

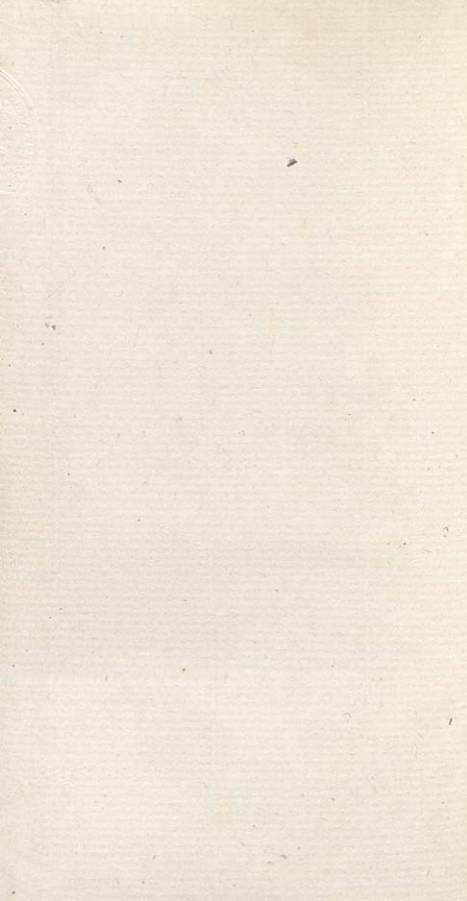


MANIOC.org
Bibliothèque Schoetcher
Conseil général de la Martinique



MANIOC.org
Bibliothèque Schoelcher
Conseil général de la Martinique

Autobles 77



1500 R

LE
VOYAGEUR
FRANÇOIS.

Tome XI.

A

THE
ROYAL
FRANCE

910.4-1

DEL

LE

VOYAGEUR

FRANÇOIS,

OU

LA CONNOISSANCE

DE L'ANCIEN

ET DU NOUVEAU MONDE,

Mise au jour par M. l'Abbé DELAPORTE.

QUATRIÈME ÉDITION,

Revue, corrigée & augmentée.

TOME XI.

Prix 3 liv. relié.



A PARIS,

Chez L. CELLOT, Imprimeur-Libraire,
au Palais, & rue Dauphine.

M. DCC. LXXII.

Avec Approbation & Privilège du Roi

145613

LE VOYAGEUR
FRANÇOIS

LA CONNOISSANCE
DE L'AMERIQUE
ET DU NOUVEAU MONDE
QUATRIEME EDITION

TOME X

Paris chez M. de la Harpe



A PARIS

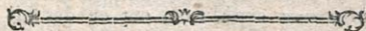
Chez J. O. de la Harpe, Libraire, Palais National, au Salon de Peinture

M. de la Harpe, Libraire, Palais National, au Salon de Peinture

1751



LE
VOYAGEUR
FRANÇOIS.



LETTRE CXXII.
L'ISLE DE SAINT-DOMINGUE.

PEINE eûmes-nous quitté l'isthme de Panama, pour nous rendre à Saint-Domingue, qu'il s'éleva des vents contraires, qui traverserent notre navigation. La route en devint plus longue; mais j'avois heureusement l'histoire de cette isle, dont la lecture m'occupa utilement pendant le voyage; j'eus même le temps d'en faire l'abrégé que je vous envoie; il vous apprendra ce qu'étoit autrefois Saint-Domingue, appelée *Hayti*.

6 L'ISLE DE S. DOMINGUE.

lorsque Christophe Colomb y aborda. Il la nomma *Hispaniola*, ou petite Espagne, croyant y trouver quelque ressemblance avec ce royaume, tant par les arbres & les plantes qui bordent les côtes, que par les poissons qui se pêchent dans les mers voisines. Il est à propos, Madame, de vous faire connoître ce premier conquérant du nouveau monde, en vous parlant du pays dont il a fait la découverte. Ses premières expéditions ont eu des suites si intéressantes, qu'elles sont dignes de votre curiosité.

Ce fameux navigateur avoit été si peu connu jusqu'alors, qu'on ne s'est jamais accordé ni sur son extraction, ni sur le lieu de sa naissance. On croit communément qu'il étoit de Genes, & plusieurs l'ont fait naître de la lie du peuple. D'autres lui assignent une noblesse ancienne, & le disent originaire de Plaisance. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il passa sur mer la plus grande partie de sa jeunesse, & qu'ayant fait naufrage, il se sauva, à l'aide d'une planche, sur les côtes de Portugal. Il épousa à Lisbonne la fille d'un célèbre marin, qui lui procura quelque fortu-

ne ; mais rien ne le flatta plus dans cette alliance , que de trouver dans les papiers de son beau - pere des cartes , des manuscrits , & une relation de voyage , dont la lecture alluma en lui le desir le plus vif de faire des découvertes. C'est donc à celles des Portugais dans l'ancien monde , que nous devons le nouveau ; si pourtant c'est une obligation que cette conquête de l'Amérique , si funeste pour ses habitants , & peut-être même pour ses conquérants. Quoi qu'il en soit , cette espece de création nouvelle est le plus grand événement de notre globe , dont une moitié avoit toujours été ignorée de l'autre.

On prétend que les anciens avoient déjà eu quelque idée de l'existence d'un nouvel hémisphere : on cite Platon , qui parle d'une isle nommée *Atlantide* , placée au-delà des colonnes d'Hercule , près de laquelle est un vaste continent. On cite encore un livre d'Aristote , qu'Aristote n'a peut-être jamais connu , & où il est dit qu'un vaisseau Carthaginois ayant pris sa route entre le couchant & le midi , osa pénétrer dans une mer inconnue ; qu'il y dé-

8 L'ISLE DE S. DOMINGUE.

couvrit une terre spacieuse, arrosée de grandes rivières, & couverte d'immenses forêts; qu'une partie de l'équipage s'y établit; que les autres étant retournés à Carthage, le sénat crut devoir ensevelir dans l'oubli un événement, dont on pouvoit craindre les suites; qu'il fit donner secrètement la mort à ceux qui étoient revenus dans le vaisseau, & qu'à l'égard des premiers, on en avoit plus entendu parler.

Quelques auteurs ont écrit que l'Océan contenoit des pays fertiles, & d'une vaste étendue, où les hommes & les animaux sont beaucoup plus grands, & vivent plus long-temps que dans le nôtre; qu'ils y ont des usages & des loix contraires à ceux des autres peuples, & une incroyable quantité d'or & d'argent, moins estimés parmi eux, que le fer ne l'est en Europe. Quelques-uns ont dit que les enfans de Noé s'étant établis en Sibérie, passèrent de-là en Canada sur la glace; & qu'ensuite leurs descendants nés en Amérique, allèrent peupler le Pérou. Selon d'autres, ce sont les Chinois & les Japonois qui ont envoyé

des colonies dans le nouveau monde. C'est ainsi que les savants ont toujours raisonné sur ce que des hommes de génie ont inventé.

Moins frappé de ces conjectures, que des entreprises des Portugais, Colomb conçut qu'on pouvoit encore faire quelque chose de plus grand, & par la seule inspection d'une carte de notre univers, il jugea qu'il devoit y en avoir un autre; qu'on le trouveroit en voguant toujours vers l'occident, & que la plus grande partie du globe, qui étoit encore inconnue, ne devoit pas être occupée uniquement par des mers. Son courage fut égal à la force de son esprit, & d'autant plus grand, qu'il eut à vaincre les préjugés de ses contemporains, & à essuyer les refus de tous les princes.

Il crut devoir d'abord communiquer ses vues à sa patrie; mais les Génois, refroidis pour les voyages de mer, par le tort que les découvertes des Portugais causoient à leur commerce, rejeterent ses propositions comme des fables, le traiterent de visionnaire, & perdirent la seule occasion qui pouvoit s'offrir à eux de s'agrandir;



car avec moins d'argent, de monde & de vaisseaux qu'il ne leur en faut pour conserver la Corse, la suite a fait voir qu'ils auroient pu conquérir de très-grands empires.

Colomb s'adressa à Don Juan, roi de Portugal : & cette ouverture fut d'autant mieux reçue à la cour de Lisbonne, que son mérite y étoit plus connu. Ce prince l'amusa quelque temps, & quand il crut avoir bien faisi son idée, il fit préparer un vaisseau, dont il confia la conduite à un autre capitaine. Celui-ci parcourut la mer inutilement, & revint pleinement persuadé que le projet étoit chimérique. Dans l'indignation de se voir ainsi trompé, Colomb résolut de quitter le Portugal, & d'offrir ses services à une autre puissance.

Il ne pouvoit guere s'adresser à la France, où les affaires étoient en confusion, & la marine négligée sous la minorité de Charles VIII. Le roi d'Angleterre refusa d'adopter un projet qui entraînoit une dépense assurée, & n'offroit que des espérances incertaines. L'empereur Maximilien n'avoit ni port pour une flotte, ni argent pour



Yéquiper. Christophe n'espéra donc qu'en la cour d'Espagne : il présenta son plan à Ferdinand & à Isabelle ; mais il eut à combattre tout ce que l'ignorance , l'opiniâreté & l'envie purent lui opposer. Après huit années de sollicitations , sa patience étoit totalement épuisée : il avoit pris congé de la reine de Castille , dans le dessein d'aller en France éprouver la fortune , lorsque Isabelle le rappella , & consentit au bien que le citoyen de Genes vouloit lui faire. Elle y fut engagée par son confesseur , qui lui fit les plus vives instances , pour qu'elle acquiesçât à la demande de cet étranger. Cette cour étoit pauvre ; & c'est presque toujours le défaut d'argent qui fait échouer les grandes entreprises. Il fallut que le confesseur avançât une partie des frais ; deux négociants nommés Pinzon , acheverent de fournir le reste des sommes nécessaires pour cette expédition , & Christophe Colomb fut nommé amiral de l'Océan , avec tous les appointements , privileges & prérogatives attachés au pavillon Espagnol.

Le nouvel amiral pressa son armée

ment, composé de trois navires, & mit à la voile au mois d'août de l'année 1492. Après six semaines de navigation, plusieurs de ceux qui montoient les vaisseaux, commencèrent à pleurer amèrement, s'imaginant que peut-être ils ne reverroient jamais la terre. Colomb, qui craignoit que leur découragement ne se communiquât au reste de l'équipage, les rassura, en leur faisant espérer toutes sortes de richesses. Ils avoient fait dix-huit lieues ce jour là; il n'en compta que quinze, résolu de déguiser ainsi son journal durant tout le voyage, pour qu'ils se crussent toujours moins éloignés de l'Espagne.

Ces petits artifices étoient nécessaires pour calmer leur esprit; mais ils ne furent pas toujours suffisants; car la crainte de périr sur mer, en cherchant un pays qu'on ne trouveroit jamais, excita plus de murmures parmi ses gens, qu'il n'avoit essuyé de refus des princes de l'Europe. Les uns étoient pénétrés de frayeur, en considérant qu'ils étoient au milieu d'un abyme sans fond & sans bornes, toujours prêt à les engloutir. D'autres se mirent à cabaler contre leur chef, qui, par une imagi-

nation extravagante, avoit, disoient-ils, entrepris d'élever sa fortune aux dépens de leurs travaux & de leur vie. Ils se suggérèrent réciproquement, qu'ayant été assez loin pour faire connoître leur courage & leur persévérance, il étoit temps qu'ils retournaient dans leur famille. Enfin la terreur & le désespoir les poussèrent à une telle fureur, que quelques-uns proposèrent de jeter l'amiral dans les flots, & de dire qu'il y étoit tombé par accident. Colomb comprit la grandeur du péril; mais feignant de ne rien entendre, il employoit tantôt les caresses & les représentations pour les adoucir, tantôt les menaces & l'autorité pour les intimider. Enfin la révolte devint si éclatante, que n'espérant plus rien de la sévérité ni de la douceur, il prit le parti de faire aux plus furieux une proposition qui suspendît leurs emportemens: il leur promit que si dans trois jours la terre ne paroïssoit point, il s'abandonneroit à leur vengeance. Cette déclaration les toucha; mais ils jurèrent que s'ils ne voyoient rien de certain, ils reprendroient la route de l'Europe.

Leurs majestés catholiques avoient promis une pension de trente écus d'or à celui qui appercevroit la terre le premier ; mais pour prévenir les acclamations tumultueuses , elles avoient ordonné que quiconque auroit crié trois jours avant qu'on la découvrit , ne seroit plus admis à la récompense , quand même l'événement prouveroit ensuite la vérité de la découverte. Colomb assuré par le vol des oiseaux , par des branches d'arbres , & quelques fruits qui flottoient autour du navire , que la terre n'étoit pas éloignée , exhorta ses gens à être vigilants pendant la nuit , parce qu'il étoit persuadé qu'ils la verroient le lendemain. Vers les dix heures du soir , se trouvant dans la chambre de poupe , il apperçut une apparence de lumière , & la fit observer à plusieurs personnes , qui jugerent que c'étoit une chandelle allumée dans la cabane de quelque pêcheur. Cette vue augmenta leur précaution , & ils découvrirent enfin la côte , dont ils n'étoient qu'à deux lieues. La pension adjudgée à l'amiral lui fut payée pendant toute sa vie , sur les boucheries de Seville.

Les premiers rayons du jour firent reconnoître une isle longue d'environ vingt lieues, plate & couverte d'herbes. Alors tous les gens de l'équipage se jetant à genoux devant Colomb, réparèrent par des transports d'allégresse, d'admiration & de respect, les chagrins qu'ils lui avoient causés ; & l'excès de leur joie fut porté jusqu'à l'adoration. En continuant d'approcher, on vit la côte bordée de sauvages nuds, qui donnerent de grandes marques d'étonnement, prenant les vaisseaux Espagnols pour des créatures vivantes. Ils étoient eux-mêmes une espece d'hommes nouvelle pour les Castillans ; car aucun d'eux n'avoit de barbe. Ils furent aussi étonnés du visage des Européens, que des vaisseaux & de l'artillerie ; & ils regarderent d'abord ces nouveaux hôtes, comme des monstres ou des dieux, qui venoient du ciel ou de l'océan.

L'amiral se fit conduire à terre dans sa chaloupe bien armée, l'épée à la main, & l'étendard déployé. Chacun s'empressa de débarquer, se mit à genoux pour rendre grâces à Dieu, & baisa la terre, en répandant des larmes

16 L'ISLE DE S. DOMINGUE.

de joie. Colomb s'étant relevé, nomma cette île *San-Salvador*, & en prit possession pour la couronne de Castille, avec les formalités, la pompe & le cérémonial d'un vainqueur qui fait son entrée dans un pays de conquête. Les insulaires voyant qu'on écrivoit dans cette cérémonie, s'imaginèrent que ces étrangers employoient contre eux quelque sortilège, & prirent la fuite. On en arrêta quelques-uns, qui furent comblés de caresses & de présents. On leur laissa ensuite la liberté de rejoindre leurs compagnons, ce qui les rendit si familiers, qu'ils revinrent en plus grand nombre : ils approchèrent des Espagnols, les uns tenant des perroquets, les autres du coton filé, qu'ils donnoient en échange pour des grains de verre, des sonnettes, & autres bagatelles semblables. Ils avoient si peu de connoissance des armes européennes, qu'ils prenoient les sabres par le tranchant, sans soupçonner qu'ils en pussent recevoir aucune blessure ; & ils étoient si avides de posséder quelque chose qui vint des Castillans, qu'ils recueilloient jusqu'à des morceaux de pots cassés & de

vieille faïance ; non qu'ils y attachassent beaucoup de valeur ; mais ils avoient appartenu à des hommes qu'ils croyoient être descendus du ciel.

Cependant l'amiral , voyant que cette isle n'étoit point la terre qu'il cherchoit , retint six ou sept de ces Indiens pour lui servir d'interprètes , & mit à la voile pour aller à la découverte d'un pays plus riche & plus étendu. Il trouva diverses petites isles , auxquelles il donna différents noms , tels que *la Conception* , *Fernandine* , *Isabelle* , &c. Il s'arrêta dans celle de Cuba , en prit possession au nom de ses maîtres , & arriva enfin dans celle d'Hayti , aujourd'hui *Saint-Domingue*.

Les Espagnols ne furent pas moins surpris de sa grandeur , que de la multitude de ses habitants. Son circuit est d'environ trois cents cinquante lieues , & sa position très-avantageuse : placée au milieu de quantité d'autres isles , on diroit qu'elle leur donne la loi. Elle étoit alors divisée en cinq royaumes , & en quelques souverainetés moins puissantes , dont les seigneurs portoient le nom de *caciques*.

18 L'ISLE DE S. DOMINGUE.

Ce titre que les Castillans trouverent en usage à Saint-Domingue, signifioit prince ou seigneur. Ils ont continué de l'employer dans le même sens, pour tous les monarques & souverains particuliers de leurs nouvelles conquêtes, à la réserve des empereurs du Mexique, & les incas du Pérou. Le nombre des habitants d'Hayti montoit à près de deux millions ; & dans les guerres qu'ils eurent dans la fuite avec les Castillans, on nous représente ces derniers combattant contre des armées de cent mille hommes rangés sous les étendards d'un seul chef.

Le commun de ces insulaires étoit d'une taille médiocre, mais assez bien proportionnée. Ils avoient le teint basané, les traits du visage hideux & grossiers, les narines fort ouvertes, les cheveux longs, & nulle sorte de poil sur le reste du corps. Ils se donnoient aussi, & regardoient comme un agrément, cette forme de tête qui leur ôtoit presque tout le front. Les enfants n'étoient pas plutôt nés, que les meres la leur ferroient entre deux planches ; & cette méthode, qui tenoit le crâne replié, le rendoit si dur que

les Espagnols caſſoient quelquefois leurs épées en frappant ſur la tête de ces malheureux. Les hommes alloient nuds , & n'avoient pas même beaucoup de ſoin de ſe couvrir le milieu du corps. L'usage des femmes étoit de porter une eſpece de juppe , qui ne leur deſcendoit pas au-delà des genoux : les filles étoient entièrement découvertes.

La vie de ces Indiens ſe paſſoit dans une parfaite indolence ; & ſi la néceſſité les tiroit quelquefois de leur inaction , c'étoit pour la chafſe ou pour la pêche. Ils employoient dans le premier de ces exercices , une eſpece de petits chiens muets , dont les Espagnols ont fort vanté l'industrie ; mais le plus ſouvent , ces barbares ſe contentoient de mettre le feu aux quatre coins d'une prairie , dont l'herbe deſſéchée par le ſoleil , s'enflammoit aifément ; & dans l'inſtant ils la trouvoient pleine de gibier à moitié rôti.

Ces peuples mangeoient peu ; & leur nourriture ordinaire étoit des racines & des coquillages. Ils employoient une partie du jour à danſer , & l'autre à dormir. Ils étoient doux , ſimples

ples & humains, sans apparence d'esprit & de mémoire, comme sans malignité & sans fiel. Ils ne savoient rien, & n'avoient nulle envie d'apprendre. Quelques chansons leur tenoient lieu de livres, & renfermoient toutes leurs connoissances historiques. Quand elles étoient accompagnées de danses, un des acteurs régloit le chant & les pas, les hommes d'un côté, les femmes de l'autre, ou les deux sexes mêlés ensemble. Chacun prenoit un tuyau en forme d'Y, dont il se mettoit les deux branches dans les narines, & tiroit, par le nez, la fumée des feuilles de tabac étendues sur des braaiers moitié allumés. L'ivresse suivoit aussitôt; & l'on demeuroit assoupi dans le lieu où l'on étoit tombé. Les songes qui arrivoient alors étoient regardés comme des avis du ciel. Remarquez en passant, Madame, que l'instrument dont ils se servoient pour fumer, se nommoit *tabaco*; faut-il chercher ailleurs l'origine du mot de *tabac*?

Ces insulaires ne connoissant aucunes bornes dans leurs débauches, étoient presque tous attaqués de ce mal

cruel & immonde, que les Castillans reçurent d'eux, & qu'ils communiquèrent au reste de l'univers. Oui, Madame, ce venin terrible & destructeur, qui empoisonne les sources de la vie, qui corrompt la masse générale des humeurs, sappe les fondemens de l'organisation, enleve une infinité d'individus, dégrade l'espece, & se transmet, comme un funeste héritage, jusqu'aux races futures; cette maladie si commune n'est ni ancienne, ni née parmi nous. Elle étoit propre de l'Amérique, & particulièrement de Saint-Domingue, comme la peste & la petite vérole sont originaires de la Numidie. Ce n'est point un vice qui se soit naturellement développé dans l'un des deux sexes, ni qui puisse être produit par l'habitation d'un homme & d'une femme qui n'ont point de mal. Les approches les plus fréquentes & les plus multipliées n'ont rien de dangereux, quand on est sain de part & d'autre. Il n'est donc pas la suite de l'excès dans les plaisirs; cet excès n'avoit jamais été puni ainsi par la nature dans l'ancien monde; & aujourd'hui, après un moment d'oubli, la

plus chaste union peut être suivie du fléau le plus cruel, le plus honteux, le plus opiniâtre & le plus durable, dont le genre humain soit affligé. Les Asiati-ques, dont le climat est très-chaud, & qui ne peuvent se rassasier de volupté, n'étoient point infectés de ce poison. Il est donc très-décidé que c'est aux compagnons de Christophe Colomb, & conséquemment à la découverte du nouveau monde, que nous devons la grande maladie, qui est une des principales causes de la dépopulation de l'ancien. Avant cette époque il n'en étoit pas question dans notre continent : Hypocrate, Celse, Gallien, Pline, en un mot, tous les médecins, tous les naturalistes, tous les historiens, tous les poètes anciens & modernes, jusqu'à la fin du quinzieme siècle, n'ont rien dit de ce mal hideux & terrible, qui, en portant le poison & la mort dans le sein des conquérants de l'Amérique, la venge encore si cruellement de tous les maux que l'Europe a pu lui faire. Il se manifesta d'abord dans le royaume de Naples, se communiqua à l'armée Françoisé, & passa chez toutes les nations Euro-

péennes. Les Italiens l'appellerent, & l'appellent encore le mal François, parce qu'ils crurent que nous l'avions apporté chez eux, lorsque le roi Charles VIII fit le siege de Naples. Les François au contraire le nomment, avec plus de raison, le mal de Naples, du lieu où ils le connurent pour la première fois. Il fit des progrès si rapides, qu'en moins de trois ans tout notre hémisphere s'en ressentit : car un des principaux caracteres de ce levain contagieux, étoit, dit-on, de se communiquer alors encore plus facilement qu'il ne fait aujourd'hui. On prétend que, pour ressentir les effets de ce mal Américain, qui n'est malheureusement que trop francisé, il suffisoit, quand on avoit chaud, de toucher quelqu'un qui en fût maléficié. L'amant imprudent, qui cueilloit un baiser sur les lèvres de sa maîtresse, qui, à table auprès d'elle, se faisoit des morceaux qui avoient approché de sa bouche, ou lui déroboit le verre dans lequel elle avoit laissé un reste de liqueur, ne songeoit pas qu'il s'enivroit de plaisirs empoisonnés. On cite un jeune homme, qui n'ayant fait que porter le doigt

24 L'ISLE DE S. DOMINGUE.

dans un sanctuaire redoutable, & de là à son nez sans s'être lavé la main, gagna la . . . & perdit le nez.

Egalement surpris & satisfaits de cette merveilleuse activité de la nature, les médecins se féliciterent de cette source nouvelle & abondante de richesses pour leur art. S'ils perdirent cette lepre fameuse, effacée par vétusté & anéantie par le temps, ils en furent bien dédommagés par l'acquisition d'un autre mal, plus rapide dans ses progrès, plus varié dans ses symptômes, plus terrible dans ses effets, plus funeste dans ses suites, plus aisé à se communiquer, plus difficile à se guérir. L'existence de ce nouvel ennemi de la race humaine multiplia les ressources de leur profession, étendit les limites de leur empire, augmenta le nombre de leurs sujets & de leurs victimes. Voilà, avec l'or & les remèdes du nouveau monde, ce que leur a valu sa découverte.

Les emportemens de l'incontinence dans l'isle d'Hayti, n'étoient modérés par aucune loi qui réglât le nombre des femmes. Chacun n'avoit d'autre frein que ses facultés; & le premier
degré

degré du sang étoit le seul que la nature fît respecter. Entre les femmes du même mari, il y en avoit une qui jouissoit de quelque distinction, mais sans aucune supériorité sur ses compagnes. A la mort de l'époux, quelques-unes se faisoient ensevelir toutes vives dans le même tombeau; mais ces exemples étoient rares & volontaires.

Quoique les habitants d'Hayti ne connussent point, comme nous, le prix de l'or, parce qu'ils n'y attachoient pas la même valeur, ils ne laissoient pas de le recueillir avec soin. Il paroît même qu'ils le regardoient comme quelque chose de sacré; car ils n'alloient à cette recherche, qu'après s'y être préparés par le jeûne & la continence. Colomb avoit entrepris de faire imiter cet exemple aux Espagnols, en les obligeant de se confesser & de communier avant que d'aller aux mines; mais il ne put leur faire goûter cette pratique.

La forme du gouvernement de ces Indiens étoit despotique; cependant les souverains n'abusoient pas de leur pouvoir. La plus sévère de leurs loix

regardoit le vol ; le coupable étoit empalé , fans qu'il fût permis d'intercéder en fa faveur. Cette rigueur avoit produit la plus grande confiance dans le commerce de la vie.

Les prêtres de l'isle Espagnole exerçoient l'office de médecins , & faisoient entrer beaucoup de fourberie dans la maniere dont ils traitoient leurs malades. Après diverses cérémonies , ils suçoient la partie infirme , & feignant d'en tirer une épine qu'ils avoient eu soin de mettre dans leur bouche , ils la donnoient comme la cause du mal. Plusieurs avoient la malignité d'attribuer la maladie à quelque particulier , & le mettoient , par là , dans la nécessité d'avoir recours à leur protection.

La religion de l'isle n'étoit qu'un tissu mal assorti des plus grossieres superstitions. Elle représentoit ses dieux sous différentes figures , qui avoient tout à la fois quelque chose de bizarre & d'affreux. Les plus supportables étoient celles de quelques animaux , tels que des crapauds , des tortues , des couleuvres & des crocodiles. Si cette variété d'idoles per-

suadoit aux habitants qu'il y avoit plusieurs dieux, il n'étoit pas moins naturel qu'un tel excès de difformité les leur fît regarder comme des êtres redoutables; aussi l'objet de leur culte n'étoit-il que de les appaiser. Comme ils n'avoient aucun temple, leur usage étoit de les placer à tous les coins de leurs maisons, d'en orner les meubles, & de s'en imprimer l'image en divers endroits de leurs corps. Il n'est pas suprenant que les ayant sans cesse devant les yeux, ils les vissent souvent dans leurs songes; c'est ce qui a fait dire aux crédules Espagnols, que le démon se monroit à eux, & rendoit des oracles. Une de ces prédictions annonçoit que des étrangers viendroient un jour de l'orient, pour détruire leur pays. Cette tradition, mise en chant, servoit dans certains jours destinés à de tristes cérémonies.

Si nous portons nos regards sur les diverses contrées de l'Amérique, nous trouverons que les peuples de cette vaste partie du monde ont tous été les dupes & les victimes de semblables prophéties. Vous avez vu les Mexicains farouches se soumettre, sans ré-

sistance, à des vainqueurs plus farouches encore. L'empire de Montezuma devient la proie des Espagnols, en qui l'on imagine reconnoître des conquérants annoncés par les oracles du pays, & par une foule de phénomènes qu'on croit appercevoir dans le ciel. Vous avez vu la même attente, vague & indéterminée, dans les habitants de la nouvelle Albion; les Européens y sont traités comme des dieux; on leur offre des sacrifices, qui montrent visiblement qu'on les prenoit pour des divinités cruelles, qui venoient pour exterminer. Les François furent reçus comme les envoyés du soleil, par les peuples du Mississipi. Vous verrez la prévention des Péruviens, nourrie par la même superstition, adorer une troupe de Castillans, sanguinaires & avarés, qui bientôt deviennent les bourreaux & les destructeurs d'une nation, que ses souverains rendoient la plus heureuse de l'univers. Ces princes eux-mêmes souffrent paisiblement qu'on les égorge, par une soumission aveugle aux décrets prétendus de la providence, & à je ne sais quelle prophétie, dont ils croient voir l'accomplissement.

D'inignes usurpateurs profitent de ces dispositions, pour les asservir & les immoler à leur avarice. Ces infortunées victimes se livrent, avec simplicité, à leurs tyrans, & leur pardonnent leurs excès sans murmurer, parce qu'ils ont été prédits par des oracles.

Ceux qui ont recherché l'origine de cette opinion générale des peuples de l'Amérique, croient l'avoir trouvée dans la tradition universellement répandue, de la venue d'un Dieu sur la terre à la fin des temps. Ce dogme s'étant corrompu dans cette partie du monde, comme dans presque toutes les autres, se convertit en une attente vague, qui fut la source de toutes les calamités de ses malheureux habitants. C'étoit de l'orient que devoient venir ces prétendus députés du ciel, annoncés par leurs prophètes; non qu'ils eussent connoissance de nos contrées, ni qu'ils les crussent habitées; mais c'est du côté de l'orient, que le soleil se montre d'abord; c'est là qu'il commence ses révolutions, & semble ressusciter la nature; faut-il chercher une autre cause du respect de toutes les nations pour ce point re-

marquable de l'univers ? Cet astre ,
 image de la divinité , sembloit , en par-
 courant le ciel , indiquer la route de
 ces envoyés de Dieu : doit-on s'éton-
 ner si l'orient a été , pour ces peu-
 ples , le pôle de leurs espérances ou
 de leurs craintes , & l'origine des grands
 événements ?

Je suis , &c.

*Sur la route de Saint-Domingue ,
 ce 5 juin 1750.*



L E T T R E C X X I I I .

S U I T E D E S A I N T - D O M I N G U E .

V O U S venez de voir , Madame , ce qu'étoient les habitants de l'isle d'Hayti à l'arrivée des Castillans. Colomb aborda dans un port qu'il appella *S. Nicolas* ; mais les Indiens prirent la fuite à son approche. Ne pouvant établir aucun commerce avec eux , il continua sa route , en suivant la côte vers le nord , & arriva dans un autre lieu qu'il nomma *la Conception*. Les insulaires ne marquerent pas plus de dispositions à s'approcher des Espagnols : l'alarme se répandit même dans toutes les parties de l'isle : par-tout on ne voyoit que des côtes abandonnées & des campagnes désertes. Quelques matelots , ayant pénétré dans un bois , y trouverent une jeune femme qu'ils amenèrent au vaisseau. On l'habilla proprement , & sans lui faire d'insulte , on la conduisit à sa troupe , chargée de présents. Le lendemain on vit un

grand nombre d'habitants qui prenoient volontairement le chemin du port : quelques-uns portoient sur leurs épaules , la femme qu'on leur avoit renvoyée : son mari l'accompagnoit , pour faire ses remerciemens à l'amiral. Colomb apprit d'eux que plus loin , vers l'orient , il trouveroit une contrée abondante en or ; c'est ce que cherchoient les Espagnols.

Quelques jours après , un cacique vint les trouver avec pompe , porté dans une espece de palanquin , & escorté de deux cents hommes aussi nus que lui. Il monta , sans hésiter , sur le bord de l'amiral , entra dans la chambre sans cérémonie , accompagné de deux de ses principaux officiers , & s'assit aux pieds de Colomb. Il fut reçu avec respect ; on lui présenta du vin ; & dès qu'il en eut goûté , il en envoya à ses gens qui étoient restés sur le pont. Il donna à l'amiral une ceinture travaillée , & deux pieces d'or fort minces , reçut en échange d'autres présents qui parurent lui être agréables , & fit entendre au chef des Espagnols , que toute l'isle étoit à son commandement. Sur le soir il fut mis

à terre , comme il avoit paru le desirer ; & on le salua d'une décharge de plusieurs canons , dont le bruit lui inspira , ainsi qu'à sa suite , moins de plaisir que de frayeur. Cependant il fut si content de cette réception , qu'il ordonna à ses gens de régaler ces étrangers ; & il retourna dans le lieu de sa résidence , faisant porter devant lui les présents de l'amiral , avec autant de pompe que d'ostentation.

Tous les habitants de cette partie de l'isle entrèrent dans les sentiments de leur souverain ; & voyant l'ardeur des Castillans pour avoir de l'or , ils leur apportèrent tout ce qu'ils avoient de ce précieux métal. A la vérité , leur passion n'étoit pas moins ardente pour les bagatelles qu'on leur distribuoit en échange , & sur-tout pour les sonnettes , dont le bruit les récréoit singulièrement. Ils approchoient , comme à l'envi , du vaisseau , en levant des lames d'or sur leur tête , & paroissant craindre que leurs offres ne fussent point acceptées. Un d'entr'eux , qui en tenoit à la main un morceu du poids d'un demi-marc , étendit l'autre main , pour recevoir une sonnette , donna son

or, & se mit à fuir de toutes ses forces, dans la crainte que le Castillan, se croyant trompé, ne le rappellât, ou ne courût après lui.

L'agrément que trouverent les Espagnols dans la nature & les productions de l'isle, ainsi que dans le caractère de ce peuple, & l'amitié du cacique (il se nommoit Guaçaneriç) les déterminâ à s'y établir. Ils y furent d'autant plus encouragés, que ce dernier, bien-loin d'en prendre ombrage, les y exhortoit fort, & les regardoit comme des alliés utiles, qui, possédant le feu du ciel, le serviroient contre ses ennemis. L'amiral, feignant de ne se rendre qu'à ses instances, fit bâtir un fort, le fournit de provisions, de munitions d'armes & de canons, & y mit une garnison de trente-six hommes, qu'il recommanda aux bontés & à la faveur du cacique. Il résolut ensuite de retourner en Europe, pour informer leurs majestés catholiques de ses découvertes, & des pays qu'il avoit joints à leur empire.

Il partit en effet quelque temps après; & durant sa route, il fut assailli d'une si furieuse tempête, que le naufrage

parut inévitable. L'auteur que j'abrege, rapporte une lettre où Colomb rend compte au roi d'Espagne, de quelques circonstances de cet événement. « Il y avoit des moments, dit-il au monarque, où je croyois que pour le châtiment de mes péchés, la justice de Dieu ne vouloit pas me laisser jouir de ma gloire. Cependant je ne pouvois me persuader que mes découvertes ne vinssent un jour à votre connoissance; & pour vous en informer moi-même, j'avois écrit, pendant la tempête, quelques lignes sur un parchemin, avec le nom des terres que j'avois acquises à votre couronne, la route qu'il falloit tenir pour y aller, & le temps que j'avois employé à mon voyage. J'informois votre majesté des coutumes des habitants, de la nature du pays, & de la colonie que j'y avois laissée, pour vous en conserver la possession. J'avois fermé le parchemin de mon cachet, je l'avois enveloppé d'une toile cirée, & mis dans un baril bien bouché, avec une inscription à votre majesté. Je l'avois jeté dans la mer, espérant que si nous avions tous péri

dans les flots , quelque navigateur qui l'auroit trouvé , vous l'eût apporté. »

Heureusement la tempête n'eut pas de suite fâcheuse ; & Colomb aborda à Lisbonne. Les seigneurs de cette cour eurent ordre d'aller au devant de lui, & de l'accompagner jusqu'au palais , où le roi lui fit un accueil honorable ; mais cette réception , quelque flatteuse qu'elle fût , n'approche point de celle qu'on lui fit en Espagne , où son retour fut célébré par les transports de la joie la plus vive & la plus universelle. Sans attendre les ordres supérieurs , les boutiques furent fermées à Palos ; toutes les cloches sonnerent ; & les chemins étoient couverts de gens de tous états , qui s'assembloient en troupes pour le voir , pour applaudir à ses succès , & contempler , avec une admiration respectueuse , cet homme extraordinaire , qui , s'étant ouvert , par des routes inconnues jusqu'alors , l'entrée d'un nouveau monde , avoit , pour ainsi dire , doublé les œuvres de la création. L'amiral , en sortant du vaisseau , reçut des honneurs qu'on n'avoit jamais vu rendre qu'aux têtes couronnées. Les In-

diens dont il étoit accompagné , les raretés du pays , & l'or sur-tout qu'il ne manquoit pas d'étaler aux yeux des spectateurs , avoient aussi beaucoup de part à leurs acclamations. Cette multitude d'objets étrangers , que l'imagination & la vanité portoient au delà du naturel , sembloit les transporter dans ces nouvelles régions , d'où ils se flattoient de voir bientôt couler des richesses inépuisables dans le sein de leur patrie. Les cris de joie redoublaient à chaque instant ; & jamais homme n'eut un jour plus glorieux , ni un triomphe plus innocent ; Colomb n'avoit point détruit des nations , & il venoit d'en découvrir de nouvelles.

Leurs majestés les reçurent de la manière la plus solennelle. Elles étoient assises sur de riches tapis , & sous un dais de drap d'or , dans l'audience publique qu'elles lui donnerent. Elles se leverent , lorsqu'il approcha pour leur baiser la main , l'obligerent de s'asseoir en leur présence , & le traiterent comme un grand de la première classe , qui avoit rendu le plus important service à l'Espagne , & le plus contribué à la grandeur de leur regne. Pour donner une

forme solide à toutes ces marques d'honneur, Colomb fut gratifié de nouvelles lettres-patentes, qui augmentoient, éclaircissoient & confirmoient les privilèges qu'il avoit déjà obtenus. On étendoit sa vice-royauté & son amirauté, sur tous les pays qu'il avoit découverts & pourroit découvrir. Le titre de *dom* lui fut accordé, ainsi qu'à ses frères & à ses enfants. Il pouvoit ajouter à toutes ces qualités, celle de bienfaiteur de Ferdinand & d'Isabelle.

Tous les grands, à l'exemple des deux souverains, s'accorderent à le combler d'honneurs. Dans les festins qu'ils lui donnerent tour-à-tour, non-seulement ils lui firent prendre la première place, mais il y eut ordre de ne rien lui présenter, dont on n'eût fait l'essai auparavant. Enfin, Colomb étoit regardé en Europe, ainsi qu'il l'avoit été en Amérique, comme un homme unique envoyé du ciel, pour réunir deux hémisphères, que de espaces immenses & des mers sans bornes tenoient séparés depuis leur création. C'étoit à qui s'intéresseroit à ses entreprises, à qui s'embarqueroit sous ses ordres; car il fut résolu qu'il retourneroit avec un puissant ar-

mement, pour soutenir la colonie qu'il venoit de fonder, & pour faire de nouvelles découvertes.

Ce fut alors que, pour prévenir les différends qui pouvoient naître entre les couronnes d'Espagne & de Portugal, le pape fit ce fameux partage, nommé la *ligne de marcation*, par lequel il régloit leurs bornes respectives, & leur accordoit volontairement des pays, dont, bien-loin d'avoir la possession, il n'avoit pas même la connoissance. Par là fut jugé d'un seul trait de plume, sur une carte géographique, le plus grand procès de l'univers. Cette ligne imaginaire, tirée d'un pôle à l'autre, coupoit, en deux parties égales, l'espace qui se trouve entre les isles Açores & celles du Cap-Verd. Ce qui étoit à l'occident, fut donné à l'Espagne; & le Portugal demeura en possession de toutes les terres qu'on pourroit désormais conquérir à l'orient. Il est vrai que dans la suite, le voyage de Magellan déranga la ligne du pape: les isles Mariannes, les Philippines, les Moluques se trouvent à l'orient des possessions Portugaises: il fallut donc tracer une autre ligne, qu'on

appella de *démarcation*. Vous savez cette plaisanterie de François I. « Les » rois d'Espagne & de Portugal, disoit » ce prince, ont partagé entr'eux le » nouveau monde, sans m'en laisser une » part ; je voudrois qu'ils me fissent voir » le testament d'Adam, qui leur donne » ce droit. » Toutes ces lignes furent encore dérangées, lorsque les Portugais aborderent au Brésil : elles ne furent pas plus respectées par les François, les Anglois, les Hollandois, les Danois, qui allèrent s'établir, les uns dans les Indes orientales, les autres en Amérique.

Les bulles du pape qui marquoient les limites réciproques des deux couronnes, arriverent dans le temps que Colomb se dispoit à la seconde expédition. Il prépara toutes choses avec tant de diligence, qu'en très-peu de temps, dix-sept vaisseaux de différentes grandeurs, furent prêts à mettre à la voile. On engagea un grand nombre d'artisans & de laboureurs pour le service de la colonie ; & le desir de l'or, ainsi que le succès de la première entreprise attira tant de volontaires, qu'on fut obligé d'en renvoyer plusieurs. L'amiral se borna à quinze cents personnes,

parmi lesquelles on comptoit beaucoup de noblesse, contre l'ordinaire de ces fortes d'émigrations, presque toujours composées d'un ramas de canailles & de brigands, dont on cherche à purger l'état & les prisons, ou de mauvais sujets dont on a envie de se défaire. On mit aussi sur les vaisseaux, des chevaux, des ânes & d'autres animaux, qui multiplierent tellement, que de ces premières races sont sorties toutes celles qui, dans la suite, ont peuplé le nouveau monde.

Après s'être pourvu de tout ce qui peut servir aux progrès d'un nouvel établissement, Colomb partit de Cadix en 1493, & dirigea son cours au sud-ouest. Il découvrit de nouvelles isles, qu'il nomma la *Dominique*, parce qu'il y aborda le dimanche, *Marie-Galante*, du nom de son propre navire, & la *Guadaloupe*, de celui d'un couvent d'Espagne, dont il connoissoit quelques religieux.

Arrivé à Saint-Domingue, il vit la colonie dans un état lamentable. Ce n'étoit que ruine & désolation : la forteresse étoit brûlée, & personne ne paroissoit sur la côte. Après quel ques

recherches , on trouva les corps de plusieurs Espagnols morts depuis peu de temps , & l'on apprit que les autres étoient ou tués ou dispersés. L'éloignement de l'amiral avoit causé ce désastre : la division introduisit le désordre ; le libertinage y mit le comble. Egale-ment avarés & débauchés , ils s'étoient répandus dans les lieux voisins de leur fort , se jetant avec fureur sur l'or & sur les femmes des Indiens , dont leur cruauté & leur violence leur fit des ennemis irréconciliables. Un cacique en surprit quelques-uns qui enlevoient ses femmes , & les massacra. Ce fut le signal du soulèvement général ; & l'on ne fit plus de quartier à ceux qu'on put découvrir. Le succès enfla le cœur des insulaires , qui s'apperçurent enfin que ces hommes , qu'ils croyoient si invincibles , n'étoient ni invulnérables , ni immortels.

Dégoûté d'un lieu qui avoit été le théâtre de tant d'horreurs , & trouvant dans le voisinage un endroit plus commode , Colomb y bâtit une ville qu'il appella *Isabelle* , du nom de la reine. Il y avoit un très - bon port ; & à la distance d'une portée de fleche ,

couloit une riviere qu'on pouvoit aisément faire passer au milieu de la ville. De l'autre côté étoit une grande plaine, dont on apprit que les mines d'argent de Cibao n'étoient pas éloignées. La nouvelle place fut percée de rues tirées au cordeau, avec un lieu convenable pour un marché. L'amiral y fit conduire de l'eau par un canal artificiel, sur lequel on construisit un moulin.

Il tarδοit à Colomb d'étendre le domaine & la gloire de leurs majestés catholiques par d'autres découvertes. Cette entreprise demandant une longue absence, il établit un conseil dans la colonie, dont un de ses freres fut nommé président; & il se disposa à de nouvelles courses. Il s'avança vers une grande isle, une des plus belles qu'il eût vues dans cette mer; & l'approche d'une quantité innombrable de canots lui apprit qu'elle étoit très-peuplée. Il la nomma *Sant'Yago*, d'où, comme je l'ai dit ailleurs, est venu dans la suite le nom de *Jamaïque*.

Il retourna ensuite à l'isle Espagnole, où il trouva les Indiens soulevés, & rassemblés au nombre, dit-on, de plus

de cent mille hommes. Deux cents Castillans, avec vingt chevaux & autant de dogues, défirent cette multitude de barbares, qui, n'ayant que leurs bras pour se défendre, furent étrangement surpris de voir tomber parmi eux, des files entières par le prompt effet de nos armes à feu. Trois ou quatre de ces gens étoient enfilés à la fois avec les longues épées des Espagnols, & d'autres foulés aux pieds des chevaux, ou saisis par de gros mâtins, qui, leur fautant à la gorge, avec d'horribles hurlements, les étrangloient d'abord, les renversoient, & les mettoient en pieces. Bientôt le champ de bataille demeura couvert de corps morts. D'autres prirent la fuite; & cette victoire intimida tellement tous les insulaires, qu'en moins d'un an, l'isle fut entièrement soumise à la couronne de Castille. L'amiral lui imposa un tribut qui devoit être levé tous les trois mois : chaque habitant voisin des mines étoit taxé à une petite mesure d'or, & les autres à vingt cinq livres de coton. Ceux qui avoient satisfait à l'impôt, recevoient une marque d'étrairn ou de cuivre, qu'ils étoient obligés

de porter à leur cou, pour les distinguer de ceux qui manquoient au paiement. Ce règlement ayant été fait du consentement de toutes les parties, ces peuples devinrent si tranquilles, si pacifiques, que les Espagnols pouvoient traverser tout le pays en sûreté, & étoient reçus par-tout avec autant d'amitié que de considération.

Colomb profita de cet état de soumission pour retourner en Europe, rendre compte de tout ce qu'il avoit fait, & se justifier sur plusieurs accusations calomnieuses : car si le doute s'étoit changé pour lui, en admiration à son premier voyage, l'admiration se tourna en envie au second; & au troisième, l'envie le persécuta jusque dans les fers. Il n'avoit point à se plaindre du roi, ni de la reine, qui ne cessent de le combler d'honneurs & de biens : ils lui offrirent même, dans l'isle Espagnole, un terrain à son choix de cinquante lieues d'étendue, avec le titre de duc ou de marquis; mais il n'accepta point cette grace, dans la crainte d'exciter la jalousie des grands, qui n'étoient déjà que trop déchainés contre lui. Il partit avec le double

dessein de porter de nouveaux secours à sa colonie, & de conquérir d'autres pays.

Ce fut à ce troisieme voyage, qu'il découvrit le continent, & vit la côte où l'on a bâti Carthagene. Il débarqua d'abord dans une isle qu'il appella *la Trinité*, à cause de trois montagnes qu'on y voyoit de fort loin. Il apprit des Indiens que la contrée la plus voisine de l'isle se nommoit *Paria*; & ils marquerent un grand desir de se lier d'amitié avec les Castillans. Cette découverte se fit avant qu'Americ Vespuce, négociant de Florence, eût voyagé en qualité de géographe, sous le commandement de l'amiral Ojéda: mais cet Americ ayant écrit à ses amis, qu'il avoit apperçu le premier un nouvel hémisphere, on le crut sur sa parole; & il jouit de la gloire peu méritée, d'avoir donné son nom à la plus grande moitié de notre globe. Cette gloire appartient incontestablement à celui qui, ayant eu le génie & le courage d'entreprendre le premier voyage, a montré le chemin au reste du monde.

Content d'avoir touché le continent,

Colomb reprit sa route vers Hispaniola , & entra dans le port de Saint-Domingue , où son frere avoit bâti la ville de ce nom , les uns disent en mémoire de son pere , qui s'appelloit Dominique , les autres parce que la principale église du lieu étoit dédiée à ce saint : les François ont étendu ce même nom à toute l'isle.

Il n'est pas hors de propos , Madame , de vous faire observer que c'est à une aventure amoureuse , que Saint-Domingue doit son origine. Michel Diaz , jeune Aragonois , s'étoit battu contre un Castillan , & lui avoit fait une blessure dangereuse. Dans la crainte du châtement , il s'étoit sauvé vers la partie méridionale , où régnoit une princesse qui prit dans la suite le nom de Catalina. Elle vit le jeune Espagnol , & conçut pour lui tant d'inclination , qu'elle résolut de se l'attacher par ses bienfaits & par ses caresses. C'est le premier exemple , si souvent répété depuis , d'une femme de Saint-Domingue , dont l'amour a fait la fortune d'un aventurier d'Europe. Après l'avoir traité , pendant quelque temps , avec toutes les fami-

liarités d'une amante, elle lui propofa d'engager les Caftillans à s'établir fur fes terres, remplies de mines d'or. Le pays, d'ailleurs, étoit agréable & fertile; & Diaz ne balança point à faifir cette occafion de fe réconcilier avec fa nation. Il en parla au préfident du confeil, frere de l'amiral, qui reçut fes offres avec joie, & bâtit une ville, devenue dans la fuite la capitale de l'ifle, & comme la métropole de toutes les colonies que les Efpagnols fonderent dans le nouveau monde.

A fon retour, Colomb trouva les Caftillans divisés, mécontents & prêts à fe révolter. Les ennemis qu'il avoit dans la colonie, étoient fecondés par ceux que fon mérite & fon élévation lui avoient fuscités à la cour: les uns & les autres ne cherchoient que les prétextes pour le perdre. Un grand nombre de rebelles avoient demandé à retourner en Efpagne; & cette permission leur ayant été accordée, ils avoient également réuffi à le rendre odieux au peuple, & fufpect à leurs majeftés. Ils fe plaignoient que les Colomb les avoient réduits à la plus extrême

trême misère, en leur refusant le salaire qu'ils avoient mérité dans les pénibles travaux des mines. Si le roi paroïssoit dans les rues, ils le poursuivoient pour demander leur paie avec de grands cris; & quand ils voyoient les deux fils de l'amiral, qui étoient alors pages de la reine: « voilà, s'écrioient-ils, les enfants de ce traître, qui n'a découvert de nouveaux pays que pour y faire périr toute la noblesse de Castille. » Enfin, ils le représentoient comme un étranger cruel, avare, insolent, qui, ignorant les loix & les coutumes de la nation, n'avoit ni la dignité, ni la modération nécessaires pour soutenir le rang auquel il étoit élevé. Le roi, moins affectionné pour lui qu'Isabelle, ne put le défendre contre ce soulèvement universel; & la reine même, après avoir fait plus de résistance, fut entraînée par la force du torrent.

En conséquence, leurs majestés se déterminèrent à envoyer un inspecteur à Hispaniola, avec pouvoir d'informer contre l'amiral, & de l'envoyer en Espagne, s'il le trouvoit coupable. On choisit, pour cet office, François

de Bovadilla, avec le titre de gouverneur-général, & ordre de tenir ses provisions secrètes jusqu'au jour de sa réception à Saint - Domingue. Il y arriva pendant que Colomb étoit occupé ailleurs à appaiser quelques troubles ; & ne trouvant personne pour s'opposer à sa conduite, il prit possession du palais de l'amiral, & convertit tous ses effets à son propre usage. Il manda à Colomb de le venir trouver sans aucun délai ; & , pour donner plus de force à ses ordres , il lui envoya la lettre du roi, conçue en ces termes : « nous avons ordonné à dom François de Bovadilla, porteur de la présente, de vous expliquer nos intentions : nous vous commandons d'y ajouter foi, & d'exécuter tout ce qu'il vous dira de notre part. »

L'amiral partit sur le champ ; & dès l'instant qu'on le vit subordonné au nouveau gouverneur, les mécontents s'empresserent à venir déposer contre lui. Les accusations portoient qu'il les avoit maltraités dans la fondation des villes & des forts, en les assujettissant à d'indignes travaux, qui en

avoient fait périr un grand nombre ; qu'en leur refusant les choses les plus nécessaires à la vie, il leur avoit imposé, pour des fautes légères, des châtimens trop rigoureux, souvent injustes, & quelquefois déshonorans ; qu'il n'avoit pas voulu consentir que les insulaires fussent baptisés, parce qu'il aimoit mieux les voir esclaves que chrétiens ; enfin, qu'il avoit fait la guerre aux Indiens, sous de vains prétextes, pour avoir occasion de les réduire à la servitude.

Déterminé à écouter tout ce qui pouvoit concourir à la perte de l'accusé, Bovadilla reçut, comme des convictions, les imputations les plus fausses ; &, passant de l'injustice à la tyrannie, il le fit mettre dans les fers, & lui donna une garde, avec défense expresse de le laisser parler à personne. Il n'osa pousser l'audace jusqu'à faire conduire au supplice un grand officier de la couronne ; mais, se contentant de rendre contre lui un arrêt de mort, il prit le parti de l'envoyer en Espagne, avec l'instruction de son procès, dans l'idée que le nombre des dépositions feroit confirmer la sen-

tence. Le capitaine du vaisseau que montoit l'amiral, touché de sa situation, de son mérite & de sa vieillesse, offrit de lui ôter ses chaînes; mais Colomb le refusa, assurant que désormais il les garderoit chez lui, comme un monument de la reconnoissance des hommes, & de la récompense qu'on obtient au service des rois. Il les conserva en effet pendant toute sa vie, & ordonna qu'après son trépas, elles fussent enterrées avec lui dans le même tombeau.

Le peuple, qui entendit que Colomb arrivoit, courut au rivage, pour voir débarquer ce génie tutélaire de l'Espagne. On le tira du vaisseau; mais il avoit les fers aux pieds & aux mains. L'ingratitude étoit aussi grande que les services : chacun en parut consterné, & Isabelle en fut honteuse. Elle ne vit pas, sans indignation, qu'on avoit abusé de son autorité, pour se porter à des violences dont elle se crut déshonorée. Elle répara cet affront autant qu'elle le put, donna ordre que l'amiral fût mis en liberté, & lui écrivit sur le champ, pour marquer son mécontentement de ce qu'il

avoit souffert, & de la conduite odieuse de Bovadilla. Elle invitoit Colomb à venir à la cour, avec promesse d'une ample & prompte satisfaction.

Il y fut reçu avec des témoignages extraordinaires d'estime, de compassion & de faveur. Comme il avoit plus de confiance aux bontés de la reine qu'à celles du roi, il lui demanda une audience secrete, dans laquelle, s'étant jeté à ses pieds, il y demeura quelque temps, les larmes aux yeux & la voix étouffée par des sanglots. Cette princesse le fit relever, & Colomb lui dit les choses les plus touchantes sur l'innocence de ses intentions, sur le zele qu'il avoit toujours eu pour le service de sa majesté, & sur la malignité de ses ennemis, que la jalousie de son élévation portoit à lui chercher des crimes.

La reine, attendrie de son discours, lui dit avec beaucoup de douceur : « je suis très-touchée du traitement qu'on vous a fait, & je n'omettrai rien pour vous le faire oublier. Je n'ignore pas les services que vous m'avez rendus, & je continuerai à les récompenser. Je connois vos en-

nemis , & j'ai pénétré les artifices qu'ils emploient pour vous détruire ; mais comptez sur moi. Cependant, pour ne vous rien dissimuler, j'ai peine à me persuader que vous n'ayiez pas donné lieu à quelques plaintes ; elles sont trop universelles pour n'être pas fondées. La voix publique vous reproche, dans une colonie naissante, une sévérité peu convenable, & capable d'y exciter des révoltes qui peuvent ébranler des fondements encore mal affermis. Mais ce que je vous pardonne le moins, c'est d'avoir ôté, malgré mes défenses, la liberté à un grand nombre d'Indiens. Votre malheur a voulu qu'au moment où j'ai appris votre désobéissance, tout le monde se plaignît de vous, & que personne ne parlât en votre faveur. Je n'ai donc pu me dispenser d'envoyer un commissaire pour prendre des informations, avec ordre de modérer une autorité dont on vous accusoit d'abuser. Je reconnois que j'ai fait un mauvais choix dans la personne de Bovadilla ; j'y mettrai ordre, & je ferai de lui un exemple qui apprendra aux autres à ne point passer

leur pouvoir. Cependant je ne puis vous promettre de vous rétablir si-tôt dans votre gouvernement; les esprits y sont trop aigris; il faut leur donner le temps de revenir. A l'égard de votre charge d'amiral, mon intention n'a jamais été de vous en ôter la possession ni l'exercice: laissez faire le reste au temps, & fiez-vous à moi. »

Cette affaire ayant été examinée avec soin, on reconnut la malignité des accusations, & Colomb en fut déchargé avec honneur; mais on le retint encore quatre années en Espagne, soit qu'on craignît qu'il ne prît pour lui ce qu'il avoit découvert, comme l'insinuoient ses ennemis; soit qu'on voulût seulement avoir le temps de s'informer de sa conduite. On nomma un nouveau gouverneur de l'isle Espagnole, qui eut ordre de réparer le tort qu'avoient souffert les Colomb, de faire restituer à Bovadilla ce qu'il leur avoit pris injustement, & de le renvoyer incessamment en Europe. Cette commission fut donnée à dom Nicolas Ovando, comman-

deur de l'ordre d'Alcantara ; & il fut résolu que l'amiral entreprendroit de nouvelles découvertes.

Ovando s'embarqua pour Hispaniola, & Colomb pour le continent de l'Amérique. Ce dernier étoit déjà près de la côte de Paria, lorsqu'il s'aperçut qu'un de ses vaisseaux ne soutenoit point la voile. Il prit le parti de se rendre à l'isle Espagnole ; mais Ovando, qui n'avoit point encore eu le temps de renvoyer Bovadilla, fit dire à Colomb que, dans la crainte que sa présence ne causât quelques troubles, il ne pouvoit lui permettre d'entrer dans le port. Vous pouvez vous rappeler que pareil affront arriva à Cortez : il eut, comme Colomb, la douleur & l'humiliation de se voir fermer l'entrée d'un pays dont il venoit de faire la conquête.

Le refus du gouverneur mortifia l'amiral ; mais, apprenant que les vaisseaux, qui devoient transporter Bovadilla & ses autres ennemis en Espagne, étoient sur le point de se mettre en mer, il sacrifia son chagrin au bien public : par un sentiment de généro-

fité digne de son caractère, il fit avertir Ovando que, s'il vouloit s'en rapporter à son expérience, on étoit menacé d'une tempête prochaine, qui devoit l'engager à différer le départ de cette flotte. Son avis fut méprisé, & les vaisseaux mirent à la voile.

A peine eurent-ils doublé le cap le plus oriental de l'isle, qu'un des plus grands ouragans qu'on eût vus dans ces mers, ensevelit sous les flots vingt-un navires chargés d'or, sans qu'on pût sauver un seul homme : jamais l'océan n'avoit englouti tant de richesses. Ce fut dans cette fatale occasion que périt ce fameux grain d'or, qui pesoit plus de cinq cents marcs, & que le hasard avoit fait découvrir. Deux Espagnols s'étant associés pour faire travailler aux mines, un de leurs esclaves, qui déjeûnoit sur le bord d'une riviere, s'avisa de frapper la terre d'un bâton. Il sentit quelque chose de fort dur, qui excita sa curiosité; il écarta la terre, & vit un morceau d'or, qui lui fit jeter un grand cri. Ses maîtres accoururent, & furent frappés d'un égal étonnement. Trans-

portés de joie, ils firent sur le champ tuer un cochon, le servirent à leurs amis sur ce prodigieux grain d'or, qui fut assez grand pour le tenir tout entier, & se vanterent d'être plus magnifiques en vaisselle que les plus riches potentats de l'univers. Le gouverneur de Saint-Domingue l'acheta pour leurs majestés catholiques. Il pe-soit trois mille six cents écus d'or, & les orfèvres jugerent qu'il n'y en auroit que trois cents de diminution dans la fonte.

Le vaisseau où étoient Bovadilla & toutes les personnes qui avoient montré le plus de haine & de passion contre l'amiral, fut un des premiers qui périrent. Jugez de la consternation qu'un accident si funeste répandit dans les deux mondes, sur-tout lorsqu'on fut informé que Colomb, qui avoit su se mettre à couvert de la tempête, en avoit prévenu le gouverneur. On ne manqua pas de regarder cet événement comme une punition du ciel, & le châtiment de l'injustice commise envers ce grand homme. On fut confirmé dans cette

opinion , lorsqu'on apprit que le navire sur lequel on avoit chargé tous les débris de la fortune des Colomb, quoique le plus foible, fut presque le seul qui aborda heureusement en Europe.

Ce qui put adoucir à l'amiral le refus d'entrer dans son ancien gouvernement, fut l'espérance de trouver de nouvelles terres, & de se former, pour ainsi dire, un nouveau domaine. Il côtoya, & soumit à la couronne de Castille, les provinces orientales du Mexique, où il jeta les fondemens de plusieurs colonies. Il entreprit un établissement à Véragua; mais les malheurs de la mer, les armes des Indiens, & les fréquentes révoltes de ses gens, l'obligèrent d'abandonner ce dessein. Dans ces circonstances, il écrivit à Ferdinand une lettre chagrine, dans laquelle il rappelloit à ce monarque les pays qu'il avoit découverts, les périls qu'il avoit esfuyés, les services qu'il avoit rendus, les pertes qu'il avoit faites, les malheurs qui lui étoient arrivés. Il lui peignoit le triste état de sa situation

actuelle, invitant le ciel & la terre à gémir sur son infortune, & à pleurer ses disgrâces. « Je n'ai eu jusqu'à présent, disoit-il, que des sujets de larmes, & je n'ai pas cessé d'en répandre. Que ceux qui ont de la charité, de la bonne foi & de la justice, mêlent les leurs avec les miennes. Après vingt ans de services, après des fatigues inouïes, je ne fais pas si je possède un pouce de terre; je n'ai pas une maison à moi dans toute l'étendue des états de votre majesté; ma seule ressource pour la nourriture & le sommeil, c'est-à-dire, pour les besoins les plus communs de la nature, sera désormais d'habiter les hôtelleries publiques. Accablé, comme je le suis, d'années & de maladies, je proteste que ce n'est point le desir de la fortune qui m'a fait entreprendre ce dernier voyage, mais le pur zèle & la sincère intention de servir votre majesté jusqu'à l'entier épuisement de mes forces. »

Ainsi écrivoit au roi d'Espagne, l'homme de son royaume qui avoit le plus contribué à la grandeur de

cette monarchie , & répandu le plus d'éclat sur le regne glorieux de Ferdinand & d'Isabelle.

La fortune , voulant le persécuter jusqu'au dernier moment , pour ne laisser aucun temps de sa vie sans disgrâce , l'obligea de mouiller à Saint-Domingue , devenue le théâtre de ses humiliations , après avoir été celui de sa gloire. Il y reçut de nouveaux dégoûts de la part du gouverneur , qui lui firent prendre le parti de retourner en Espagne. Il y étoit comme attendu par une nouvelle qui devoit mettre le comble à tous ses malheurs , la mort de la reine. Il comprit qu'en perdant sa protectrice , il tenteroit inutilement de se faire rétablir dans sa dignité de vice-roi. Cependant Ferdinand lui fit une réception assez favorable ; mais il différa toujours de lui accorder ses anciennes places , jusqu'à ce qu'accablé de chagrins & d'infirmités , Colomb termina une vie glorieuse , qui ne fut souillée , ni de cruautés , ni de rapines. Il mourut à Valladolid en 1506 , & n'eut , pour récompense de ses longs services , que de magnifiques obseques qui lui furent faites par ordre

du roi. On lui éleva un mausolée sur lequel furent gravés deux vers Espagnols, qui signifient que ce célèbre navigateur avoit eu la gloire *de donner un nouveau monde aux royaumes de Castille & de Léon*. En effet, la cour n'y mit presque rien du sien, que des prétentions & des lettres-patentes.

Cette gloire de Colomb lui fut disputée long-temps pendant sa vie. Vous savez que lorsqu'il annonçoit un nouvel hémisphere, on lui soutenoit qu'il ne pouvoit exister; & quand il l'eut découvert, on prétendit qu'il l'avoit été long-temps avant lui. Ceux mêmes qui ne lui contestoient point cette découverte, cherchoient à en diminuer le mérite, en la représentant comme facile. La réponse de Colomb est très-célèbre: il proposa à ses envieux de faire tenir un œuf debout sur une assiette. Aucun d'eux n'ayant réussi, il cassa le bout de l'œuf & le fit tenir. « Cela étoit bien aisé, dirent les assistants. Que ne vous en avisiez-vous donc, répondit l'amiral? »

Ce que la fortune peut procurer de grandeurs & faire essuyer d'humilia-

tions, partagea la vie de ce grand homme. Il jouit peu de sa gloire, si toutefois c'est en être privé que de joindre à l'éclat des succès la fermeté dans les revers.

Je suis, &c.

Sur la route de Saint-Domingue, ce
15 juin 1750.



L E T T R E C X X I V.

S U I T E D E S A I N T - D O M I N G U E .

LA mort d'Isabelle & de Colomb mit le comble à l'infortune des habitans de l'isle Espagnole. Il n'avoit pas tenu à cette princesse, que la découverte du nouveau monde ne fût pour les peuples de ces vastes régions, la source d'autant de biens qu'elle leur a causé de maux. En les assujettissant à sa couronne, elle ne recommandoit rien avec tant d'instance, à ceux qu'elle envoyoit pour les gouverner, que de les traiter comme les Castillans mêmes. Jamais elle ne fit éclater plus de sévérité que lorsque l'on contrevenoit à cette partie de ses ordres. Vous venez de voir ce qu'il en coûta à Colomb pour avoir ôté la liberté à quelques Indiens; cependant elle l'aimoit; elle connoissoit son mérite, & attachoit un juste prix à ses services. On ne douta point en Espagne que sa mort n'eût sauvé Ovando d'un châti-

ment exemplaire pour les violences que la durée de son caractère lui fit commettre à Saint-Domingue. Cette île étoit en proie à des guerres continuelles, qui, suivant la méthode de ce cruel gouverneur, se terminoient toujours par le massacre des insulaires, & par le supplice de leurs chefs.

Après le décès de la reine, cet homme féroce entreprit de dépouiller le reste de ces malheureux Indiens du peu de liberté qu'il leur avoit laissé. Il fit proposer au conseil de Ferdinand de les réduire tous à l'esclavage, & de les répartir entre les Castillans, pour être employés, sous leurs ordres, aux travaux des mines. La politique adopta un projet, qui, en les mettant hors d'état de rien entreprendre, coupoit la racine à toutes les révoltes. Ce fut là le comble de leurs malheurs, & l'époque de leur ruine. On ne peut entendre sans horreur ce que ces infortunés eurent à souffrir de leurs barbares conquérants. On les accouplait pour le travail, comme des bêtes de somme; & après qu'on les avoit chargés avec excès,

on les forçoit de marcher à grands coups de fouet. S'ils tomboient sous la pesanteur du fardeau, on redoubloit les mauvais traitements, & on ne cessoit de les frapper qu'ils ne se fussent relevés. On séparoit les femmes de leurs maris; les hommes étoient confinés dans les mines, d'où ils ne sortoient point; & les femmes étoient employées à la culture des terres. Dans leurs plus pénibles travaux, les uns & les autres ne se nourrissoient que d'herbes & de racines. Rien n'étoit plus ordinaire que de les voir expirer, ou sous les coups, ou de fatigue. Les meres, dont le lait étoit tari ou corrompu faute de nourriture, expiroient de foiblesse ou de désespoir sur le corps de leurs enfants morts ou moribonds. Quelques insulaires s'étant réfugiés dans les montagnes, pour se dérober à la tyrannie, on créa un officier, qui se mit en campagne avec une meute de chiens pour donner la chasse à ces transfuges. Ces malheureux, nus & sans armes, étoient poursuivis comme des daims dans les forêts, dévorés par des dogues, tués à coups de fusil,

ou surpris & brûlés dans leurs habitations. Quelquefois on les faisoit sommer, par les missionnaires, de se soumettre à la religion chrétienne & au roi d'Espagne; & après cette formalité, qui n'étoit qu'une injustice de plus, on les égorgéoit sans pitié & sans remords. Les uns, pour prévenir une fin si cruelle, prirent du poison; d'autres se pendirent à des arbres, après avoir rendu ce service funeste à leurs enfans & à leurs femmes. Celles-ci, détruisant les sentimens de la nature par d'autres sentimens également naturels, se faisoient avorter elles-mêmes, de peur que leurs enfans ne fussent soumis à des maîtres si barbares. Enfin, ces peuples furent réduits à de si terribles extrémités, qu'étant blessés à mort, ils s'enfonçoient, de rage, leurs fleches dans le corps, les retiroient, les prenoient avec les dents, les mettoient en morceaux, & les jetoient contre les Castillans, dont ils croyoient s'être bien vengés par cette insulte.

C'étoit ainsi que les Espagnols établissoient leur domination; &, quand la force leur manquoit, ils avoient recours à la perfidie. Je n'en citerai

qu'un exemple pour ne pas vous arrêter trop long-temps sur de si affreux objets. Un des premiers caciques de l'isle étant mort, sa sœur Anacoana lui succéda. Cette princesse avoit du goût pour les Castillans ; & , quoiqu'elle les eût toujours bien traités, elle n'en avoit été payée que d'ingratitude. Ils se persuaderent qu'elle ne les aimoit plus, parce qu'en effet ils lui avoient donné mille sujets de les détester ; & , dans la crainte qu'elle ne formât contre eux de mauvais desseins, ils crurent devoir la prévenir. Le gouverneur Ovando se mit à la tête de quatre cents hommes, & vint dans les états d'Anacoana, sous prétexte de recevoir le tribut que la reine devoit à la couronne d'Espagne, & afin, disoit-il, de rendre ses devoirs à une princesse qui s'étoit déclarée dans tous les temps en faveur de sa nation. La reine reçut cette nouvelle avec de grandes démonstrations de joie, & ne fut occupée que de faire au gouverneur une réception digne d'elle & de lui. Elle assemblea tous ses vassaux pour grossir sa cour, & donner une haute idée de sa puissance. A l'appro-

che d'Ovando, elle se mit en marche pour aller à sa rencontre, & l'on se donna mutuellement des marques de la plus sincère amitié. Le gouverneur fut conduit au palais, où il trouva un festin magnifique qui l'attendoit. Cette fête dura plusieurs jours : Ovando, de son côté, en proposa une à la princesse pour le dimanche suivant. Il lui fit entendre que, pour y paroître avec plus de grandeur, elle devoit avoir toute sa noblesse autour d'elle. Cet avis flatta l'ambition d'Anacoana, sans lui inspirer aucune défiance. Toute sa cour se trouva donc rassemblée dans une salle spacieuse, qui donnoit sur la place où cette fête barbare devoit s'exécuter. Les Espagnols parurent en ordre de bataille. L'infanterie, qui marchoit la première, occupa, sans affectation, toutes les avenues; la cavalerie vint ensuite avec le gouverneur, & s'avança jusqu'à la salle qu'elle investit. Les cavaliers mirent le sabre à la main. Ce spectacle fit frémir la reine & tous les convives. Sans leur donner le temps de se reconnoître, après un signal dont on étoit convenu, l'infanterie fit main-basse sur

le peuple; & les cavaliers ayant mis pied à terre, entrèrent brusquement dans le lieu du festin. Tous les seigneurs furent attachés aux colonnes; & , sur le champ, on mit le feu à la salle où ces infortunés furent réduits en cendres. La reine, destinée à des traitements plus honteux, fut chargée de chaînes, & mourut sur un gibet.

Le croiriez - vous, Madame ? C'étoit un motif de religion qui animoit cette férocité Espagnole. Ils croyoient, ces destructeurs dévots & barbares, que, pour travailler plus efficacement à la propagation de la foi, la religion donne à ceux qui la professent le droit de persécuter inhumainement ceux qui ne la suivent pas : c'est sur cette idée que, brigands & chrétiens tout à la fois, ils traitèrent si cruellement les peuples de l'Amérique. Mais quels chrétiens ! grand Dieu ! quels missionnaires, que des soldats féroces qui massacrent des nations entières pleines de droiture & d'humanité, & font subir les supplices les plus infames & les plus horribles, à des princes, à des rois, à des empereurs qui faisoient le bonheur de leurs peuples ! Il est vrai

que l'Espagne elle-même a défavoué ces horreurs, & les a réparées dans la fuite, autant qu'elle a pu, par la douceur de son gouvernement. Eh ! pouvoit-elle répondre d'une foule d'aventuriers fans nom, fans état, fans mœurs, que la misère, le libertinage, l'amour de la nouveauté, l'espérance & même la certitude de faire fortune attiroient sur les pas des chefs de cette entreprise ? Pouvoit-elle prévoir que des hommes, des chrétiens se porteroient à ces excès d'avarice & de barbarie ? Les croisades, ces guerres si saintes, n'avoient-elles pas fourni, longtemps auparavant, des exemples fans nombre de la même cruauté, de la même dissolution, du même brigandage ? La conquête du saint sépulcre, & celle du nouveau monde se présentent sous les mêmes traits ; avec cette différence, que les Sarrasins, par bonheur pour eux, se défendirent avec les mêmes avantages que nous, & par conséquent avec bien plus de ressources que ces malheureux Américains, qui ne connoissoient ni nos personnes, ni nos mœurs, ni nos usages, ni notre religion, ni nos habillements, ni nos chevaux, ni nos

armes, ni nos foudres, ni nos vaisseaux, ni notre tactique, ni notre langage, ni les motifs qui nous conduisoient dans leur pays. Car, il faut l'avouer, si le zele de la religion fit voler les Espagnols à cette conquête, on en abusa bientôt, & la soif de l'or porta les particuliers à des actions bien contraires aux premieres vues de la nation.

Ce reproche, comme vous l'avez vu, ne tombe point sur Christophe Colomb; mais la troupe des nouveaux Argonautes qui suivirent ce moderne Jason, n'étoit pas toute composée de héros. Des gens, dont la plupart étoient sortis d'Espagne parce qu'ils y manquoient de pain, croyoient avoir droit de s'engraïsser de la substance d'un peuple né aussi libre qu'eux, & de disposer de la vie de ces malheureux, comme d'un bien qui leur fût propre. De plus de deux millions d'Indiens, qui habitoient l'isle d'Hayti à l'arrivée des Castillans, il n'en restoit pas quinze mille, six ans après la mort de Colomb. En moins de vingt années, cette multitude innombrable d'hommes avoient tous péri sous l'empire tyran-
nique

nique de leurs cruels conquérants.

L'intérêt de l'humanité & de la religion porta les dominicains, qui étoient établis à Saint-Domingue, à s'armer de toute la vigueur apostolique, pour arrêter cette scandaleuse dévastation. Un de ces religieux monta un jour en chaire devant les principaux de la colonie, à la tête desquels étoit le gouverneur, & déclama vivement contre l'injustice & la barbarie, avec laquelle on traitoit ce qui restoit encore de ces insulaires. Cet emportement de zèle excita les murmures de son auditoire; & le gouverneur voulant réprimander le prédicateur, trouva tous ses confrères disposés à le défendre. Les enfants de saint François prirent parti contre ceux de saint Dominique; & les deux ordres envoyerent des députés à la cour d'Espagne, pour plaider la cause des Indiens & des Castillans. On y tint un conseil extraordinaire, où cette grande affaire fut traitée de part & d'autre avec beaucoup de chaleur. Le résultat fut de reconnoître le droit des Indiens à la liberté, & de les retenir dans l'esclavage. On fit en leur faveur plusieurs réglemens qui ne furent point obser-

vés; & c'est tout ce que le roi put accorder au testament d'Isabelle, qui, en mourant, avoit recommandé la douceur envers ces peuples, & supplié ses enfants & son mari d'accomplir ses dernières volontés.

D'autres missionnaires (c'étoient toujours des dominicains) firent de nouveau éclater leur zele contre l'inexécution de ces ordonnances. Le célèbre Barthelemi de Las-Cafas, qui fut depuis évêque de Chiapa, & dont le nom est encore si respectable dans les annales du nouveau monde, fut celui qui se signala le plus dans cette occasion; il passa les mers, & vint apporter ses plaintes aux pieds du trône. Il fut reçu avec distinction à la cour, parce qu'on aime à y voir des hommes extraordinaires; mais comme il n'avoit pour lui que l'équité & les gens de bien, son parti n'y fut, ni le plus nombreux, ni le plus fort. Son principal adversaire fut l'évêque de Darien, qui, plus attaché à ses intérêts qu'au bonheur de son troupeau, avoit eu la meilleure part à la distribution des Indiens, lesquels par ce partage, étant devenus ses esclaves, faisoient sa principale richesse. Il avoit entrepris le

voyage d'Europe pour traverser Las-Cafas , & faire valoir les droits de son bénéfice. La singularité de cette cause , & la célébrité des deux adversaires piquèrent la curiosité du roi. C'étoit Charles-Quint qui venoit d'être élu empereur. Il convoqua une assemblée , où les parties intéressées firent valoir leurs raisons en sa présence.

L'évêque parla le premier , & dit que ce n'étoit que sur une connoissance réfléchie du naturel & des mœurs des Indiens , qu'on s'étoit déterminé à les traiter avec tant de sévérité ; qu'on ne seroit jamais venu à bout de les réduire autrement que par la violence ; qu'ils avoient tenté toutes les voies d'exterminer leurs vainqueurs , & d'anéantir la domination Espagnole ; qu'il falloit renoncer à la conquête de leur pays , & aux avantages du nouveau monde , si on laissoit à ces barbares une liberté qui seroit fatale à leurs maîtres ; qu'ils étoient d'autant moins capables d'en faire un bon usage , qu'à cinquante ans ils avoient l'esprit moins avancé que les Européens ne l'ont à dix , & qu'à l'incapacité des enfants , ils joignoient les vices des hommes les plus corrom-

pus ; que semblables aux animaux, ils se livroient sans honte à toutes sortes d'infamie ; que la seule nécessité du travail pouvoit les contenir dans le devoir ; & qu'à l'égard de la religion, l'affervissement étoit le moyen le plus efficace de la leur faire embrasser ; que vicieux comme ils l'étoient, jamais on ne seroit venu à bout de leur imprimer les connoissances nécessaires, à moins que de les tenir dans une contrainte continuelle, & qu'ils avoient une indifférence si grande pour le christianisme, que pour peu qu'ils eussent de liberté, on les voyoit au sortir du baptême, se livrer à leurs anciennes superstitions ; qu'au surplus, la religion se passeroit bien de pareils chrétiens, qui à peine étoient des hommes.

Quand le prélat eut fini de parler, le chancelier ordonna au religieux de répondre : & il le fit de la manière suivante : « Je suis un des premiers qui passerent aux Indes, lorsqu'on en fit la découverte ; ce ne fut ni la curiosité, ni l'intérêt qui m'engagerent à ce voyage ; le salut des infideles fut mon unique objet, & mon seul motif. Que n'ai-je pu, au prix de tout mon sang,

racheter la perte de tant de millions d'ames, malheureusement sacrifiées à l'avarice & à l'incontinence des Espagnols ! On veut nous persuader que ces exécutions barbares étoient nécessaires, pour punir ou empêcher la révolte des Indiens : mais qu'on nous dise par où elle a commencé cette révolte ? Ces peuples n'ont-ils pas reçu nos premiers Castillans avec autant de douceur que d'humanité ? N'avoient-ils pas autant de joie à leur prodiguer leurs trésors, que les Espagnols d'avidité à les recevoir ? Ils nous abandonnerent leurs terres, leurs habitations, leurs richesses : & notre cupidité ne fut point satisfaite ; nous voulûmes leur ravir encore leurs femmes, leurs enfants, leur liberté & leur vie. Prétendions-nous qu'ils n'en dussent témoigner aucun ressentiment ?

A force de les décrier, on voudroit nous insinuer qu'ils ne sont pas même des hommes : rougissons de l'être moins qu'eux, & de nous montrer plus barbares ! Qu'ont-ils fait autre chose, que de se défendre contre d'injustes attaques ? Ce sont des brutaux, des stu-

pides , des peuples adonnés à tous les vices. Peut-on attendre d'autres mœurs d'une nation privée des lumières de l'évangile ? Plaignons-les ; mais ne les accablons pas. Tâchons de les instruire , de les éclairer , de les réduire sous la règle ; mais ne les jetons pas dans le désespoir. Quoi ! les chaînes & les fers feront-ils les premiers fruits que ces malheureux retireront du christianisme ? Comment en faire goûter la sainteté à des cœurs envenimés par la haine , & irrités par la perte de leur liberté ? Les apôtres ont porté des chaînes ; mais ils n'en ont point donné aux peuples qu'ils ont convertis. C'est par la persuasion , par la douceur , par la raison , qu'il faut prêcher la foi. La violence ne fait que des hypocrites , & jamais de véritables chrétiens. Je demande si depuis l'esclavage des Indiens , on a remarqué en eux plus d'empressement à embrasser le religion ; si leurs maîtres ont travaillé à les instruire ; si au contraire la haine qu'ils ont pour leurs tyrans , ne leur rend pas encore plus odieux le culte qu'ils professent.

Le moine finit en implorant la clémence de l'empereur, pour des sujets si injustement opprimés, & lui fit entendre que Dieu lui demanderoit compte un jour de tant d'injustices, dont il pouvoit arrêter le cours. Charles loua le zele du missionnaire, & lui promit d'apporter un prompt remede aux maux dont il avoit fait la peinture : mais ce ne fut que long-temps après, que ce prince eut le loisir d'y penser ; & alors il n'étoit plus temps, du moins par rapport à Saint-Domingue : car la haine de ses habitants, devenue avec raison implacable, rendit leur perte malheureusement nécessaire. Les quinze mille qui restoient encore dans l'isle, quand Las-Cafas parloit si vivement en leur faveur, périrent tous, à la réserve d'un petit nombre qui échappa à l'attention des Espagnols. Quelques-uns se réfugièrent dans des lieux inhabitables, & y subsisterent à l'abri des poursuites de leurs maîtres, qui croyoient leur race entièrement éteinte. Une troupe de chasseurs les découvrit ; on les traita avec douceur ; ces infortunés répondirent aux avances d'amitié qu'on leur fit. Ils embrasserent le christianisme ; & s'accou-

tumant peu à peu aux usages des Castillans, ils contracterent des mariages avec eux. Leur petit nombre ne causant plus d'ombrage, on leur permit de vivre selon leurs coutumes. Aujourd'hui ils sont tellement confondus avec les autres habitants, qu'il seroit difficile de les distinguer; & en général, on ne trouve pas un seul homme dans toute l'isle qui descende, sans mélange, des anciens naturels du pays.

Les Castillans ayant détruit les Indiens, & la plupart de leurs habitations, on vit naître, par leurs mains, quantité de villes, qui éprouverent différentes révolutions. San-Domingo, dont j'ai rapporté l'origine, fut renversée par le même ouragan qui fit périr le fameux grain d'or dont je vous ai parlé, & les vingt-un vaisseaux de la flotte Espagnole. Cette place étoit alors à l'orient du fleuve d'Ozama; Ovando la faisant rétablir, en changea la situation, & la transporta sur l'autre rive. On a blâmé cette nouvelle disposition, qui la prive d'une source d'eau excellente, dont elle jouissoit dans son premier emplacement. Celle des puits & de la riviere étant très-mal saine, on y a suppléé par des citernes.

La ville occupe un terrain parfaitement uni, & s'étend du nord au sud, le long du fleuve, dont le rivage est orné de magnifiques jardins. La mer borne la vue au midi; & des autres côtés, la campagne est d'une beauté singulière. Le terroir n'en est cependant pas excellent, du moins aux environs de la ville; il est raboteux, inégal, semé de petites collines, & d'un fonds de pure argille. Aussi les Espagnols y font-ils beaucoup de briques, & de très-belle poterie, où l'eau se conserve dans une extrême fraîcheur.

Saint-Domingue est aujourd'hui fort déchue de son ancien lustre. Ceux qui l'ont vue dans son premier état, assurent qu'elle étoit une des plus belles villes du nouveau monde. Le palais qu'Ovando y éleva pour sa demeure, étoit de la plus grande magnificence. Il fit bâtir une forteresse qui s'est conservée jusqu'à ce jour. Sa principale défense consiste dans plusieurs batteries couvertes, qui donnent sur la mer & sur le fleuve. Elles sont placées d'ailleurs sur des roches escarpées de dix-huit pieds de haut, au bas desquelles les chaloupes ne peuvent aborder, parce

que les vagues y font toujours très-fortes.

Les rues de la ville étoient larges & bien percées, les maisons exactement alignées ; & l'on ne craignit pas de dire à Charles-Quint, que sa majesté impériale avoit habité des palais qui n'en avoient ni les commodités, ni l'étendue, ni la richesse. La plupart étoient bâties d'une sorte de marbre qu'on trouvoit dans le voisinage, & les autres, d'une espèce de terre très-liante, qui se durcit à l'air, & dure presque autant que la brique.

Le pied des murs est baigné par la mer, & forme une espèce de digue, qui met cette place à l'abri de ses fureurs. Cent soixante pièces de canon la défendent également contre toutes sortes d'attaques. La rade est assez sûre, excepté depuis le mois de juillet jusqu'au premier d'octobre, qu'il regne sur cette côte des ouragans d'une violence extraordinaire. Les débordements de la rivière d'Ozama ne sont ni fréquents, ni dangereux, parce que ses bords sont fort élevés. On lui attribue, ainsi qu'au voisinage de la mer, & à certains vents qui y regnent, une frai-

cheur qui tempere la chaleur du climat.

Quoique les tremblements de terre soient assez communs dans cette partie de l'isle, on a remarqué qu'ils y faisoient peu de dégâts; mais les Espagnols y sont sujets à une maladie particuliere, qu'ils appellent *pisano*: elle attaque les nerfs, qui se roidissent & se retirent; le sang se congele dans les veines: & les malades, après avoir beaucoup souffert de défaut de respiration, en meurent ordinairement: mais on assure qu'aucun François n'en est attaqué.

Peu de temps après la fondation de San-Domingo, on y établit un évêché qui fut depuis érigé en métropole. La partie de l'isle soumise à l'Espagne est de ce diocèse; & l'archevêque est primat de toutes les Indes Espagnoles. Son clergé est composé d'un archidiacre, de quatorze chanoines, & d'un grand nombre d'autres prêtres qui desservent la cathédrale. La ville n'a qu'une paroisse; & l'on n'en compte que dix-huit dans tout le reste de la colonie. Les franciscains, les dominicains, les jésuites & les religieux de la merci y ont des maisons. Les églises en sont

très-belles, sur-tout la métropolitaine, dont l'architecture superbe est encore relevée par la richesse de ses ornements. Il y a deux hôpitaux, une université, un hôtel des monnoies, & quelques monasteres de filles. Cette ville est aussi le siege d'une audience royale, ou parlement, composée du président qui est en même temps capitaine-général, de quatre conseillers, d'un procureur du roi, & d'autres officiers de judicature. Toutes les Antilles Espagnoles, & une partie de la terre ferme de l'Amérique en dépendent pour le civil; mais en qualité de capitaine-général, l'autorité du président est bornée à l'isle de Saint-Domingue. Il a sous lui un gouverneur d'armes, un major, huit aides-majors, quatre compagnies de troupes réglées, chacune de cinquante hommes, entretenus & payés par la cour, & une compagnie d'artillerie de quarante canoniers. Outre deux cents soldats que la ville fournit, il y a un corps de milice bourgeoise, qui comprend six compagnies d'Indiens, de mulâtres & de negres libres; & toutes ces troupes ensemble font environ quinze cents hommes d'armes dans la capitale & les environs.

Avant que des conquêtes plus brillantes fissent choisir à l'Espagne un autre siège de sa grandeur & de ses forces, cette puissance avoit dans l'isle plusieurs villes considérables, qui ne sont presque plus aujourd'hui que de simples villages. Sant'Yago n'est qu'un bourg ouvert sans fortifications, sans retranchements, composé de trois ou quatre cents chaumières, & d'une trentaine de maisons de brique. L'air y est excellent; & beaucoup de malades y viennent de toutes les parties de la colonie Espagnole, pour le rétablissement de leur santé. On y trouve aussi plusieurs François, exclus de leurs habitations pour diverses aventures, & auxquels la pureté de l'air a fait choisir cette retraite.

On sème du bled dans ce canton; & l'on y recueille tous les ans, pour cent mille écus de tabac qui se transporte à la capitale. Les particuliers nourrissent quantité de bestiaux, dont ils font un assez bon commerce avec les François, outre celui des cuirs & des chairs salées. C'est d'eux que notre colonie tire presque toute la viande qu'elle consomme; nous leur

fournissons en échange , de quoi satisfaire aux autres besoins de la vie ; car ils ne reçoivent plus rien d'Espagne ; & la paresse leur ôte les ressources de l'industrie & du travail. Leur pays étant propre à la culture de l'indigo , du cacao , du coton , du rocou & du sucre , ce seroit un autre fonds de richesses s'il étoit mieux peuplé , ou que la nation fût plus laborieuse.

Le fleuve Yaqué qui arrose ce canton , roule dans son sable des grains d'or de la grosseur d'une tête d'épingle aplatie , ou d'une lentille fort mince. Ceux qui font leur occupation de cette recherche en recueillent chaque jour , pour quatre francs ou cent sous ; mais la paresse , & l'incommodité d'avoir sans cesse les pieds dans l'eau , font négliger cet avantage aux habitants.

La Conception de la Véga , que Charles-Quint avoit pris plaisir à peupler , étoit une des principales villes de l'isle Espagnole. Elle tire son origine d'un château que Christophe Colomb fit bâtir dans une plaine appelée *la Véga - Réal*. On y comptoit jusqu'à quinze mille ames , lorsqu'elle fut ren-

versée par un tremblement de terre : de ses débris s'est formé le bourg de Véga, que les François nomment *le Begue*. Il est à sept ou huit lieues de Sant'Yago ; & l'on y voit , comme dans presque toutes les villes de la domination Castillane , de petites maisons & de grandes églises. Si l'on excepte la capitale , où plusieurs bâtimens particuliers se ressentent encore de son ancien lustre , toutes les autres places n'offrent pour logement que des chaumieres , où l'on est à peine à couvert ; & dans la capitale même , lorsque les anciennes maisons tombent de vieillesse , ou par accident , il ne se fait plus d'autres édifices.

La nourriture répond à la simplicité du logement. « Ces gens - ci sont les » hommes du monde qui vivent à moins » de fraix , me disoit un François qui a » passé plusieurs années parmi eux : ils » font leurs repas de fruits , de lait & de » racines ; & le chocolat supplée à ce » qui manque à ces aliments champê- » tres. Ils ne s'occupent à rien pendant » tout le jour , & n'imposent pas même » de travail pénible à leurs esclaves. » Leur temps se passe à jouer ou à se » faire bercer dans leur hamacs. Quand

» ils font las de dormir , ils se met-
» tent à chanter , & ne sortent de leur
» lit , que lorsque la faim les en arra-
» che. Pour aller prendre de l'eau à la
» riviere ou à la fontaine , ils montent
» à cheval , n'eussent-ils que vingt pas
» à faire pour y arriver ; & il y a tou-
» jours un cheval sellé & bridé pour
» cet usage. La plupart méprisent l'or ,
» sur lequel ils marchent , & se mo-
» quent des François, qu'ils voient pren-
» dre beaucoup de peine pour amasser
» des richesses , dont ils n'auront pas le
» temps de jouir. Ce n'est pas seule-
» ment chez eux qu'ils gardent cette
» modération ; ils viennent souvent dans
» nos quartiers avec un grand train
» de chevaux ; & rarement on les voit
» entrer dans les hôtelleries. Ils cam-
» pent le long des chemins , laissent paî-
» tre ces animaux dans les champs , se
» mettent à couvert sous des baraques
» qu'ils dressent à la hâte , & vivent de
» viande boucanée , de bananes qu'ils
» trouvent par-tout , & toujours de
» leur chocolat.

» Le soin de cultiver leur esprit ne
» les occupe pas davantage ; ils sont
» d'une ignorance extrême ; à peine

» connoissent-ils le nom de leur an-
 » cienne patrie , avec laquelle ils n'ont
 » presque plus de commerce. Comme
 » ils ont mêlé leur sang d'abord avec
 » les insulaires , ensuite avec les negres ,
 » ils sont aujourd'hui de toutes les cou-
 » leurs , à proportion qu'ils tiennent de
 » l'Européen , de l'Africain , ou de l'A-
 » méricain. Aussi leur caractere parti-
 » cipe-t-il de ces trois nations ; c'est-
 » à-dire , qu'ils en ont contracté tous
 » les vices. On leur attribue néanmoins
 » quelques vertus , sur-tout un profond
 » respect pour la religion , qu'ils savent
 » allier avec un libertinage excessif ,
 » & cette espece de charité qui inté-
 » resse le cœur au besoin d'autrui. Il se
 » trouve sur les frontieres quantité de
 » fainéants François , qui courent le
 » pays pour vivre d'aumônes : malgré
 » l'ancienne animosité de deux nations ,
 » ils sont très-bien traités dans la par-
 » tie Espagnole ; & l'on s'y retranche-
 » roit plutôt le nécessaire , que d'y lais-
 » ser rien manquer à ceux qui deman-
 » dent des secours. »

Les Espagnols , maîtres de plus de la
 moitié de l'isle de Saint-Domingue , en
 possèdent le meilleur terrain le long

des côtes ; mais ils en tirent peu de profit , comme vous l'avez vu , parce qu'ils en négligent la culture. Le milieu du pays occupé par une longue chaîne de montagnes , est presque désert. Il en sort une infinité de rivières ; mais la plupart ne peuvent passer que pour de simples ruisseaux ou des torrents. L'eau en est agréable , & même salutaire : mais si vive & si fraîche , qu'il en faut boire avec discrétion ; & il est même dangereux de s'y baigner. Quelques-unes de ces rivières sont d'une largeur assez considérable , & plusieurs charrient des grains d'or avec le sable.

Les voyageurs vantent deux lacs , dont ils rapportent diverses singularités : celui de Xaragua a dix-huit lieues de long , & deux ou trois de large ; & ses eaux sont salées comme celles de la mer. On y pêche des poissons de la première grandeur , les mêmes qu'on trouve dans l'Océan , à l'exception des baleines & de quelques autres de cette nature. Le second lac , célébré par les Castillans , est sur la cime d'une très-haute montagne. Le gouverneur Ovando , en ayant entendu faire des récits merveilleux , donna la commission de le

visiter à deux officiers de résolution. Le mont est si élevé & si roide , que les deux observateurs eurent beaucoup de peine à gagner le sommet. Outre la lassitude , ils furent arrêtés par un grand bruit qui les effraya. Le froid étoit excessif , le chemin toujours plus difficile ; & à mesure qu'ils montoient , le bruit devenoit plus terrible. Ils arrivèrent enfin au haut de la montagne , où ils découvrirent le lac en question ; mais ils n'eurent pas la hardiesse d'en approcher : le bruit qui croissoit toujours , leur causa tant d'épouvante , qu'ils ne penserent qu'à s'en retourner. Voilà tout ce qu'on a pu savoir de ce lac fameux , dont les Castillans , aussi superstitieux que crédules , ont raconté & cru beaucoup de fables.

Dans ce moment , j'entends crier *terre* : un matelot vient de découvrir les côtes de Saint - Domingue ; la curiosité m'appelle sur le tillac ; je reviendrai finir ma lettre..... Que cette isle offre un coup-d'œil agréable ! Une vaste plaine , d'immenses prairies , des habitations bien cultivées , des jardins plantés , les uns d'indigo , les autres de cannes à sucre , rangés avec sym-

métrie ; l'horizon borné ou par la mer ,
 ou par des montagnes couvertes de
 bois , qui s'élevant en amphithéâtre ,
 forment une perspective variée ; des
 chemins tirés au cordeau , bordés par
 des haies vives de citronniers & d'o-
 rangers ; mille fleurs qui réjouissent la
 vue & parfument l'air : voilà , Mada-
 me , les objets charmants que présente
 de loin l'aspect riant de l'isle de Saint-
 Domingue , où je suis au moment d'ar-
 river.

Je suis , &c.

*Près de l'isle de Saint - Domingue ;
 ce 21 juin 1750.*



LETTRE CXXV.

SUITE DE SAINT-DOMINGUE.

VOUS avez vu les Castillans après avoir fait la découverte de cette île, se rendre maîtres du pays, le dévaster, en massacrer les habitants, y fonder une colonie, bâtir des villes & y établir une puissance que le temps des conquêtes les plus importantes, & l'extrême paresse des Espagnols ont presque détruite.

Une scène nouvelle va s'offrir à vos regards : ce sont les François qui vont y figurer. Voyez-les s'élever sur les débris des Castillans, & former dans la partie du nord, une des plus riches, des plus florissantes colonies du nouveau monde. Elle doit son origine à la hardiesse désespérée d'un peuple nouveau, que le hasard composa d'Anglois, de Bretons, & sur-tout de Normands. Leur union & leur origine furent à peu près celle des anciens Romains: leur courage fut plus impétueux & plus terrible.

Vous voyez qu'il s'agit de ces flibustiers, dont je vous ai tant parlé dans ma lettre sur la Jamaïque. Ils vinrent s'établir, comme je l'ai dit, sur les côtes septentrionales de l'isle Espagnole. Les uns continuerent à courir les mers, les autres firent leur occupation de la chasse, quelques-uns s'attachèrent à la culture des terres; mais rien ne contribua plus au succès de cet établissement, que le secours des vaisseaux François, qui commencerent à le visiter. Les Normands sur-tout y arriverent, comme dans le dixieme siecle ils alloient à la conquête de l'Angleterre, & dans le douzieme à celle de la Pouille. Ils amenoient des *engagés* qu'ils vendoient pour trois ans, & dont ils tiroient les mêmes services que des negres. Dans l'occasion on les employoit à la guerre: il s'en trouva même de fort braves, & d'assez habiles pour faire une fortune immense, après s'être délivrés de la servitude.

A l'égard des chasseurs ou boucaniers, ils n'avoient point d'autres demeures que ce qu'ils nommoient leurs *boucans*: c'étoient de petits champs défrichés, où ils avoient des claies

pour boucaner la viande, un espace pour étendre les cuirs, & des baraqués, dont toute la commodité se réduisoit à les mettre à couvert de la pluie & des ardeurs du soleil. Comme ils n'avoient ni femmes ni enfants, ils étoient dans l'usage de s'associer deux à deux pour vivre ensemble, & se rendre réciproquement toutes sortes de services. Les biens étoient communs entr'eux, & demeuroient à celui des deux qui survivoit à l'autre. La droiture & la franchise étoient si bien établies, non-seulement entre les deux associés, mais d'une société à l'autre, que ce qu'on ne trouvoit pas chez soi, on l'alloit prendre librement chez ses voisins, sans autre assujettissement, que d'en demander la permission; & l'on ne connoissoit d'ailleurs d'autres loix, qu'un bizarre assemblage de conventions, dont la coutume faisoit toute l'autorité.

Les boucaniers se croyoient affranchis de toute obligation précédente, par le baptême de mer qu'ils avoient reçu au passage du tropique. La religion même conservoit si peu de droits sur eux, qu'à peine se souvenoient-ils

du Dieu de leurs peres. Il y a apparence que s'ils se fussent perpétués dans cet état, jusqu'à la seconde ou troisième génération, ils eussent eu moins de reconnoissance du ciel, que les Cafres, les Hottentots, les Caraïbes. Ils avoient quitté jusqu'au nom de leurs familles, pour y substituer des sobriquets, dont la plupart ont passé à leurs descendants. Cependant ceux qui se marierent dans la suite, signèrent leurs véritables noms; & c'est ce qui a donné lieu à ce proverbe dans le pays: « qu'on » ne connoît bien les gens qu'au temps » du mariage. »

L'habillement des boucaniers consistoit en une chemise teinte du sang des animaux qu'ils avoient tués, un caleçon encore plus sale, une courroie qui leur servoit de ceinture, & d'où pendoit un grand couteau dans une large gaine. Leur chapeau étoit sans bord, excepté sur le devant, d'où ils en laissoient pendre un bout pour le prendre. Ils ne se servoient point de bas; leurs souliers étoient de peau de cochon; & leur arme, un grand fusil qui portoit des balles de seize à la livre.

Chacun avoit à sa suite un certain nombre

nombre d'engagés , & une meute de vingt ou trente chiens , parmi lesquels il y en avoit toujours un qui alloit devant , & conduisoit toute la troupe. Dès que la proie étoit éventée , les autres chiens accouroient , & l'arrêtoient en aboyant autour d'elle , jusqu'à ce que le boucanier fût posté pour la tirer. La bête étoit écorchée sur le champ ; & le maître en prenoit un des plus gros os , qu'il castoit pour en fucer la moëlle. C'étoit le déjeûné ordinaire des boucaniers : ils abandonnoient les autres os à leurs engagés. On continuoit la chasse jusqu'à ce qu'on eût tué autant de bêtes qu'il y avoit de personnes. Ces gens ne connoissoient point d'autre nourriture : du piment avec un peu de jus d'orange en faisoit tout l'assaisonnement. La table étoit une pierre ou un tronc d'arbre : de l'eau claire pour toute boisson , & nulle sorte de pain. L'occupation d'un jour étoit celle de tous les autres , jusqu'à ce qu'on eût rassemblé le nombre de cuirs qu'on s'étoit engagé à fournir aux marchands. Tels étoient les boucaniers de Saint-Domingue , qui , avec les flibustiers , les colons & les engagés , composoient la

nouvelle colonie. C'est du mélange de ces quatre fortes d'habitants, que se forma le corps auquel on donna le nom d'aventuriers.

La nécessité de se défendre contre les Espagnols, alarmés de leur voisinage, les fit penser à se choisir un chef. Ils déférèrent le commandement à un protestant, nommé *le Vasseur* : c'étoit un homme brave, & qui passoit pour habile dans toutes les parties du génie. Il soutint cette réputation par la manière dont il se défendit, soit dans la petite isle de la Tortue, soit dans la grande isle de Saint-Domingue. Heureux s'il eût gouverné sa colonie avec autant de modération qu'il avoit montré de valeur & de conduite ! Mais, lorsqu'il se crut à couvert des dangers du dehors, il compta pour rien l'affection de ceux qui étoient sous ses ordres, & bientôt il s'attira leur haine. Il commença par les catholiques, auxquels il interdit tout exercice de leur religion. Il fit brûler leur chapelle, & chassa deux prêtres qui la desservoient. Il ne traita guere mieux les protestants, qu'il chargea d'impôts & de corvées : il mit des taxes excessives sur toutes les

denrées, & exerça enfin une véritable tyrannie. Les fautes les plus légères étoient toujours punies avec excès. Il avoit fait faire une cage de fer, où l'on ne pouvoit être debout ni couché, & qu'il nommoit son enfer: c'étoit assez de lui avoir déplu pour y être enfermé. On n'étoit guere plus à son aise dans un certain donjon, qu'il appelloit son purgatoire. Cependant, malgré la dureté de son gouvernement, il fut tourner avec tant d'adresse l'esprit de ses sujets, en leur faisant envisager cette petite république comme un asyle pour tous les huguenots qui voudroient faire profession libre de leur secte, qu'ils consentirent à le reconnoître pour leur prince. Il jouit, pendant quelques années, de ce titre imaginaire, qui fut enfin étouffé dans son sang par la main d'un homme à qui il avoit enlevé sa maîtresse.

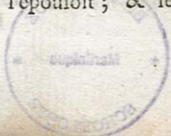
La cour de France feignit long-temps d'ignorer les entreprises de ces aventuriers contre les Espagnols, & défavoua leur conduite, ne jugeant pas à propos de se brouiller avec l'Espagne pour un pays qu'elle n'étoit pas sûre de garder. Mais lorsqu'elle vit qu'ils étoient assez nombreux, assez forts & assez



100 SUITE DE S. DOMINGUE.

riches pour tenir tête à leurs ennemis , elle les avoua pour ses sujets , & leur envoya un corps de troupes régulières , pour les aider à conserver leurs conquêtes. Fontenai, chevalier de Malthe, fut nommé par la cour pour régir ce petit état, en qualité de gouverneur de la Tortue & de la côte de Saint-Domingue : c'est le premier François qui ait été revêtu de ce titre.

Ces qualités médiocres n'auroient pas suffi pour inspirer le goût de l'ordre à des gens d'un caractère si singulier , & en former une colonie réglée. D'Ogeron , qui succéda au chevalier de Fontenai, possédoit, au plus haut degré , celles qui convenoient à cette grande entreprise. Sa mémoire est encore en vénération à Saint-Domingue , où il passe pour le véritable fondateur de cet établissement. Son peuple n'étant pas à portée de ravir des épouses , comme on l'a dit des compagnons de Romulus , il fit venir cent filles de France pour marier les habitants. Ce n'étoit pas assez pour perpétuer une association devenue nombreuse : deux hommes tiroient aux dés une fille ; le gagnant l'épousoit ; & le perdant



n'avoit droit de vivre avec elle, que quand le premier étoit occupé ailleurs.

Quoique cet envoi ne fût pas considérable, on ne laissa pas de remarquer bientôt un grand changement : mais si ces femmes communiquèrent à leurs maris un peu de toutes les vertus qui sont naturelles à leur sexe, ceux-ci leur inspirèrent, à leur tour, quelques-unes de celles qui sont plus propres aux hommes, & l'on prétend qu'elles ont porté fort loin la valeur militaire. La facilité qu'elles trouverent à se marier, en attira d'autres ; & si le ministère eût secondé les vues & répondu aux demandes du gouverneur, la colonie seroit encore plus peuplée. Elle continua de lui devoir ses accroissements ; & après sa mort, on y trouva sept à huit mille personnes, dont la moitié pouvoit être employée aux expéditions les plus difficiles. Elles étoient entretenues dans une vigilance continue, par la crainte des Espagnols, qui ne cessoient de les regarder comme des corsaires. La France fermoit les yeux sur leurs pirateries, parce qu'ils gagnoient toujours du terrain ; & à la fin, elle acquit un droit légitime sur une

partie de l'isle de Saint-Domingue, par la cession que lui fit l'Espagne au traité de Riswick.

Une des causes qui contribuerent encore à l'agrandissement de cette colonie, fut la prise de S. Christophe par les Anglois en 1690. Une partie de ses habitants François, transférée dans les autres isles, & spécialement à Saint-Domingue, y porta, dit-on, de la politesse, des sentiments d'honneur, & des principes de religion, qui n'y étoient point connus : on prétend que de tous nos établissemens dans les isles de l'Amérique, celui de Saint-Christophe avoit toujours été le mieux policé ; & il étoit passé en proverbe aux Antilles, que la noblesse étoit à Saint-Christophe, les bourgeois à la Guadeloupe, les soldats à la Martinique, & les paysans à la Grenade.

Quelques années avant cette époque, on avoit songé à régler l'administration de la justice à Saint-Domingue. Jusque-là elle n'étoit rendue que par des officiers militaires, qui n'avoient aucune connoissance des loix. On créa un conseil supérieur & des sieges royaux. A l'égard du gouvernement spirituel,

vous avez vu l'état de la religion sous les boucaniers : lorsqu'ils commencèrent à sortir de leur barbarie, à mesure qu'une paroisse se formoit, elle étoit desservie par le premier prêtre qui venoit se présenter. Plusieurs passèrent entre les mains des capucins; mais l'air du pays se trouva si contraire à l'habillement & au genre de vie de ces religieux, qu'ils y mouroient presque tous. Ils demandèrent la liberté de se retirer, & les jésuites ne dédaignèrent pas de leur succéder. Il partagèrent leurs dépouilles avec les Dominicains, qui eurent les paroisses du côté du sud & de l'ouest. Il y a cependant encore quelques capucins mêlés avec les jacobins.

La tranquillité générale, rendue à l'Europe & à l'Amérique par le traité d'Utrecht, mit la colonie Française de Saint-Domingue en état de se peupler & de s'établir plus solidement. Alors les sibaftiers se voyant réduits à l'oïveté, se dispersèrent. L'Angleterre & la France cessèrent de les protéger, quand elles n'eurent plus besoin d'eux; & après qu'ils eurent causé presque autant de mal aux Espagnols, que ceux-ci en avoient fait aux Américains, les

uns allerent jouir, dans leur patrie, de leurs richesses ; les autres moururent des excès où ces richesses les entraînent ; la plupart se répandirent dans les habitations, & devinrent plus utiles par leur travail, qu'ils ne l'avoient été par cette longue suite d'expéditions, qui feront l'étonnement de la postérité.

Bientôt après, ce pays fut érigé en gouvernement général, avec le titre, pour celui qui commande, de gouverneur des isles Sous-le vent. On y nomma, dans la suite, un intendant ; & c'est communément au Cap-François, capitale de la colonie, que l'un & l'autre font leur résidence. Dans ces deux officiers est renfermée une juridiction particulière, nommée le *tribunal d'attribution commune*. Elle consiste à connoître exclusivement des contestations qui peuvent s'élever au sujet des concessions accordées par le roi ; concessions qui font le premier fondement de toute propriété dans la colonie. On conçoit les abus d'une juridiction composée de deux juges, qui, quand ils se trouvent d'avis différents, n'ont aucuns moyens de conciliation, ni aucunes loix fixes pour appuyer leurs jugements.

Le Cap, qui, dans les commencements, n'étoit qu'un amas fortuit de cabanes, est aujourd'hui une ville assez grande, bâtie sur la côte septentrionale, au pied d'une chaîne de montagnes qui l'entourent en partie, & lui font une espece de couronnement. Elles sont ou cultivées par les habitants, ou couvertes de bois, & forment un amphitéatre varié & agréable. Un des côtés de cette place s'étend le long de la rade, qui peut avoir trois lieues de circuit: c'est une espece de baie, qui n'est ouverte qu'au vent du nord, & dont l'entrée est défendue par un fort taillé dans le roc. Cette forteresse, bien munie d'artillerie, s'avance dans la mer, & y forme un promontoire ou cap, d'où la ville tire son nom. Le port est rempli de bâtimens de toute espece: il n'en vient pas moins de cinq cents, chaque année, qui l'entretiennent dans un mouvement continuel, & lui donnent un air très-animé. Les rues sont alignées & se coupent, dans les traverses, à angles droits: elles ont plus de trente pieds de largeur, & il y a, dans le centre, une belle place, en face de laquelle est l'église paroissiale; au milieu,

une fontaine, & sur les extrémités, des allées d'arbres, qui donnent de la fraîcheur & de l'ombre. Les maisons sont basses, & bâties pour la commodité du commerce. Les principaux édifices sont les casernes, & un grand magasin sur le bord de la mer, où le conseil supérieur & la justice ordinaire tiennent leurs séances. La garnison, les gens de loix, l'amirauté, l'état major, les négociants, les créoles & les negres composent un nombre d'environ dix mille habitants. A une demi-lieue de la ville, est un hôpital desservi par les freres de la charité, un médecin du roi, un chirurgien major, &c.

Les possessions Françoises, dans l'isle de Saint-Domingue, sont partagées en différents quartiers. Celui du Cap occupe une plaine longue de vingt lieues, & large de quatre. Elle est bornée au nord par la mer, & au midi, par une chaîne de montagnes, où se trouvent des vallées également agréables & fertiles. Ces montagnes mêmes n'ont rien d'affreux; la plupart ne sont pas d'une hauteur extraordinaire: plusieurs sont fort habitables, & peuvent être cultivées jusqu'à la cime. La plaine contient

cinq ou six paroisses, nommées la petite Anse, le quartier Morin, la Limonade, le Trou, l'Acul, le Morne Rouge, &c. Il y a d'autres lieux, voisins ou éloignés du Cap, appelés Dondon, Margot, le Borgne, Pilate, le Four, le Morne-en-Diable, Marmelade, Jaquemel, Massacre, & autres noms semblables, qui se ressentent presque tous de la basse grossièreté des premiers habitants. Ce n'est pas qu'il n'y ait aussi quelques noms distingués; mais ils sont rares, & viennent des Espagnols, tels que Coridon, Attibonite, Guanaminte, Tiburon, &c.

On vante beaucoup la bonté du terrain, l'excellence des productions, la multitude des eaux, la beauté des chemins, la quantité de sucreries, de raffinerie, les riches récoltes de coton, d'indigo, de café, de tabac, le nombre enfin & l'étendue des plantations qui couvrent toute l'immensité de cette plaine. C'est un des quartiers de la colonie les plus anciennement habités: les fonds de terre y sont admirables. La plupart des propriétaires demeurent en France, & font régir leurs biens par des procureurs & des économes.

Toute la plaine du Cap est coupée par des chemins de quarante pieds de large, tirés au cordeau, & presque tous bordés de haies de citronniers, chargées de fruits, & assez épaisses pour servir de barrières contre les bêtes. Divers particuliers ont aussi planté de longues avenues d'arbres, qui conduisent à leurs habitations. Les ruisseaux qui tombent du haut des rochers, & serpentent de toutes parts, roulent des eaux d'une fraîcheur surprenante : aussi les habitants n'ont-ils pas de remède plus sûr contre les effets d'une excessive chaleur, que d'aller respirer l'air, & boire de l'eau des montagnes. Ils peuvent, à peu de frais, la changer en limonade ; il se trouve des citrons sur tous les grands chemins, & le sucre est très-commun.

Oùtre l'avantage d'une extrême fertilité, on prétend que cette plaine a diverses sortes de mines : mais pour les cultivateurs, & pour l'état même, le sucre & l'indigo sont peut-être plus profitables que les mines d'or & d'argent. Le sucre seul produit un revenu de plus de six millions. Les profits de l'indigo sont évalués à la moitié. Ceux du tabac

feroient encore plus considérables, si la vente de celui de Saint-Domingue n'étoit pas défendue en France. Le café est une autre denrée, dont on fait un très-grand commerce.

La ville de Léogane, située dans la partie méridionale de la colonie, passe, avec raison, pour une des principales de cette isle. Elle doit son origine aux Espagnols, qui la fonderent sous le nom de *Sancta Maria de la Vera-Paz*. Mais celui d'Yaguana, que les sauvages donnoient au lieu où elle est placée, a prévalu dans l'usage, & les François en ont formé celui de *Léogane*. Elle occupe le fond d'un golfe, où il y a un port passable, & un fort pour sa défense. Sa situation est regardée comme peu avantageuse : ses environs sont marécageux, ce qui en rend l'air mal-sain, sur-tout pour les Européens. L'extrême chaleur qui y regne, jointe aux excès qui s'y commettent en tous genres, occasione des maladies dangereuses, qui moissonnent tous les ans beaucoup de monde. C'est là néanmoins que résident assez souvent le gouverneur & l'intendant, & que se tient, pour la partie méridionale, un conseil supérieur, qui, avant qu'on

établit celui du Cap, étoit le seul de toute la colonie. L'intendant est le président né de ces deux cours souveraines. Elles se réunissent dans les affaires publiques, où la seconde vient se joindre à la première par députation. De tout temps, un nombre choisi parmi les citoyens les plus riches, les plus intègres, les plus éclairés, s'étoient distraits, pendant la plus grande partie de l'année, du soin de leurs affaires, pour venir, loin de leur habitation, rendre gratuitement & à leurs propres fraix, la justice aux peuples. Dans le lieu de leur séjour, on les a vus prévenir les procès, concilier les intérêts communs, & s'occuper d'une bienfaisance habituelle. Leurs mœurs aussi élevées, mais plus douces que celles du militaire, ont adouci celles des cantons qu'ils ont habités.

Le conseil supérieur & la justice ordinaire s'étoient avisés de gratifier le roi du titre de *prince de Léogane*, & ne manquoient jamais de le lui donner dans leurs arrêts, après les qualités de roi de France & de Navarre. La cour les a remerciés de ce présent, avec défense de rien ajouter, sans un ordre exprès, aux titres de sa majesté.

SUITE DE S. DOMINGUE. III

Comme il y a ici des tribunaux de judicature toujours existants, ne conviendrait-il pas qu'il y eût également un corps de milice à demeure, qui dispensât d'y envoyer, tous les deux ou trois ans, de nouveaux bataillons ? Ce seroit une carrière ouverte à la jeunesse créole, que son inclination porte naturellement au maniement des armes. Le pays, qui a bien changé la face de son origine, offre un bon choix à faire, quand on consultera plutôt la voix publique que la faveur, & qu'on n'accordera pas plus à l'opulence qu'au mérite. Le roi d'Espagne envoie, en temps de guerre, des régiments à Saint-Domingue; mais il y a un fonds de troupes attaché à la colonie, & qui y reste : cette conduite est d'autant plus sage, que les maladies qu'occasionne la révolution du climat, coûtent la vie à plus du sixième des soldats qui y arrivent. Ce n'est que par succession de temps, & après un long séjour, qu'on peut accoutumer les nouveaux venus aux vivres du pays. Cette nourriture étrangère leur cause des maux d'estomac qui dégèrent en hydropisie, & les rend d'ailleurs peu susceptibles de fatigue. Les créoles mêmes s'y habi-

tuent difficilement, & une couleur livide désigne toujours ceux qui en font usage. Jugez de la difficulté d'y réduire; dans un cas de nécessité, des hommes qui n'y feroient pas faits: ce seroit un hôpital ambulante, dont on ne tireroit aucun service. Mais quand il seroit possible de les y accoutumer, le sol ne produit pas même assez de cette nourriture pour la subsistance de ceux à qui elle est propre, & que les sécheresses fréquentes réduiroient souvent à la famine, sans les ressources d'Europe. Cette rareté des denrées produit la cherté, & la cherté augmente le désagrément des troupes dans un pays où la pauvreté du militaire contraste, d'une manière si humiliante, avec l'aisance, la richesse, le luxe des autres habitants.

On prétend que les terres où est située Léogane, furent autrefois érigées en principauté, en faveur d'une fille naturelle de Philippe III, roi d'Espagne, qui y finit ses jours. On y voyoit encore, il y a quelques années, les restes d'un château, où l'on dit que cette princesse faisoit sa résidence: les habitants les ont démolis, pour faire servir les briques à leurs usages. Ce château étoit bâti dans

un lieu nommé le *grand Boucan*, parce que les boucaniers s'y rassembloient au retour de leur chasse, pour y préparer la chair des animaux qu'ils avoient tués.

Le terrain, qu'on nomme ici proprement la plaine de Léogane, a moins d'étendue que celle du Cap. C'est un pays uni, que les rivières qui l'arrosent rendent fertile en sucre, en indigo, en café, en fruits, légumes, & autres productions, qui passent pour les meilleures de l'isle. La chaleur y est si grande, qu'elle brûleroit les potagers, si l'on n'avoit soin d'élever, sur les planches nouvellement semées, des especes de toits couverts de brossailles, qui, sans les priver d'air, les défendent de l'ardeur du soleil.

Je vous ai nommé, Madame, les deux villes de la colonie Françoisse de Saint-Domingue, qui peuvent en être regardées comme les capitales, l'une dans la partie du nord, & l'autre dans celle du sud. Il en est de moins considérables, qui occupent les mêmes contrées, telles que Port-Plate, le Port-Margot, Saint-Marc, le Port-de-Paix, & la pointe Saint-Louis, au septentrion; le grand & le petit Gouave, le Port-au-Prince, les

caps Mongon, Dame-Marie, Tiburon, le fond de l'isle à Vache, la baie Saint-Louis, le fort Dauphin, l'Esterre, le Cul-de-Sac, &c. au midi. Je ne dis rien de plusieurs petites isles Françoises & Espagnoles qui environnent Saint-Domingue, & en sont comme les annexes. Les principales sont la Soana, la Beata, Sainte-Catherine, Altavela, Avache, la Gouave & la Tortue. Vous avez vu que cette dernière a été le premier séjour des François, & comme le berceau de la colonie. Son nom lui vient de ce qu'étant vue de loin, elle a la forme d'une tortue. Sa longueur, de l'orient à l'occident, est de sept lieues; & sa largeur de deux, du septentrion au midi. La partie du nord est escarpée & environnée de rochers à fleur d'eau, qui la rendent inaccessible. Le côté du sud est plus uni. Il se trouve une montagne dans le milieu de l'isle, qui la traverse dans toute sa longueur, en s'abaissant insensiblement, & laissant une certaine étendue de terrain propre à être cultivée. Il y a de fort beaux bois, & quantité d'arbres fruitiers, tels que des orangers, des citronniers, des bananiers, &c. On n'y voit point de ri-

vieres, mais seulement quelques sources, qui ne suffiroient pas pour fournir l'eau nécessaire, si la Tortue étoit encore habitée. Aussi étoit-on obligé autrefois de boire de l'eau de pluie que l'on conservoit dans des cisternes. L'isle à Vache fut aussi très-fréquentée par les flibustiers, qui en faisoient leur rendez-vous pour le partage de leur butin.

Les habitants des villes Françoises de Saint-Domingue, & spécialement ceux des capitales, sont riches, prévenans, affables, généreux, compatissans, francs, sinceres, & d'une bonne société. Plusieurs vivent dans une magnificence qui ne le cede à aucun de nos plus grands seigneurs; mais quelque immense que soit leur fortune, ils savent se mettre à l'abri de l'envie, par le bon usage qu'ils en font, & l'hospitalité qu'ils exercent envers ceux qui, nouvellement arrivés, & manquant de connoissances, se trouvent dans le cas de les réclamer. Cette vertu est l'héritage qu'ils ont conservé le plus entier de ces anciens aventuriers, auxquels la plupart doivent leur origine. On croit la respirer avec l'air de Saint-Domingue. Les Indiens la

portoient déjà fort loin avant la conquête ; les Espagnols l'ont pratiquée comme eux, & les François ne le cedent ni aux uns ni aux autres. Il n'est pas jusqu'aux negres qui ne s'y distinguent d'une maniere admirable pour des esclaves, à qui l'on fournit à peine les nécessités de la vie. Un étranger peut voyager dans l'intérieur des terres ; il suffit de porter un extérieur décent, qui annonce de l'honnêteté, pour être bien reçu d'habitations en habitations. S'il est dans le besoin, on lui donne libéralement de quoi continuer son voyage : si c'est une personne de naissance qui soit dans l'infortune, l'empressement est général pour lui offrir un asyle ; on ne lui laisse point l'embaras d'exposer sa situation, chacun le prévient. Il ne doit pas craindre de se rendre importun par un trop long séjour ; on ne se laisse point de le voir : negres, chevaux, voitures, tout est à sa disposition ; & s'il part, on lui fait promettre de revenir aussi-tôt qu'il sera libre. On m'a nommé des particuliers qui, dès qu'un vaisseau arrivoit de France, alloient sur le rivage voir débarquer les passagers, pour les conduire dans leurs maisons,

& les y retenoient jusqu'à ce que le temps, leurs conseils, leurs soins & leurs secours leur procurassent des établissemens avantageux.

La charité est la même pour les orphelins : jamais le public n'en demeure chargé ; les plus proches parents ont préférence, & à leur défaut, ce sont les parrains & les marraines qui en prennent soin. Si cette dernière ressource manque encore à quelque malheureux enfant, le premier qui peut s'en saisir, regarde comme un bonheur de l'avoir chez soi, & de lui servir de pere.

Les femmes de Saint-Domingue sont, en général, jolies, blanches, de belle taille, & remplies de graces. On les accuse d'être galantes ; mais c'est, dit-on, pour se venger du goût trop marqué qu'ont leurs maris pour les négresses. Elles sont d'ailleurs très-inconstantes, & sujettes à des coups de caprice, qui feroient périr de jalousie tout autre qu'un François qui auroit le malheur de s'attacher à elles. Mais cette passion est heureusement peu connue dans ce pays, où il y a toujours mille ressources contre une infidélité.

L'activité industrieuse des habitants François de Saint-Domingue, a tiré le parti le plus avantageux de leurs établissemens, & les a conduits à des fortunes rapides. Il regne par-tout un air d'opulence qui frappe les étrangers. On y voit près de quinze cents, tant sucgeries que raffineries : ce commerce est immense, & fournit chaque année à l'exportation de plus de quatre cents navires, qui reviennent chargés de marchandises de France. Outre les autres cultures dont j'ai parlé, celles qu'on pourroit encore introduire, augmenteroient les branches de ce négoce, telles que les productions de l'Inde & du continent de l'Amérique méridionale, qui se naturaliseroient ici tres-facilement. Mais c'est par l'indigo & le tabac qu'on commence, pour l'ordinaire, les habitations, parce que ces manufactures ne demandent pas un grand attirail ni beaucoup de negres, & qu'elles mettent les particuliers en état de faire des sucgeries; avantage auquel ils aspirent tous, non-seulement pour le profit qu'elles rapportent, mais encore parce qu'elles les mettent au rang des notables, au lieu que l'indigo seul ou le

tabac les retient dans la classe des petits habitants.

Le bois de construction abonde dans toutes les parties de l'isle; il est, de sa nature, compacte, dur & pesant; mais son poids diminue à mesure qu'il perd de son humidité, & on le dit à l'épreuve de la piquure des vers, dont il ne peut être endommagé. On pourroit faire, avec l'écorce d'un arbuste connu sous le nom de *mahot*, de meilleurs cordages que ceux qu'on fabrique en Europe pour les agrès des vaisseaux, & l'on tireroit de divers arbres résineux, une gomme qui tiendroit lieu de goudron. Outre les mines d'or & d'argent, celles de fer, d'acier & de cuivre y sont communes; mais on ne les exploite plus; & l'on juge qu'il est plus avantageux de cultiver des denrées précieuses, dont le débit est plus prompt & plus lucratif que le produit des métaux. Cette région enfin semble avoir été particulièrement favorisée de la nature, non-seulement par les productions qui lui sont particulières, mais par la facilité avec laquelle on y voit réussir toutes celles des autres pays.

La mer & les rivières fournissent

d'excellents poissons ; mais elles sont remplies de crocodiles, appelés ici, comme dans toute l'Amérique, des *caimans*. On assure qu'ils ont un instinct admirable pour aller chercher leur proie jusque dans les forêts, où ils dressent des embûches aux animaux qu'ils veulent surprendre. La nature leur apprend à les saisir par le museau, pour leur ôter la respiration, & ils les entraînent ensuite au fond de l'eau. Quand un cheval sauvage entre dans une rivière, il hennit & frappe du pied, comme pour épouvanter son ennemi, & l'obliger à faire quelque mouvement qui serve à le découvrir. Les chiens de chasse ont le même instinct : ils s'arrêtent au rivage, jappent de toutes leurs forces : & s'ils s'apperçoivent de quelque agitation, ils se privent de boire, & quittent leurs maîtres plutôt que de s'exposer à être dévorés.

Le lamentein est un autre animal qui se pêche dans les fleuves & les mers de Saint-Domingue. Christophe Colomb, qui donnoit volontiers dans le merveilleux, pour rendre ses découvertes plus célèbres, le prit pour la sirene des anciens. Le lamentein n'a jamais chanté ;
il

il jette des larmes, & se plaint lorsqu'on le tire à terre; & c'est de là que lui vient le nom qu'il porte. Deux nageoires qu'il a sur les deux épaules, à peu près de la figure de deux mains, & dont il se sert également pour nager & pour tenir ses petits, l'ont fait nommer *manati* par les Espagnols. Si l'on en croit ces derniers, on a vu des lamentins si familiers, qu'on les attiroit en les appelant. On les chargeoit comme des chameaux, & ils portoient paisiblement leur fardeau jusqu'à l'autre rive. Ils mangeoient ce qu'on leur donnoit à la main, & suivoient, jusque dans les maisons, ceux qui les nourrissoient. Ils jouoient avec les enfants, & paroissoient prendre beaucoup de plaisir à la musique. Ils souffroient qu'on montât sur leur dos, & passoit jusqu'à dix hommes à la fois du bord d'un lac à l'autre. La crédulité Espagnole doit rendre au moins très-douteux de pareils récits.

La femelle du lamentin met bas & allaite ses petits à la maniere des vaches; & c'est pour cela que quelques-uns lui ont donné le nom de vache marine. Sa tête, d'ailleurs, ressemble à celle

d'un bœuf; mais il a le museau plus enfoncé, le menton plus charnu & les yeux plus petits. Ce poisson a depuis quinze jusqu'à vingt pieds de long, & depuis quatre jusqu'à six de large, du moins vers les épaules; car cette largeur va toujours en diminuant jusqu'à la queue. La chair salée du lamentin a le goût de celle du veau; mais elle est plus agréable, & se conserve plus long-temps. La graisse qu'on en tire est très-bonne, & ne rancit point; sa peau est un excellent cuir; & il se forme, dans sa tête, une espece de bézoard, auquel on attribue des propriétés admirables.

Après les tempêtes, connues ici sous le nom *d'ouragans*, les rivages de l'isle sont remplis de coquillages d'un lustre & d'une beauté extraordinaires; on y voit mille autres curiosités naturelles, propres à enrichir les cabinets. L'air est peuplé de quantité d'oiseaux, tous remarquables par la variété de leurs plumages; mais s'ils plaisent aux yeux, plus que les nôtres, ils flattent beaucoup moins les oreilles; &, en général, leur chant ne fait pas ici, comme en Europe, le charme de la campagne & des bois. Les perroquets sont des habi-

tants naturels de cette île, où l'on en voit de toutes les nuances.

Entre les animaux du pays, les quadrupèdes ne méritent pas d'être nommés. On n'en trouva que de quatre ou cinq espèces, dont les plus gros étoient comme nos lapins ordinaires. On y voyoit de petits chiens muets, qui servoient d'amusement aux femmes, & qu'elles portoient entre leurs bras. On les employoit aussi à la chasse, pour éventer les autres animaux. Comme ils n'étoient pas moins bons à manger, ils furent d'une grande ressource aux Espagnols. On en distinguoit de plusieurs sortes; les uns avoient la peau tout-à-fait lisse; d'autres étoient couverts d'une laine très-douce; & le plus grand nombre n'avoit qu'un duvet fort tendre & fort rare. Les couleurs étoient aussi variées que celles de nos chiens, & beaucoup plus vives.

On nourrit aujourd'hui de nombreux troupeaux dans les savanes ou prairies, dont cette île est couverte; & elle joint à tous ces avantages, celui de n'avoir aucun de ces reptiles venimeux, si dangereux & si communs dans le reste des Antilles. Les

eaux font bonnes, saines & abondantes; &, dans plusieurs endroits, il s'en rencontre de minérales. Le climat, auquel on attribue les maladies qui attaquent les nouveaux venus, en est peut-être moins la cause, que l'excès & l'intempérance auxquels ils s'abandonnent, par la malheureuse facilité qu'ils trouvent à s'y livrer.

Mais quelque avantage que présente ce séjour, il n'y a qu'une grande envie de faire fortune, qui puisse y retenir un Européen. La chaleur excessive du pays, est une de ses plus grandes incommodités : elle est pourtant modérée par deux sortes de vents, qui s'élevent régulièrement chaque jour; l'un, qu'on appelle *brise*, se fait sentir vers les dix heures du matin, & souffle, de l'orient à l'occident, jusqu'à quatre ou cinq heures du soir; l'autre, qu'on nomme *vent de terre*, se leve de l'ouest, deux heures après, & dure jusqu'à huit heures du matin. Mais comme leur action est souvent arrêtée ou interrompue par différentes causes, il reste toujours assez de chaleur pour fatiguer singulièrement ceux que leurs affaires appellent hors de la

maison. C'est alors qu'on est exposé à recevoir ces violents coups de soleil, qui causent des fièvres, avec des transports & des douleurs de tête inconcevables, & mettent le sang & les esprits dans un mouvement extraordinaire. Depuis le mois d'avril jusqu'au mois de novembre, il y a de l'orage presque toutes les après-dînées : les rayons du soleil élevant le matin les vapeurs de la terre, les amassent, & en forment le soir des espèces d'ouragans, toujours accompagnés d'éclairs, de tonnerre & d'un vent impétueux. La pluie est alors si abondante, qu'il seroit difficile d'en donner une idée.

Quoique les chaleurs soient moins considérables dans les maisons, on ne laisse pas d'en souffrir encore beaucoup : elles jettent dans l'abattement, ôtent les forces & l'appétit ; &, pour surcroît d'incommodité, des essaims de mouches achevent de vous désoler. Il faut avoir à tout moment le mouchoir au visage pour les chasser, & essuyer la sueur dont il est couvert. On n'en est pas plus à l'aise lorsque le jour est sur son déclin ; le vent qui tombe tout-à-coup laisse respirer un air enflammé,

qui n'est plus dissipé par la brise. Voulez-vous sortir un moment, pour jouir de la fraîcheur des soirées, vous êtes investi par une armée de maringouins, ou de cousins, qui vous obligent de rentrer au plus vite. Il y a des temps où, quelque précaution que l'on prenne, ces moucherons pénètrent dans les chambres, & par le bruit de leurs bourdonnements, causent des insomnies très-incommodes. Ce qu'il y a de particulier encore, c'est que vers le milieu de la nuit le temps change, & que le vent de terre, qui souffle avec plus de force, amène le frais. On seroit alors tenté de s'y livrer; mais il faut bien s'en donner de garde, & se couvrir avec soin, si l'on ne veut pas s'exposer à de fâcheuses maladies.

La chaleur n'est pas toujours de la même force pendant toute l'année: ceux qui observent de plus près le cours de la nature, font commencer l'hiver au mois de novembre, & finir au mois de février. Alors les nuits & les matinées sont fraîches, & même un peu froides. Les plantes reçoivent peu d'accroissement, & les herbes prennent peu de nourriture, quoi-

que ce soit alors le temps des grandes pluies. Elles sont, comme je vous l'ai dit, si abondantes, qu'il y a des semaines où il en tombe autant qu'en France pendant toute une année; ce qu'on fait monter, l'un portant l'autre, à dix-huit pouces cubiques. En rafraîchissant l'air, elles causent une humidité qui corrompt la viande en moins de vingt-quatre heures, oblige d'enterrer les morts, peu de temps après qu'ils sont expirés, & fait pourrir les fruits presque aussitôt qu'ils sont cueillis. Le pain, s'il n'est dur comme du biscuit de mer, se moisit en deux ou trois jours. Les vins ordinaires tournent & s'aigrissent bientôt; le fer se rouille du matin au soir; & ce n'est pas sans peine que l'on conserve le riz, le maïs, les fèves & autres graines, d'une année à l'autre, pour les semer.

Le printemps suit cette saison, & dure jusqu'au mois de mai. La nature semble renaître alors; les prairies sont revêtues d'une herbe nouvelle. La sève monte aux arbres; les plantes se parent de leurs fleurs, & l'air en est embaumé. La sécheresse, qui vient ensuite faire disparaître tous ces agréments,

représente l'été ; & c'est un été de la zone torride, dont les tempéraments Européens ont peine à s'accommoder. La plupart, après quelques années de séjour, s'aperçoivent d'une extrême diminution de leurs forces : la chaleur mine insensiblement les plus robustes, & ils commencent à vieillir avant le temps de l'âge mûr.

Ceux qui viennent ici dans l'intention d'acquérir du bien, peuvent demander la concession d'une portion de terre qui n'a point encore de maître. Ils s'adressent au gouverneur, ou à l'intendant, en présentant un mémoire, dans lequel ils exposent leur qualité, l'état de leur famille & celui de leur fortune. Ils indiquent le terrain qu'ils desirerent, en joignant au placet un certificat de l'arpenteur royal, qui assure la vérité de l'exposition, & sur-tout que cette terre est encore sans possesseur. Si la concession est expédiée, ce même arpenteur en regle l'étendue sur le besoin & les forces de celui qui la demande, avec cette condition, que ce dernier doit faire sommer les plus proches voisins d'assister à sa prise de possession ; que ceux-ci déclareront par écrit qu'ils

n'y ont aucune prétention, & que, dans l'espace de trois ans, il en défrichera du moins la troisième partie, sous peine d'être privé de la totalité. On regrette que ces clauses soient mal observées : il y a des gens qui ont des concessions dans plusieurs endroits de l'isle, où, depuis bien des années, ils n'ont fait de défrichements, qu'autant qu'il en faut pour marquer qu'elles leur appartiennent. Les gouverneurs font quelquefois réunir ces terrains au domaine; mais ce n'est le plus souvent qu'une pure cérémonie, ou du moins la peine ne tombe que sur quelques malheureux, qui n'ont pas assez de crédit pour se dérober à la rigueur de la loi.

Cette même loi défend aux particuliers de vendre ou d'aliéner les terres qui leur ont été accordées, qu'après en avoir défriché & mis en valeur au moins les deux tiers; n'étant pas juste que, les ayant obtenues gratuitement, ils puissent en tirer avantage sans les avoir cultivées auparavant. Pour éviter de pareils abus, il ne doit être délivré aucune concession qui contienne plus de mille pas en carré, à peine de

nullité pour tout ce qui excède cette étendue, laquelle est plus que suffisante pour les plus fortes habitations de l'Amérique. Les grands chemins doivent avoir soixante pieds de largeur, & ceux de traverse trente pieds. Pour ne pas manquer de bois propre à bâtir ou à brûler, chaque habitant est obligé d'entretenir en cette production cent pas de son terrain, & de la remplacer à mesure qu'il en prend pour son usage. Il est tenu aussi de planter, au moins cent pieds, de cette espèce de bois qui peut être un objet de commerce, tel que des cotonniers, du gaïac, du brésillet, du fustel, du cedre, du bois de violette, de l'acajou, &c. Enfin, il lui est enjoint d'avoir vingt vaches, cinquante brebis, & des mâles autant qu'il en faut pour les servir.

Je suis, &c.

*A Saint-Domingue, ce 17 juillet
1759.*

L E T T R E C X X V I.

S U I T E D E S A I N T - D O M I N G U E .

J'AI passé huit jours dans une des plus belles habitations de cette île, chez un des plus riches particuliers du Cap - François. Sa conversation, le loisir de la campagne, les entretiens de quelques personnes instruites, & ce que j'ai pu voir par moi-même, m'ont mis à portée de vous entretenir de deux objets essentiels à Saint-Domingue, les sucreries & les negres.

Le sucre étoit inconnu aux Grecs & aux Romains; ce sont les Chinois qui nous en ont appris l'usage. Les Portugais furent les premiers qui le cultivèrent en Amérique, & l'introduisirent en Europe. On ignore si la plante d'où on le tire est naturelle au nouveau monde, ou si ces mêmes Portugais l'y ont portée de l'Inde & des côtes de l'Afrique.

On appelle canne à sucre, ou cannamelle, le roseau qui produit cette utile

& excellente denrée. Il s'éleve à sept, huit, neuf ou dix pieds de haut, y compris les feuilles & les rejetons qui partent de son sommet. La tige est fermée de nœuds éloignés de trois ou quatre pouces les uns des autres, & garnis de feuilles, qui tombent à mesure que la canne mûrit. Le corps de la plante est communément de la grosseur d'un doigt; sa couleur, en maturité, tire sur le jaune; & celle de ses feuilles est d'un verd très-vif. Son écorce, dure & lisse, renferme une substance spongieuse, & remplie du suc le plus gracieux, le plus doux, le plus sain, le plus pur & le plus nourrissant peut-être qui soit dans la nature. On peut en manger beaucoup sans s'incommoder: après avoir ôté toute l'écorce, on suce la partie spongieuse, & l'on en tire le jus plus aisément que le miel de son rayon. Il approche fort du suc de la pomme; mais il est plus épais, & ne laisse dans la bouche aucun arrière-goût.

La plantation des cannes à sucre se fait depuis le mois d'août jusqu'au mois de décembre, qui, dans nos isles, sont le temps le plus pluvieux de l'an-

née. Après avoir farclé & bêché la terre, on prend un roseau de six à sept nœuds, & on le couche horizontalement dans un sillon d'un demi-pied de profondeur; on le couvre de terre, & l'on continue ainsi de planter tout le champ sur des lignes paralleles, également distantes les unes des autres. Peu de temps après, chaque nœud pousse un jet, qui, au bout de douze ou quinze jours, acquiert de la force & de la consistance; mais ce n'est qu'au huitieme ou dixieme mois, que les cannes sont en état d'être coupées. Plus elles restent en terre, après qu'elles ont acquis leur maturité, moins elles donnent de jus; mais, en revanche, le sucre en est meilleur. Les feuilles qui couronnent le roseau, & celles qui partent de ses nœuds, sont réservées, ou pour la nourriture du bétail, ou pour lier les faisceaux de cannes, comme on lie les fagots en Europe.

On porte ces faisceaux au bord du chemin, & les cabrouets ou charrettes viennent les prendre pour les voiturer dans les moulins. Jamais on n'en coupe plus qu'on n'en peut consommer dans

l'espace de vingt-quatre heures ; sans quoi elles s'échaufferoient & s'aigriroient. Le moulin à sucre est composé de trois gros cylindres ou tambours garnis de fer, & placés verticalement à côté les uns des autres. Quand ils ne sont pas mus par l'eau, ce sont des chevaux, des mulets ou des bœufs, qui les font tourner sur leurs pivots, par des leviers qu'on appelle les bras du moulin. Une négresse présente la canne par un de ses bouts, aux deux premiers cylindres, qui la pressent & la brisent dans toute sa longueur : une autre négresse la reçoit, & la présente entre le tambour du milieu, & le troisième, dans un sens contraire, pour achever d'en exprimer tout le jus. On ne peut avoir moins de cinq négresses pour ce travail, qui excède les forces de quatre femmes, sur-tout lorsqu'avec le soin de fournir sans cesse des cannes aux cylindres, il faut qu'elles trouvent encore le temps de laver le moulin, de séparer les roseaux de rebut, & de les mettre en paquets pour être brûlés. Ce service déshonore les hommes qu'on y emploie : on en fait quelquefois la punition des

lâches & des paresseux; & leur chagrin est si vif, qu'ils demandent à genoux d'être renvoyés à leur travail ordinaire.

Le suc des cannes écrasées entre les tambours se nomme *vesou* : il coule par un trou dans une cuve placée pour le recevoir. Comme il ne manqueroit pas de s'aigrir s'il y restoit trop long-temps, on le conduit par un tuyau de plomb dans une grande chaudiere; on le fait bouillir en l'écumant sans cesse; & cette lie qui surnage est réservée pour les animaux qui en sont très-friands. Il passe ainsi successivement, par le moyen des tuyaux, dans cinq ou six autres chaudières, dont la grandeur va toujours en diminuant. Il s'épaissit dans la dernière : mais, comme ces diverses cuissons ne lui donnent pas la consistance requise, on verse dessus, pour hâter l'opération, une petite quantité d'eau de chaux qui le fait sur le champ fermenter à un point extraordinaire. Pour empêcher qu'il ne se répande, on y jette un morceau de beurre de la grosseur d'une noix qui fait aussitôt cesser l'effervescence. On le laisse

ensuite refroidir, & il devient en état d'être mis dans des pots ou des moules. C'est la dernière partie de cette manœuvre, dont le but est de débarraffer & de purger le sucre d'un suc mielleux, qui lui ôtoit sa blancheur, sa solidité, sa finesse & le brillant de son grain.

Ces pots, faits en cône renversé, sont ouverts par le sommet, & percés à leur pointe. On y verse le sucre encore liquide, après en avoir bouché le trou. On l'ouvre ensuite pour donner issue à la liqueur qui découle des moules, & qui ne s'épaissit que jusqu'à la consistance du miel : c'est pourquoi on l'appelle *miel de sucre*, & plus communément *mélasse*. Elle se dégage, se précipite & sort par la petite ouverture. C'est avec cette substance que se fait le rum, espece d'eau-de-vie de sucre, qui a sur celle de France ce double avantage, qu'elle est moins chere & plus saine. On ne lui reproche qu'un goût de canne assez désagréable, mais qu'il ne seroit pas difficile de lui ôter, puisqu'elle fait le fond de l'eau des Barbades qui ne l'a point. Les Anglois en composent leur pon-

che; & vous concevez qu'on y mêle divers ingrédients, car on peut le varier en mille manieres.

Le sucre, débarrassé de cette espece de crasse, n'a encore acquis que son premier degré de pureté. Pour le raffiner davantage, on couvre les pots d'une terre blanche, délayée avec de l'eau. Elle pénètre au travers de la masse du sucre, le lave, lui ôte sa couleur rouffe; & c'est ce qu'on appelle le sucre brut, ou la cassonade: la meilleure est blanche, seche, & a une odeur de violette. Ce premier sucre étant ensuite raffiné avec du sang de bœuf, des blancs d'œufs, ou par les mêmes moyens qui ont purifié le vesou, donne le sucre fin. Le sucre royal est celui qui a acquis sa dernière perfection. Il ne peut être, ni plus pur, ni plus brillant. Frappé avec le doigt, il produit une sorte de son; frotté avec un couteau dans l'obscurité, il donne un éclat phosphorique. Il faut deux cents livres de sucre fin pour en faire cent de sucre royal: le sucre candi n'est que du sucre fondu à diverses reprises, & cristallisé.

Autrefois on ne raffinoit point le

sucre à Saint-Domingue ; il arrivoit brut en France , & on le travailloit à Dieppe & à Orléans. Aujourd'hui on a ici des raffineries, & les sucres y sont aussi beaux que ceux qui se perfectionnent en Europe ; mais l'affinage d'Orléans passe toujours pour le meilleur.

Lorsque les choses sont bien ménagées, le rum & la mélasse suffisent pour défrayer toute une plantation, & le sucre est le profit clair & net ; mais alors tous les moments d'un économe sont occupés, & la vie même du propriétaire est très-laborieuse. Il est obligé, en tout temps, d'avoir l'œil sur ses inspecteurs, & souvent d'en faire lui-même les fonctions. Lorsque le temps du sucre est venu, on doit redoubler de soins & de travaux, & il n'est point d'occupation plus fatigante, & qui nuise plus à la santé : il faut passer les jours & les nuits, exposé aux chaleurs réunies du climat & des fourneaux. Ajoutez à cela les pertes qu'occasionent les ouragans, les mauvaises saisons & les accidents fâcheux, ou de la guerre, ou de la mer, malgré lesquels néanmoins on peut dire

qu'il n'y a point d'endroits dans le monde où l'on s'enrichisse plutôt que dans ces isles. Une ou deux bonnes récoltes dédommagent de tous ces inconvénients, vu la promptitude du débit, & le profit immense qui se fait sur cette denrée.

Ayant été moi-même plus d'une fois témoin, & de sa culture, & de sa fabrique, je vous ai donné sur ces deux objets mes propres observations : à l'égard des negres, sans le secours desquels ni l'un ni l'autre ne pourroient avoir lieu, je n'en parlerai que d'après mon hôte ou son économe, en me servant même le plus souvent de leurs expressions.

« Je voudrois, me disoit le premier, par considération pour certains maîtres que je connois dans les Antilles, pouvoir vous dérober l'horrible détail des peines qu'ils font souffrir à ces pauvres esclaves. Rien n'est plus affreux que la condition de ces infortunés, qui sacrifient leur liberté, leurs travaux & leur vie aux besoins, aux passions & au luxe de leurs tyrans. Si, pour se soustraire à la barbarie de ces maîtres cruels, ils prennent le

parti de s'enfuir, une loi plus cruelle encore les condamne à perdre une jambe; & , lorsqu'on l'a remplacée par une de bois, on leur fait tourner à bras les moulins à sucre. Après cela, nous osons parler du droit des gens!

» Au peu de pitié que nous inspire ce peuple malheureux, nous semblons le regarder comme le rebut de la nature, l'opprobre des hommes, & comme des êtres d'une espèce inférieure aux animaux. Quelques coquillages font sa nourriture; ses habits sont des haillons; ses meubles, quelques plats de terre; ses maisons, des tannières d'ours; ses lits, de méchantes claies, plus propres à briser le corps, qu'à lui procurer du repos. Son travail est presque continuel, son sommeil fort court; nulle espèce de salaire pour les plus grands services; cent coups de fouet pour la moindre faute: voilà où en sont réduits les hommes toujours condamnés à servir les autres, sans en tirer le moindre avantage pour eux-mêmes; toujours occupés à flatter nos appétits nouveaux, en remplissant nos nouveaux besoins. Sou-

vënt j'ai frémi d'horreur, en voyant des créatures humaines traitées avec cet excès d'inhumanité. J'ai vu leur corps couvert de sang, leur dos déchiré, leur chair tomber en lambeaux. On se souvient du terrible Chaperon, cet habitant féroce de Saint-Domingue, qui fit expirer un de ses esclaves dans un four chaud. Comme les mâchoires de ce malheureux s'étoient retirées par la chaleur, le cruel Chaperon dit, *je crois qu'il rit*, & prit la fourche pour le fourgonner. Depuis ce temps, il est devenu la terreur des negres; &, lorsqu'ils manquent à leurs devoirs, on les menace de les vendre à Chaperon.

» Il faut pourtant convenir que ces exemples sont rares parmi les François; vous savez même que Louis XIII ne vouloit pas qu'il y eût d'esclaves dans ses colonies, & ne se rendit qu'après s'être laissé persuader que l'unique moyen de convertir les noirs, étoit de les réduire à la servitude. Ce prince, & les rois ses successeurs, ont expressément défendu à leurs sujets de faire donner, de leur autorité privée,

sous quelque prétexte que ce puisse être, la mort ou la torture à leurs esclaves, ni même de les mutiler, à peine d'être poursuivis criminellement, & punis suivant l'atrocité des circonstances. On leur permet tout au plus de les enchaîner & faire battre de verges : aussi est-il reconnu que, de tous les Européens établis en Amérique, les François, dont l'inclination est naturellement compatissante, sont en général les plus humains dans le traitement qu'ils font à leurs negres. Ils se refusent même à certaines perquisitions qui choquent la bienséance ; car, quoique la prudence oblige de ne point acheter de noirs sans savoir s'ils n'ont pas quelque maladie secrète, quelque défaut corporel, quelque imperfection cachée qui les rendroit incapables de travailler, nous avons la pudeur de ne pas faire nous-mêmes cet examen, & nous nous en rapportons à nos chirurgiens. Les Portugais, les Anglois, les Hollandois tiennent à cet égard une conduite moins timide, mais qui les rend aussi moins dupes dans leur achat. Ils visi-

tent le corps du negre ou de la négresse, & leur font prendre toutes les attitudes dont ils sont susceptibles. Ils les remuent avec violence, pour découvrir si l'intérieur répond à ce qui paroît au dehors. Ils les font courir, crier, sauter, & ne dédaignent pas même de leur lécher la peau pour juger, par le goût de la sueur, s'ils n'ont point contracté certaines maladies, si le poil du menton n'est pas d'une force à indiquer un âge plus avancé que la déclaration qu'on leur a faite.

» C'est de la côte occidentale de l'Afrique, que nous tirons des noirs pour nos colonies, soit par la voie de la compagnie des Indes, qui s'est réservé la traite du Sénégal, soit par les navires de différents armateurs François, à qui l'on permet ce commerce. Il est si lucratif, qu'un homme noir, qui ne coûte que quarante écus dans le pays, ou les deux tiers moins qu'un bœuf gras, se vend ici jusqu'à mille ou douze cents livres. Autrefois il ne revenoit qu'à trente-six francs en Guinée; mais les Européens ayant

enchéri les uns sur les autres, les Africains ont su profiter de la concurrence, & se font mis à plus haut prix.

» Ces esclaves se font de diverses manières, & forment différentes classes. Ce sont, ou des malfaiteurs qui ont mérité la mort, ou des prisonniers de guerre, ou des esclaves particuliers des princes du pays, ou enfin des negres dérochés. Pour distinguer ces quatre especes, il faut savoir que, chez eux, l'on punit la plupart des crimes par des amendes, &, qu'au défaut de paiement, la loi condamne le coupable à l'esclavage. Les débiteurs insolvables subissent le même sort, à moins qu'ils ne soient rachetés par leurs amis. Avant que notre commerce fût établi avec ces Africains, ils tuoient une partie de leurs prisonniers, dans la crainte que ces derniers, étant trop nombreux, ne causassent de l'embarras par leurs révoltes : aujourd'hui ils font esclaves tous les captifs qu'ils prennent à la guerre. D'autres, pour éviter la famine ou la misere, se donnent eux-mêmes, & toute leur famille, aux rois & aux princes negres, qui ont
de

de quoi les nourrir. Quelques-uns vendent leurs enfans , fans y être forcés par la nécessité : souvent une mere livre sa fille à un étranger pour certains coquillages , dont elle se fait un collier & des bracelets. Il y a des noirs qui se surprennent les uns les autres , tandis que les vaisseaux Européens sont à l'encre. Ils y amènent ceux qu'ils ont pris pour les vendre & les embarquer malgré eux. On a vu des fils dénaturés garrotter leur propre pere , & le donner en échange pour quelques bouteilles d'eau-de-vie. Si un pareil commerce fait frémir la nature , comment des chrétiens peuvent-ils se trouver à l'encheure de ces marchés abominables ? Enfin , que doit-on penser de ceux qui vont eux-mêmes voler des esclaves , soit du consentement des souverains du pays , soit en les prenant de force ou par artifice ? Ces noirs , ainsi dérobes , ne forment pas le plus petit nombre de ceux qui peuplent nos colonies.

» On a proposé autrefois en Sorbone les cas suivans ; savoir , si les marchands qui vont à la traite des

negres , ou les commis qui demeurent dans les comptoirs de l'Afrique , peuvent acheter de cette dernière espece d'esclaves ; si les habitants de l'Amérique , à qui ces mêmes marchands viennent les revendre , peuvent les recevoir indistinctement , sans s'informer s'ils ont été volés. La décision ne fut favorable , ni aux vendeurs , ni aux acquéreurs ; mais des plaisants répondirent qu'on voyoit bien que les docteurs de Sorbone , du moins ceux qui avoient été consultés , ne possédoient ni habitations aux isles , ni plantations , ni sucreries. En effet , continuoient-ils sur le même ton , les peuples d'Europe ayant exterminé ceux de l'Amérique , n'ont-ils pas dû mettre ceux de l'Afrique en esclavage pour s'en servir à defricher tant de terres ? Le sucre seroit trop cher si l'on ne faisoit cultiver la plante qui le produit par des gens de cette espece. D'ailleurs , peut-on se mettre dans l'esprit que des hommes qui sont noirs depuis les pieds jusqu'à la tête , & ont le nez écrasé , puissent exciter la compassion ?

» Ceux qui entreprennent plus sé-

rieusement d'excuser ce commerce , disent que les avantages qui en résultent , même pour les negres , sont une raison plus que suffisante qui le justifie. Outre qu'il épargne les jours à quantité de personnes utiles , la vie des noirs , dans la servitude même , est plus douce que dans leur propre patrie. Ce seroit leur rendre un mauvais office que de les tirer d'un état , où , malgré cet abaissement , ils jouissent d'une santé parfaite ; tandis que leurs maîtres , qui regorgent de biens , & ne manquent d'aucune sorte de commodités , sont la proie d'une infinité de maladies.

» Outre le très-grand profit que les noirs procurent à nos colonies par la culture des terres , on croit encore que la plupart d'entr'eux pourroient devenir de bons soldats , s'ils étoient bien disciplinés. Un negre qui se trouveroit dans un combat à coté de son maître , feroit son devoir , s'il n'en avoit point été maltraité sans raison : soutenu par sa presence , il affronteroit , sous ses yeux , tous les hasards.

» Il seroit sans doute imprudent ,

me disoit un officier de distinction , d'accoutumer ces sortes de gens au maniement des armes à feu : leur nombre , infiniment supérieur à celui des blancs , ne les rend déjà que trop redoutables. Mais ne pourroit-on pas en tirer parti , en cas d'attaque , en employant les moins intelligents comme pionniers , & les autres comme enfants perdus avec des sabres ou des lances ? Derrière chaque troupe d'infanterie , je placerois un peloton de negres ainsi armés , & leur laisserois la liberté de combattre suivant la méthode de leur pays , c'est-à-dire , confusément & sans ordre. Dans le moment de la charge , au signal donné , ils passeroient dans les intervalles pour se jeter dans ceux des ennemis , & les charger en flanc. S'ils étoient repoussés , ils viendroient se rallier derrière le bataillon auquel ils seroient attachés. Cette manœuvre , la seule qu'il y auroit à leur apprendre , ne leur donneroit aucune connoissance préjudiciable à la sûreté de la colonie.

» Comme il y a dans toutes les habi-

tations des negres chasseurs fort adroits , j'en formerois un corps particulier , que je joindrois à celui des mulâtres libres , & dont je me servirois pour la garde des lieux escarpés , pour la défense des retranchemens , pour les détachemens destinés à harceler l'ennemi ; en un mot , pour ce genre de guerre qui n'exige point une tactique suivie , & auquel je les crois propres. Je les ferois commander par les gens les plus intelligents du pays , qui connoissant mieux leur génie , en tireroient meilleur parti. Ils seroient soutenus par des troupes réglées ; & j'exciterois leur émulation par des marques d'honneur , telles que des croix , des médailles , &c. que j'accorderois aux hommes libres , & la liberté aux esclaves qui se seroient distingués. En ne les employant que dans le moment où la colonie seroit menacée , & par conséquent les manufactures suspendues , il n'en résulteroit qu'un foible dommage pour le maître ; encore seroit-il juste de l'indemniser : si son negre venoit à être tué ou affranchi , la valeur lui en seroit remboursée sur une estimation raisonnable.

» Mais c'est assez vous entretenir de ce projet ; je reviens aux esclaves nouvellement embarqués pour nos colonies. Ils regardent la servitude comme ce qu'il y a de plus terrible , & cherchent toutes les occasions de s'en délivrer : la force ou la crainte peuvent seules les attacher à leurs chaînes. La première défiance de ces malheureux est qu'on ne les achete que pour les dévorer. On commence donc par leur déclarer qu'ils doivent être sans appréhension pour la vie , qu'ils sont destinés à cultiver tranquillement la terre , ou à d'autres exercices qui ne surpasseront pas leurs forces ; que si quelqu'un les maltraite , ils obtiendront justice en portant leurs plaintes à l'interprete ; mais que s'ils commettent eux-mêmes quelque désordre , ils seront punis sévèrement.

» A mesure qu'on fait entrer les negres dans le vaisseau , on enchaîne les hommes deux à deux , les femmes & les enfants ont la liberté d'aller & de venir , sur-tout lorsqu'on commence à ne plus appercevoir les côtes d'Afrique. L'expérience a fait con-

noître que , tant que ces infortunés font encore à la vue de leur patrie , la tristesse les accable , & le désespoir les faisit. L'une leur cause des maladies qui en font périr un grand nombre pendant la traversée ; l'autre les porte à s'ôter eux-mêmes la vie , soit en se refusant la nourriture , soit en se bouchant la respiration par une manière de se plier la langue , qui , à coup sûr , les étouffe ; soit en se brisant la tête contre les mâts du vaisseau , soit enfin en se précipitant dans la mer.

» Cet amour , si vif pour leur pays , semble diminuer à mesure qu'ils s'en éloignent. La gaieté succede à leur tristesse ; & c'est un moyen presque inmanquable pour les conserver jusqu'au lieu de leur destination , que de leur faire entendre quelque instrument de musique , ne fût-ce qu'une vielle ou une musette.

» Ils reçoivent leur nourriture deux fois par jour. Dans le beau temps on leur permet d'être sur le tillac , depuis sept heures du matin jusqu'à la nuit. Tous les lundis , on leur donne des pipes & du tabac ; & leur joie mar-

que assez que cette faveur est une de leurs plus grandes consolations dans leur misere. Les hommes & les femmes sont logés séparément ; & avec ces attentions constamment soutenues , on conduit facilement la plus nombreuse cargaison des noirs jusque dans nos colonies. On s'est assuré , par des calculs exacts , que , dans certaines années , il en est sorti de Guinée plus de soixante mille.

» Dès qu'un vaisseau chargé de negres est à la rade , on les fait descendre dans un grand magasin , & là , comme dans un marché de bêtes de somme , chacun va choisir ceux qui lui conviennent. On accuseroit de dureté & d'avarice , celui de nous qui les feroit travailler sans leur accorder quelques jours de repos. Ces malheureux sont si fatigués de leur voyage , pendant lequel ils ont été liés avec des entraves de fer , ils sont si exténués de faim & de soif , si affligés de se voir éloignés de leur patrie , pour n'y retourner jamais , que ce feroit mettre le comble à leurs maux que de les appliquer tout d'un coup au travail.

» Lorsqu'ils sont arrivés dans nos habitations, nous commençons par les faire manger, & les laissons dormir quelques heures. Ensuite nous leur faisons raser la tête, & frotter le corps avec une huile qui dénoue les jointures, les rend plus souples, & empêche le scorbut. Les jours suivans nous les envoyons se baigner, en leur donnant toujours peu de nourriture à la fois, mais souvent. Ce régime est suivi d'une petite saignée & d'une purgation douce; & nous ne leur permettons ni de boire trop d'eau, ni de faire usage de liqueurs fortes. Non seulement ces soins les garantissent des maladies dont ils seroient d'abord attaqués; mais la bonté qu'on leur marque, & les habits qu'on leur donne servent encore à leur faire oublier leur pays, & le malheur de la servitude. Sept ou huit jours après, nous les employons à quelque léger travail pour les y accoutumer par degrés. La plupart n'en attendent pas l'ordre, & suivent les autres lorsqu'ils les voient appellés par celui qui commande.

» L'usage commun, pour les for-

mer au train de l'habitation , est de les distribuer dans les cases des anciens ; ceux-ci les reçoivent avec plaisir , & regardent comme un honneur , que le negre qu'on leur confie paroisse plutôt instruit , & se porte mieux que celui de leur voisin : mais ils ne le font ni manger à leur table ni coucher dans la même chambre ; lorsque le nouvel esclave est surpris de cette distinction , ils lui disent que n'étant pas chrétien , il est trop au dessous d'eux pour en être traité avec égalité. Cette conduite , qui lui fait concevoir une haute idée de notre religion , lui inspire la plus vive impatience de l'embrasser.

» Malgré cet empressement des negres pour recevoir le baptême , ce n'est guere qu'après deux ou trois ans d'instruction , qu'on croit pouvoir le leur conférer ; tant il est difficile de leur mettre dans la tête les premiers principes du christianisme. La regle que suivent les missionnaires , à cet égard , n'est pas uniforme : tous sont d'accord que les noirs qui viennent dans nos colonies avant l'âge de

dix ans , doivent être baptisés dès qu'ils arrivent. S'ils font plus âgés , (& l'on en juge par leur phyfionomie) on exige qu'ils aient du moins quelque idée de nos myfteres avant que d'y participer. Mais , lorsque ces mêmes negres , à qui l'on a refusé le baptême , font en danger de mort , nous avons de nos prêtres qui pensent qu'on peut le leur administrer , quoiqu'ils n'aient aucune connoissance de notre religion ; d'autres croient le contraire , apportant pour raison que ce seroit profaner le sacrement. Ainsi tel habitant , pour se soumettre à la décision de son curé , laisse mourir ses esclaves nouveaux sans baptême , tandis qu'il voit son voisin , dans une autre paroisse , autorisé par son pasteur , agir différemment. Des principes plus fixes & une conduite plus uniforme seroient certainement plus convenables à la dignité de la religion , & marqueroient , dans ceux qui en font les ministres , un zele plus impartial & plus éclairé. Car enfin , pourquoi priver les uns du baptême , s'il peut opérer leur salut ? & s'il ne le peut pas , pourquoi le

donner aux autres à l'article de la mort ?

» Lorsqu'un missionnaire apprend qu'il est arrivé quelques nouveaux negres dans son quartier , il va les voir , commence par leur faire faire le signe de la croix , en conduisant leur main ; & après les paroles ordinaires , il dit , en s'adressant au démon : maudit esprit , je te défends , au nom de Jesus-Christ , de violer jamais ce signe sacré , imprimé sur cette créature rachetée de son sang. Le negre , qui ne comprend rien à cette cérémonie , ni à ce langage , ouvre de grands yeux , & paroît interdit. Alors , pour le rassurer , le prêtre lui dit , par la bouche d'un interprete , tu ne fais présentement ce que j'ai fait ; mais tu le sauras dans la suite.

» Dans les habitations bien réglées , on explique aux noirs le catéchisme en commun , soir & matin ; & l'on charge les plus instruits de donner des leçons aux nouveaux venus. Quand ces derniers sont en état d'être baptisés , les anciens leur servent de parrains. Vous auriez peine à vous imaginer j'usqu'où

vont le respect , la soumission & la reconnoissance que leur attire cette qualité. Les negres , nouvellement convertis , les regardent comme leurs peres ; & cette vénération dure toute la vie. C'est une des loix de la colonie Françoise de Saint-Domingue , que tous les habitants , les esclaves même fassent profession de la religion catholique , apostolique & Romaine , sous peine de confiscation de ces mêmes esclaves.

» Les Anglois sont moins ardents à faire des profélytes , persuadés que l'espoir d'un traitement plus doux en porterait un grand nombre à professer extérieurement une religion qu'ils n'auroient point dans le cœur. Mais ceux qu'on croit disposés à recevoir les lumieres de la foi , y sont encouragés lorsqu'ils les demandent , & traités moins durement après leur conversion. La vérité est que ces misérables ont tant d'attachement pour l'idolâtrie , qu'ils ne manquent aucun goût pour le christianisme. Le gouvernement Britannique leur permet d'avoir plusieurs femmes , pour augmenter , par la multi-

plication , les richesses de la colonie. Peut-être la polygamie est-elle un obstacle à cette vue ; car l'usage immodéré du plaisir peut les affoiblir ; & les enfants qui naissent d'eux en ont moins de force. Ces épouses s'attachent fidèlement à leur mari ; aussi l'adultère est-il moins fréquent parmi eux que chez ces peuples qui n'ont qu'une femme.

» Leurs idées sur la religion varient suivant les pays dont ils sont originaires. Il y a cependant une espèce de conformité dans leurs sacrifices. Ils croient en général , à deux divinités , l'une bonne , qui favorise les hommes , & a enseigné à leurs ancêtres la culture des terres. Ils regardent la seconde comme l'auteur de tous les maux qui affligent l'humanité. Ils n'ont d'autre idée du bonheur céleste que le plaisir de revoir leur patrie , où ils croient que chaque negre retournera après sa mort. Cette pensée les console , & rend leur infortune plus supportable. Aussi rien n'est plus admirable que l'intrépidité qu'ils témoignent à leurs derniers mouvements. Ils sont transportés de

joie en se voyant prêts à recevoir leurs anciens amis , & les ravages heureux qui les ont vu naître. Quand un d'eux est sur le point d'expirer , ses compagnons l'embrassent , lui souhaitent un bon voyage , & le chargent de leurs compliments pour leur connoissance en Guinée. Tous sont entièrement livrés à la superstition , ajoutent foi aux maléfices , & redoutent les sorciers comme des hommes dangereux , qui peuvent empêcher qu'ils ne soient aimés de leurs maîtresses. Cette crainte est une de celles dont ils sont le plus tourmentés ; car l'amour , ou plutôt ce principe de vie , à qui la nature a confié sa propre conservation , anime toutes leurs pensées , toutes leurs actions ; lui seul adoucit le poids de leur esclavage. Ils ne sont refroidis , ni par les périls , ni par les châtimens. Ils partent la nuit de chez leur maître , traversent les bois , ne craignent point d'être arrêtés comme fugitifs , pour aller voir la femme qu'ils aiment. Leurs demeures sont quelquefois si éloignées l'une de l'autre , que le voyage seul consume presque tous les moments

destinés à l'amour & au sommeil.

» Ces pauvres gens ont l'esprit si borné , qu'ils peuvent à peine compter jusqu'à trois. Ils n'ont aucune idée fixe ; le passé ne leur est pas plus connu que l'avenir ; ce sont des machines qu'il faut remonter à mesure qu'on veut les mettre en mouvement ; & ce n'est que dans les choses qu'ils ont fort à cœur , qu'on remarque en eux quelque intelligence. Ils saisissent cependant assez bien nos ridicules , & leurs railleries ne manquent ni de finesse ni de sel. Ils sont admirables pour garder un secret qui les intéresse : les supplices , les tourments ne les ébranlent pas : dans les affaires criminelles , on les met à la question sans en arracher aucun aveu : ils mourroient plutôt que de rien déclarer. Ils craignent la vérité , même dans les choses les plus indifférentes. Ils font toujours répéter la question qu'on leur fait , comme s'ils ne l'avoient pas entendue , afin d'avoir le temps de préparer la réponse. Quelquefois ils prennent un air d'étonnement si naturel , quand on les interroge , que le plus souvent on y est trompé.

» Ils ont un penchant très-décidé pour le vol , & semblent y dresser tous leurs organes. Un noir qui voit à terre une piece d'argent , & veut la voler fans qu'on l'apperçoive , la ramasse avec les doigts du pied , l'enleve par derriere jusqu'à la ceinture , la prend ensuite avec la main ; & sa bouche , au défaut de vêtement , lui sert à receler son larcin. Jamais les negres ne se déconcertent , fussent-ils pris sur le fait. Ce n'est pas moi , disent-ils , c'est le diable , qui , pour me faire malice , a mis dans ma poche ou dans ma main ce que vous y voyez.

» Ils sont adroits , rufés , & quelquefois très-ingénieux dans leurs artifices. J'ai vu un de ces esclaves , enchaîné , qui parvint à se dégager de ses fers en les limant avec un couteau. Il l'avoit rendu semblable à une scie , par les brèches qu'il avoit faites au tranchant de la lame ; & il couvroit de camboui les endroits de la chaîne à mesure qu'il les limoit. Quand tout fut achevé il s'évada. On courut à sa poursuite ; & l'on mit après lui de gros chiens habitués à arrêter les negres fugitifs. Pour échap-

162 SUITE DE S. DOMINGUE.

per , en plein jour , à cette recherche ,
il se jeta dans une riviere voisine ; & se
tenant dans l'eau jusqu'au cou , il cacha
sa tête avec une grande feuille d'arbre.
Cet expédient facilita sa fuite , & lui
sauva la vie.

Je suis , &c.

A Saint-Domingue , ce 30 juillet 1750.



L E T T R E C X X V I I .

S U I T E D E S A I N T - D O M I N G U E .

J'AI parlé, Madame, des défauts des negres ; je ne dois pas vous laisser ignorer quelques-unes de leurs bonnes qualités, toujours d'après nos conversations, & sur le témoignage d'autrui. « Ils sont doux naturellement, me disoit l'économe ; ils ne connoissent ni l'envie, ni la mauvaise foi, ni la médisance, & ont un respect infini pour les vieillards. Jamais ils ne les appellent par leurs noms sans y joindre celui de pere. Ils les soulagent en toute occasion, & ne manquent jamais de leur obéir. Ils sont liés entr'eux par une affection si sincere, que non-seulement ils se secourent mutuellement dans leurs besoins, mais que, si l'un d'eux fait une faute, on les voit souvent venir tous en corps pour demander sa grace, ou s'offrir à recevoir une partie du châtement. Je les crois aussi très-fideles à leur parole, sur-tout

quand ils se sont engagés par un acte de religion : ce qu'ils font en mettant un peu de terre sur leur langue , & priant Dieu de les réduire en poudre comme cette poussière , - s'ils manquent à leur promesse , ou s'ils altèrent la vérité.

» La chaleur de leur complexion les rend si passionnés pour les femmes , qu'indépendamment du profit de la multiplication , on est obligé de les marier de très-bonne heure. Mais il est défendu aux blancs de l'un & de l'autre sexes , de s'unir avec eux par le lien conjugal , & aux prêtres de favoriser de pareilles unions. Tout homme libre , qui vit en concubinage avec une esclave , & en a des enfants , est soumis à une amende ; & si cet homme est le maître de la négresse , outre l'amende prescrite , il est encore privé de son esclave , & des enfants qui proviennent d'elle , sans que ni les enfants ni la mere puissent jamais être affranchis. Il n'est pas permis aux noirs de se marier sans le consentement de leurs maîtres ; mais il l'est encore moins à ces derniers , d'user de contrainte pour les

marier contre leur gré. Les enfans qui naissent dans l'esclavage sont esclaves, & appartiennent au maître de la femme, & non à celui du mari. Si l'un des époux est libre, & l'autre non, les enfans suivent toujours la condition de la mere.

» La plupart des negres ne regardent leurs épouses que comme des êtres créés pour les amuser, les servir & leur obéir. A l'exception des jeunes gens, qui, dans les premières tendresses du mariage, leur accordent la liberté de manger avec eux, elles sont presque toujours privées de cet honneur. J'ai souvent pris plaisir à voir dîner notre vieux charpentier : sa femme & ses enfans étoient autour de lui, & le servoient avec tous le respect des domestiques les mieux instruits. Si c'étoit un jour de fête, ses filles & ses gendres ne manquoient pas de s'y trouver & de lui apporter de petits présents. Ils faisoient un cercle autour de lui, & l'entretenoient pendant tout le temps qu'il restoit à table. Lorsqu'il avoit fini, on lui présentoit sa pipe ; & se tournant, il leur disoit d'un air grave :

allez manger, vous autres. Je le blâmois quelquefois de cette sévérité, & lui citois l'exemple des blancs qui dînent & soupent avec leurs femmes: il me répondoit qu'ils n'en étoient pas plus sages; & que si l'on vouloit considérer combien elles sont orgueilleuses, & peu soumises à leurs maris, on avoueroit que les noirs, qui tiennent les leurs dans le respect, ont pour eux le bon sens, la justice & la raison.

» Les négresses, qui sont très-fécondes en Afrique, multiplient beaucoup moins dans nos colonies, & infiniment moins encore dans les établissemens Anglois, où l'amertume de leur sort les porte à se délivrer volontairement d'un fardeau qui fait la joie des autres mères. Un peu plus d'humanité de la part de ces maîtres cruels prévien-droit des maux terribles. Vous frémirez d'horreur, en apprenant qu'on fait des parties de plaisir à la Jamaïque, pour aller à la chasse des negres dans les montagnes comme à celle des loups & des sangliers. On leur dit qu'ils sont hommes comme nous; qu'ils sont rachetés du sang d'un Dieu

mort pour eux ; & on les traite comme des bêtes féroces. On les fait courir , nus & à pied , & à la tête des chevaux qui vont toujours au galop. Un jeune negre , à qui on apprend le métier de coureur , est suivi d'un autre plus âgé , qui lui applique de grands coups de fouet sur les fesses chaque fois qu'il peut l'avoir à sa portée. Il en meurt un grand nombre dans cet apprentissage barbare ; mais c'est de quoi les Anglois se mettent peu en peine.

» Les noirs sont sensibles aux bienfaits , & capables de reconnoissance ; mais ils veulent être obligés de bonne grace. Quand ils sollicitent quelque faveur , ils savent représenter adroitement leurs bonnes qualités , leur assiduité au service , leurs travaux , le nombre de leurs enfants & l'éducation qu'ils leur ont donnée. Ensuite ils rappellent tous les biens qu'on leur a déjà faits , avec des remerciemens respectueux , & finissent par demander ce qu'ils desirent. Si le refus suit la priere , il faut toujours en apporter quelque raison , & les renvoyer

avec douceur. C'est le moyen de se les arracher ; car ils sont généralement très-dociles.

» Lorsqu'il s'éleve entr'eux quelque différend , ils s'accordent à venir devant leurs maîtres , & plaident leur cause sans s'interrompre. L'offensé commence ; & dès qu'il s'est appliqué , il déclare à sa partie qu'elle peut répondre. La modération est égale de côté & d'autre ; & comme il s'agit presque toujours de quelque bagatelle , ces procès sont bientôt terminés. S'ils se battent , ou se rendent coupables de quelque larcin , on doit les punir rigoureusement ; car il faut , avec eux , autant de sévérité que de condescendance. Ils souffrent avec patience les châtimens qu'ils ont mérités ; mais ils sont capables des plus grands excès quand on les maltraite sans raison. Lorsqu'ils s'attroupent dans quelque soulèvement , le remede est de les disperser sur le champ à coups de bâton ; si l'on differe , on se met quelquefois dans la nécessité d'en venir aux armes ; & dans ces occasions , ils se défendent en furieux : dès qu'ils se persuadent

persuadent qu'il faut mourir, peu leur importe de quelle maniere ils perdront la vie ; & le moindre succès acheve de les rendre invincibles.

„ C'est une regle générale de prudence, de ne jamais les menacer. La punition ne doit point être suspendue, parce que souvent la crainte les porte à s'enfuir dans les montagnes ; & c'est ce que nous appellons ici *aller marron*. Le terme de *marron*, dont l'étymologie n'est pas fort ancienne, même aux isles, vient du mot Espagnol *simarron*, qui veut dire un singe. On fait que ces animaux se retirent dans les bois, & qu'ils n'en sortent que pour venir se jeter furtivement sur les fruits qui sont dans les lieux voisins de leur retraite. Pour obvier aux désordres qu'entraîne le marronage ; car ces negres fugitifs deviennent des brigands, le roi a ordonné que la première fois qu'un esclave déserte, si son maître le dénonce, & qu'on le prenne un mois après, il ait les oreilles coupées, & la fleur-de-lys appliquée sur le dos. S'il récidive, on lui coupe le jarret ; & à la troi-

sieme fois, il est pendu. Les negres marrons, quand ils sont poursuivis dans les forêts, y creusent des fosses, dont ils couvrent la surface avec des feuilles, & au fond desquelles des pieux aiguisés empalent ceux qui s'y laissent tomber.

„ On n'a pas trouvé de moyen plus sûr, pour empêcher la désertion de ces esclaves, que de leur donner, à quelque distance de l'habitation, une portion de terrain pour y cultiver du tabac, des patates, des ignames, & tout ce qu'ils peuvent tirer de ce fonds, avec la liberté de le vendre, ou de l'employer à leur subsistance. On leur permet d'y travailler les jours de fêtes, après le service divin, & les autres jours, pendant le temps qu'ils peuvent retrancher de celui qu'on leur accorde pour les repas. Plusieurs élevent de la volaille, & quelque bétail qu'ils vont vendre au marché, du consentement de leurs maîtres: mais alors ils doivent être munis d'une permission par un billet, ou par quelqu'autre marque connue, à peine de revendication des

choses vendues, & d'une amende contre les acheteurs. Ces marques ou billets sont, ou doivent être examinés par un officier public, qui préside aux ventes, les jours de marché. On se plaint que l'exécution de cette ordonnance est négligée; & ici, comme en Europe, on voit des marchands sans honneur & sans foi, qui achètent tout ce qu'on leur présente, pourvu qu'ils y trouvent du bénéfice. Quoiqu'il en soit, il y a des negres qui se font annuellement, de leur commerce & de leur travail, un revenu honnête: ils se croient alors fort heureux; & leur attachement pour leur maître augmente à proportion de leur aisance. Si, malgré ces avantages, ils se livrent encore à la désertion, & qu'après vingt-quatre heures d'absence ils ne se présentent pas d'eux-mêmes, ou conduits par quelque protecteur qui demande grace, on saisit leur petite possession; & cette perte leur est plus sensible que tout autre châtement. Le moindre exemple de ces sortes de confiscations, est long-temps un sujet de terreur parmi tous les noirs d'une habitation.

„ A propos de marronage , continuoit notre économe , je me souviens que dans mon enfance , plus de cinquante de ces negres fugitifs furent ramenés au Cap par un missionnaire. Il seroit difficile de vous dire avec quelles démonstrations de joie ce prêtre fut reçu avec tout son monde. Les rues étoient bordées de peuple pour les voir passer : les maîtres se félicitoient les uns & les autres , d'avoir retrouvé leurs esclaves ; & les noirs eux-mêmes , qui servoient dans la ville , se faisoient une fête de revoir , l'un son pere ou sa mere , l'autre son fils ou sa fille. La marche étoit très-lente , pour leur laisser la liberté d'embrasser leurs amis , leurs parents , leurs camarades , avec mille cris d'allégresse & de bénédictions. Ce qu'il y avoit sur-tout de plus frappant , c'étoit une troupe de jeunes garçons & de jeunes filles , qui , étant nés dans les bois , n'avoient jamais vu d'hommes blancs , ni de maisons à la Françoisé. Ils ne pouvoient se lasser de les considérer , en témoignant , à leur maniere , leur

admiration ou leur étonnement.

„ On est ici dans l'usage de marquer les noirs, lorsqu'on les achete; & c'est ce qu'on appelle *étamper un negre*. On se sert pour cela d'une lame d'argent très - mince, qui forme un chiffre. Il suffit de la chauffer, sans la faire rougir. On frotte avec un peu de graisse l'endroit où elle doit être appliquée; on met dessus du papier huilé, sur lequel le chiffre s'imprime. La chair s'enfle d'abord; & dès que l'effet de la brûlure est passé, la marque reste, & ne s'efface plus. Comme le même chiffre peut se trouver sur plusieurs esclaves, à chaque vente particulière on applique la lame dans un endroit différent; de sorte qu'un negre qui a été vendu & revendu plusieurs fois, se trouve aussi chargé de ces caracteres qu'un ancien obélisque.

„ On n'a point cette méthode dans les petites Antilles, où les noirs feroient au désespoir de se voir marqués comme les bœufs & les chevaux. On n'a jugé cette précaution nécessaire, que dans les grandes isles,

où ils ont plus de facilité de s'enfuir, & de se retirer dans des lieux inaccessibles. Le maître de ces esclaves fugitifs est obligé de payer vingt-cinq écus à celui qui les prend hors des quartiers François, & quinze francs seulement, si, sans sortir de ces mêmes quartiers, ils n'ont fait que changer d'habitation.

„ Les affranchis ou negres libres, qui donnent retraite dans leurs maisons à ces déserteurs, sont condamnés par corps envers le maître, à une amende de trente francs, pour chaque jour de rétention; & les blancs qui tombent dans la même faute, à dix livres seulement. Si les affranchis ne sont pas en état de payer cette amende, on les réduit eux-mêmes à la condition des esclaves; ils sont vendus comme tels; & si le prix de la vente excède l'amende, le surplus est délivré à l'hôpital.

Quoique le nombre des noirs soit fort supérieur à celui des autres habitants, nous ne laissons pas de vivre, au milieu d'eux, dans une parfaite sécurité; & voici ce qui nous rassure.

Ces esclaves viennent de divers cantons d'Afrique, où les langues étant différentes, ils ne peuvent s'entendre facilement. Si l'idiome est le même, il régné entr'eux une haine si forte, qu'ils aimeroient mieux mourir de la main des blancs, que de se joindre à des negres d'un autre canton, pour s'aider réciproquement à secouer la joug de leurs communs maîtres. Dailleurs ils ne peuvent ni toucher aucune arme, ni sortir des limites de la plantation où ils sont attachés. Il leur est même défendu, sous peine du fouet, de porter un bâton ; & dans plusieurs cas, la peine de mort est décernée contre ceux qui s'attroupent pendant la nuit. Le moins qui puisse leur arriver, est le fouet & la fleur de lys. Enfin, on les tient dans une si grande sujétion, qu'ils ne peuvent pas même faire paroître le moindre desir de recouvrer leur liberté. Que seroit-ce, s'ils osoient lever la main sur leurs maîtres ? Une mort prompte & cruelle en seroit la punition. Quant aux voies de fait contre des personnes libres, elles sont châtiées avec la plus grande

rigueur. Leur naturel dur exige qu'on n'ait pas trop d'indulgence pour eux, ni aussi trop de sévérité ; car si un châtiment modéré les rend souples, & les anime au travail, une rigueur excessive les rebute & les porte à la désertion.

„ Une autre attention qu'il faut avoir, c'est de veiller à la conservation de leur santé. Outre les maladies ordinaires aux blancs, ils en ont de particulières, occasionnées par leur mal-propreté extrême. Une des plus communes est celle que leur cause un certain insecte, redoutable dans les Antilles, appelé la *chique*. Ce petit animal, qui n'est d'abord pas plus gros qu'un ciron, se loge sous les ongles des pieds, & y excite des démangeaisons douloureuses & insupportables. Il croît peu-à-peu, s'étend & devient enfin de la grosseur d'un pois. Alors il fait des œufs qui font autant de petites chiques, qui se nichant autour de leur mere, s'y nourrissent & endommagent tellement les pieds, qu'ils y causent des ulcères & quelquefois la gangrene. La noirceur

de l'insecte le fait aisément remarquer avec une épingle, on un couteau pointu, on cerne la chair; quand il paroît on le tire dehors; & l'on remplit le trou avec du suif, ou de la cendre de tabac. Si on néglige de se débarrasser de ce cruel animal, ou qu'il en reste une partie dans la plaie, on s'expose quelquefois aux plus terribles accidents. Le moyen de s'en garantir, est de se frotter les pieds avec des feuilles de tabac broyé, ou d'autres herbes âcres & ameres. Le rocou est le poison de cette vermine si redoutable pour les noirs, & généralement pour tous ceux qui négligent la propreté. Si l'on avoit soin de se laver souvent, on craindroit peu cette fâcheuse incommodité.

„ Deux autres maladies particulières aux negres, sont ce qu'ils appellent le mal d'estomac, & les pians. La première est un anéantissement, un affaïssement total de la machine. Ils veulent toujours être couchés: on est obligé de les battre pour les faire lever, pour les faire marcher. Quel-

ques-uns se découragent au point de se laisser affommer de coups, plutôt que de se donner le moindre mouvement. Les aliments doux & sains leur sont indifférents, malgré la faim qui les dévore; ils n'ont de goût que pour ceux qui sont salés & épicés. Après avoir languï quelques mois, leurs jambes commencent à s'enfler; ensuite les cuisses, le ventre & la poitrine venant à s'engorger, ils meurent étouffés. Cette maladie peut provenir de plusieurs causes: ou de la mauvaise nourriture qu'ils ont eue dans leur traversée de Guinée en Amérique, pendant laquelle on ne leur donne que des feves de marais, qu'ils ne connoissent point dans leur pays, ou de celle qu'ils reçoivent dans nos isles même, chez des habitants durs & avarés. Ce mal vient aussi du chagrin qui s'empare d'eux, lorsqu'ils se voient enlevés de leur patrie, enfermés, gardés dans les vaisseaux comme des criminels, ne sachant rien de leur sort à venir, abandonnant sans espoir de retour leur terre natale, leurs femmes, leurs enfants, leurs compagnons, leurs plaisirs, leurs habitudes, pour

être transplantés parmi des inconnus. Cette situation affreuse doit sans doute, jeter dans leur cœur le découragement & le désespoir : aussi presque tous les negres, quand ils arrivent, ont l'air triste, abattu, ou étonné. Une autre cause très-générale encore, c'est que plusieurs d'entr'eux avalent d'une certaine terre semblable, à ce qu'ils croient, à celle dont ils mangeoient habituellement en Afrique, sans en être incommodés. C'est un tuf rouge, jaunâtre, très-commun dans nos îles. On en vend secrètement malgré les défenses, dans les marchés publics, sous le nom de *couac*. Ceux qui sont dans cet usage, en paroissent si friands, qu'il n'y a point de châtimens qui puissent les en détourner.

„ C'est une opinion assez généralement établie en France, que les pians ne sont autre chose que le mal vénérien, qui se manifeste par des pustules. Il est vrai qu'on les traite de la même manière, & avec les mêmes remèdes; mais on y trouve des différences qui semblent distinguer essentiellement ces deux maladies.

„ On doit d'autant plus s'intéresser à la conservation des negres , qu'ils sont comme les bras des habitants ; & que celui qui en a un plus grand nombre , parvient plus promptement à la fortune. La chaleur du climat , le changement de nourriture , la foiblesse du tempérament ne permettant pas aux Européens d'entreprendre des travaux pénibles , les terres de nos colonies seroient encore incultes , sans le secours de ces esclaves Africains. Nés vigoureux , & accoutumés à une nourriture grossiere , ils trouvent en Amérique des douceurs qu'ils ne connoissent pas dans leur pays ; & ce changement en bien , les met en état de résister au travail. Les champs qui produisent le sucre , l'indigo , le café , le coton , le tabac , le manioc , le rocou , ont besoin d'un nombre d'hommes proportionné à leur étendue. Si l'on compte aujourd'hui trente mille blancs dans la Saint-Domingue Française , il y a cent mille negres ou mulâtres occupés aux plantations & aux sucreries. On les instruit dans le genre de travail propre à mettre

ces productions en valeur. Tous sont sous la discipline d'un commandeur noir ou blanc, qui, dans les grands établissemens, est lui-même subordonné à un économé.

„ On est peu d'accord dans nos isles sur le choix de ces commandeurs. Les uns préfèrent un blanc pour cet office; d'autres au contraire donnent la préférence à un negre sage, fidele, affectionné, qui entend bien le travail, & sur-tout, qui fait se faire obéir. Cette dernière qualité n'est pas la plus difficile, parce que personne ne commande avec plus d'empire que les negres. Le devoir de cet officier est d'être toujours à la tête des autres, de ne les pas perdre de vue un instant, d'arrêter ou de prévenir les défordres, d'appaîser les querelles, de visiter les travailleurs, de leur distribuer leurs occupations, de les faire assister à la priere, de les instruire, de les mener à l'église, &c. Il veille à la propreté de leurs maisons, à leur santé, à leur habillement. Enfin il doit informer le maître ou l'économé de ce qui se passe, prendre leurs ordres, les bien en-

tendre , les faire exécuter ponctuellement. Un maître sage , qui sent combien il importe qu'on respecte son autorité , lui marque de la considération , évite de le réprimander publiquement , se garde encore plus de le battre en présence d'autres esclaves. S'il le trouve coupable de quelque faute qui mérite une punition éclatante , il commence par le dépouiller de son emploi ; mais , tant qu'il en est en possession , il ne manque jamais de châtier sévèrement ceux qui lui désobéissent. Il ne faut pas le choisir trop jeune de peur qu'il n'abuse de son autorité avec les négresses ; il ne faut pas le prendre trop vieux de peur qu'il ne s'en laisse dominer. Vous jugez bien qu'il reçoit toujours plus de vivres & plus d'habits qu'un esclave ordinaire , & de temps en temps des gratifications.

„ Les domestiques negres qui servent dans l'intérieur de la maison , ne sont point dans la dépendance du commandeur. Ce qu'il y a de singulier , c'est que , malgré les avantages de leur condition , c'est-à-dire , quoiqu'ils soient mieux vêtus , mieux nourris , & traités

avec plus de douceur que les autres, la plupart aiment mieux être appliqués aux travaux de la campagne, ou apprendre des métiers. Ils sont si fiers d'être menuisiers ou maçons, qu'on ne les voit jamais sans leur regle ou leur tablier. Quelques-uns deviennent fort adroits; & ce sont des trésors pour leurs maisons. Les esclaves destinés aux opérations qui se font dans les sucreries, s'appellent *raffineurs*. Ce n'est pas sans peine qu'ils acquierent une connoissance exacte de leur art. Leur travail est d'autant plus fatigant, qu'ils sont sans cesse exposés à la chaleur des chaudières & des fourneaux. Les charpentiers ont soin de réparer le moulin. Les charrons sont également nécessaires, ainsi que les tonneliers; & dans les grands établissemens, un forgeron ne manque jamais d'occupation. Les autres sont employés à la culture des terres, à l'entretien des plantations, & à couper les cannes à sucre, que les cabrouettiers transportent au moulin, & que les *négresses* font passer entre des cylindres. Les hommes les moins propres aux travaux difficiles se

partagent pour entretenir le feu, pour soigner les malades dans les infirmeries, pour garder les bestiaux dans les pâturages. On occupe aussi les enfants à des détails proportionnés à leurs forces & à leur âge; & il n'est pas jusqu'aux vieillards les plus décrépits, qui ne puissent être employés utilement dans une habitation bien réglée.

„ Les maîtres sont tenus de fournir aux esclaves une certaine quantité de vivres chaque semaine, & des habits toutes les années. Il est défendu de leur donner aucune sorte d'eau-de-vie, pour tenir lieu de cette subsistance, & de se décharger de cette même nourriture, en leur accordant des jours de travail pour leur compte particulier. Ceux à qui des maîtres trop durs refuseroient la vie & l'entretien, peuvent en porter leurs plaintes aux officiers du conseil, ou autres magistrats de police, auxquels il est enjoint de les écouter, & de leur faire rendre justice. Le même règlement regarde les vieillards & les infirmes, dont le maître est obligé d'avoir soin; s'il a la dureté de les abandonner, ils doi-

vent être transférés, entretenus & soignés à ses dépens dans l'hôpital le plus voisin de l'habitation. Vous voyez que tout concourt, dans nos colonies, à adoucir autant qu'il est possible le sort de ces malheureux.

„ Leur principale nourriture consiste en farine de manioc, en plusieurs sortes de racines, en maïs, bananes, & en viandes salées. Le poisson, les crabes, les grenouilles, les gros lézards, les rats, & autres animaux de cette espèce, servent à varier leurs mets. Un bœuf, un porc & toute autre bête qui meurt accidentellement fait pour ces gens - là, un festin délicieux. La passion qu'on leur attribue pour la chair des bestiaux morts de maladie va si loin, dit-on, que dans la crainte qu'ils n'en soient incommodés, on est obligé de faire enterrer les cadavres; & malgré ce soin, ils prennent quelquefois le temps de la nuit pour les déterrer. On m'a raconté qu'un de nos habitants, à qui il étoit mort une vache d'un mal dont on craignoit la contagion pour toutes les autres, la fit jeter dans un ancien puits, sec & pro-

fond de quarante pieds. Les noirs persuadés qu'ils pouvoient descendre aussi facilement que la vache, en prirent la résolution. Un d'entr'eux y sauta le premier, un autre après lui, ensuite un troisieme ; & tous s'y feroient jetés successivement, si l'on ne s'étoit apperçu de leur entreprise au sixieme.

„ Les negres composent différentes boissons avec des fruits, des racines, des citrons, du gros syrop de sucre & de l'eau. Ils en font une fort singuliere, dans les Antilles Angloises, dont je ne vois pas qu'on use dans nos colonies. C'est un extrait de racine de cassave, mâchée d'abord par de vieilles femmes, qui la rejettent ensuite dans un vase rempli d'eau ; en trois ou quatre heures, la fermentation lui fait perdre ses mauvaises qualités ; & ce que vous aurez peine à croire, c'est qu'une préparation si dégoûtante devient une liqueur fine & agréable.

„ Nos noirs se régalent les jours de fêtes : aux grands repas, & principalement aux festins de noces, il y a toujours beaucoup de monde : cha-

cun y est admis & bien reçu , pourvu qu'il apporte de quoi payer son écot. Ces fêtes tumultueuses , où les commandeurs veillent pour prévenir les désordres , sont accompagnées de danses , que les negres aiment passionnément.

„ Ceux de chaque nation se rassemblent & exécutent celles de leurs pays , au bruit cadencé d'une espece de tambour , de chants bruyants , & de frapements de mains. Leurs organes sont singulièrement disposés pour la musique. Leurs airs sont presque toujours à deux temps : aucuns n'excitent la fierté ; ceux qui sont faits pour la tendresse , inspirent plutôt une sorte de tristesse & de langueur. Ceux même qui sont les plus gais , portent une certaine empreinte de mélancolie. Le même air , quoiqu'il ne soit qu'une répétition continuelle des mêmes tons , les occupe , les fait travailler ou danser pendant des heures entieres : il n'entraîne même pas pour eux , ni pour les blanc , l'ennui de l'uniformité que devroient causer ces répétitions : cette espece d'intérêt est dû , sans doute , à

la chaleur & à l'expression qu'ils mettent dans leur chant.

„ Ils sont tout à la fois poètes & musiciens. Les regles de leur versification ne sont pas rigoureuses ; elles se plient toujours à la musique. Ils allongent ou raccourcissent les mots au besoin, pour les appliquer à l'air sur lequel les paroles doivent être composées. Un objet, un événement frappe un negre ; il en fait aussitôt le sujet d'une chanson. Trois ou quatre paroles qui se répètent alternativement par les assistants, & par l'auteur, forment quelquefois tout le poème. Cinq ou six mesures font toute l'étendue de l'air.

„ Ces gens n'entreprennent aucun ouvrage qui exige quelque exercice, qu'ils ne le fassent en cadence, & presque toujours en chantant. C'est un avantage dans la plupart des travaux : le chant les anime ; & la mesure devient une regle générale, qui force les indolents à suivre les autres.

„ Vous aimeriez sur-tout à vous trouver à leurs fêtes. J'ai vu sept à huit cents negres accompagner une noce au bruit d'une chanson. Ils s'élevoient

en l'air , & retomboient tous en même temps. Ce mouvement étoit si précis & si général , que leur chute ne formoit qu'un seul son. Le défaut de vêtements mettant à découvert tous leurs muscles , on voit qu'il n'est pas une partie de leurs corps qui ne soit affectée de cette cadence , & qui ne l'exprime.

„ Mais pour ne parler ici que de leurs danses propres , il en est une qui leur plaît singulièrement , & qu'ils appellent *calenda*. Elle est d'une indécence qui la fait défendre par plusieurs maîtres , tant pour mettre l'honnêteté publique à couvert , que pour empêcher les assemblées trop nombreuses ; une troupe de negres excités par la joie , & souvent échauffés par les liqueurs fortes , devient capable de toutes sortes de violences ; mais ici , comme ailleurs , la loi l'emporte rarement sur le plaisir.

„ Les danseurs sont disposés sur deux lignes , l'une devant l'autre , les hommes vis-à-vis des femmes , & environnés de spectateurs. Un des plus habiles entonne une chanson qu'il com-

pose sur le champ, & à laquelle les autres applaudissent en répétant le refrain. Ils tiennent les bras à demi-levés, sautent, tournent, s'approchent les uns des autres, & retournent en cadence jusqu'à ce que le son redoublé des instruments les avertisse de se joindre, en se donnant des baisers mêlés de mouvements & de gestes très-lascifs. Ils ont une passion si vive pour cet exercice, que lorsqu'il est défendu dans une habitation, ils font trois ou quatre lieues le samedi après avoir quitté le travail, pour se rendre dans une autre où il soit permis. Le calenda a aussi beaucoup de charmes pour les Espagnols de l'Amérique : il est en usage dans tous leurs établissements, & entre jusques dans leurs pratiques de dévotion. Les religieuses ne manquent guere de le danser la nuit de Noël, sur un théâtre élevé dans le chœur, vis-à-vis de la grille, qu'elles tiennent ouverte pour faire part au peuple de ce spectacle. Il est inutile de vous dire qu'elles n'admettent point d'hommes à cette danse.

„ Le commandeur chargé du loge-

ment des esclaves , doit y faire observer la symmétrie , l'ordre & l'uniformité. Les cases ou barraques sont toutes de même grandeur , & placées sur le même alignement. Elles ont une porte & une fenêtre , sont couvertes de cannes & de roseaux , & enduits de terre grasse.

„ Le mari & la femme ont chacun leur lit. Vous savez en quoi il consiste. Les maîtres un peu généreux donnent à leurs negres quelques grosses toiles , ou de vieilles étoffes pour les couvrir ; mais c'est un surcroît de soin pour le commandeur , qui est obligé de les leur faire laver souvent. Jusqu'à l'âge de sept ans , les enfants de l'un & l'autre sexe occupent le même lit ; mais on n'attend pas long-temps à les séparer , parce qu'avec le penchant de la nation pour le plaisir des sens , il ne faut guere compter sur leur sagesse à cet âge.

„ A la réserve des esclaves qui servent de laquais , tous vont ordinairement les pieds nuds & sans bas. Leurs habits journaliers ne consistent qu'en des caleçons & une casaque. Mais les jours de fêtes ceux qui se piquent d'être

bien vêtus ont une chemise , & une es-
 pece de jupe de toile de couleur , ou
 d'une étoffe légère qu'on nomme *candale* , & qui ne va que jusqu'aux ge-
 noux. Le haut plissé par une ceinture ,
 a deux fentes sur les hanches , qui se
 ferment avec des rubans. Ils portent
 un petit pourpoint sans basque , qui
 laisse trois doigts de vuide entre lui
 & la candale , pour faire bouffer plus
 librement la chemise. S'ils sont assez
 riches pour se procurer des boutons
 d'argent , ou de pierres de couleur , ils
 en mettent au col & aux poignets ;
 & lorsque dans cette parure , ils ont la
 tête couverte d'un chapeau , on trouve
 qu'ils ont assez bonne mine. Avant le
 mariage , ils portent deux pendants d'o-
 reilles , comme les femmes ; ensuite ils
 n'en mettent plus qu'un seul.

„ Les négresses dans leur habille-
 ment de cérémonie , ont ordinaire-
 ment deux jupes. Celle de dessous
 est de couleur , & l'autre de toile
 blanche , ou de mouffeline. Par-dessus
 est un corset à petites basques , avec
 une échelle de rubans ; les autres orne-
 ments sont des dentelles , des boucles
 d'oreilles

d'oreilles, des bagues, des bracelets, des colliers, &c. Mais on ne voit cet air de propreté qu'aux negres & négresses qui se sont mis en état, par leur travail & leur économie, de se procurer ces diverses parures; car, à l'exception de ceux ou de celles qui, dans les maisons, servent de laquais ou de femmes de chambre, il n'y a personne qui fasse l'inutile dépense de parer une troupe d'esclaves.

„ Tout ce que possèdent ces derniers appartient à leur maître, soit qu'ils se le soient procuré par leur industrie, soit qu'ils l'aient acquis par la libéralité d'autres personnes. Ils sont incapables de succéder, de disposer & de contracter de leur chef, & plus encore de posséder des offices publics, de diriger les affaires, d'être pris pour experts, pour arbitres, pour témoins, tant en matieres civiles que criminelles, à moins qu'ils ne soient témoins nécessaires, & seulement faut d'autres; mais, dans aucuns cas, ils ne peuvent l'être contre leurs maîtres.

„ La loi défend aussi de leur rendre la liberté à prix d'argent, de peur que

pour en avoir , ils ne se portent au vol & au brigandage. Pour y obvier , il ne doivent être affranchis que par une permission du conseil supérieur , & elle ne s'accorde que pour des raisons légitimes. Sans cette formalité , les affranchissemens sont nuls , & les maîtres privés de leurs esclaves.

„ Les Européens se trompent , lorsqu'ils s'imaginent que nous faisons consister la beauté des negres dans un nez écrasé , & de grosses levres : nous voulons , au contraire , des traits bien réguliers. Les Espagnols y apportent encore plus d'attention : ils ne regardent point à cinquante piastras de plus ou de moins , pour acquérir une belle négresse. Avec la régularité des traits , ils veulent qu'elle ait la taille bien faite , une peau fine & d'un noir luisant. Le goût dépravé des Européens pour les femmes de cette couleur , est aussi étonnant , qu'il est général dans nos isles. Les uns y sont entraînés par l'occasion la facilité , l'exemple , & peut-être aussi par le physique du climat ; les autres par l'indolence , la fierté des

blanches, & le peu de soin qu'elles ont de plaire; quelques-uns par un motif de curiosité, ou pour d'autres raisons encore qu'on imagine aisément. Voilà, sans doute, ce qui rend si commun un sentiment désavoué par la délicatesse, & contredit par les dégoûts sans nombre que la nature paroît lui avoir opposés. Il est malheureux, & cependant très-vrai, que les colonies retirent un fort grand avantage de cette corruption de mœurs, de cette dépravation de goût. Les négresses qui vivent avec des blancs, sont ordinairement plus attentives à leurs devoirs, & garantissent leurs maîtres, ou leurs amants, des complots des autres esclaves. Le gouvernement leur a l'obligation d'avoir découvert plus d'une conspiration formée par les noirs. En général, ces femmes ont un attachement plus décidé pour les hommes de leur couleur; mais elles comprennent qu'elles seroient moins heureuses, si elles leur étoient soumises. La vanité est ordinairement l'écueil de leur sagesse; elles ne résistent presque jamais aux offres qui leur sont faites par les blancs.

„ On nous amene , de quelques cantons d'Afrique , des negres qui pensent qu'après leur mort ils s'en retournent dans leur patrie. S'ils sont mécontents de leurs maîtres , ou s'ils prennent quelque dégoût de la vie , ils n'hésitent point à se l'ôter. Pour les empêcher d'attenter à leurs jours , il faut , quand on les châtie , les punir très - sévèrement , parce qu'alors ils craindroient de se montrer dans leur pays , avec les marques des coups de fouet qu'ils ont reçus. J'en ai connu un qui menaçoit de se tuer si on le punissoit. Quand il eut le corps déchiré , on le laissa en liberté ; on lui donna une corde & des instruments propres à trancher sa vie ; on l'en défioit même. Les plaisanteries l'emporterent sur le désespoir , & il n'osa s'y résoudre. Ce même esclave , passant ensuite à un autre maître qui le traitoit avec douceur , finit par s'étouffer avec sa langue , sur de simples menaces qui lui avoient été faites.

„ Un Anglois de l'isle de Saint-Christophe employa un stratagème fort heureux , pour sauver ses negres qui

se pendoient les uns après les autres. Il fit charger sur des charrettes des chaudières à sucre, & tout l'attirail de sa fabrique, avec ordre à tous ses noirs de le suivre dans le bois. Il leur présenta à chacun une corde, en retint une pour lui, & leur dit, qu'ayant appris le dessein où ils étoient de retourner en Guinée, il vouloit les y accompagner; qu'il y avoit acheté une grande habitation, où il étoit résolu d'établir une sucrerie; qu'il les jugeoit plus propres à ce travail que ceux du pays, qui n'y étoient pas exercés; qu'alors ne craignant plus qu'ils puissent s'enfuir, ils les feroit travailler jour & nuit, sans leur accorder le repos ordinaire du dimanche; que par ses ordres on avoit déjà repris en Afrique ceux qui s'étoient pendus les premiers, & qu'ils les y feroit travailler les fers aux pieds. La vue des charrettes ayant confirmé cet étrange discours, ils ne douterent plus des intentions de leur maître, sur-tout lorsque, les pressant de se pendre, il feignit d'attendre qu'ils eussent fini leur opération, pour hâter la sienne, & partir.

avec eux. Il avoit même déjà choisi son arbre, & sa corde y étoit attachée. Ils tinrent alors conseil entr'eux; & la misere de leurs compagnons, la crainte d'être encore plus malheureux, les firent changer de résolution. Ils vinrent se jeter aux pieds de leur maître, pour le supplier de pardonner à leurs camarades morts, & lui promirent qu'aucun d'eux ne penseroit plus à le quitter. Il se laissa presser long-temps, & l'accommodement se fit enfin, à condition que, s'il apprenoit qu'aucun d'eux se fût encore ôté la vie, il feroit mourir tous les autres, pour les envoyer à sa sucrerie de Guinée.

„ Un autre habitant s'avisa de faire couper la tête & les mains à ceux de ses esclaves qui s'étoient étranglés, & de tenir leurs membres enfermés sous la clef dans une cage de fer, suspendue au milieu de sa cour. L'opinion des negres étant que leurs morts emportent avec eux leurs corps en Afrique, il leur disoit : vous pouvez, vous autres, vous tuer quand il vous plaira; mais j'aurai le plaisir de vous rendre pour toujours misérables, puisque vous trouvant sans tête & sans mains,

vous serez incapables de voir, d'entendre, de parler, de manger & de travailler. Ils rirent d'abord de cette idée; car rien ne pouvoit leur persuader que les morts ne trouvassent pas bientôt moyen de reprendre tous leurs membres. Mais lorsqu'ils les virent constamment dans le même lieu, ils jugerent enfin, que leur maître étoit plus puissant qu'ils ne l'avoient imaginé; & la crainte du même malheur leur fit perdre l'envie de se pendre. Ces remedes bisarres sont proportionnés à la portée de leur esprit, & semblent justifier la rigueur avec laquelle on les traite.

„ Il y a des negres de différentes nations, dont les uns sont plus intelligents & plus susceptibles d'instruction que les autres; mais cet avantage est compensé par un horrible défaut; c'est que, pour l'ordinaire, ceux qui se distinguent par leur habileté, sont exercés à faire usage du poison, & se servent trop souvent, dans nos isles, de ce terrible instrument de la perfidie, de la vengeance & de la haine. Quand ils en veulent à leur maître, ils empoisonnent ses esclaves, & sont



mourir , par le même moyen , les bœufs , les chevaux , les mulets , & tous les bestiaux de son habitation. Ces malheureux , afin de n'être point soupçonnés , commencent leurs crimes sur leur propre famille , & font périr leurs enfants , leurs femmes , & même leurs maîtresses. Ils ne sont pas excités à toutes ces horreurs par la seule vengeance ; souvent celui qui en forme le projet , ou qui les commet , est précisément le negre le mieux traité de l'habitation. Alors sa cruauté ne peut être conduite , que par le plaisir barbare d'humilier son maître , en le rapprochant , autant qu'il le peut , de la misere de son état. Ce qu'il y a de singulier , c'est qu'ils n'essayent point leurs poisons sur les blancs , parce qu'ils sont persuadés que leur effet dépend uniquement de la puissance de leurs dieux , qui , dans leur opinion , n'ont aucun pouvoir sur les Européens. Cette idée nous met à couvert de leurs attentats , sans quoi nous en serions souvent les victimes. Les negresses , quoiqu'aussi emportées dans toutes leurs

passions, ne s'abandonnent point à ces sortes d'excès, soit que leurs maris ne leur communiquent point leurs détestables secrets, soit que la timidité, la foiblesse ou la douceur de leur sexe les éloignent de ces cruelles entreprises.

„ Les traits que nous remarquons dans les negres qui peuplent nos colonies, ne sont pas même ceux qu'avoit tracés la nature, ni qu'auroient formés la liberté, l'éducation, & l'influence du climat, s'ils étoient restés dans leur pays; leur avilissement dans nos isles doit les avoir altérés. A l'égard du caractère, on ne peut guere connoître celui d'une race d'hommes opprimés, qui voit les châtimens sans cesse levés sur sa tête, & la violence toujours soutenue par la politique, l'intérêt & la sûreté publique. Comment juger du vrai génie d'une nation enchaînée, chez qui le desir même de la liberté est un crime? Des Européens pris & faits esclaves à Tunis, ont avoué que dans cet état ils étoient aussi méchants, & servoient aussi mal leurs maîtres que ceux de nos isles.

202 SUITE DE S. DOMINGUE.

Tels sont pourtant les hommes avec qui nous avons à vivre ; voilà les agents nécessaires de ces fortunes, dont l'éclat éblouit les Européens, & leur dérobe les inquiétudes qui les accompagnent ,,

Je suis , &c.

A Saint-Domingue , ce 4 Août 1750.



LETTRE CXXVIII.

LES ANTILLES.

DEPUIS plus de trois mois, Madame, je parcours, dans le nouveau monde, un Archipel moins célébré par les poètes, mais plus connu dans l'histoire du commerce, plus fréquenté aujourd'hui que l'Archipel de la Grece. Chaque jour il part d'une Antille à l'autre plusieurs vaisseaux, qui rendent si aisée la communication entre ces isles, que profitant de cette facilité, j'ai cédé à la curiosité de les voir, & voici en peu de mots le chemin que j'ai suivi. De Saint-Domingue à Portorico, de Portorico à la Guadaloupe, de la Guadaloupe à la Martinique, de la Martinique à Sainte - Lucie, Saint - Vincent, la Barbade, Tabaco, la Grenade, & Surinam, où je suis présentement. J'ai passé successivement chez les Espagnols, les François, les Anglois,

les Hollandois , les Danois ; j'ai vu des contrées nombreuses , couvertes de troupeaux d'esclaves , & les trois quarts des habitants changés en bêtes , pour le service de l'autre quart. J'ai vu , malgré l'influence & l'empire du climat , les mœurs Européennes transportées en Amérique ; j'ai vu l'Espagnol orgueilleux & indolent , se procurer , avec son or , un luxe que sa paresse lui refuse. J'ai vu l'Anglois , ennemi du repos & de la gêne , aussi jaloux de la liberté que de l'étendue de son commerce. J'ai vu le François léger , vif , entreprenant , mais toujours soumis aux loix de son pays , toujours guidé par la sagesse du gouvernement. Les Danois & les Hollandois méritent à peine d'être mis au nombre des propriétaires de l'Amérique ; ils possèdent un ou deux rochers , sur lesquels ils déploient les miracles de leur frugalité & de leur industrie , vertus favorites de ces deux nations.

San-Juan de Portorico , capitale de l'Isle de ce nom , est éloignée de quinze ou vingt lieues de celle de S. Dominique. Ce pays fut découvert par Christophe Colomb ; les Espagnols le nom-

merent Portorico, à cause de l'excellence de son port, & les François Portoric. A son entrée est une petite île, qui a été jointe à la grande par le moyen d'une chaussée faite au travers du havre. Ponce de Leon y jeta les premiers fondemens d'une colonie : il commença par y bâtir une bourgade, & voulut ensuite asservir les Indiens, comme on avoit fait à Saint-Dominigue ; mais il reconnut qu'il s'étoit trop flatté, en croyant pouvoir disposer de ces insulaires comme d'un peuple conquis. Ils n'eurent pas plutôt senti la pesanteur du joug Castillan, qu'ils chercherent les moyens de s'en délivrer. Ils s'assemblerent entr'eux, & le premier objet de leur délibération, fut de s'assurer si les Espagnols étoient effectivement immortels, comme ils en avoient la réputation. L'occasion d'éclaircir un fait de cette importance, ne tarda pas à se présenter. Un Castillan s'étant fait accompagner par quelques Indiens, pour l'aider dans un passage difficile, arriva au bord d'une rivière qu'il fallut traverser. Un de ses guides se présenta pour le charger sur ses épaules ; & lorsqu'il fut au milieu de l'eau,

il se laissa tomber avec son fardeau. Les autres Indiens se joignirent à lui pour tenir long-temps l'Espagnol sous les flots; & le voyant enfin sans aucune marque de vie, ils tirèrent le corps sur la rive. Cependant, comme ils ne pouvoient encore se persuader qu'il fût mort, ils lui firent des excuses de lui avoir laissé boire tant d'eau, en protestant que sa chute les avoit beaucoup affligés. Leurs discours étoient accompagnés des plus grandes démonstrations de douleur, pendant lesquelles ils ne cessoient de tourner le cadavre, & d'observer s'il respiroit. Cette comédie dura trois jours, c'est-à-dire, jusqu'à ce qu'ils fussent assurés de la mort de l'Espagnol, par la puanteur qui commençoit à s'exhaler.

Désabusés de la prétendue immortalité de leurs tyrans, ces insulaires prirent la résolution de s'en défaire à toute sorte de prix. Leur entreprise fut conduite avec beaucoup de secret; & les Castillans étant sans défiance, ils en massacrèrent un grand nombre, avant que les autres eussent ouvert les yeux sur le danger. Ponce, alarmé pour lui-même, rassembla aussi-tôt tout son

monde, & pressant les sauvages dans leurs retraites, il en tira une vengeance qui leur ôta pour jamais l'espérance de rentrer en liberté. Il fut admirablement secondé par un chien, dont l'histoire nous a conservé le nom & les exploits. Brezerillo (c'est le nom de cet animal) faisoit des exécutions surprenantes, & savoit, dit-on, distinguer les Indiens ennemis, de ceux qui vivoient en paix avec les Espagnols: aussi, ajoute-t-on, étoit-il lui seul plus redouté que quatre-vingt-dix Castillans. On lui donnoit la même portion qu'à un arbalétrier, non-seulement en vivres, mais en or, en esclaves, & en butin, que son maître recevoit. Les Espagnols, qui aiment à se repaître de faits où il entre du merveilleux, racontent que voulant faire dévorer une vieille Indienne qui leur déplaisoit, ils la chargerent d'une lettre qu'elle devoit porter à quelque distance. Lorsqu'ils la virent sortie, ils lâcherent le dogue, qui courut à elle avec fureur. La femme effrayée prit une posture suppliante, & lui montrant la lettre, elle lui dit: "l'écrit que je porte, seigneur chien, s'adresse aux chrétiens vos freres; ce sont eux qui m'en-

voient ; ne me faites point de mal ; je suis à leur service ,. L'animal s'adoucit , la flaira , leva la jambe , pissa contr'elle , & la laissa.

Dans sa plus grande longueur , l'isle de Portorico n'a pas plus de quarante lieues , sur quinze ou seize de largeur , & cent vingt de circuit. Elle est remplie de montagnes , dont quelques-unes sont revêtues de bois & de verdure. Elle a peu de plaines , beaucoup de vallons , & quantité de rivieres qui servent à la rendre fertile. Elle abonde en sucre , en coton , en casse , en vanille , riz , maïs & manioc. Les vaches & les bœufs sauvages y sont communs ; & leur cuir ne fait pas la partie la moins essentielle de son commerce. Elle produit aussi quantité d'arbres fruitiers , & autres bois propres à toutes sortes d'ouvrages. On y voit beaucoup de gibier ; & le poisson que fournit la mer voisine est excellent. La ville capitale n'a ni murs ni remparts ; mais le port est gardé par un château , & la petite isle qui la joint est impénétrable , à cause des bois épais qui la couvrent : deux petits forts en défendent l'approche.

Les rues de la ville sont larges , peu longues ; les maisons assez bien bâties , mais point ornées. Il y a peu de fenêtres , mais de grandes portes pour recevoir le vent qui rafraîchit l'air. Les croisées ne sont garnies , ainsi que dans la plus grande partie des Antilles , que d'un canevas très-fin ; car le verre ne résisteroit point à la violence des ouragans. La cathédrale , dédiée à S. Jean-Baptiste , a un double rang de colonnes ; & sa structure est assez belle. L'évêque est suffragant de l'archevêque de Saint-Domingue. Le gouverneur réside dans la capitale , auprès de laquelle on voit une abbaye de Bénédictins. Les autres lieux les plus considérables , sont les forteresses de Quadanilla & San-Germano , l'une au midi , & l'autre à l'occident de l'isle.

Pendant le temps que nous restâmes à Portorico , notre vaisseau changea ses marchandises contre de l'argent en barre , de poudre d'or & des piastras. Vous n'imaginerez pas combien il est difficile aux étrangers d'y faire le commerce , ainsi que sur toutes les côtes soumises à la domination Espagnole. Il faut user d'une infinité de

précautions & de ruses, pour se garantir de la violence qu'exerce ordinairement cette nation, contre tous les bâtimens dont elle peut s'emparer. Un navire qui veut entrer dans le port, feint d'avoir besoin d'eau, de bois, ou de vivres. Un placet présenté au gouverneur, expose les besoins & les dangers de l'équipage. Quelquefois c'est un mât qui menace ruine, & qu'on ne peut raccommoder, sans débarrasser le vaisseau, & conséquemment sans décharger les marchandises. Le gouverneur se laisse persuader par un présent, & les autres officiers ne résistent pas mieux à la même amorce. On obtient la permission d'entrer dans le port : nulle formalité n'est négligée ; on enferme soigneusement toute la cargaison ; on applique le sceau à la porte du magasin, par laquelle on l'a fait entrer ; mais on a soin qu'il y en ait une autre, qui n'est pas scellée, par laquelle on prend le temps de la nuit, pour la faire sortir & mettre à la place les marchandises d'échange. Aussi-tôt que ce commerce est fini, le mât se trouve rétabli ; & le vaisseau met à la voile.

C'est ainsi que se débitent les plus grosses charges : à l'égard des moindres , qui viennent ordinairement dans des barques étrangères , on les mene à l'embouchure des rivières , sans fortir de son bord. On avertit les habitations voisines par un coup de canon ; & les Espagnols qui veulent trafiquer , s'y rendent dans des canots avec leurs marchandises. C'est toujours la nuit , que se fait ce commerce ; mais on doit user de beaucoup de circonspection , & sur-tout ne laisser jamais entrer , dans le bâtiment trop de monde à la fois , crainte d'insulte. Il faut aussi être bien retranché , bien armé , bien attentif à observer les Espagnols ; car ce sont de grands escamoteurs. Si l'on s'apperçoit de quelque subtilité , on ne doit les avertir que d'un ton civil , en feignant de la prendre pour une méprise , si l'on ne veut s'exposer à de fâcheuses querelles.

On appelle ce commerce , où jamais il n'est question de crédit , *traiter à la pique*. L'usage est de faire , devant la chambre du capitaine , un retranchement avec une table , sur laquelle on étale les échantillons de tout ce qui est à vendre. Le marchand , ou son com-

mis, à la tête de quelques gens armés, est derrière cette table. Le reste de l'équipage est sur le pont, pour faire les honneurs & offrir des rafraîchissements à ceux qui arrivent. Si ce sont des personnes de distinction, qui fassent des emplettes considérables, on n'oublie point, à leur départ, de les saluer de plusieurs coups de canon. Mais il ne faut jamais cesser d'être sur ses gardes, ni se trouver les plus faibles; car si les Espagnols peuvent s'emparer de la barque, il est rare qu'ils y manquent; ils la pillent, & la coulent à fond. Il est vrai que sur la moindre plainte de cette nature, ils seroient forcés à la restitution de tout ce qu'ils auroient enlevé, non pas en faveur des propriétaires, mais au profit des officiers de justice. Malgré cela, cette manière de négocier est plus sûre, moins coûteuse & plus usitée que celle de feindre des besoins d'eau, de bois, ou de vivres, pour entrer dans le port; cette dernière est sujette à quantité d'inconvénients & d'embarras.

Le commerce avec les Espagnols a encore d'autres difficultés, par la bisarrerie de leur caractère. A moins qu'on ne sache les tromper, ils ne veulent

payer la marchandise qu'au-dessous de sa valeur. Il faut alors savoir se relâcher, & comme ils se piquent de noblesse, on est sûr de réparer sa perte, en flattant leur vanité. Les Anglois & les Hollandois excellent dans ces petites ruses. Quand un Espagnol, qui achete de la toile pour se faire une ou deux chemises, s'obstine à demeurer au-dessous du prix, ils ne laissent pas de la lui donner; mais ensuite, ils lui montrent des dentelles, qu'ils lui font payer dix fois plus qu'elles ne valent, en lui persuadant que les grands d'Espagne n'en portent plus d'autres.

De Portorico à la Guadaloupe on rencontre plusieurs isles, où nous ne jugeâmes point à propos de nous arrêter. J'en parlerai cependant, d'après le récit d'un naturaliste Danois, qui montoit le même vaisseau, & voyageoit par ordre de sa cour. L'histoire naturelle des Antilles, n'étoit pas l'unique objet de ses observations: elles rouloient également sur la partie historique, civile & politique de ces isles. Il nous les nomma toutes, suivant leur position, en commençant par Saint-Thomas, les Vierges, Anégada, Sainte-

Croix, Sombrera, Anguilla, Saint-Martin, Saint-Barthelemi, Saba, Saint-Eustache, Saint-Christophe, la Barboude, Nieve, Antigoa, Montferrat, la Desirade, Marie - Galante & les Saints, qui forment une espece de quart de cercle dans le golphe du Mexique.

La premiere appartient au roi de Danemarck, sous la protection duquel les Prussiens & les Brandebourgeois y ont des possessions; mais ce sont les Hollandois, qui, sous le nom des Danois, en font presque tout le commerce. On y voit aussi quelques François réfugiés, & un petit nombre de catholiques. " Il est assez singulier, me disoit notre savant (& c'est ici que commence son récit) que toutes ces différentes religions n'y aient encore aucun temple. Les deux dominantes sont la luthérienne & la calviniste.

„ Cette isle est renommée par la commodité naturelle de son port: c'est un enfoncement formé par deux montagnes assez hautes du côté de la terre, mais qui, en s'abaissant insensiblement vers la mer, forment

deux mottes plates, propres à recevoir chacune une batterie pour la défense de l'isle. Elle n'a guere que six à sept lieues de tour; & l'on observe, en y arrivant, une forteresse au fond du port, avec de très-petits bastions, sans fossés, & sans ouvrages extérieurs.

„ La ville se présente à cinquante pas de ce fort, & suit la figure de l'anse. Elle ne contient qu'une longue rue, qui se termine au comptoir de la compagnie Danoise, grand & bel édifice, composé de quantité de logements, & de magasins commodes, soit pour les marchandises, soit pour la garde des negres, dont cette compagnie fait un grand commerce. Les maisons qui n'étoient que des fourches plantées en terre, revêtues de torchis, & couvertes de roseaux, sont bâties de brique, depuis qu'un incendie les a toutes réduites en cendres. Elles sont basses, mais propres, pavées de faïance, & blanchies à la maniere des Hollandois.

„ Le Danemarck étant presque toujours neutre dans les guerres de l'Europe, ce port est ouvert à toutes

les nations. Il sert d'entrepôt, pendant la paix, pour le commerce que les François, les Anglois, les Espagnols & les Hollandois n'osent faire ouvertement dans leurs isles. Pendant la guerre, il est le refuge des vaisseaux marchands poursuivis par les corsaires. D'un autre côté, c'est là que les pirates menent leurs prises & les vendent. Ainsi les habitants de Saint-Thomas profitent des malheurs des vaincus, sans avoir contribué à leur perte, & partagent avec les vainqueurs, le fruit d'une victoire qui ne leur a rien coûté. C'est de leur port, que partent aussi quantité de barques, pour aller en traite sur les côtes de terre ferme, d'où elles rapportent beaucoup d'argent en especes, ou en barres. Tant d'avantages font regner, dans cette isle, l'abondance de toutes sortes de richesses & de provisions.

„ C'est principalement au monarque glorieux qui nous gouverne, dit notre Danois, que l'isle de Saint-Thomas est redevable de cette prospérité. Les accroissemens les plus importants de notre commerce, sont

l'effet

l'effet de la générosité de ce roi bien-faisant ; & la renommée doit apprendre à tout l'univers la grandeur d'ame d'un prince qui a donné à la compagnie des Indes occidentales plusieurs millions, pour ouvrir à tous ses sujets de nouvelles sources d'opulence. Ne condamnez pas, ajouta-t-il, le juste enthousiasme qu'excite en moi, dans ce moment, le souvenir de ses vertus royales, & cette attention continuelle à tout ce qui intéresse le bonheur de ses peuples. Dans un âge où les passions & les plaisirs multiplient les desirs des rois, il a su renfermer ses besoins dans les bornes les plus étroites. C'est par-là qu'il s'est mis en état de répandre cette multitude de bienfaits, qui portent la fertilité dans tout son royaume. Les anciennes manufactures ont été ranimées ; sa main fertile en a ouvert de nouvelles. Pour en assurer la perpétuité, il a fondé un séminaire d'industrie, où les enfants des pauvres apprendront à en être un jour les soutiens. Plusieurs académies qui lui doivent leur naissance, & ornent sa capitale, le jardin botanique, dont il va,

l'enrichir, annonceront à la postérité la protection signalée qu'il accorde aux arts & aux sciences : l'hôpital général qu'il vient de fonder, est l'ouvrage de son humanité. La reconnoissance me force de vous parler aussi de ces pensions données à des savants pour les faire voyager, de ces gratifications accordées aux artistes & aux fabricans, de ces dons sans nombre, répandus sur tous ceux qui se rendent recommandables par des talents utiles. Ces monuments de munificence découvrent la grandeur de ses sentiments & de ses idées, & prouvent qu'une sage économie fournit aux souverains un fonds inépuisable de libéralités.

„ De Saint - Thomas je passai entre les petites isles, qu'on nomme les *Vierges*. C'est une des plus agréables navigations ; on croit être dans une grande prairie, coupée, de part & d'autre, par quantité de bosquets. J'en vis quelques-uns d'habités ; mais on assure que la plupart sont déserts. On appelle la *Grosse Vierge*, la plus grande de ces petites isles, occupée par les Anglois, qui daignent à peine

la compter parmi leurs établissemens. Les habitans y sont très-pauvres : ils y recueillent un peu de riz , de tabac & de coton. Leur nourriture commune est du poisson , parce que la pêche y est extrêmement abondante. Ils n'ont d'eau douce que celle qui tombe du ciel , & qu'ils gardent dans des futailles. Lorsqu'elle est consommée , ou corrompue , leur ressource est l'eau de pluie , qui se trouve dans le creux des rochers , & sur laquelle il se forme une croûte verte & épaisse , qu'on se garde bien de rompre entièrement. On la conserve , au contraire , avec beaucoup de soin , parce qu'elle modere l'ardeur du soleil ; & l'ouverture qu'on y fait , n'est que de la grandeur du vaisseau , avec lequel on puise de l'eau.

„ Nous nous approchâmes de l'Ané-gada , ou l'isle Noyée , ainsi nommée , parce qu'elle est plate , basse , & souvent inondée des eaux de la mer , dans les endroits les moins élevés. On prétend qu'un galion Espagnol s'y perdit autrefois , & que l'argent qu'il portoit fut caché en terre , où il est resté enseveli. L'espérance d'une si

belle proie a tenté plus d'une fois les habitants des isles voisines & les flibustiers. Plusieurs ont répandu qu'on avoit trouvé quelque portion du trésor, mais que le corps du dépôt n'a pas encore été découvert.

„ Sombreira est une isle inhabitée, à cause du peu de bonne terre qui couvre sa superficie. Les Espagnols l'ont ainsi nommée, parce qu'étant ronde & plate, avec une haute montagne au milieu, elle représente assez bien la figure d'un chapeau. Vers le milieu de l'autre siècle, les François abandonnerent l'isle de Sainte-Croix, par ordre du gouvernement, pour aller peupler la colonie de Saint-Domingue. Ils l'ont ensuite vendue à la compagnie de Danemarck, qui vient d'y faire bâtir un fort. Anguilla est habitée par les Anglois. Sa figure lui a fait donner le nom qu'elle porte: dans l'endroit où elle est le plus large, on trouve un marais, autour duquel ils ont formé quelques cabanes. Mais leur extrême paresse les fait vivre dans l'indigence. Cependant le sol en est très-bon, & des hommes plus indus-

trieux pourroient en tirer parti. Cette colonie subsiste fans prêtres, fans ministres, fans gouvernement, fans magistrats, & ne s'en estime que plus heureuse.

„ A propos de prêtres, on m'a dit que des François & des Hollandois s'étant établis dans la petite isle de Saint-Martin, les premiers avoient choisi parmi eux, pour leur commandant, un chirurgien de profession, qui faisoit aussi l'office de curé. C'étoit lui qui assembloit le peuple à l'église, faisoit le prône, récitoit les prieres, donnoit avis des fêtes & des jeûnes. Aux fonctions de chirurgien, de pasteur & de commandant, il joignoit celle de juge, assisté du maître d'école & de son frater, qui lui tenoit lieu, l'un d'assesseur, l'autre de greffier. Cette cour décidoit souverainement & en dernier ressort, de toutes les contestations qui s'élevoient dans la colonie. On n'y compte guere aujourd'hui que deux cents François, logés dans vingt ou trente maisons, qui forment la ville de Saint-Martin. Les Hollandois y ont leur quartier, séparé de celui

des François par une haute montagne. Ils vivent en bonne intelligence dans cette île, qui a tout au plus quinze ou seize lieues de tour. On n'y trouve ni ports, ni rivières, mais seulement quelques fontaines, qui ne donnent de l'eau que dans les temps de pluie, & tarissent dans la sécheresse. On a recours alors à l'eau de citerne; on y recueille du sel en abondance, dans des salines naturelles, d'où il se tire sans dépense & sans travail. Les autres productions sont le tabac, l'indigo, le rocou & le manioc. Les Espagnols ont les premiers habité ce pays, & y avoient une forteresse, dans la seule vue d'empêcher aux Européens de s'établir dans les îles voisines; mais n'ayant pu s'opposer aux entreprises des François & des Anglois, ils se déterminèrent enfin à l'abandonner.

„ La petite île de Saint-Barthelemi appartient à la France, qui ne la garde que parce qu'elle a un excellent port, où des vaisseaux de toute grandeur peuvent être à couvert sur un très-bon fond; car d'ailleurs cette terre n'est propre qu'à cultiver du

tabac. Saba n'est occupée que par quelques familles Hollandoises, dont le commerce principal est en souliers; ils en fournissent à toutes les Antilles, & l'on ne voit nulle part autant de cordonniers. Avec ce trafic, un peu d'indigo & de coton, ils vivent dans une sorte d'abondance, ont des maisons commodes, des meubles propres, de l'argent & des esclaves. Il regne entr'eux une très-grande union, & ils mangent souvent les uns chez les autres. Ils n'ont point de boucherie; mais ils tuent des bestiaux, chacun à leur tour, autant qu'il en faut pour la subsistance du quartier. Chaque particulier va prendre la viande dont il a besoin, & la rend en nature, quand son tour est arrivé. Cette isle a cela de particulier, qu'on la prend d'abord pour un rocher escarpé de toutes parts. Un chemin en zig-zag, taillé dans le roc, conduit à son sommet, où le terrain se trouve uni, bon & fertile. C'est une forteresse naturelle, dans laquelle il est impossible de forcer les habitants, lorsqu'ils ne manquent point de vivres. Ils ont fait, à côté du chemin,

des amas de pierres soutenues sur des planches, qu'ils peuvent faire tomber, par le moyen d'une corde, sur l'ennemi qui entreprendroit de les attaquer.

„ Saint-Eustache est encore une île Hollandoise, mais plus grande & mieux peuplée que la précédente. Elle n'est séparée de Saint-Christophe que par un canal large de trois lieues. Cette dernière doit son nom à l'amiral Colomb. Il l'appella ainsi, disent quelques-uns, à cause de la figure de ses montagnes : il y en a une fort grande, sur laquelle une autre plus petite est assise, comme l'enfant Jésus sur les épaules du saint géant. D'autres croient qu'il lui donna son nom, parce qu'il la découvrit le jour de sa fête. Quoique les Espagnols prétendissent s'en être assuré la possession, ils n'y ont jamais eu de colonie. L'île n'étoit peuplée que par les Caraïbes, ses habitants naturels, lorsque, par un pur effet du hasard, deux vaisseaux, l'un François, l'autre Anglois, y abordèrent le même jour. Ils sentirent tous les avantages qu'ils pouvoient retirer

de ce poste contre les Castillans , avec qui ils étoient en guerre ; & sans disputer lesquels y étoient arrivés les premiers , ils convinrent de le partager entr'eux , pour y faire chacun un établissement. Ils y vécurent ensemble en très-bonne intelligence ; & après en avoir chassé les Caraïbes , qui voulurent les attaquer en trahison , ils laissèrent , de part & d'autre , quelques-uns de leurs gens sur la côte , & retournerent chercher des recrues dans leur patrie. Les cours de France & d'Angleterre approuverent leurs démarches , & les renvoyerent quelque temps après avec des provisions , & un nombre d'hommes suffisant pour jeter les fondemens d'une colonie durable. On peut la regarder comme le berceau de celles que les François & les Anglois ont possédées dans les Antilles. Ils décrivirent & fixerent les limites respectives : la pêche , la chasse , les marais salés , le bois des forêts , les mines , les havres , resterent en commun.

„ C'est principalement de cette île que sont sortis ces aventuriers des

deux nations, qui, sous le nom de flibustiers & de boucaniers, se sont emparés de la Tortue & de la côte septentrionale de Saint-Domingue. Les premiers colons s'appliquèrent d'abord à la culture du tabac, & cette plante leur a fourni long-temps la matière d'un commerce suffisant pour les entretenir; mais la quantité qu'ils en cueillirent en ayant fait baisser le prix, ils cultivèrent des cannes de sucre, du gingembre, de l'indigo & du coton. Les richesses que ces productions firent entrer dans la colonie, la rendirent en peu de temps très-florissante. Après différentes révolutions, causées par les guerres de l'Angleterre avec la France, ces deux puissances convinrent enfin que Saint-Christophe appartiendrait en entier à la couronne Britannique.

„ Le séjour de cette île est agréable; & quoique les ouragans y soient fréquents, l'air n'y perd rien de sa pureté. C'est dans la saison des pluies que regnent ces tempêtes effroyables, le plus redoutable fléau qu'on ait à essuyer de la part du climat. C'étoit

un usage établi chez les François & les Anglois de Saint-Christophe, d'envoyer tous les ans chez les Caraïbes, pour savoir si l'on étoit menacé d'un ouragan; & l'on assure que ces sauvages ne se trompoient jamais dans leurs pronostics: voici les signes auxquels les Indiens croient les connoître. L'air se trouble, le soleil rougit, le temps devient calme, le sommet des montagnes se purifie & se nettoie. On entend dans les puits & dans les crevasses de la terre un bruit sourd, semblable à des vents renfermés; les étoiles paroissent obscures & plus grandes qu'à l'ordinaire; le ciel est noir, & a quelque chose d'effrayant; la mer répand une odeur désagréable, & s'élève, quoique dans une apparente tranquillité; bientôt le vent souffle avec assez de violence, & recommence à différentes reprises.

„ Alors une bourasque terrible se fait sentir, accompagnée de pluie, d'éclairs, de tonnerre, & quelquefois de tremblements de terre, en un mot, des circonstances les plus destructives, que les éléments puissent rassembler.

On voit d'abord, pour prélude du désastre qui doit suivre, des champs entiers de cannes de sucre pirouetter dans les airs, & jetés sur toute la surface du pays. Des arbres aussi anciens que le monde, & dont l'énorme grosseur avoit bravé jusqu'alors tous les efforts des orages, sont déracinés, enlevés de terre, & emportés comme du chaume. Ceux qui résistent, sont brisés comme de fragiles roseaux; les plantations de toute espèce détruites & bouleversées; les maisons, les granges, les moulins, renversées d'un coup de vent; l'herbe même foulée & desséchée, comme si elle eût été brûlée; & l'eau qui monte à cinq ou six pieds, acheve d'entraîner tout ce qui n'avoit pas succombé à la première violence.

„ La désolation & la mort accompagnent un ouragan. Ses traces sont comme celles du feu; tout disparoît à son passage, & ce changement est aussi prompt qu'il est terrible. Il détruit dans un clin d'œil les travaux de plusieurs années, & ruine les espérances du cultivateur, dans le temps qu'il se croit

au comble de la fortune. Qui ne frémiroit pas, en voyant des lieux, toujours ornés de verdure, dépouillés dans un instant par une main invisible, & n'offrant plus que des forêts semblables aux mâturés d'un vaisseau? Les horreurs de l'hiver succèdent aux charmes du printemps. Le jour, presque éclipsé, présente par tout l'image effrayante de la nuit. Les animaux effarés cherchent un asyle; la nature épouvantée semble toucher à son dernier moment. Un silence affreux répand la consternation & la terreur; le vent seul se fait entendre avec un bruit épouvantable. La mer offre en même temps, le triste spectacle de tous les ravages d'une tempête; le rivage & les eaux sont couverts des débris des naufrages; & les bâtimens fracassés & battus par les lames, flottent de toutes parts, confondus avec les membres & les corps défigurés des malheureux qui en ont été les victimes.

„Le plaisir que trouvent les Anglois, à vivre au milieu de leurs plantations, les détourne de se réunir dans les villes. Leurs maisons répandues dans la campagne, forment, avec les bosquets & les avenues qui les environnent, l'aspect

le plus riant, & le point de vue le plus agréable que je connoisse. Dans le temps que les François partageoient l'isle avec eux, ils y bâtirent un bourg sous le canon de la citadelle de Basse - Terre : c'est encore la seule place considérable du pays. Les Anglois ont construit plusieurs forts dans les différents endroits de la côte où l'on peut aborder.

„ Quoique vos François n'aient pas moins contribué que les autres Européens, à expulser de S. Christophe les Caraïbes, vous êtes pourtant ceux contre lesquels ces sauvages ont conservé le moins de haine : ils détestent les Anglois & les Espagnols. Ils disent que les Hollandois valent comme depuis la main jusqu'au coude ; & vous comme depuis une main jusqu'à l'autre ; ce qu'ils expriment, en étendant les bras pour marquer combien ils vous considèrent.

„ La quantité de sucre & des autres denrées que produit l'isle de Saint-Christophe, prouve l'extrême fertilité de son sol ; mais le milieu du pays ne présente qu'un amas de montagnes escarpées, & de bois impénétrables. Il est vrai que ces monts, s'élevant l'un

sur l'autre en amphithéâtre , donnent une vue charmante sur toutes les plantations qui s'étendent autour de l'isle jusqu'à la mer. On y trouve aussi d'épouvantables rochers , d'horribles précipices , d'épaisses forêts , des bains chauds & sulfureux ; & il en sort plusieurs rivières , qui fournissent de très bonne eau. La Cayonne est une des plus considérables : elle seroit autrefois de borne entre les François & les Anglois. Il y a une saline , au bord de la mer , d'où l'on tire beaucoup de sel.

„ L'air pur de Saint - Christophe y rend le sang très-beau ; les femmes y ont le teint admirable & les traits fort réguliers. La plupart sont vêtues à la Françoisise , avec une magnificence à laquelle il ne manqueroit rien , si , voulant enchérir sur vos modes , elles n'y ajoutoient pas des ornemens qui les défigurent. Vous n'avez vu nulle part autant de franges d'or , d'argent ou de soie. A table , malgré cette parure , ce sont les maîtresses de l'habitation qui coupent les viandes & qui servent. Elles le font avec autant de grace que de propreté ; & ordinairement elles boivent à merveille , pour exciter la com-

pagnie par leur exemple. L'esprit & la vivacité sont des qualités communes aux deux sexes. Les habitants sont parfaitement bien faits, avantage commun à tous les créoles de l'Amérique Française & Angloise, où il est aussi rare de trouver des bossus, des borgnes & des boiteux, qu'il est ordinaire d'en voir en Europe.

„ A la ville comme à la campagne, la plupart des maisons sont de bois, proprement lambrissées dans l'intérieur, & peintes en dehors, c'est-à-dire, revêtues d'une couche de couleur à l'huile pour les garantir de la pourriture que causent nécessairement la chaleur & l'humidité du climat. Cette peinture leur donne de l'agrément & de l'éclat. La distribution des chambres est bien entendue, la propreté admirable, & les meubles magnifiques. La cour & l'entrée des maisons sont ornées de tamarins & d'orangers, dont l'odeur embaume les appartements.

„ On vante la fertilité d'une autre île possédée par les Anglois, appelée la Barboude, qu'il ne faut pas confondre avec la Barbade, soumise aux mêmes maîtres. Les habitants s'occupent à

élever des bestiaux , & en ont une grande quantité , sans négliger néanmoins les autres parties de la vie champêtre. Leur commerce principal consiste en grains & en provisions de bouche , qu'ils vendent à leurs voisins. Bornés à ce soin , ils voient , sans jalousie , les richesses que la culture du sucre procure aux autres isles , & n'y participent qu'en les échangeant contre leurs denrées.

„ Nieve ou Névis , qui n'est éloignée de Saint - Christophe que de quelques milles , doit avoir été découverte en même temps. Quoiqu'une des plus petites des Antilles , elle a été une des plus florissantes colonies. Quarante ans après que les Anglois s'y furent établis , on y comptoit dix mille blancs & plus de vingt mille noirs ; ce qui paroîtroit incroyable dans une étendue de six lieues de circonférence , sans le commerce immense qui s'y faisoit alors , soit en sucre , dont elle chargeoit annuellement plus de cent vaisseaux pour l'Europe ; soit en vin , dont elle fournissoit , presque seule , toutes les Antilles. Ce fut durant ce temps de prospérité qu'on y vit naître la ville de

Charles-Town & quelques forts , dont une partie est aujourd'hui fort négligée. Les guerres que l'Angleterre eut à soutenir avec la France , une affreuse mortalité , & un ouragan terrible qui renversa les édifices , déracina les arbres , détruisit les plantations , tous ces malheurs arrivés successivement & dans l'espace de peu d'années , laisserent l'île dans un état dont elle ne s'est jamais bien relevée. Ce n'est , à proprement parler , qu'une haute montagne dont le sommet est couvert d'arbres. Les plantations regnent tout autour , en commençant au bord de la mer , & continuant par une pente très - douce jusqu'à la cime. Les sources qui en descendent de plusieurs côtés , forment des ruisseaux dont quelques - uns peuvent mériter le nom de rivières. On y voit aussi des eaux minérales chaudes , où l'on alloit prendre les bains pour les mêmes maladies qui sont recherchés ceux de Bath en Angleterre , & en France les eaux de Bourbon. Nevis , quant à ses productions & à son commerce , ressemble aux autres Antilles. Le sucre est sa principale denrée ; il y sert de gage d'échange dans toutes les

affaires de commerce. On compte par livres de sucre, au lieu de livres sterlings. Les habitants ne font pas plus embarrassés pour conclure un marché de cette maniere que s'ils traitoient avec de l'argent.

„ Antigoa n'a aucun ruisseau d'eau douce; & les sources y sont si rares, qu'elle fut long-temps inhabitée. Mais aujourd'hui on y conserve l'eau de pluie dans des cisternes; & l'on en manque rarement. Cette isle n'a rien d'ailleurs, qui la distingue particulièrement des autres Antilles Angloises.

„ Les Espagnols, sans avoir jamais habité l'isle de Mont-Serrat, lui ont donné le nom qu'elle porte. Ils crurent dans leurs premieres découvertes, lui trouver quelque ressemblance avec une montagne de Catalogne, appelée de même, & que deux circonstances rendent également célèbre. La premiere est une chapelle dédiée à la Vierge, & presque aussi miraculeuse, aussi fréquentée par les pélerins que celle de Lorette. La seconde est d'avoir servi comme de berceau, à l'ordre des jésuites: ce fut-là que leur fondateur Ignace prit le titre de chevalier de la Vierge.

Ces deux raisons n'ont pas empêché les Anglois, qui se sont emparés de cette île, de lui conserver son ancien nom. Outre qu'elle offre, comme je l'ai dit, les mêmes productions que les autres Antilles, elle a aussi éprouvé les mêmes révolutions, est sujette aux mêmes ouragans, fait le commerce des mêmes denrées, est soumise au même gouvernement, est régie par les mêmes loix, qui sont celles de l'Angleterre.

„ Les petites îles de la Desirade, de Marie - Galante & des Saints ne sont pas estimées valoir la peine que les François les gardent, les habitent, ou les cultivent „. Tous les pays dont parloit notre Danois, se présentoient successivement à nos yeux à mesure que nous approchions de la Guadeloupe. J'ai recueilli ses propres paroles; & j'en ai composé cette lettre, sans y faire de changement.

Je suis, &c.

A Surinam, ce 9 Novembre 1750.

LETTRE CXXIX.

SUIVE DES ANTILLES.

UN canal formé naturellement par l'eau de la mer, long de trois lieues, large de cinquante toises, nommé la *Riviere salee*, sépare, en deux parties presque égales, la Guadeloupe possédée par les François depuis plus d'un siècle. La partie occidentale, qui donne son nom à toute l'isle, est la mieux peuplée. Elle a dans son centre plusieurs montagnes escarpées, d'où sortent des eaux abondantes qui arrosent le pays. On y trouve aussi des sources chaudes, & même bouillantes, des souffrieres, & quantité de ces sangliers, qu'on appelle aux isles Françoises, *porcs marons*. Du haut des monts on apperçoit les isles voisines; & l'univers n'a pas de plus beau point de vue. Le bourg principal est situé auprès du fort Saint-Pierre: il y a un conseil supérieur & un commandant. Le

fort Louis est dans la partie orientale, nommée la *Grande-Terre*. Les paroisses de l'isle sont desservies par des dominicains, des jésuites, des carmes & des capucins. Voilà, Madame, tout ce que je puis vous dire d'un pays, où les productions, les usages, les mœurs, le commerce, les loix, le gouvernement sont les mêmes que dans les autres isles Françoises.

La Dominique, placée entre la Martinique & la Guadeloupe, nous offre des objets tout différents : elle est au pouvoir des Caraïbes, fameuse race d'Indiens, que les Européens ont trouvés établis dans les Antilles, & qui en sont comme les habitants naturels. Les Anglois ont voulu s'emparer de cette terre pour couper notre communication entre nos isles ; mais nous nous y sommes toujours fortement opposés. Ils ne laissent pas, dans des titres particuliers, de s'en attribuer la souveraineté ; mais cette affectation ridicule & frivole excite la risée des Caraïbes mêmes, dont ils se sont fait détester par leurs trahisons & leurs violences. Il seroit dangereux pour un Anglois de paroître aujourd'hui dans leur isle ; & ceux

que la tempête y a quelquefois jetés, ont payé cher les perfidies de leur nation. Nous avons, avec ces sauvages, d'anciens traités qu'ils n'ont jamais rompus, & sur la foi desquels nous habitons & commerçons librement & paisiblement avec eux.

On ne s'accorde point sur l'origine de ce peuple : les uns le font venir de l'isle de Cuba, les autres du continent, mais sans pouvoir déterminer si c'est de la partie méridionale ou septentrionale de l'Amérique. Le temps & les causes de cette transmigration sont aussi fort incertains ; & l'on ne peut former là-dessus que des conjectures très-douteuses. Ce qu'il y a de plus probable, c'est qu'ils descendent tous d'une même nation : la ressemblance de leur figure, de leur langue, de leurs usages dans toutes les isles qu'ils ont possédées, comme dans celles qu'ils habitent encore, paroît en être une preuve non équivoque. Ils ont généralement la taille médiocre, renforcée & nerveuse, la jambe pleine & bien faite, les cheveux noirs & lisses, les yeux gros & un peu saillants, le regard stupide & effaré, le nez épaté, le

front applati, les dents blanches, bien rangées, la physionomie triste, l'odeur forte & désagréable. Ils n'ont point de barbe, soit qu'ils en soient privés naturellement, soit qu'ils se l'arrachent pour l'empêcher de croître. Je ne leur ai vu de poil, ni aux jambes, ni aux cuisses, ni aux bras, ni à la poitrine. Il est difficile de bien juger de leur teint, & de la couleur de leur peau, parce qu'ils se frottent le corps tous les jours avec du rocou détrempe dans de l'huile. Outre l'agrément qu'ils croient lui devoir, il les conserve contre l'ardeur du soleil, & la piquure des moucherons, qui ont une extrême antipathie pour cette odeur. Lorsqu'ils vont à la guerre, ou qu'ils veulent paroître avec éclat, leurs femmes emploient un certain suc noir pour leur faire des moustaches qui durent plusieurs jours. Elles se peignent aussi elles-mêmes comme leurs maris, excepté la moustache qu'il ne leur est pas permis de porter. Le noir luisant de leurs cheveux leur vient aussi d'une préparation propre à produire cet effet. La forme extraordinaire de leur front n'est pas un défaut qu'ils apportent en naissant

naissant. L'usage est de la faire prendre aux enfans nouveaux nés, avec une petite planche, fortement liée par derriere, & qu'ils y laissent jusqu'à ce que le crâne soit tellement applati, que sans hauffer le visage, ils voient presque perpendiculairement au-dessus d'eux.

Ce n'est pas seulement par leur couleur & la singularité de leurs traits, que les Caraïbes different des Européens; ils en sont encore plus éloignés par la foiblesse de leur conception, & leur excessive simplicité. Qu'il y a loin de l'intelligence bornée de ces hommes stupides, à ces génies transcendans, qui nous ont tracé, sur les eaux, une route assurée pour nous faire connoître ce nouveau peuple! Cette réflexion, qui paroît applicable à tous les sauvages en général, l'est plus particulièrement à ceux dont je parle. Leur raison n'est ni plus éclairée, ni plus prévoyante que l'instinct des animaux. Il faut avouer cependant que leur raisonnement, à la vue des premiers Espagnols qui aborderent dans leurs isles, n'est pas si dénué de sens commun. Surpris du long trajet de mer

qu'avoient fait ces étrangers, " il
" faut, leur disoient-ils, que la terre
" soit bien mauvaise chez vous, ou
" que vous en ayiez bien peu, pour
" en venir chercher de si loin, à tra-
" vers tant de périls,,. Aussi ne se fi-
rent-ils pas une peine de nous céder
le terrain qu'ils occupoient; & à me-
sure que nous nous étendions par la
culture de nos possessions, ces sau-
ges s'éloignoient & reculoient leurs
limites. S'ils ont fait des difficultés en
quelques occasions, ce n'étoit pas pour
disputer une propriété qui leur étoit
indifférente : ils vouloient obtenir de
légers présents, avec lesquels on leur
fait bientôt céder le champ qu'ils cul-
tivent. S'ils ont pris quelquefois les
armes contre nous, ce n'étoit pas pour
repousser des usurpations auxquelles
ils se prêtoient eux-mêmes, mais pour
détendre leur liberté, sur laquelle la
supériorité de nos forces nous avoit
fait croire que nous avions des droits.
Ils ne s'accoutument point non plus
à notre avarice; & c'est toujours un
nouveau sujet d'étonnement pour eux,
de nous voir préférer l'or au verre &
au crystal.

Ces hommes simples n'ont pas multipliés, comme nous, les objets du bonheur, & par conséquent les obstacles pour y parvenir. Leurs desirs sont bornés, leurs besoins en petit nombre, & facilement satisfaits. Il est cependant un point sur lequel ils ne sont rien moins qu'indifférents, l'amour de la vengeance. Je ne connois pas de peuple qui pousse plus loin cette passion cruelle, que la nature a donnée à tous les êtres animés. Elle semble être la seule qui puisse émouvoir le cœur de ces hommes que nous appellons barbares, parce qu'ils n'ont pas les mêmes vices que nous. Au milieu des plaisirs, un Caraïbe qui en voit un autre, dont il se souvient d'avoir reçu quelque injure, se leve, & va froidement, par derrière, lui fendre la tête d'un coup de massue, ou le percer à coups de couteau. S'il tue son ennemi, & que le mort n'ait point de parents pour le venger, c'est une affaire finie. Mais si la blessure n'est pas mortelle, ou s'il reste des vengeurs, le meurtrier, sûr d'être traité de même à la première occasion, change promptement de domicile.

Ces Indiens passent leur vie , tantôt accroupis , tantôt dans leurs hamacs , à dormir ou à fumer : jamais de soucis pour l'instant qui doit succéder au moment présent. La faim les oblige-t-elle d'aller chercher leur nourriture à la pêche ou à la chasse ? ils apportent leur proie ; & leurs femmes l'apprêtent. Leur table est ouverte à tout le monde ; pour y avoir place , il n'est pas nécessaire d'y être invité , ni même connu. Ils ne prient jamais ; mais ils n'empêchent personne de manger avec eux. Leur sauce favorite est de la pimentade ; ils la font avec du suc de manioc , mêlé de jus de citron , dans lequel ils écrasent beaucoup de piment. Ils usent rarement de sel ; ce n'est pas qu'ils en manquent ; car il y a des salines naturelles dans toutes les isles ; mais il n'est pas de leur goût. Ils font rarement bouillir leur viande ; tout est rôti ou boucané. Leur manière de la cuire est de l'enfiler par morceaux dans une broche de bois , qu'ils plantent en terre devant un brasier ; & lorsqu'elle est rôtie d'un côté , ils la retournent simplement de l'autre. Si c'est un oiseau de quelque grosseur , tel

qu'une poule, un pigeon, ou un perroquet, ils le jettent dans le feu, sans prendre la peine de le plumer, ni de le vider. La plume n'est pas plutôt brûlée, qu'ils le couvrent de cendres & de charbons, & le laissent cuire dans cet état. Ils le tirent ensuite, & en enlèvent une croûte, que les plumes & la peau ont formée sur la chair. Ils ôtent les boyaux & le jabot, & mangent le reste sans autre préparation. Un oiseau ainsi accommodé, est plein de suc, tendre, & d'une extrême délicatesse.

A la chasse, les armes ordinaires des Caraïbes sont l'arc, les fleches & le cuoteau. Leur joie est fort grande, lorsqu'ils peuvent se procurer un fusil; mais quelque bon qu'il puisse être, ils le rendent bientôt inutile, soit en le faisant crever à force de poudre, soit en perdant les vis, ou quelque autre pièce; car comme ils sont fort désœuvrés, ils passent les jours entiers dans leurs hamacs, à le démonter & le remonter; & oubliant de remettre chaque chose à sa place, dans leur dépit, ils jettent l'arme & n'y pensent plus.

Les fleches dont les Indiens se servent , sont presque toujours empoisonnées. Ils font une fente dans une plante venimeuse , y mettent la pointe , jusqu'à ce qu'elle soit bien imbibée d'un lait épais & visqueux. Ce poison est si pénétrant , que pour lui ôter sa force, on est obligé de faire passer le bout de la fleche dans le feu. Celles qu'ils emploient à la chasse , ne sont point empoisonnées , & n'ont pas même de pointe , quand ils ne tirent qu'aux oiseaux , mais seulement un petit bouton , tel qu'on en met aux fleurets , qui les tue sans les percer. Les enfants se livrent de très - bonne heure à cet exercice , & y deviennent si adroits , qu'ils ne manquent presque jamais leur coup.

Les Caraïbes ont une maniere assez ingénieuse de prendre les perroquets. Ils observent , à l'entrée de la nuit , les arbres où ils se perchent ; & dans l'obscurité , ils mettent au bas des charbons allumés , sur lesquels ils brûlent de la gomme & du piment. L'épaisse fumée qui en sort bientôt , étourdit ces animaux , & leur cause une ivresse qui les fait tomber , comme s'ils étoient

morts. Ils les prennent alors , leur lient les pieds & les aîles , & les font revenir , en leur jetant de l'eau sur la tête. Ensuite , pour les apprivoiser , ils les font jeûner pendant quelque temps ; & lorsqu'ils les croient bien affamés , ils leur présentent à manger. S'ils les trouvent encore revêches , ils leur soufflent au bec de la fumée de tabac , qui les étourdit , jusqu'à leur faire perdre toute leur férocité. Ces oiseaux deviennent non-seulement fort privés , mais apprennent à parler aussi facilement que ceux qu'on a pris jeunes.

Les Indiens les apportent dans nos îles , avec les productions de leurs terres , les fruits de leur chasse , & quelques ouvrages de leur façon. Ils achètent en retour , des sabres , des couteaux , & sur-tout de l'eau-de-vie , qu'ils aiment passionnément. Souvent ils entreprennent un voyage dans une saison dangereuse , uniquement pour se procurer une bagatelle qu'ils desirerent. Ils offrent , pour l'avoir , tout ce qu'ils ont apporté ; tandis que pour une boutique entiere d'autres marchandises , dont ils n'auroient alors ni envie ,

ni besoin, ils ne donneroient pas la plus petite partie de ce qu'ils ont.

Dans les comptes qu'on fait avec eux, il faut les payer en petite monnoie, & jamais en or, ni en argent. Un louis ne vaut pas, pour eux, deux sous marqués; parce qu'ils attachent plus de prix au nombre, qu'à la matiere. Il est encore à propos d'étendre les pieces qu'on leur donne, de les ranger les unes après les autres, à quelque distance, sans jamais doubler les rangs, ni mettre une piece sur une autre. Cet ordre ne satisferoit pas assez leur vue; & l'on ne concluroit rien. Mais lorsqu'ils voient une longue file de sous marqués, ils rient & se réjouissent comme des enfants. Une autre observation qui n'est pas moins nécessaire, c'est d'enlever bien vite ce qu'on achete d'eux, de peur qu'il ne leur vienne la fantaisie de le reprendre, sans vouloir rendre l'argent qu'ils ont reçu. Il est vrai qu'on les y force aisément, sur-tout lorsqu'ils viennent trafiquer dans nos isles; mais il est toujours important de ne point avoir de querelles avec eux.

Ils font ces voyages dans des canots, où tout ce qu'ils apportent est attaché de maniere que, si le mauvais temps fait tourner la pirogue, ils se jettent dans la mer, & la retournent sans rien perdre de leurs effets. S'ils donnent passage à quelque Européen qui ne sache pas nager, il y a toujours quelques-uns de leurs préposés pour veiller à sa conservation. Je ne connois point de nageurs plus habiles, ni de spectacles plus amusants, que de les voir occupés à cet exercice dans les mers les plus courroucées, & au milieu des vagues les plus effrayantes. Ils ont même alors assez d'adresse, pour se défendre contre les requins ou autres poissons voraces, avec un couteau qu'ils tiennent à la main. Ils y accoutument leurs enfants dès le plus bas âge.

La simplicité des Caraïbes paroît encore dans leurs logements, leurs meubles, & leurs habits. Figurez-vous les cabanes les plus rustiques, couvertes de chaume, palissadées avec des pieux, & vous aurez une idée de leur architecture. Leur lit est un hamac de grosse toile de coton, qui, comme vous savez, a cela de commode.

qu'on peut le porter par-tout avec soi ; qu'on y dort plus au frais , qu'on n'a besoin ni de couverture , ni de draps , ni d'oreillers , & qu'il n'embarrasse point une chambre , parce qu'on peut le plier , lorsqu'on cesse d'en avoir besoin. Ce lit , & quelques corbeilles qu'ils font avec des roseaux , composent tout leur ameublement. Ces paniers , dans lesquels ils renferment tout ce qui est à leur usage , sont également propres , légers & commodes. L'art consiste à en rendre le travail si serré , que quelque pluie qu'il fasse , quelque quantité d'eau qu'on jette dessus , ce qu'ils contiennent soit toujours sec. Les Européens des isles s'en servent autant que les Caraïbes ; ils ne vont pas d'une habitation à l'autre , sans une de ces corbeilles , dans laquelle ils font porter leurs hardes sur la tête d'un negre.

Un bonnet de plumes , un collier d'os ou de coquillages , des bracelets de verre ou de pierres colorées , des especes de brodequins , & une légère bande de toile , qui semble vouloit couvrir une partie de leur nudité : voilà , Madame , en quoi consiste le

vêtement de ces Indiens. On peut les peindre, hommes & femmes, comme les amours, nuds, armés de fleches, le carquois sur le dos, un arc à la main. Il ne s'agiroit que de déplacer le bandeau, & de leur mettre sur les yeux celui qu'ils portent à la ceinture. C'est dans cet équipage, lesté & dégagé, qu'ils paroissent dans nos isles. Encore ne se servent-ils de voile que pour complaire aux Européens; car, chez eux, ils se croient suffisamment habillés de cette couleur rouge, de ce suc de rocou dont ils se frottent tout le corps. Voilées de leur seule innocence, les femmes s'offrent sans honte aux regards des hommes; & les hommes desirent peu ce qu'on ne prend nul soin de leur cacher.

L'amour paroît être, pour les Caraïbes, comme la faim ou la soif. Jamais il ne leur échappe aucune attention, jamais la moindre démonstration de tendresse ou d'amitié, pour ce sexe si recherché par les nations policées, si avili par celles qui ne suivent que la nature. Leur inclination fait leurs mariages; ils se prennent & se quittent, selon cette même inclination; mais

il est rare qu'ils se séparent. Ils n'ont point à se plaindre réciproquement d'infidélité : des femmes qui ne connoissent ni la coquetterie, ni la vanité, ne doivent pas trouver de plaisir dans l'inconstance, ou n'ont tout au plus que celui de la curiosité. Elles sentent qu'elles sont nées pour obéir, & se soumettent. De quelque côté qu'elles portassent leur cœur, elles ne feroient, en changeant d'amants, que changer de maîtres. Cependant les maris sont jaloux jusqu'à la fureur ; mais c'est une jalousie sans amour. Ils ont pour leurs épouses le même attachement que pour toute autre propriété ; ils ne peuvent souffrir qu'on les en dépouille ; ils ne veulent pas même la partager.

C'est ordinairement dans leur propre famille que les Caraïbes choisissent leurs femmes. A l'exception de leurs sœurs, il leur est libre d'épouser leurs plus proches parentes, nieces, tantes, cousines, & d'en prendre plusieurs à la fois. Le même homme épousera les quatre sœurs, persuadé que de jeunes filles, élevées ensemble, s'en aimeront mieux, vivront en meilleure intelligence, se rendront plus volon-

tiers des soins mutuels, serviront mieux leurs parents, s'attacheront plus à leurs maris. L'usage qu'ont ces derniers de se mettre au lit, quand leurs femmes accouchent, usage que vous avez vu établi chez d'autres sauvages, l'est aussi chez les Caraïbes. La femme se leve, vaque aux besoins du ménage; & l'époux reçoit, dans son hamac, les visites, les compliments & les soins des amis & de la famille. Il y reste pendant quatre ou cinq semaines, pour se reposer des peines qu'il s'est données à procréer un nouvel être.

La religion de ces peuples est très-difficile à saisir & à définir. Il paroît qu'ils reconnoissent un bon & un mauvais principe. C'étoit, comme vous savez, la doctrine des anciens manichéens. Qui croiroit que ce système, qui a tant exercé la plume de saint Augustin, pût se trouver aussi dans la tête des Caraïbes? Ils font des offrandes à l'être malfaisant, & ne rendent aucun culte à son adverfaire; c'est qu'il est plus aisé d'émouvoir les hommes par la crainte, que de les intéresser par la reconnoissance.

Il y a chez ce peuple grossier, des

personnages importants, qui sont tout à la fois médecins & ministres de leurs dieux, & s'attribuent la double puissance de donner la mort au corps & à l'ame. Avec de pareilles armes, quel empire n'usurpe-t-on pas sur ses semblables, ailleurs même que chez les Caraïbes ? Ces prêtres, qu'ils nomment *Boyés*, ont chacun leur divinité particulière, dont ils vantent le pouvoir, & promettent l'assistance contre la malignité des génies malfaisants. Chaque homme, disent-ils, a dans le corps autant d'ames que de battements dans les artères. La principale est dans le cœur, d'où elle se rend au ciel après la mort pour y mener une vie heureuse. Les autres voltigeant dans les airs, se répandent dans le pays, où elles font tout le mal qu'elles peuvent sur terre & sur mer. La crainte de ces esprits destructeurs, & l'art plus destructeur encore des médecins de la nation, sont les deux ressorts que les *Boyés* ont dans leurs mains pour subjuguier ce peuple crédule & imbécille.

Les missionnaires se sont donné des peines infinies, pour persuader aux Caraïbes les vérités de notre religion, mais ces barbares ne se faisant

baptiser que pour avoir les présents qui sont toujours d'usage en pareils cas, reprennent ensuite leur ancienne façon de vivre. Quelques-uns même, par ce seul motif, reçoivent plusieurs fois le baptême. Ce qui leur a donné le plus d'éloignement pour l'évangile, c'est le caractère de ceux qui le leur ont annoncé dans les premiers temps. Des hommes avides de leur bien, leur prêchoient le désintéressement; & en les immolant à leur vengeance, leur recommandoient le pardon des injures. Que dirai-je des divisions qui ont si souvent éclaté entre les missionnaires des différents ordres, de leurs cabales, de leurs querelles, de leurs haines, toujours occasionnées par l'orgueil, la cupidité & l'amour propre? Ceux pour qui les Caraïbes ont le plus de vénération, sont les Capucins: ils leur paroissent plus détachés des choses du monde, plus fideles observateurs de la morale qu'ils prêchent. Il ne faut à ce peuple stupide, ni ne profonds théologiens, ni de fameux orateurs, ni de subtils philosophes, mais des hommes simples, patients, laborieux, de bonne foi; & avec cela même,

il n'en est pas plus docile à leurs instructions.

L'attachement des Caraïbes pour un genre de vie facile , & leur peu de pénétration , offrent encore d'autres obstacles pour les convaincre de nos vérités. Comment faire comprendre à ce peuple grossier l'existence d'un Dieu ? Les principes métaphysiques qui nous forcent de convenir que celle de l'univers & la construction du corps humain ne sont point l'effet du hazard , passent les bornes étroites de leur intelligence. Comme ils ne réfléchissent point , le spectacle de la nature , l'organisation des êtres créés , ne leur causent aucune admiration ; & des ouvrages qu'on n'admire pas , n'inspirent aucun intérêt de connoître leur auteur. Demandez-leur de qui ils tiennent le jour : Ils vous diront que c'est de leur pere , celui-ci de son grand-pere ; peut-être n'iront-ils pas jusqu'au trisaïeul. A plus fort raison ne leur ferez-vous pas entendre qu'il faut remonter à une cause qui n'a point eu de commencement , & à laquelle tous les être créés doivent leur origine.

La langue naturelle de ces Indiens

est un idiome particulier qui a de la douceur , sans prononciation gutturale , comme celui de la plupart des autres sauvages. Mais quand ils parlent aux étrangers , il se font un jargon mêlé de mots européens , auquel ils donnent des inversions & une construction très-informe. Ils ont une forte d'aversion pour la langue angloise. Soit que son sifflement leur blesse l'oreille , soit que leur haine contre une nation qu'ils détestent s'étende jusque sur leur langage , on les voit souffrir lorsqu'ils entendent parler Anglois. Dans leur propre idiome , ils ont des dialectes qui ne se ressemblent point. Les deux sexes ont même des expressions différentes pour signifier les mêmes objets ; & les vieillards en ont aussi , qui ne sont point usitées par les jeunes gens. Enfin , ils ont une langue particulière pour les conseils à laquelle les femmes ne comprennent rien ; & de tous ces idiomes , il n'y en a aucun qu'ils veuillent apprendre aux étrangers : ils en sont plus jaloux que de leurs propres possessions. Avant l'arrivée des Espagnols , ils n'avoient point de termes pour exprimer l'op-

pression & la tyrannie ; ces deux mots leur sont devenus depuis très-familiers ; mais ils ne connoissent point encore celui de bienfaiteur.

Suivant leurs usages, il est nécessaire que tous les parents d'un Caraïbe nouvellement décédé, le voient après sa mort pour s'assurer qu'elle est naturelle. S'il s'en trouvoit un seul qui eût manqué de le voir, le témoignage de tous les autres ensemble n'eût suffi pas pour le persuader : jugeant au contraire, qu'ils auroient tous contribué à le faire mourir, il se croiroit obligé d'en tuer quelqu'un pour venger le défunt. En conséquence ils s'assemblent tous pour assister à ses obseques. La fosse où l'on met le mort a la forme d'un puits d'environ quatre pieds de diamètre, & de six ou sept de profondeur. Le corps y est accroupi sur ses jarrets ; ses coudes portent sur ses genoux ; & les paumes de ses mains soutiennent ses joues. Il est peint de rouge, avec des moustaches ; & ses cheveux sont liés derrière la tête. Son arc, ses fleches, sa massue & son couteau sont à côté de lui. Il n'a de la terre que jusqu'aux genoux, c'est-à-dire, au-

tant qu'il en faut pour se soutenir dans cette posture ; car il ne touche point aux bords de la fosse. Il est ainsi exposé aux yeux de tout le monde , afin que chacun puisse l'examiner. Quand il est bien prouvé que sa mort est naturelle , & que tous les parents sont arrivés , on couvre de terre le cadavre ; & les assistants se retirent.

Le gouvernement de ces insulaires differe peu de celui des autres sauvages. Ils ont des capitaines qui sont , pour l'ordinaire , les chefs des plus nombreuses familles , & dont l'autorité n'est reconnue que pendant la guerre. Le mérite militaire les élève aussi très-souvent à cette dignité. A chaque ennemi que tue un combattant ou qu'il met hors de défense , il fait faire par le commandant , une entaille à sa massue qu'ils nomment boukton ; & quand il arrive une nouvelle guerre , où il est question de choisir un général , c'est toujours celui qui a le plus d'entailles qui est élu. Le boukton est un morceau de bois très-dur , long de vingt-six pouces , d'une grosseur inégale , & percé à une de ses extrémités pour y passer un cordon qui le tient au poignet.

Ces Indiens sont dans l'usage de manger leurs prisonniers ; mais ce n'est que dans le premier emportement du triomphe , & sur le champ même de la victoire. Ils traitent avec humanité , non-seulement les étrangers qui viennent les visiter , mais les captifs même qu'ils prennent sans résistance , & ont surtout beaucoup de compassion pour les femmes & les enfans. A juger de leurs destinées par leur conduite , & par la tradition obscure de ce qui s'est passé chez eux , avant l'arrivée des Européens , leur histoire n'offre point , comme les nôtres , des guerres longues & sanglantes , de ces catastrophes funestes , de ces révolutions générales si souvent répétées parmi nous. Les infidélités , les trahisons , les parjures , les vols , les assassinats , si communs chez les nations civilisées , leur sont presque inconnus. La morale , les loix , les échafauds , les supplices sont donc inutiles à des hommes qui ne suivent que la nature , & à qui nos crimes font horreur.

On ne trouve presque plus aujourd'hui dans les isles , que les débris de la nation Caraïbe , soit qu'elle ait été dé-

truite par nos guerres avec elle, soit que le plus grand nombre, dégoûté du voisinage des Européens, se soit retiré dans le continent de l'Amérique. Quelques-uns, dit-on, vivent encore dispersés à la Guadeloupe; mais ce n'est qu'à la Dominique & à Saint-Vincent, qu'ils sont assez nombreux pour former un peuple.

La première de ces deux îles, à laquelle on ne donne pas moins de treize lieues de long, sur neuf dans sa plus grande largeur, a pour centre de hautes montagnes, qui passent pour inaccessibles. On y voit les plus beaux arbres de l'univers; & il en croît de toutes les espèces. Le manioc y vient facilement, ainsi que les maïs, les patates & le coton. Les habitants laissent leurs volailles en liberté autour des cabanes, où elles pondent & couvent sans autres soins, & amènent leurs poussins au logis pour chercher à vivre. Le pays est arrosé de quantité de rivières: les eaux y sont bonnes, & le poisson excellent. On assure que près de la Soufrière, montagne de l'île, ainsi nommée, parce qu'elle donne beaucoup de soufre, il y a une mine

d'or, dont les Caraïbes ne permettent point l'accès. C'est apparemment pour en éloigner les étrangers, qu'ils font l'effrayant récit d'un monstre qui veille à la garde de ce trésor.

La crainte qu'ont ces sauvages d'être surpris des Européens, leur a fait poster sur leurs côtes de petits corps-de-gardes, pour découvrir les barques qui en approchent. Ils se hâtent de les faire reconnoître par quelques canots; & s'ils les croient ennemies, ils s'assemblent aussi-tôt pour défendre leurs possessions; mais ce n'est jamais à force ouverte; ils dressent des embuscades, d'où ils s'élancent avec fureur, en faisant pleuvoir une grêle de fleches: ensuite ils emploient leurs massues; & s'ils trouvent de la résistance, ils prennent la fuite & se retirent dans les bois. Ils ne se rallient qu'après avoir doublé leur nombre, pour ne rien donner au hazard.

Il y a parmi ces peuples, une autre nation qui a adopté leurs usages, vit confondue avec eux, & leur est cependant très-étrangere. Ce sont des negres, dont l'origine, quoique récente, n'est pas mieux connue que celle des gens

auxquels ils se sont associés. Les uns disent qu'un navire chargé de noirs pour l'Amérique, échoua sur les côtes de Saint-Vincent, & que ceux qui purent se sauver furent accueillis par les Caraïbes. D'autres prétendent que ce sont des negres échappés de nos îles, ou enlevés aux Espagnols dans les premières guerres de ces mêmes Caraïbes avec les Castillans. Quoi qu'il en soit, ces noirs introduits à S. Vincent, prirent les mœurs & les coutumes de leurs hôtes. Ils applatirent, comme eux, la tête de leurs enfants, en la comprimant entre deux planches; & cette difformité qui empêche que les Européens ne les confondent avec les autres negres de nos colonies, est le signe de leur liberté. Ils sont hauts de taille, bien faits, forts, robustes, & d'une physionomie qui n'a rien de barbare. Ils ont les cheveux comme de la laine, les yeux bien fendus, le nez long, la bouche grande, les levres épaisses, & les dents d'une extrême blancheur. On les appelle les Caraïbes noirs; & ils sont sans cesse en mésintelligence avec ceux qui les ont adoptés. Devenus plus puissants par la

population, ils veulent dominer sur les naturels du pays. Ceux-ci opprimés par le nombre, sont quelquefois obligés d'implorer le secours du gouverneur de la Martinique; mais les negres ont sur eux l'avantage des usurpateurs, l'audace & la bravoure. Ils sont en même temps plus industrieux & plus actifs. Mais ce qui chagrine le plus les véritables Caraïbes, c'est l'enlèvement fréquent de leurs femmes & de leurs filles, dont les noirs se saisissent lorsqu'ils en ont besoin, & qu'ils ne rendent que quand elles ne leur conviennent plus.

La petite île de Saint-Vincent, qui peut être regardée comme le centre de cette république, n'a rien de désagréable ni de sauvage. De hautes montagnes, couvertes de bois, laissent par-tout de petits vallons défrichés autour des rivières. On y trouve beaucoup de familles Angloises & françoises, qui préfèrent la vie libre de ces barbares aux commodités qu'on leur offre dans leurs propres colonies. L'île peut avoir huit lieues de long, sur sept de large. Elle produit l'excellent tabac de Saint-Vincent,

cent, un des plus estimés de l'Amérique. On n'en voit guere de pur en France, quoiqu'on fasse passer sous son nom celui qui se fabrique dans les pays-bas, où on le dénature. Ces insulaires croient que le tabac étoit le fruit défendu du paradis terrestre, & que ses feuilles servirent à couvrir la nudité de nos premiers peres, lorsqu'ils en eurent fait l'essai. Mais pour ne point intervertir l'ordre de mon voyage, je dois d'abord vous parler de la Martinique.

D'Enambuc, gentilhomme Normand, en prit possession en 1638, & l'ayant peuplée à ses propres frais, en acquit la propriété. Il mourut peu de temps après, & laissa tous ses biens, avec ses droits sur cette isle, à son neveu du Parquet. Depuis que les François s'en sont rendus maîtres, ils en ont toujours été les seuls habitants. Les premiers qui l'occupèrent venoient de Saint-Christophe, qui, comme je l'ai dit, a été la mere ou le berceau de toutes nos colonies dans les Antilles.

On donne à la Martinique dix-huit lieues de long, & quarante-cinq de

circonférence. Elle est entrecoupée partout de collines, ou, comme on dit en Amérique, de *mornes* fort élevés. Mais elle n'a que trois montagnes remarquables: la principale, vers l'extrémité occidentale, porte tous les caractères d'un ancien volcan; les terres des environs, à plusieurs lieues à la ronde, ne sont composées que de pierres ponceuses, & de débris pulvérisés. Sa plus grande partie est encore couverte de bois; les nuages s'y arrêtent sans cesse; ce qui rend ses environs très-mal sains. On l'appelle la montagne Pelée; son sommet est une espèce de plate-forme d'une médiocre étendue. Il est rare de trouver des terrains unis au haut des montagnes de cette île; leur cime est presque toujours tranchante ou pointue.

La seconde, dans la partie orientale, se nomme *Vauclin*, de la paroisse où elle est située. Elle est moins haute, plus accessible que la précédente, & presque toute cultivée en café. La troisième, moins élevée que les deux autres, est un peloton de monticules faits en forme de pains de sucre. Elle n'est éloignée de la première, que

d'une lieue & demie, & a pris, comme la seconde, le nom d'une paroisse : on l'appelle les *pitons du Carbet*. Quoique droite & rapide, on commence aussi à y planter du café. On ne peut pas douter que toutes ces montagnes n'aient été couvertes d'eau, puisqu'on y trouve des coquillages pétrifiés jusqu'à leur sommet.

Les rivières de la Martinique ne sont, à proprement parler, que des ruisseaux qui, dans les temps ordinaires, n'ont environ que sept à huit pouces de profondeur ; une pluie de quelques heures en fait aussi-tôt des torrents. Le plus grand nombre découlent de la montagne Pelée, & se répandent dans la cabestère : c'est le nom qu'on donne dans les îles, aux lieux les plus immédiatement exposés aux vents alisés. Les eaux les plus claires, les plus légères, les plus saines sont celles qui passent sur les terres ponceuses. Celle de la rivière du fort Saint-Pierre fait, sur les étrangers le même effet, que l'eau de la Seine à Paris, sur ceux qui n'y sont pas habitués.

La ville ou le bourg de Saint-Pierre, qui prend son nom de celui du fort,

268 SUITE DES ANTILLES.

est situé à l'Ouest. Une moitié est bâtie le long de la mer, sur le rivage même. C'est là que les vaisseaux vont mouiller & déposer leurs marchandises dans des magasins. L'autre moitié occupe une colline peu élevée, sur laquelle est construit le fort qui défend la rade. Ces deux parties du bourg sont séparées par la rivière dont je viens de parler. La première est adossée à un coteau coupé à pic, qui, l'entourant de presque tous les côtés, intercepte l'air, & renvoie sur la ville la chaleur qui lui est communiquée, le long du jour, par le soleil. Ses rayons réfléchis, tant par la mer que par le sable du rivage, font encore des circonstances qui causent, dans ce séjour, une ardeur insupportable. Elle y rend l'air mal-sain & dangereux; & c'est-là néanmoins, que logent les marins, & presque tous les étrangers qui viennent à la Martinique. Le gouverneur particulier & l'intendant font dans cette ville leur résidence ordinaire. Les Dominicains & les Jésuites desservent les paroisses; on y voit aussi des religieuses & des frères de la Charité: ces derniers ont soin de l'hôpital.

Les autres places de l'isle sont le fort Royal, le fort de la Trinité, le fort Marigot & celui de la Riviere Salée. Le premier est le mieux situé; & son port passe pour un des meilleurs du pays. La ville est le séjour du gouverneur général, & le siege du conseil supérieur. Les assemblées de cette cour de justice se tiennent tous les deux mois, jugent en dernier ressort, & sont composées des deux gouverneurs, de l'intendant, de douze conseillers, & d'un procureur du roi. Le gouverneur général y préside; mais c'est l'intendant, & en son absence, le plus ancien conseiller, qui recueille les voix & prononce les arrêts. Les charges de conseillers ne s'achètent point; elles ne doivent être données qu'au mérite: mais la plupart s'accordent encore plus souvent aux recommandations & à la faveur. C'est le ministre de la marine qui en expédie les brevets. Ces officiers n'ont point de gages; leurs profits se réduisent à l'exemption du droit de capitation pour douze negres, avec quelques légers émoluments pour leurs vacations. La justice est accordée gratuitement à ceux qui la réclament;

& cependant , ici comme ailleurs , les procès exigent de très-grands frais. Je n'ose assurer que ces charges , quoiqu'elles ne soient recherchées que pour l'honneur, procurent la noblesse, comme celles de nos parlements.

Le fort de la Trinité est le chef-lieu de la partie septentrionale ; celui de la Riviere Salée occupe celle du midi. Dans presque toutes ces petites places , la garnison est composée de quelques compagnies Françoises , ou de milice Créole. Il y a peu d'années qu'on y envoyoit des détachements d'un régiment Suisse , en garnison à Rochefort. Chaque ville a son état major , plus ou moins nombreux , suivant l'importance de la place.

L'administration spirituelle de toute l'isle n'est confiée qu'aux Jacobins , aux Capucins & aux Jésuites. Ces derniers sont les plus riches , & y font un commerce si considérable , qu'il pourra peut-être un jour causer la perte & la destruction de leur ordre. On parle ici d'un pere de la Valette , qui se charge de plus d'affaires , & passe pour les mieux entendre que tous les négociants des Antilles. Ses lettres de change

sur Lisbonne , sur Cadix , sur Londres , sur Hambourg , sur Amsterdam , sur Marseille , sur Nantes , sur Bordeaux , sur Paris , lui donnent des relations avec tous les banquiers de l'Europe : mais , s'il est permis de lire dans l'avenir , je crains qu'en étendant ainsi les bornes de son commerce , il ne resserre prodigieusement celles de sa société.

Le roi entretient tous les curés de la Martinique ; & leurs pensions , qui se prennent sur le domaine , ne se paient qu'en sucre brut. Les cures nouvelles en ont par an , chacune neuf mille livres , & les anciennes , douze mille. Je ne parle point du casuel , qui varie ici , comme ailleurs , suivant la différence des lieux , & le nombre des paroissiens.

Le gouvernement civil & militaire est le même qu'à Saint-Domingue & dans toutes les Antilles Françaises ; ce sont aussi les mêmes usages , les mêmes loix , les mêmes mœurs des habitants negres & créoles. On y exerce également , envers les étrangers , cette tendre & généreuse hospitalité , dont l'histoire ne nous offre plus que les anciennes traditions des premiers âges

du monde. Elle procure à la colonie ce double avantage, qu'on n'y voit ni mendiants, ni voleurs.

On accuse les hommes de ce pays d'être prompts, impatient, décidés, attachés à leurs volontés; & l'on attribue ces défauts à la foiblesse des parents, à l'habitude de commander dès l'enfance à des esclaves, & à la liberté qu'inspirent les mœurs du pays. A l'égard des femmes, leur cœur s'enflamme aisément, & s'attache fortement à celui avec lequel elles sont unies. Cependant dès que ce dernier cesse de vivre, sa mort décide bien vite du bonheur d'un autre. Il n'est presque point de veuve, qui, malgré sa tendresse pour ses enfants, & son amour pour son époux, n'efface aussitôt, par un second mariage, le nom & le souvenir d'un homme dont elle paroïssoit éperduement éprise. Toutes entières à ce qu'elles possèdent, elles sont rarement infidèles à leurs maris; mais cette pureté de mœurs est moins soutenue par leur vertu, que par l'indolence de leur caractère, le défaut d'attaques, & le goût dépravé des hommes pour les négresses.

Ces mêmes femmes écoutent froidement le récit qu'on leur fait, à tout instant, des agréments de la France. Rien ne peut émouvoir leur curiosité, ni leurs desirs, pour les déterminer à venir y fixer leur séjour. Attachées à leur climat, elles n'ont pas la force de rompre leurs habitudes. La plupart préfèrent de laisser venir leurs maris seuls en Europe. Ce fait, dont on a des exemples fréquents, & qui semble contredire leur attachement & leur jalousie, a peut-être son principe dans leur fierté : elles craignent sans doute la comparaison qu'on ne manqueroit pas de faire, de l'éducation qu'elles ont reçue avec celle des femmes de Paris.

Les hommes au contraire n'aspirent qu'après le séjour de la France, & sont presque tous dégoûtés de leur patrie. Ce penchant si naturel, si général, pour les lieux qui nous ont vu naître ; ce sentiment gravé dans presque tous les cœurs, n'a nul attrait pour les Américains de nos colonies ; & leur pays est presque le seul dans le monde qu'ils veuillent fuir. Ce dégoût se conçoit d'autant moins, que leur isle est toujours sa-

vorisée d'un beau ciel, la campagne toujours ornée de verdure, les saisons toujours uniformes; & la terre, à peine cultivée, semble offrir d'elle-même, en tout temps, de riches productions à la main qui les lui demande.

Il y a d'ailleurs beaucoup de maladies en Europe, dont on est exempt à la Martinique. La goutte, la gravelle, la pierre, les apoplexies, les pleurésies, les fluxions de poitrine, & toutes celles qu'entraîne ordinairement un long hiver, sont à peine connues dans cette contrée; mais il y en a d'autres qui sont propres du climat: les unes attaquent particulièrement les blancs, d'autres les noirs, & quelques-unes les negres & les créoles. Une de celles qui ne sont communes qu'aux blancs, se nomme la *maladie matelotte*, parce qu'elle enleve tous les ans un grand nombre de matelots, qui ne peuvent se faire à l'air du pays. On l'appelle aussi *mal de Siam*, d'où l'on prétend qu'elle fut apportée par un vaisseau des Indes, qui relâchoit à la Martinique. Elle consiste dans une fièvre opiniâtre & brûlante, dont l'espece est marquée par des hémorrhagies qui font sortir le sang par le nez, par

les yeux & quelquefois par tous les pores. Le sang tranquille & doux, que les Européens apportent dans ce climat brûlant, éprouve le même effet, que le lait sur le feu : il bout dans l'instant ; & rien ne peut l'empêcher de s'extra-vaser. Quand on s'embarque pour aller respirer l'air de la zone torride, ne seroit-il pas à propos que ceux qui n'y sont pas accoutumés, se fissent saigner & purger dans la route, lorsqu'ils commencent à sentir dans l'air une température chaude, & qu'ils renouvellassent les mêmes précautions en arrivant aux isles ? Ce seroit, je crois, l'unique moyen de se garantir de cette maladie ; encore ne seroit-il pas toujours suffisant.

Malgré l'excessive chaleur du climat, la population a toujours été très-nombreuse à la Martinique ; & il en est sorti des effains qui ont servi à peupler d'autres colonies. Il est aussi ordinaire de voir dix à douze enfants dans une maison : il est même étonnant que les femmes, qui sont meres de meilleure heure qu'en France, cessent quelquefois plus tard de l'être. On raconte, à ce sujet, des faits incroyables : on a vu,

dit-on, une Indienne, âgée de cent ans, avoir une fille qui n'en avoit que cinq.

A l'exception du café, qu'on vante fort ici depuis quelque temps, l'histoire naturelle du pays n'offre presque rien qui differe de celle des autres Antilles. C'est dans le quartier appelé les *anses d'Arlet* qu'il vient le mieux, comme c'est au Macouba que croît le tabac le plus recherché de l'Amérique. Il a naturellement une légère odeur de rose, quelquefois celle de violette, & est connu en Europe sous le nom du canton où on le cueille.

Le grand débit du café a presque fait renoncer à toute autre production. La plupart des habitants ont abandonné le coton, le cacao; plusieurs même ont arraché les cannes à sucre, pour y planter cet arbruste, qui a été apporté de France à la Martinique. Je tiens cette anecdote d'un homme qui a fait d'excellentes remarques sur les productions de cette isle. " Il fut un temps, m'a-t-il dit, où l'on n'osoit espérer de cultiver le café dans nos colonies. Parce que les graines que nous recevions ne pouvoient pas germer, on imaginoit que les Hollandois qui nous les

„envoyoient, les passoient au four pour
 „en détruire le germe. Ils en avoient
 „des plantations à Surinam ; & nous
 „admirions leur bonheur, sans songer
 „à le partager. Le jardin du Roi nous
 „a procuré cet avantage, devenu une
 „source de richesses pour le royaume.
 „L'état, le commerce & les Améri-
 „cains en ont l'obligation à un M.
 „Déclieux, de qui on raconte le trait
 „suivant. La provision d'eau devint si
 „rare dans le vaisseau qui le portoit
 „en Amérique, qu'elle n'étoit plus dis-
 „tribuée à chacun qu'avec mesure. Il
 „fut obligé de partager avec les plan-
 „tes de café qu'il avoit avec lui, la
 „portion qu'on lui donnoit pour sa
 „boisson, afin de conserver le précieux
 „dépôt dont il étoit chargé. Il les en-
 „tretint, en effet, dans leur fraîcheur
 „jusqu'à la Martinique, où elles fruc-
 „tifierent merveilleusement „

Je suis, &c.

A Surinam, ce 23 Novembre 1750.

LETTRE CXXX.

SUITE DES ANTILLES.

LA petite isle de Sainte-Lucie, ou Sainte-Alouzie, est, Madame, le sujet d'un différent qui existe, depuis long-temps, entre les François & les Anglois. Ceux-ci ont fait plusieurs tentatives pour s'en rendre maîtres, & ont pris pour un droit légitime sur cette isle, le desir qu'ils avoient de la posséder. Ils ont exposé plusieurs fois leurs prétentions; mais la décision de cette affaire a toujours été remise; & enfin, depuis la dernière paix en 1748, le roi a bien voulu consentir à nommer des commissaires, non pour examiner les droits respectifs des deux couronnes, car on n'en suppose aucun à l'Angleterre, mais pour mettre en évidence la légitimité de ceux des François.

Depuis que les Espagnols ont fait la découverte de Sainte-Lucie, on ne trouve pas qu'aucune nation de l'Europe y ait établi des colonies, jusqu'à

l'année 1639, que les Anglois en prirent possession. Il est vrai que de temps en temps quelques Européens y abordoient ; mais les courses passageres , ou même les débarquemens de divers particuliers qui ont disparu , ne fauroient être regardés comme des établissemens. C'étoient pour la plupart des gens sans aveu , qui vivoient comme les sauvages de l'isle , sans nulle forme de gouvernement , & sans reconnoître ni la Grande-Bretagne , ni la France , ni aucune autre domination. Il est vrai encore que , vers la fin du seizieme siecle , trois vaisseaux partis d'Angleterre , firent voile vers les Antilles , & vinrent se rafraîchir à Sainte-Lucie ; mais cet armement n'avoit pour objet que la course contre les Espagnols , & le pillage de leurs colonies.

Dix ou douze ans après un autre vaisseau Anglois , dont la destination étoit pour la Guiane , fut obligé de laisser une partie de son équipage dans cette même isle , n'ayant pas assez de vivres pour retourner en Europe avec tout son monde. Soixante-sept hommes y descendirent , & y trouverent des

fauvages qui parloient François & Espagnol, mais aucun qui entendît l'Anglois. Ils n'y resterent que quelques jours; & dans ce court intervalle, ils furent réduits à dix-neuf qui se sauverent pendant la nuit, les quarante-huit autres ayant été tués par les Caraïbes.

Si des aventures particulieres d'armateurs ou de commerçants pouvoient être prises pour des titres d'établissement, chacune des Antilles appartiendroit en même temps à toutes les nations de l'Europe, puisque toutes les ont continuellement fréquentées, soit pour la course ou pour la traite. De plus, si les soixante-sept hommes qui descendirent à Sainte-Lucie, ne purent se faire entendre des habitans que par le moyen de la langue françoise, les François l'avoient donc fréquentée avant les sujets de sa Majesté Britannique, & auroient par conséquent plus de droit qu'eux de s'en regarder comme les premiers possesseurs.

Depuis cette époque jusqu'à l'an 1639, on ne lit pas qu'il ait été fait aucune tentative sur cette petite île. On sait seulement que les Anglois s'y étant

établis cette même année, ne purent s'y soutenir contre les sauvages naturels du pays. Ces Indiens attaquèrent la nouvelle colonie, & la ruinerent entièrement, après un séjour de huit mois. Cette irruption jeta une telle frayeur dans l'ame des Anglois, qu'ils ne songerent plus à y revenir.

Dix années se passerent sans qu'aucune autre nation entreprît d'y fonder des établissemens. Du Parquet, neveu de d'Enambuc, & lieutenant-général pour le roi au gouvernement de la Martinique, voyant le pays abandonné le conquit par la force des armes, non sur les sujets de la Grande-Bretagne qui y avoient renoncé, mais sur les Caraïbes qui en étoient seuls possesseurs, & qui journellement nous faisoient la guerre. Les François en s'en rendant maîtres, se fonderent sur ce principe de droit public, " qu'une terre „ quoique découverte & possédée par „ quelque nation, si elle a été aban- „ donnée par la suite, devient au rang „ des terres vacantes; & comme telle „ elle est le partage de celui qui vient „ l'occuper. L'abandonnement est pré- „ sumé, lorsque l'ancien possesseur se

„ trouvant forcé de quitter le pays , ne
 „ fait aucune tentative pour y rentrer ,
 „ & qu'il ne réclame point contre un
 „ tiers , qui présumant mieux de lui-
 „ même s'en empare publiquement , &
 „ s'y maintient „. Voilà précisément le
 cas où se trouvent les François.

Cependant les Caraïbes ne cessoient de traverser les colonies Européennes , qui venoient s'établir dans leurs isles. On sentit combien il étoit important de se réunir contre ces ennemis communs ; & ce fut le sujet d'un traité entre la France & l'Angleterre , dans lequel il fut convenu qu'on agiroit de concert contre ces sauvages en cas de guerre ; & que si au contraire ces peuples vouloient vivre en paix , on leur laisseroit à eux seuls , S. Vincent & la Dominique. Les Caraïbes sentant bien qu'ils ne seroient pas les plus forts , accédèrent au traité , par lequel ils reconnurent les droits des deux nations Européennes , sur les isles qu'elles possédoient en Amérique. Elles se garantissoient aussi mutuellement la jouissance tranquille des pays qu'elles occupoient : or nous étions alors maîtres de *Sainte-Lucie* ; & l'on ne fit aucune exception à cet égard.

Malgré un acte si authentique , les anglois ont formé , en différens temps , diverses entreprises contre cette isle. En 1665 , ils y firent une descente , & nous obligerent d'en sortir ; mais ils ne tarderent pas à être molestés par les sauvages , & eurent d'ailleurs tant de maladies , & une si grande disette à essuyer , qu'ils l'abandonnerent une seconde fois. Nous y rentrâmes immédiatement après ; & il s'écoula un espace de plus de vingt ans , sans que personne entreprit de nous inquiéter.

En 1686 , le gouverneur de la Barbade fit de nouveau attaquer la colonie , on pilla les habitans ; on en chassa une partie : on mit le feu à leurs maisons ; & l'on commit toutes les hostilités que la guerre seule autorise. On étoit cependant en pleine paix , & précisément dans le temps que l'Angleterre renouvelloit à Louis XIV , par un traité solennel , les assurances de ne causer à ses sujets aucun dommage en Amérique. Ce prince en fit porter des plaintes à la cour de Londres : on nomma des commissaires de part & d'autre , pour terminer le différent : en attendant les François rentrèrent dans leur ancien

Domaine, qu'ils n'avoient pas même entièrement abandonné.

Les divisions intérieures qui survinrent en Angleterre, & la guerre qui embrasa une grande partie de l'Europe, interrompirent la négociation, mais ne troublèrent point la paix de Sainte-Lucie ; car quoiqu'il n'y ait pas eu de décision, cette île a toujours continué d'être habitée par des François, sans que les Anglois fissent aucun mouvement pour s'en rendre maîtres.

En 1722, on vit leurs prétentions se ranimer : ils publièrent une proclamation qui enjoignoit à tous les habitants, ou de se soumettre au gouvernement Britannique, ou de se retirer promptement. Vous jugez bien que cette invasion ne pouvoit point être tolérée par la cour de France ; aussi le chevalier de Feuquieres, gouverneur général de nos îles, eut ordre de sommer les sujets du Roi d'Angleterre de sortir dans la quinzaine, & s'ils ne le faisoient pas, de les y contraindre par la force des armes. Ils n'obéirent qu'à la dernière extrémité ; & sur de nouveaux différens survenus entre les deux couronnes, on prit le parti de faire

évacuer Sainte-Lucie par les deux nations en attendant une décision définitive.

Les choses restèrent dans cet état jusqu'à la guerre de 1741, que sa majesté y fit passer une garnison pour s'en conserver la possession, & y soutenir les établissemens de ses sujets. A la fin de la guerre, le roi d'Angleterre en a de nouveau demandé l'évacuation. Louis XV y a consenti, en déclarant néanmoins, qu'il n'entendoit porter aucun préjudice à son droit; & qu'en nommant des commissaires, il n'avoit d'autre objet que de mieux faire connoître la droiture de ses intentions, & le desir sincere d'entretenir l'union entre les deux puissances.

Il résulte de ce détail historique, qui a pu, Madame, vous paroître un peu long, que Ste. Lucie appartient incontestablement à la France; & cette légitimité est fondée, comme vous voyez, sur dix années d'intervalle, entre le moment où les Anglois se sont retirés, & celui où nous nous y sommes établis; sur vingt-trois ans de silence du côté de l'Angleterre; sur un traité de

paix conclu avec les Caraïbes, auquel elle a accédé, & dans lequel elle n'a point réclamé contre notre établissement; sur un second abandon de sa part, & une jouissance paisible de la nôtre, pendant l'espace de vingt autres années. Si tout cela ne suffit pas, comment justifiera-t-on la plupart des possessions actuelles de l'Amérique? L'histoire des Antilles fourmille d'exemples d'îles abandonnées par une nation, & occupées légitimement par une autre. Antigoa & Mont-Serrat l'avoient été par les François, avant que les Anglois y fissent des établissements. L'île de Saint-Eustache n'a appartenu aux Hollandois, que par l'abandon que nous en fîmes; & elle est, par rapport à la Hollande, dans le même cas que Sainte-Lucie à l'égard de la France. On peut joindre à cet exemple celui de Sainte-Croix, que nous occupons après les Espagnols, les Hollandois & les Anglois. Enfin, le rétablissement même de ces derniers dans l'île de Saint-Cristophe, est une nouvelle preuve du droit de posséder ce que les autres abandonnent. Si leurs prétentions sur Sainte-Lucie avoient lieu,

elles bouleverseroient tous les principes de propriété, détruiroient toutes les notions du droit des gens, attaqueroient les fondemens de toutes les possessions des puissances Européennes, & sur-tout des possessions Angloises dans l'Amérique.

Il n'est pas étonnant qu'une isle favorisée de la nature comme celle-ci, ait causé tant de jalousie. L'air y est pur & sain, parce qu'ayant peu de largeur, & ses montagnes n'étant pas assez élevées pour arrêter les vents d'est, qui y soufflent continuellement, la chaleur n'y est presque jamais excessive. On lui donne sept à huit lieues de longueur, sur vingt ou vingt-deux de circonférence. Quoique montagneuse en divers endroits, sa plus grande partie est une fort bonne terre, arrosée de plusieurs rivières & d'autres eaux. On y voit de très-grands arbres, la plupart d'un bois propre aux édifices. Ses baies & ses ports sont vantés pour le mouillage des vaisseaux. Ce qu'on nomme le petit carénage, passe pour le plus commode de toutes les Antilles, & tire son nom de la facilité que les bâtimens trouvent à s'y caré-

ner. Les Anglois y avoient construit un fort, que M. de Feuquieres les obligea d'abandonner.

La Barbade est située à l'orient de Sainte-Lucie, dont elle n'est éloignée que de vingt-cinq lieues. Les Portugais l'habiterent les premiers, sa situation leur offrant un lieu de rafraîchissement commode, dans leurs voyages au Bresil. Les Anglois la leur enleverent; & le comte de Carlisle en obtint la propriété sous Jacques I. Il en vendit les terres à tous ceux qu'il trouva disposés à s'y transporter; & l'agrément du pays y attira tant de monde, qu'on n'a point d'exemple d'une colonie, dont la formation ait jamais été si prompte. C'est, après la Jamaïque, la plus puissante de toutes celles que l'Angleterre possède dans les Antilles.

Les habitants ne s'appliquerent d'abord qu'à la culture du gingembre, du coton, de l'indigo & du tabac. Les cannes à sucre leur furent long-temps inconnues; mais quelques colons ayant trouvé moyen d'en faire venir du Bresil, elles multiplierent heureusement. Cependant, comme ils ne savoient, ni le temps de leur maturité, ni la maniere
de

de les travailler, ils essayèrent inutilement de fabriquer du sucre; à peine purent-ils faire de la mauvaise cassonade. Ce ne fut qu'après plusieurs tentatives, & différents voyages entrepris par des particuliers, pour s'instruire dans cette manufacture, qu'ils parvinrent à perfectionner leurs sucreries.

Cette connoissance fit prospérer encore plus promptement la colonie. Des familles nobles d'Angleterre, qui avoient été ruinées pendant les troubles des guerres civiles, attirées par l'espérance de s'enrichir, quitterent leur pays pour s'établir à la Barbade. Ils y trouverent tant de facilité, qu'un nommé Drax, sollicité par ses parents de retourner à Londres, promit de les satisfaire, lorsqu'il auroit acquis dix mille livres sterling de revenu, & tint parole sur ces deux points.

De pareils exemples attirerent tant de gens, que peu d'années après, on présumoit que dans l'isle il n'y avoit pas moins de cinquante mille blancs, dont plusieurs, en récompense de l'industrie qu'ils ont montrée dans la conduite de leurs travaux & de leur commerce, ont mérité le titre de chevaliers baronets.

On y voyoit des habitations divisées en plusieurs grandes rues, dont la plupart étoient bordées de belles maisons, & pouvoient porter le nom de villes. On auroit pris même l'isle entière pour une vaste cité, tant les édifices étoient près les uns des autres; & dans la maniere de bâtir, comme dans les usages, on affectoit de se conformer aux modes de Londres. Il y avoit des foires & des marchés, dont les boutiques étoient remplies de tout ce qui peut satisfaire la curiosité, le plaisir, les besoins & le luxe; & rien ne cause autant d'admiration que les progrès de cette colonie dans l'espace de vingt années. Il est vrai qu'il n'en fut pas de cet établissement comme de ceux dont on doit l'origine à l'indigence, au chagrin & à la misere de leurs premiers habitants: pour former une plantation à la Barbade, il falloit un fonds considérable: on n'y alloit pas pour commencer sa fortune, mais pour achever de s'enrichir.

Comme cette isle étoit alors sans défense, on se hâta d'élever quelques redoutes dans les lieux où les côtes n'étoient pas naturellement fortifiées.

Des écueils l'environnent dans la plus grande partie de sa circonférence : il est peu d'endroits par où l'on puisse y aborder ; & dans ces endroits là même, on a tiré des lignes défendues, de distance en distance, par des forts garnis d'un nombre suffisant de piéces de canon.

Tout le pays est divisé en onze paroisses, dont plusieurs prennent le titre de villes ou de bourgs. La capitale, située au midi de l'isle, est Bridge-Town, qu'on appelle aussi Saint-Michel, du nom de l'archange, auquel l'église paroissiale est dédiée. Elle occupe le fonds de la baie de Carlisle ; & il semble que dans le choix du terrain, on a eu moins d'égard à la santé qu'à la commodité des habitants. Sa disposition, qui la rend un peu plus basse que le rivage, l'expose à des inondations d'où il s'éleve des vapeurs très-nuisibles. Il est vrai qu'à force de travailler, on est venu à bout de dessécher les parties marécageuses, & même de fermer le passage aux eaux de la mer. S'il reste un marais bourbeux à l'est de la ville, il vient des débordements extraordinaires, contre

lesquels on n'a pas encore pu trouver de défense. Cette capitale est grande, riche, bien bâtie & bien peuplée. La maison de ville est très-belle ; & le port est défendu par des forts si bien construits, que la place n'auroit rien à craindre, s'ils étoient mieux entretenus, & munis avec plus de soin. L'église est de la grandeur de nos cathédrales ordinaires. Le clocher en est majestueux ; on ne vante pas moins une orgue admirable, & sur-tout un carillon de sept cloches, qu'on donne pour un ouvrage moderne. Bridge-Town est la résidence du gouverneur, le siège du conseil & de l'assemblée générale, & le centre de toutes les affaires de l'isle. Les autres villes ont presque toutes le nom d'un saint, & le plus souvent d'un apôtre, tels que saint-Pierre, saint-Jacques, saint-Thomas à l'ouest ; saint-André dans la partie septentrionale ; & à l'orient, saint-Jean & saint-Philippe.

Cette colonie entretient, pour sa défense, près de huit mille hommes. A l'égard de l'administration politique, civile & ecclésiastique, elle est modelée sur le gouvernement de la Grande-

Bretagne, de même que celui des autres îles, & en particulier de la Jamaïque, dont vous pouvez vous rappeler les détails. Le commerce est aussi à-peu-près le même : mais ce que ce pays-ci offre de particulier, c'est cette liqueur délicieuse, connue en Europe sous le nom d'eau de Barbade, extraite de l'écorce de citron. On fait aussi, avec cette écorce, d'excellentes confitures seches, dont on vend une assez grande quantité. A l'égard du fruit même, il s'en transporte en nature à Londres plusieurs milliers de caisses tous les ans, depuis que le ponche y est devenu à la mode.

Le sucre raffiné dans cette île, est infiniment plus blanc que celui qui se travaille en Angleterre : peut-être doit-on attribuer cet avantage à la facilité qu'on a ici de le faire blanchir au soleil. On se sert pour cela d'une machine de trois ou quatre pieds de haut, qui a plusieurs tiroirs, dans lesquels on serre le sucre. Quand le soleil est dans sa force, on tire les tiroirs ; & à la moindre apparence de mauvais temps, on les referme. On n'apporte pas beaucoup de ce sucre dans la Grande-

Bretagne, à cause d'un droit d'entrée fort considérable qu'on y fait payer à cette marchandise. Le peu qu'il en vient, ne s'y vend pas même dans toute sa pureté, ou du moins, il est difficile d'en trouver qui ne soit pas altérée. Les raffineurs Anglois sophistiquent cette denrée, comme les cabaretiers de Paris falsifient le vin de Bourgogne. Le sucre fin de la Barbade est d'un blanc bleuâtre, qui a quelque chose d'éblouissant au premier coup d'œil; mais il perd de son prix à l'examen.

Les richesses que cette petite île a produites aux Anglois, dans le temps le plus florissant de son commerce, leur ont valu la mine d'or la plus abondante. Elle a nourri une infinité de bouches, occupé de grandes flottes, formé un nombre prodigieux de matelots, & augmenté considérablement la masse du fonds national des îles Britanniques. Sous le regne de Charles II, la Barbade entretenoit quatre cents navires, ce qui faisoit un embarquement de plus de soixante mille tonneaux. L'article seul du sucre montoit alors à trente mille barriques. La moitié s'en

consommoit en Angleterre, le reste étoit réexporté. Le prix de ces sucres pouvoit aller à cinq millions, celui des autres denrées de l'isle à plus du tiers; & ces deux sommes étoient presque toutes payées en productions naturelles du royaume, ou en marchandises sorties de ses manufactures.

On peut assurer, sans exagération, que ce commerce a fait subsister, pendant bien du temps, soixante mille personnes dans la Grande-Bretagne, & cinquante autres mille à la Barbade, sans compter un plus grand nombre de negres. Par des supputations très-exactes, faites pour connoître le bénéfice que cette colonie a procuré à la métropole, il résulte que, dans l'espace de cent ans, elle a ajouté plus de deux cents quarante millions à la masse des richesses de la nation Angloise.

Cette isle a deux agents à Londres, auxquels elle donne des honoraires, pour suivre, auprès de la cour & du parlement, les affaires de la colonie. On leur reproche quelquefois de la négligence; mais quelquefois aussi, ils se font un parti si puissant, parmi les négociants & la chambre des commu-

nes, qu'ils viennent à bout de forcer le ministère de donner à cet établissement toute l'attention qu'il mérite. On en a vu des effets en 1721, & dans les années suivantes, à l'occasion du commerce du sucre, qu'on laissoit dépérir. Ils éveillèrent les législateurs de leur nation, les instruisirent, & vainquirent les préjugés qui leur faisoient dédaigner ce négoce, dans la fausse supposition que les terres des isles étant lassées de produire, les soins devenoient inutiles.

Cette opinion, que ces terres sont usées, est fort ancienne : on s'en plaignoit déjà il y a plus de cent ans. Ces plaintes étoient d'autant plus mal fondées, que les récoltes y sont aujourd'hui plus abondantes qu'elles ne l'étoient au commencement de ce siècle, & qu'elles pourroient l'être encore davantage, si les colons avoient un plus grand nombre de bras à employer. Si l'on vouloit se donner la peine de considérer les exportations de sucre depuis la même époque, on trouveroit, dans les degrés de leur accroissement, de fortes raisons contre le sentiment de ceux qui soutiennent cet épuise-

ment prétendu. Il est vrai que ces exportations ont diminué ensuite d'années en années ; mais c'est moins l'effet de l'altération dans la fécondité des terres , que du découragement du cultivateur. Les droits excessifs , imposés successivement sur le sucre , en ont arrêté la consommation , & la colonie n'en a plus trouvé le même débit. Ajoutez à cela le commerce clandestin que les Anglois du continent de l'Amérique entretenoient avec les isles Françoises. La nouvelle Angleterre seule tiroit de nous , chaque année , plus de vingt mille barriques de melasse , pour faire chez elle cette espece de rum ou de taffia , que l'on appelle du *tue-diable*. Les réglemens qui défendent l'entrée de cette liqueur en France , & le grand accroissement de nos plantations , la faisoient donner à si grand marché , que les Anglois , ne pouvant s'en fournir dans leurs isles au même prix , prenoient chez nous non seulement le rum & les melasses , mais encore le sucre dont ils avoient besoin.

Notre dessein , en quittant l'isle de la Barbade , étoit de nous rendre en

droiture à Surinam ; mais une tempête nous obligea de relâcher à Tabaco, & ensuite à la Grenade, qui, de toutes les Antilles, est la plus voisine du continent. La première de ces deux isles, autrefois habitée, est aujourd'hui presque déserte. Les François & les Anglois y ont des prétentions, & elle est encore un sujet de dispute entre les deux puissances.

La Grenade nous appartient depuis l'année 1650, que nous l'avons achetée des Caraïbes. Ce fut encore du Parquet, alors propriétaire de la Martinique, qui fit cette acquisition, & elle ne coûta qu'une certaine quantité de merceries & d'eau-de-vie. En échange, les sauvages lui cédèrent leurs droits sur cette isle, & ne s'y réservèrent que leurs habitations. Il y envoya d'abord une colonie de deux cents hommes, & le premier établissement se fit dans la partie occidentale, où est le port. On y bâtit une espèce de forteresse pour contenir les Caraïbes, qui ne tarderent pas à se repentir de leur marché. Ils n'osèrent cependant pas attaquer le fort ouvertement ; mais s'étant répandus dans les bois, ils tuèrent tous les

François qui s'éloignoient à la chasse. Du Parquet fit passer dans l'isle trois cents hommes bien armés, qui détruisirent une partie de ces barbares, & obligèrent les autres à la fuite. On raconte qu'une troupe de ces sauvages ayant été poussée par les François sur une roche fort escarpée, aima mieux se précipiter de cette hauteur, que de se soumettre à leurs vainqueurs. Ce lieu a pris le nom de morne des Sauteurs, qu'il conserve encore aujourd'hui.

Du Parquet vendit la nouvelle colonie au comte de Cerillac. Ce dernier en fit prendre possession par un officier d'un caractère si dur, que la plupart des habitants, révoltés contre sa tyrannie, abandonnerent leurs établissemens pour se retirer à la Martinique. Ceux qui restèrent, se saisirent de sa personne, lui firent son procès dans les formes, & le condamnerent au gibet; mais comme il représenta qu'il étoit gentilhomme, ils se contenterent de lui faire couper la tête. De toute cette cour de justice, un seul homme savoit lire & écrire, & ce fut lui que l'on chargea de rédiger les piéces du procès. Celui qui fit les in-



formations, étoit un maréchal ferrant. Il prit pour marque un fer à cheval, qui se garde encore au greffe de la Grenade, & sur lequel sont écrits ces mots: " marque de M. de la Brie, conseiller rapporteur „. La cour de France voulut venger l'attentat commis par cette troupe de brigands, contre un officier dont, à la vérité, elle désapprouvoit les violences, mais qui tenoit d'elle son autorité. Elle envoya un vaisseau de guerre avec des troupes pour en prendre connoissance; mais quand on se fut assuré que les auteurs du crime n'étoient que des misérables, dont la plupart avoient déjà pris la fuite, les recherches ne furent pas poussées plus loin, & personne ne fut puni. Le greffier lui-même, qui avoit dressé par écrit toute la procédure, en fut quitte pour être chassé de l'isle. Il se retira à Marie-Galante, où ayant voulu trahir les François, un général Anglois, honnête homme, & indigné de cette perfidie, le fit pendre à la porte de l'église, avec deux de ses fils.

Jusqu'à présent, nous n'avons pas tiré de grands avantages de la Grenade.

L'isle est pauvre, peu habitée, & ne fait qu'un très-petit commerce. Les maisons y sont mal bâties, encore plus mal meublées, & presque au même état où elles étoient au commencement de ce siècle. Les habitants, quoiqu'aisés, ont l'air rustique, & ne paroissent pas vouloir se civiliser; ce qui rend ce pays peu agréable, & n'invite point à s'y établir. Ce n'est pas qu'il ne soit excellent, & ne produisît beaucoup, s'il étoit assez peuplé pour recevoir une meilleure culture. La terre en est bonne, arrosée de plusieurs rivières, & plus belle à mesure qu'on s'éloigne du fort: avec un peu de travail, on rendroit les chemins commodes pour toutes sortes de voitures. Les eaux & la nourriture y sont saines, la volaille grasse, tendre & délicate; le gibier, les tortues, les lamenteins, & généralement toutes sortes de poissons s'y trouvent en abondance. Il y a de très-beaux arbres, propres aux ébénistes & aux teinturiers.

L'entrée du port est dans une grande baie, qui donne à cette isle la forme d'un croissant irrégulier, dont la pointe, du côté du nord, est plus

épaisse que celle du sud. Ce port est d'un bon fond, sans aucune roche, & capable de contenir un grand nombre de navires, avec cet avantage, que pouvant y être arrêtés par les seuls grapins, ils n'ont pas besoin d'y mouiller l'ancre. A peu de distance est un étang qui n'en est séparé que par une langue de sable : on pourroit la couper avec peu de travail ; & elle formeroit un second port de la grandeur du premier. Celui-ci est environné de mornes peu élevés, mais si près les uns des autres, qu'ils ne laissent entr'eux que de très-petits vallons.

La Grenade n'est éloignée du continent que d'environ trente lieues. Sa longueur, du nord au midi, en a neuf ou dix, sa largeur, quatre ou cinq, & son circuit, vingt ou vingt-deux. Elle est entourée de quantité de petites isles, appellées les Grenadins, où l'on est sûr de trouver une infinité de choses qui manquent dans la grande. On donne à la plus apparente, le nom de petite Martinique, parce qu'elle nourrit, comme cette isle, beaucoup de vipères, & que ce sont presque les seuls endroits dans les Antilles, si l'on en

excepte encore Sainte-Lucie, qui produisent de ces animaux. Entre ces isles, il y en a cinq ou six, dont les plus grandes n'ont tout au plus qu'une ou deux lieues. Quelques - unes manquent de bois, & sont couvertes d'herbe semblable à nos joncs marins.

Je suis, &c.

A Surinam, ce 16 Novembre 1750.



LETTRE CXXXI.

SUITE DES ANTILLES.

JE crois, Madame, vous avoir parlé de la plupart des productions propres des différents pays que j'ai parcourus. Il y en a de communes à toutes les Antilles, telles que le sucre, le café, l'indigo, le tabac, le coton, le sel, le piment, le cacao, le rocou, le maïs, les patates, le manioc, le gingembre, &c. qui ont déjà fait le sujet de plusieurs articles de mes lettres. Je me suis moins étendu sur le tabac, qui est peut-être la plante de l'Amérique la plus généralement cultivée dans ces îles. On en distingue trois especes principales, la grande, la moyenne & la petite, que l'on reconnoît par la qualité & la figure de leurs feuilles.

La première, qui est le vrai tabac mâle, a la racine blancheâtre, fibreuse, & d'un goût fort âcre. Elle pousse une tige à la hauteur de cinq à six pieds, plus grosse que le doigt,

ronde, velue, remplie de moëlle blanche. Ses feuilles sont amples, alternes, cotonées, nerveuses, maniables, d'un verd pâle, un peu jaunâtres, glutineuses au toucher, sans queue, & d'une odeur très-pénétrante. Le haut de la plante se divise en plusieurs rejets, qui soutiennent des fleurs faites en godets, découpées en cinq parties, & de couleur purpurine. Les fruits qui succèdent sont oblongs, membraneux, partagés en deux loges, & contenant une grande quantité de graine, petite & rougeâtre, qui peut se conserver huit ou dix ans dans sa fécondité, & les feuilles, cinq ou six ans dans toute leur force. Le tabac est une production d'été en Europe; cependant il résiste quelquefois à un hiver modéré dans nos jardins: mais elle n'y est ordinairement qu'annuelle; au lieu que dans les pays chauds, comme au Bresil, aux Antilles, &c. elle fleurit continuellement; & la même plante vit au moins dix ou douze années.

On nomme la première espèce, *le petun verd*, ou autrement *le grand petun*; & elle ne diffère de la seconde

que par ses feuilles : celle-ci les a plus étroites, plus pointues, & attachées à leur tige par des queues assez longues. On l'appelle tabac à langue, par la ressemblance qu'elles ont avec une langue de bœuf. Elles sont moins remplies de suc que le grand petun; d'où il arrive qu'elles diminuent moins à la pente, c'est-à-dire, lorsqu'on les suspend à des perches pour les exposer à l'air & les faire sécher.

Le tabac de la petite espee n'a souvent qu'une racine simple comme une carotte; quelquefois elle est divisée en plusieurs fibres tendres, blancheâtres & rampantes. La tige qui en sort, & qui ne s'éleve guere qu'à la hauteur de deux pieds, est ronde, rude, velue, rameuse & gluante. Ses feuilles sont espacées, oblongues, grasses & d'un verd foncé. Cette plante, qui vient originaiement de l'Amérique, s'est comme naturalisée dans presque toute l'Europe. Dès qu'une fois elle a été transplantée dans un jardin, elle y pullule tous les ans avec abondance. En Portugal & en Espagne, elle demeure toujours verte comme le citron-

nier; mais dans les pays froids, elle p rit   la premiere gel e; & pendant l'hiver, on ne peut la conserver que tr s-difficilement dans les ferres.

On emploie indiff remment les feuilles de toutes les trois especes pour faire du tabac en corde,   m cher ou en poudre. C'est moins par leur diversit , que par la pr paration qu'on leur fait subir, qu'on parvient   produire de la diff rence dans les diverses sortes de tabac. Tant t on y m le du sirop de sucre ou de pruneaux, tant t de l'eau de bois de violette ou de bois de rose. La nature du climat, le temps de la r colte, l'espece de lessive dont on l'arrose, le m lange du tabac d'un pays avec celui d'un autre, tout contribue   lui donner une certaine couleur, une certaine odeur, une certaine faveur. Celui de la Havanne & de S ville, vulgairement appell  tabac d'Espagne, est pr par  sans aucune drogue odorif rante. Celui de V rine, qui tire son nom d'un petit village situ  pr s de Cumana dans la terre-ferme, d'o  l'on pr tend que sa graine est venue aux isles, passe pour le meilleur qu'il y

ait dans le monde. Son odeur est douce, aromatique, tirant sur celle de musc, qu'il a naturellement, qu'il conserve en fumée comme en poudre, & qu'il communique si facilement aux autres especes, qu'un tiers ou un quart de la sienne, mêlé avec une autre, suffit pour transformer le tout en tabac de Vérine.

La culture de cette plante varie suivant les pays. En général, elle demande une terre grasse, médiocrement forte, qui ne soit ni trop humide ni trop sèche, ni trop exposée au grand vent & au grand soleil. Le froid lui est encore plus nuisible, mais il n'est connu aux isles que sur quelques hautes montagnes. C'est ordinairement en automne qu'on y sème le tabac. On mêle la graine avec six fois autant de cendre ou de sable, parce qu'autrement, sa petitesse la feroit lever d'une épaisseur qui l'étoufferoit. Dès qu'elle sort de terre, on la couvre de feuillage pour la garantir de la trop forte chaleur. Pendant qu'elle croît on prépare le terrain où elle doit être transplantée. On le partage en allées paralleles, éloignées d'environ trois pieds les unes des au-

tres, & sur lesquelles on dresse des piquets de distance en distance. On fait un trou en terre à côté de chaque piquet ; on y met une planre bien droite, les racines étendues ; on l'enfonce jusqu'à la naissance des plus basses feuilles ; & l'on presse mollement la terre tout autour pour la soutenir sans la comprimer. Elle reprend dans l'espace de vingt - quatre heures, sans que les feuilles même, quoique très - tendres, aient souffert aucune altération.

Lorsque les tiges sont hautes d'environ deux ou trois pieds, on en coupe le sommet afin qu'elles se fortifient ; & l'on arrache celles qui sont piquées de vers ou qui veulent pourrir. On connoît que les feuilles sont mûres quand elles se détachent facilement de la plante, qu'elles se cassent, & que froissées, elles exhalent une forte odeur. On doit alors cueillir les plus belles, les enfiler par la tête, & les faire sécher. On laisse toujours la plante en terre pour donner le temps aux autres de mûrir.

Il y a plusieurs manieres de façonner le tabac. On le met en andouilles,

310 SUITE DES ANTILLES.

en torquettes & en paquets. Ce qu'on nomme andouilles, est une espece de fuseau tronqué par les bouts. Il se fait, en étendant les feuilles les unes sur les autres, en les roulant ensuite, & en les couvrant d'un morceau de toile imbibée d'eau de la mer, liée fortement avec une corde. On les laisse dans cet état jusqu'à ce qu'elles ne fassent plus qu'un seul corps; & cette méthode est fort usitée à Saint-Domingue. Les torquettes se font à-peu-près de même, avec cette différence, qu'elles sont moins pressées & plus longues. Ce qu'on appelle des paquets, ce sont vingt-cinq ou trente feuilles de tabac, attachées ensemble par la queue pour être transportées & travaillées en Europe. Elle ne sont alors susceptibles d'aucune fraude; car comme on les voit sous toutes leurs faces, on est sûr qu'on n'y en a pas mêlé de suspectes.

Le tabac est une production si propre de l'Amérique, qu'avec quelque soin qu'on l'ait cultivé dans les autres pays, on n'a jamais pu en avoir d'aussi bon. En France, on lui donna d'abord le nom de Nicotiane, parce que

M. Nicot, notre ambassadeur à Lisbonne, est le premier qui nous l'ait fait connoître. Le cardinal de Sainte-Croix, nonce en Portugal, l'a introduit en Italie, & le capitaine Drack, en Angleterre. Mais on ne s'accorde point sur le lieu où les Espagnols en virent la première fois, ni sur l'étymologie du nom qu'il porte aujourd'hui dans toute l'Europe. Les uns le font dériver de Tabasco, province du Mexique où les Castillans en trouverent l'usage établi; les autres de la petite isle de Tabaco; & d'autres enfin, comme je l'ai dit ailleurs, de l'instrument dont se servoient pour fumer les anciens habitants de l'isle Espagnole.

Jamais la nature n'a produit de végétaux, dont l'usage se soit étendu si rapidement, & si universellement que le tabac: mais il a eu ses adversaires, ainsi que ses partisans. Un empereur Turc, un czar de Russie, un roi de Perse, le défendirent à leurs sujets, sous peine de perdre le nez, ou même la vie. Urbain VIII excommunia par une bulle ceux qui en prenoient à l'église. Jacques I, roi d'Angleterre, se contenta de composer un gros livre pour en faire

connoître les dangers ; & la faculté de médecine fit soutenir une thèse à Paris, sur les mauvais effets de cette plante prise en poudre ou en fumée. On raconte comme quelque chose d'assez plaisant, que le docteur qui y présidoit eut sa tabatière à la main, & ne cessa de prendre du tabac pendant toute la séance.

En Europe, en Turquie, en Perse, & même à la Chine, on se sert de pipe pour fumer ; mais les Caraïbes des Antilles, & quelquefois les negres & les créoles enveloppent le tabac dans de l'écorce d'arbre, mince & flexible comme du papier, en forment un rouleau, l'allument, en attirent la fumée dans leur bouche, serrent les levres, & d'un mouvement de langue contre le palais, la font passer par les narines. En Italie, on se sert de la graine de tabac pour appaiser le priapisme ; & c'est de-là, dit-on, qu'on a donné à cette plante le nom de Priapée.

La vigne, apportée de France dans les isles, ne s'est pas naturalisée aussi facilement au climat de l'Amérique, que le tabac à celui de l'Europe. Les raisins y arrivent rarement à leur parfaite maturité. Ce n'est, ni faute de
chaleur,

chaleur , ni manque de nourriture ; mais leur accroissement est si inégal , que dans une même grappe , il se trouve des grains qui sont mûrs , d'autres verts , d'autres en fleurs. Le muscat , venu de Madere ou des Canaries , est exempt de ce défaut ; & l'on observe que les sèps s'améliorent en vieillissant. Ce qu'il y a de plus remarquable , c'est qu'ils portent du fruit deux fois l'an.

Il est défendu aux habitants des isles de Cuba , de Saint - Domingue , de Portoric , & autres lieux voisins , soumis à la domination Espagnole , de cultiver la vigne & les oliviers : autrement l'huile & le vin , qui sont si abondants en Espagne , y demeureroient inutiles ; & les galions n'auroient pas de quoi faire leur cargaison. Sans qu'il soit besoin d'une pareille défense dans les isles Françoises , la petitesse du terrain y rend cette culture comme impossible : il est occupé beaucoup plus utilement en sucre , en café , en indigo , &c. Le même espace qu'on destineroit à faire du vin pour la subsistance de dix hommes , suffit pour en nourrir cinquante , s'il est employé en

marchandises du pays. D'ailleurs, que viendroient faire ici les vaisseaux d'Europe, si les insulaires tiroient de leur fonds toutes nos denrées ?

Parmi les légumes apportés de France aux Antilles, les uns y ont prospéré, & d'autres se sont affoiblis jusqu'à changer presque entièrement de nature. Les oignons qu'on y mange arrivent d'Europe; & il n'est pas possible d'en avoir de ceux qu'on sème, ou qu'on plante dans le pays: ils n'y fleurissent point, & ne produisent que des ciboules qui viennent en touffes.

On ne s'occupe point ici à perfectionner le goût des fruits: la plupart ne sont que des sauvageons, qui, sans doute pourroient devenir meilleurs, en y employant une culture plus recherchée. On néglige encore plus le soin des fleurs. En général, elles ne fixent point l'attention, parce qu'elles manquent d'odeur & que leurs couleurs, simples & communes, ne sont nuancées par aucun mélange.

Les bois de haute-futaie sont plus épais & plus sombres que ceux de France. La multiplicité des arbres les rend presque impraticables. D'ail-

leurs , à chaque pas , on est arrêté par une prodigieuse quantité de plantes sarmenteuses & grimpantes , qui se traversent & se croisent d'arbre en arbre. Elles sont connues ici sous le nom de laines , & ressemblent à des cordages qu'on auroit suspendus dans les bois.

Les moindres bruits résonnent dans ces épaisses forêts , comme sous une voûte souterraine ; mais il y regne ordinairement un profond silence. Les oiseaux n'habitent que sur les bords ; & , comme je crois vous l'avoir dit , le plus grand nombre n'a point de chant : les frais que la nature a faits pour eux , semblent avoir été employés uniquement à leur parure. Tout inspire donc une secrète horreur dans ces déserts : leur solitude , leur obscurité , leur silence , & l'inquiétude continuelle que causent les reptiles venimeux.

Les Antilles produisent différentes sortes de serpents ; & dans quelques-unes de ces îles , leurs piquures passent pour mortelles ; dans d'autres , elles sont moins nuisibles. On distingue des vipères jaunes , grises & rousses , dont le venin est contenu dans de petites

316 SUITE DES ANTILLES.

veffies, de la grosseur d'un pois, qui environnent les dents. Les premières l'ont jaune, un peu épais; & c'est le moins dangereux; les grises l'ont comme de l'eau un peu trouble; les troisièmes, clair comme de l'eau de roche; & c'est le plus subtil.

Les unes & les autres sont attirées dans les habitations, & autour des cases, par les rats & la volaille. Rencontrent-elles une poule qui couve? Elles se mettent sur les œufs, restent sous la poule, jusqu'à ce que les poussins soient éclos, les avalent tout entiers, & mordent la mere, qui meurt aussi-tôt de sa blessure.

C'est dans la saison de leurs amours, que ces animaux sont plus redoutables. Mais quelles amours! Elles sont affreuses; & vous ne lirez pas sans frémir, ce qu'on m'a raconté de leurs effroyables accouplements. " Ils soufflent; ils s'appellent, se répondent, & s'approchent. Bientôt vous les voyez cordés ensemble; & ils paroissent comme les tourillons d'un gros cable. Ils se foutiennent droits, sur les deux tiers de leur longueur, se regardent la gueule ouverte, comme s'ils vou-

loient se dévorer : puis avançant la tête , l'un vers l'autre , ils sifflent , bavent , écument de la maniere la plus hideuse ,.

On ne connoît guere de quadrupèdes dans ces isles , que ceux que les besoins & la nourriture des hommes , ou la culture des terres y ont fait amener d'Europe ; tels que les chiens , les chats , les bœufs , les ânes , les mules , les chevaux , les brebis , les porcs & les lapins. Les rats & les souris y ont aussi été apportés de nos climats par les vaisseaux ; & l'on n'imagineroit jamais le dégât qu'ils font dans ce pays. Ils mangent le café quand la pulpe , qui environnent cette graine , est encore tendre. Ils rongent les cannes à sucre ; & il y a des habitations dont ils détruisent le tiers du revenu.

Les grenouilles sont si grosses , dans certaines isles , qu'on les prépare en fricassée comme des poulets ; & souvent les étrangers s'y méprennent. Toutes sortes de poissons ne sont pas également bons à manger ; quelques-uns incommodent si fort , qu'on les croit une espece de poison. La nature a peint ceux de l'Amérique ,

318 SUITE DES ANTILLES.

comme les oiseaux du pays, de couleurs brillantes ; mais, comme nourriture, ils n'approchent pas de ceux d'Europe. Quelques-uns sont bons & délicats ; tous les autres en général, ont à-peu-près le même goût. Il n'en est point de plus abondants aux Antilles, que ce qu'on appelle les *tiritis*, ou, pour abrégé, les *tritris*. Ils sont si petits, qu'on en mange un très-grand nombre à la fois, avec la cuillier. Aux pleines & aux nouvelles lunes, ils entrent en foule dans les rivières, où l'on va les pêcher par millions.

Un aliment que la nature fournit encore libéralement à ces isles, & qui fait la ressource ordinaire des negres, à qui des maîtres avarés & cruels ne donnent qu'une partie de leur subsistance, sont les crabes de terre, de mer ou de rivière, connus ici sous les noms de *cériques* & de *tourlouroux*. Les caraïbes n'ont presque point d'autre nourriture ; & les créoles même ne font pas indifférents pour ce mets, qui se sert sur toutes les tables.

Les *tourlouroux* sont des espèces de cancrs ou d'écrevisses amphybies,

dont l'écaille unie & mince, est sur le dos & sur le ventre, d'un rouge plus ou moins foncé, suivant les lieux où ils se trouvent. Les cériques sont une autre espèce, dont les unes se prennent dans l'eau douce, les autres dans la mer. Elles sont communément grosses comme le poing, ont quatre jambes de chaque côté, dont elles se servent pour marcher & pour gratter la terre. Elles ont d'ailleurs deux tenailles, ferres, ou mordants qui pincement vivement à leurs extrémités, & coupent les racines ou les feuilles, dont ces animaux se nourrissent. Lorsqu'on les prend par une jambe, ou par un de ces mordants, ils laissent ce membre dans la main de celui qui le tient, & s'enfuient. Ces parties se détachent si facilement, qu'on croiroit qu'elles ne sont que collées: il leur en revient d'autres l'année suivante.

Les crabes font, tous les ans, un voyage à la mer, pour changer d'écaille & déposer leurs œufs. " C'est un spectacle admirable, me disoit un naturaliste qui les avoit observées plusieurs fois, de les voir descendre

les montagnes aux premières pluies. Elles quittent les creux d'arbres, les fouches pourries, le dessous des rochers, & les trous qu'elles avoient faits elles-mêmes en terre. Les champs sont alors tellement couverts de ces animaux, qu'il faut les chasser devant soi, pour se faire place, & poser le pied sans les écraser. La plupart se rangent le long des rivières & des ravines les plus humides, pour se mettre à l'abri des chaleurs. Elles emploient environ six semaines à ce voyage, & se divisent ordinairement en trois bandes. La première, comme l'avant-garde n'est composée que des mâles, plus gros & plus robustes que les femelles. Ils sont souvent arrêtés par le défaut d'eau, & contraints de faire halte, toutes les fois qu'il y a de nouveaux changements dans l'air. Cependant le gros de l'armée se tient clos dans les montagnes jusqu'aux grandes pluies. Il part alors & forme des bataillons d'une lieue & demie de longueur, larges de quarante ou cinquante pas, & si serrés, qu'on apperçoit à peine la terre. Trois ou quatre jours après, on voit suivre

l'arrière-garde en même ordre, & en aussi grand nombre, que les troupes précédentes. Indépendamment de ces bataillons réglés, qui suivent le cours des rivières & des ravines, les bois sont encore remplis de traîneurs.

„ Ces animaux marchent lentement, & choisissent presque toujours le temps de la nuit, ou les jours de pluie, pour ne point s'exposer au soleil. Dès qu'ils voient que le ciel s'éclaircit, ils s'arrêtent à la lisière d'un bois, & attendent que la nuit soit venue, pour passer outre. Si quelqu'un s'approche du gros de l'armée, & leur donne l'épouvante, ils font une retraite confuse à reculons, en présentant toujours les armes en avant, je veux dire ces redoutables mordants, qui serrent jusqu'à emporter la pièce. Ils les frappent de temps en temps, l'un contre l'autre, comme pour menacer leur ennemi, & font un si grand cliquetis avec leurs écailles, qu'on croit entendre le bruit d'un régiment qui fait l'exercice.

„ Si la pluie cesse tout-à-fait pendant cette marche, ils font une halte

générale ; & chacun prend son logis où il peut ; les uns sous des racines, les autres dans des creux d'arbres, & ceux qui ne trouvent point de gîte tout préparé, se donnent la peine de creuser la terre, & de faire eux-mêmes un logement. Il y a des années, où, par l'interruption des pluies, ils font deux ou trois mois à ce voyage ; mais il ne faut quelquefois, que huit ou dix jours d'eau, pour leur faire vuidier leurs œufs.

„ Cette opération est d'autant moins difficile, que ces œufs, plus petits que ceux d'une carpe, étant légèrement attachés à la queue comme des œufs d'écrevisse, ils n'ont qu'à la secouer pour les faire tomber dans la mer. Aussi-tôt que les petits sont éclos, ils s'approchent des rochers ; & bientôt après ils sortent de l'eau, se retirent sous les premières herbes qu'ils rencontrent, & se disposent à partir avec leurs meres pour la montagne, en observant le même ordre qu'en descendant. Il ne faut pas croire que celles-ci les conduisent, comme une poule mene ses poussins ; elles ne pa-

roissent pas même les connoître.

„ Les combats de ces animaux sont cruels, sur-tout dans le temps de l'amour. Ils s'entrebattent, se heurtent de front à diverses reprises, à la maniere des béliers; & lorsqu'il s'agit de l'accouplement, le mâle renverse la femelle sur le dos. Ils s'emboîtent, se lient ensemble, ventre à ventre, queue contre queue; & après l'opération amoureuse, le mâle aide sa compagne à se remettre sur ses jambes.

„ Les crabes, ainsi que tous les crustacés & les serpents, ont la propriété singulière de se dépouiller au printemps de leur vieille robe; & alors elles se tiennent cachées dans le sable, jusqu'à ce qu'elles aient recouvert un habit, qui, en les préservant des injures de l'air, leur permette de reprendre des forces, & leur caractère courageux. On en voit qui sont toujours en vedette au bord de la mer, & ont l'industrie d'épier les huitres, ou autres coquillages bivalves, que la marée y amène. La crabe attend qu'elles ouvrent leurs coquilles,

& y jette un petit caillou qu'elle tenoit entre ses pattes, & qui les empêche de se refermer : par ce moyen, elle les attrape facilement, & en fait son repas,,.

Les crabes font une vraie manne pour les isles ; & la maniere de les prendre, est d'aller la nuit autour des cannes ou dans les bois, avec un flambeau. C'est alors qu'elles sortent de leurs trous, pour chercher à vivre ; & la lumiere du flambeau les fait découvrir aisément. Au moment où l'on veut mettre la main dessus, elles se renversent & présentent leurs serres pour leur défense. Mais alors on les retourne sur le ventre, pour les prendre par-dessus le dos. Il faut être prompt à les saisir ; car elles s'écartent peu de leurs trous, & se retirent fort vite dans les premiers qu'elles rencontrent. On doit, avant que de les emporter, leur lier étroitement les bras dans un sac ; sans cette précaution, elles se couperoiént les jambes, & s'entre-tueroient.

Il est certaines façons de les accommoder, qui en font une assez bonne nourriture ; mais leur chair, quoique

SUITE DES ANTILLES. 325

d'un goût agréable, est difficile à digérer. Les œufs sont plus délicats, ainsi que le taumalin, substance verdâtre & grainue, qui se trouve sous l'écaille du dos, & dont on fait leur assaisonnement, en y mêlant de l'eau & du jus de citron, délayés avec un peu de sel & de piment. Les œufs de crabes tiennent les uns aux autres, comme des grappes de raisins, & rougissent en cuisant.

Je suis, &c.

A Surinam, ce 29 Novembre 1750.



LETTRE CXXXII.

LA GUIANE.

SUR des récits ampoulés de quelques Espagnols visionnaires & enthousiastes, on s'étoit fait en Europe, les plus superbes idées de ce vaste pays. On parloit d'un lac dont le sable étoit d'or, d'une ville dont les toits étoient couverts du même métal, & où régnoit la magnificence la plus éclatante. On ajoutoit que la poudre d'or y étoit si commune, que les habitants dans certaines fêtes solennelles, s'en couvroient tout le corps, après l'avoir frotté d'un baume gluant, auquel s'attachoit cette riche poussière; & que, dans le palais de l'empereur, la vaisselle, les meubles, les tables, les sièges, les lits, les armoires étoient composés des matières les plus précieuses. Ces idées, quelque chimériques qu'elles dussent paroître, éveillèrent toutes les puissances. La reine Elisabeth envoya en 1596, une flotte sous le com-

mandement du savant & malheureux Raleigh, pour disputer aux Espagnols ces nouvelles dépouilles. Vous ne ferez pas fâchée, Madame, de connoître ce célèbre navigateur, qui, comme vous l'imaginez fans doute, ne trouva ni le lac, ni la ville, ni le palais où tant de richesses devoient être rassemblées.

Walter Raleigh, fameux amiral de la Grande-Bretagne, naquit en 1552, d'une famille noble, dans le comté de Devonshire en Angleterre. Au sortir du college d'Oxford, il servit contre la France dans l'armée des huguenots, sous l'amiral de Coligni. On le vit ensuite en qualité de volontaire, dans les guerres de Flandres, sous le prince d'Orange, d'où étant allé à Londres le hasard le fit connoître de la reine. Un jour qu'il rencontra cette princesse dans un passage étroit & mal propre, il ôta son habit, & l'étendit sur l'endroit sale, où la reine alloit mettre les pieds. Elisabeth lui fut gré de cette galanterie, & parut ne l'avoir jamais oubliée. Il écrivit un autre jour sur un carreau de vitre, dans le palais, avec un diamant : " Je voudrois m'élever ;

„ mais je crains de tomber „. La reine elle-même mit au-dessous : “ Si le cœur „ te manque , il ne faut pas entrepren- „ dre de monter „.

Raleig, fait pour s'avancer à la cour, par une figure noble , une physionomie heureuse, une adresse insinuante, tourna néanmoins ses vues du côté de la mer. Il y fut encouragé par l'espoir qui animoit presque tous les navigateurs de son siècle, celui de faire des découvertes. Je passe sous silence ses premières expéditions maritimes, & son voyage dans la partie septentrionale de l'Amérique, où j'ai dit ailleurs, qu'il avoit fondé un établissement en Virginie. A son retour, il fut fait capitaine de la garde de la reine, & contracta une liaison des plus intimes avec une des filles d'honneur de Sa Majesté. Leur amour eut des suites trop visibles; Elisabeth irritée le fit mettre en prison. Elle lui rendit la liberté, mais avec ordre de quitter la cour, quoiqu'il eut fait toutes les réparations nécessaires, en épousant sa maîtresse.

Pendant que ce nuage obscurcissoit sa fortune, il partit pour la Guiane, jugeant par les rapports merveilleux

qu'on en faisoit alors, que l'établissement d'une colonie Angloise dans cet excellent pays, seroit un contre-poids à l'augmentation de puissance, qu'apportoit à l'Espagne la conquête du Mexique & du Pérou. Après six semaines de navigation, il vint débarquer dans l'Isle de la Trinité, possédée par les Castillans. Le gouverneur étoit un homme courageux, mais cruel, qui, depuis plus de dix ans qu'il occupoit cette place, avoit attiré la haine des Indiens contre toute sa nation. Raleigh espéra qu'en se faisant connoître pour l'ennemi des Espagnols, il gagneroit la confiance des insulaires, & assureroit ses progrès dans le pays. Il attaqua le gouverneur lui-même dans son fort, le fit prisonnier, & donna la liberté à plusieurs captifs, que les Castillans retenoient dans les fers. Parmi eux se trouverent cinq caciques, attachés à la même chaîne, & renfermés dans un lieu, où, après les avoir arrosés avec du lard enflammé, on les laissoit mourir de faim. Si on en croit la tradition, on pendoit ces malheureux douze à douze, en l'honneur des saints apôtres.

Pour s'attacher de plus en plus ces sauvages, Raleigh assembla leurs chefs, & particulièrement ceux qui étoient ennemis des Espagnols (c'étoit le plus grand nombre), & leur dit qu'il étoit sujet d'une reine vierge & très-puissante, qui avoit plus de caciques sous sa domination, qu'on ne voyoit d'arbres dans leur isle ; que cette princesse haïssoit les Castillans à cause de leur tyrannie ; qu'elle en avoit délivré tous les pays voisins de ses états, & les parties septentrionales du monde ; qu'il étoit envoyé par elle, dans leur isle pour les affranchir de la servitude, & défendre leur patrie contre ces cruels usurpateurs. Ensuite, il leur fit voir le portrait de la reine, qu'ils regarderent avec admiration ; & l'on eut beaucoup de peine à les empêcher de lui rendre les honneurs divins.

Ces discours, & d'autres semblables, que Raleigh tint dans plus d'une occasion, accoutumerent les habitans au nom & aux vertus d'Elisabeth, & les attachèrent aux Anglois par les liens d'une forte amitié. Il s'avança vers l'embouchure de l'Orénoque ; mais n'ayant pu aborder à la Guiane, il ré-

duisit en cendres la ville de Cumana, qui lui avoit refusé des vivres, & revint en Angleterre, où il fut en grande estime auprès de la reine.

La mort de cette princesse, qui arriva quelque temps après, le priva d'une puissante protectrice. Le comte d'Essex l'avoit représenté sous des couleurs peu favorables au roi d'Ecosse, avec lequel il entretenoit des correspondances. Ce prince, qui parvint ensuite à la couronne d'Angleterre, sous le nom de Jacques I, prit de fâcheuses impressions contre Raleigh, & le sacrifia enfin à la vengeance des Espagnols. Il fut condamné à perdre la tête, sur des accusations mal prouvées; mais le roi se contenta de le faire mettre en prison, où il demeura treize ans, profitant de sa retraite, pour composer une histoire du monde. Il fut remis en liberté, à condition qu'il retourneroit sur les côtes de la Guiane; mais son expédition n'ayant pas été heureuse, son procès fut instruit de nouveau, sa première sentence confirmée; & il eut la tête tranchée, à la sollicitation de l'ambassadeur d'Espagne. Ce n'est pas une des moindres taches du regne de Jacques I.

Les Anglois ne furent pas les seuls, qui, éblouis par les magnifiques récits des Espagnols, chercherent à pénétrer dans la Guiane. Immédiatement après la découverte du nouveau monde, les François y avoient déjà fait quelques voyages. Villegagnon, chevalier de Malthe, & vice-amiral de Bretagne, livré aux opinions de Calvin, & piqué de quelques chagrins qu'il avoit essuyés dans l'exercice de sa charge, conçut le projet d'y former une colonie de protestants. Ses desseins furent déguifés à la cour, sous la simple vue de faire, à l'exemple des Espagnols & des Portugais, un établissement François en Amérique. Sous ce prétexte, il obtint de Henri II, deux ou trois vaisseaux bien équipés, qu'il remplit de calvinistes, & arriva sur les côtes du Bresil.

L'amiral de Coligni, qui desiroit d'y établir sa secte, prit à cœur cette entreprise; & Calvin saisit avidement l'occasion d'étendre sa doctrine dans un pays, où toutes les apparences lui promettoient pour ses partisans une pleine liberté. Malheureusement il envoya plus de prédicants que de sujets soumis; & ces ministres, qui vouloient

dominer, comme c'est l'usage, eurent avec le commandant de violentes querelles. Ils exciterent des séditions qui diviserent la colonie ; les Portugais en profiterent pour la détruire. Villegagnon renonça à Calvin, traita ses ministres de perturbateurs ; ceux-ci le traiterent d'athée ; & tous ces beaux projets s'évanouirent.

Forcés de quitter le Bresil, ceux des François qui renoncèrent à leur patrie, se retirèrent dans la Guiane ; mais ce ne fut que bien des années après, qu'on y fonda des établissemens avoués par le gouvernement. Des marchands de Rouen y envoyerent une colonie de vingt-six hommes, qui vinrent habiter les bords du Sinamary ; d'autres se fixerent sur la riviere de Conamarac ; & ces deux troupes s'accrurent par de nouveaux renforts d'hommes & de munitions. Enfin, il se forma une compagnie, avec des lettres-patentes qui l'autorisoient à faire seule le commerce de la Guiane, dont elles marquoient les bornes entre les rivieres des Amazones & de l'Orénoque.

Cette compagnie devint fameuse, par l'intérêt que la cour permit d'y

prendre à diverses personnes de qualité, en leur accordant de nouveaux privilèges. Elle eut le titre de compagnie de la France équinoxiale, nom qu'on donnoit alors à la Guiane, que les François appellent Cayenne. L'abbé de Marivaux, docteur de Sorbonne, Roiville, gentilhomme de Normandie, & Laboulaie, intendant de la marine, quoique poussés par des motifs différens, se réunirent pour la même entreprise. Le zèle de la conversion des Américains, animoit seul l'abbé de Marivaux : Roiville avoit envie, dit-on, de se créer une espèce de souveraineté : Laboulaie ne pensoit qu'à faire fleurir le commerce & la marine de France, dont il avoit la direction sous M. de Vendôme.

Ces trois hommes, à la tête de six cents autres, engagés au service de la compagnie, s'embarquerent à Paris, devant le jardin des Thuilleries, pour descendre la Seine dans de grands bateaux, jusqu'à Honfleur. Mais le succès fut malheureux dès l'embarquement : Marivaux, qui avoit été l'ame de l'entreprise, & qui devoit se rendre à Cayenne, en qualité de directeur gé-

néral, tomba dans la riviere en donnant ses ordres, & se noya devant la porte de la Conférence. Roiville fut poignardé dans une sédition qui s'éleva sur la route ; & de tout ce monde, il ne restoit plus six mois après, que les cadavres de cinq ou six cents hommes morts de maladie, ou par les armes des sauvages. Une autre compagnie sous le même titre, & sous la direction de la Barre, maître des requêtes, rétablit la nation dans cette partie de l'Amérique, dont les Hollandois s'étoient déjà emparés ; & cette nouvelle colonie devint bientôt florissante.

Ces mêmes Hollandois, qui nous avoient succédé dans la Guiane, venoient d'y former un magnifique établissement. Forcés, comme, nous par les Portugais, d'abard le Bresil, où ils avoient fait d'abandonner des conquêtes brillantes, ils songerent à se dédommager de leurs pertes, en fondant une colonie sur la riviere de Surinam. Dès l'année 1640, les François s'étoient rendu maîtres de cette contrée, mais les terres y étant marécageuses & mal-faines, ils la quitterent bientôt ; & les Anglois qui s'en saisirent, n'en firent

guere plus de cas. Les Hollandois, dont la patrie n'est qu'un marais, s'en accommoderent mieux ; & l'Angleterre n'eut pas de peine à s'en défaire en leur faveur. Le terrain n'étoit alors si mal-sain que par la multitude d'épaisses forêts, qui empêchoient le vent & le soleil de le dessécher ; mais lorsqu'on vit qu'on en pouvoit tirer beaucoup de sucre, on y fit un si grand abattis de bois, qu'on ne tarda pas à respirer un meilleur air.

La nation Hollandoise, destinée à cultiver des marais, & à faire naître des campagnes fertiles, où les autres peuples ne trouvent qu'un terroir ingrat, & des fonds stériles, a porté à Surinam le génie de son pays, qui est de couper des terres en canaux, & y a fait, comme à Batavia, une nouvelle Amsterdam. Sur un sol humide & bourbeux, elle a bâti un fort nommé Zelandia, proche de la ville de Paramaribo ; & cette colonie accrue par des François réfugiés, s'est étendue du nord au sud, le long de la riviere dont elle porte le nom. Quelques particuliers ont aussi commencé des habitations sur le Berbice, à l'ouest de Surinam ;

nam ; mais ces derniers établissemens , moins encouragés , ne faisoient aucun progrès , tandis que les premiers envoioient en Europe une très-grande quantité de sucre. Depuis peu de temps , ils ont aussi essayé de planter du café qui a très - bien réussi : il deviendra encore meilleur , en perfectionnant la maniere de le cultiver.

Par tout ce que je viens de dire , vous concevez , Madame , que la Guiane peut se diviser en deux parties , la Françoisé , appellée la Cayenne , & la Hollandoise , autrement dite la province de Surinam , où je compte demeurer encore quelque temps. M. Mauritius , qui en est le gouverneur , & chez qui je loge , me procurera des facilités que je ne trouverois pas ailleurs , pour entreprendre différentes courses , que je dois faire encore sur les côtes de Terre-Ferme. En attendant , je vais vous parler de ces deux parties de la Guiane , même de trois , même de quatre , car les Portugais & les Espagnols y ont aussi des possessions. Je commence par Surinam.

Les premiers établissemens Hollandois y furent fondés par quelques habi

tants de Zéelande , sous la protection des états de cette province. Ces états les céderent à la compagnie des Indes occidentales , qui ne se trouvant pas en état d'y envoyer les secours nécessaires , en accorda un tiers aux magistrats d'Amsterdam , un autre tiers à un particulier , & se réserva le reste. Ce partage a fait appeller cette colonie , la société de Surinam ; & elle a toujours été depuis sous l'administration de ces trois propriétaires.

La riviere dont elle a pris le nom , est une des principales de cette contrée. A deux lieues de son embouchure , il y a de chaque côté une redoute , où sont plusieurs pieces de canon , & autant d'hommes qu'il en faut pour défendre ce passage en temps de guerre. Ces redoutes font face aux vaisseaux qui voudroient monter le fleuve , & avertissent la forteresse , placée à une lieue au-dessus , de se tenir sur ses gardes. On l'appelle le fort d'Amsterdam ; elle est située au confluent de deux bras de la riviere , & en face des deux redoutes. Elle ne manque d'aucuns des magasins nécessaires , pour toutes sortes de munitions. On y a construit jusqu'à

des moulins à vent, pour moudre le grain de la garnison. En temps de paix, on n'y entretient guere que cent hommes, sous les ordres d'un capitaine d'artillerie, qui a le titre de commandant.

Pour peu qu'on voulût faire de violence, après avoir passé les redoutes, pour arriver à ce fort, on pourroit courir de très-grands risques au milieu de ces trois feux. Lorsqu'un vaisseau entre dans la riviere, il doit envoyer son passeport, & faire demander la permission de poursuivre sa route. S'il manque à ce cérémonial, on lui tire un boulet, pour lequel il est obligé de payer quinze florins. S'il persiste, il en reçoit un second, dont le prix double; & il triple au troisieme, s'il s'obstine. Un plus long entêtement le feroit couler à fond. S'il obtient le passage, il doit, dès qu'il peut se faire entendre, saluer la forteresse par neuf coups de canon; & elle, à son tour, lui en rend trois autres pour le remercier.

Une des branches de la riviere, où est construite cette citadelle, a d'un côté des plantations de café; de l'autre des forêts jusqu'à la ville de Para-

maribo , près du fort de Zélandia. En continuant de monter , on trouve une infinité de canaux , dont les bords , à la distance de plusieurs lieues , sont ornés d'arbres qui forment une perspective de verdure perpétuelle. Dans les intervalles on respire un air frais , & embaumé des plus délicieuses odeurs. Plus haut on découvre un petit bourg , & au-dessus un village , qui ne sont occupés que par des juifs. Enfin , à six lieues plus loin est une grande montagne , où des soldats , toujours armés , veillent sur la conduite des Indiens. Je n'ai pas suivi le cours des autres rivières , telles que la Copemane , la Sarameca , la Comowine , la Cotica , la Marawine , &c ; mais je sais que partout ce sont des terrains cultivés , des plantations fertiles , de riches habitations , & les plus charmants points de vue.

La ville de Paramaribo , capitale de tout ce pays , étoit anciennement un village habité par les Indiens. Elle est située , ainsi que le fort , sur la rivière de Surinam , & éloignée d'environ douze milles de la mer. Elle ne contient guere que huit cents maisons , ayant chacune

un jardin. A l'exception de celles du gouverneur & du commandant, elles sont toutes bâties de bois, mais avec beaucoup de régularité, quoique sans fenêtres, par rapport à la grande chaleur. Elles coûtent depuis cinq jusqu'à ving-cinq mille florins, tant à cause de l'énorme cherté du bois, que par la nécessité de transporter d'Europe les matériaux nécessaires. La pierre est encore plus rare & plus chère; & la chaux manque totalement.

Le gouvernement occupe un des côtés de la place d'armes, près de l'endroit où débarquent les étrangers. Il a derrière un fort beau jardin, par où le gouverneur peut se rendre au fort de Zélandia, qui, comme je l'ai dit, n'est pas loin de la ville. On voit, dans presque toutes les rues, des allées d'orangers qui fleurissent deux fois l'an, & répandent en tout temps une odeur des plus suaves. La rade est une des plus belles de l'Amérique: on y compte actuellement près de soixante vaisseaux, outre une infinité de barques, qui donnent à ce lieu un air très-animé.

On ne peut disconvenir que Suri-

nam ne soit un séjour redoutable pour la santé. On y éprouve successivement quatre saisons, qui en rendent la température fort mal-saine, deux de sécheresse, & deux de pluie. Il y regne un équinoxe perpétuel; & les nuits sont très-funestes à ceux qui s'exposent au ferein après les grandes chaleurs du jour. Lorsque le soleil est à son plus haut degré, l'atmosphère embrasée produit, dans les humeurs, une si forte dissolution, & dans le corps une transpiration si continue; si abondante, que toute l'eau qu'on boit passe dans l'instant au travers des pores, comme si elle sortoit d'une éponge comprimée. Les matelots respirent un air encore moins pur sur les vaisseaux: la chaleur y est étouffante, sur-tout lorsqu'on y a chargé du sucre, dont les vapeurs presque enflammées, interceptent la respiration. Joignez à cela l'inconstance du climat, qui est telle, que les quatre saisons se succèdent quelquefois toutes dans le même jour. Les vents y sont fréquents & impétueux, les tonnerres des plus violents; & souvent, au milieu de la plus grande sérénité, tous les météores réunis semblent conspirer à

la destruction totale de la colonie.

Ici, comme aux Antilles, & dans presque toutes les contrées de l'Amérique méridionale, on compte trois fortes d'habitants : les blancs, les noirs & les naturels du pays. Ces derniers different peu des autres sauvages, & principalement des Caraïbes, dont ils portent le nom, & paroissent avoir la même origine. Ce sont les mêmes traits, la même couleur, la même taille, les mêmes ornements, la même parure. A l'égard des mœurs, ce sont les mêmes vices & les mêmes vertus ; même respect pour les vieillards, même simplicité, même indolence, même cruauté envers leurs prisonniers, même amour pour la liberté, même éloignement pour le christianisme. Ils ont aussi les mêmes usages, les mêmes amusements, les mêmes cérémonies, les mêmes armes, la même nourriture, mêmes logements, mêmes occupations ; en un mot, ce que j'ai dit des sauvages des Antilles, convient également à ceux de la Guiane. Ils vivent en paix avec les Hollandois, par le soin qu'on a de leur faire rendre justice, & d'empêcher qu'ils ne soient molestés. Ils

font d'ailleurs d'un très-grand secours, & même absolument nécessaires dans une infinité d'occasions.

Les negres forment la partie la plus nombreuse des habitants de Surinam. Comme ils sont tirés des mêmes régions que ceux de nos isles, il n'y a de différence entr'eux, que celle qui peut provenir du gouvernement sous lequel ils vivent. Ici, par exemple, si un maître veut affranchir son esclave, outre la perte qu'il fait du prix de son negre, il est encore obligé d'acheter fort cher des lettres de franchise, sans lesquelles aucun noir ne peut être instruit dans la religion chrétienne, ni baptisé. Il faut de plus, que l'esclave ait appris une profession, & qu'il soit en état de gagner sa vie : sans quoi, c'est encore au maître à l'entretenir, de peur qu'il ne soit à charge à la colonie. De-là vous jugez bien, que peu de negres font ici profession du christianisme. Leur religion consiste à croire qu'il y a un Dieu ; mais ils ne peuvent s'empêcher en même temps, de se livrer à des superstitions idolâtres. Ils font choix d'un animal qu'ils adorent ; & chaque famille a le sien ; car le fils n'en connoît pas d'au-

tre que celui de son pere. Ce culte absurde ne s'éteint que dans ceux qui, éclairés des lumieres de la foi, ont demandé & reçu le baptême. Le nombre en est petit, par les difficultés qu'ils rencontrent, comme vous venez de le voir, à obtenir leur liberté.

Lorsqu'un negre devient pere d'un garçon, il va prier son maître de lui donner un nom; si c'est d'une fille, il s'adresse à sa maîtresse. Les premiers mots qu'il leur apprend à prononcer, sont, *bon jour, maître*; le premier devoir qu'il leur inspire, c'est de respecter leurs supérieurs. Ce respect va si loin, que quoique très-jaloux de leurs femmes, les negres se font gloire d'en être trahis, si c'est avec leurs maîtres qu'elles ont à faire; au lieu qu'ils les empoisonneroient, elles & leurs amants, s'ils s'appercevoient de quelque liaison, soit avec un Indien, soit avec un noir.

En vous parlant autrefois des négresses, vous ai-je dit, Madame, avec quelle facilité celles qui deviennent meres, se débarrassent d'un fardeau qui cause de si mortelles alarmes, & est quelquefois si funeste aux autres

femmes ? Quoiqu'on les applique à des ouvrages très-rudes , jusqu'au moment de leur délivrance , elles ne sont jamais incommodées ; & il ne leur arrive aucun des accidents si communs à nos femmes d'Europe. J'ai vu une de ces esclaves , qui , pour avoir commis une faute grave , reçut , cinq ou six heures avant que d'accoucher , plus de cinquante coups de fouet sur les fesses , & n'en mit pas son enfant au monde moins heureusement.

Il résulte , des calculs faits sur le nombre des habitants de Surinam , que celui des noirs se monte à plus de quatre-vingt-dix mille , sans y comprendre les negres marons. Ces derniers forment un peuple redoutable , qui a souvent molesté la colonie. Le gouvernement a fait les plus grands efforts , pour les ramener à l'obéissance : il a mis leur tête à prix. Ils s'en sont vengés , en saccageant les plantations pendant la nuit , en engageant les autres esclaves à égorger leurs maîtres , & à les venir joindre. Ils ont barré les chemins à ceux qui ont voulu les attaquer ; ils ont profité de tous les avantages du terrain , pour multiplier les

obstacles, & augmenter la difficulté de les poursuivre. On est actuellement occupé à négocier avec eux un traité de paix; & l'on parle déjà de leur envoyer, par un détachement de la garnison de Paramaribo, les présents convenables. Voici, m'a-t-on dit, quels doivent être les préliminaires & les conditions de ce traité.

„ Six conseillers & un secretaire se-
 „ ront députés par la régence; & du
 „ côté des Marons, il y aura seize
 „ chefs, dont six viendront habiter la
 „ capitale, pour servir d'ôtages, avec
 „ leurs femmes & leurs enfants. On pro-
 „ mettra à leur nation de ne plus l'in-
 „ quiéter; & il sera permis à chacun
 „ d'eux de s'établir où il voudra. Mais
 „ ils s'engageront à ne pas augmenter
 „ leur nombre, à rendre les déserteurs
 „ qui voudroient se joindre à eux, & à
 „ fournir du secours à la colonie en
 „ temps de guerre. On leur permettra
 „ aussi de commercer avec les blancs;
 „ & ils seront regardés comme une na-
 „ tion voisine & libre, avec laquelle
 „ on desire de vivre en bonne intelli-
 „ gence „. On compte vingt-cinq mille
 de ces negres marons; ils peuvent de-

venir plus nombreux ; car ils ont presque tous des femmes ; & au défaut des négresses , les Indiennes ne les rebutent pas.

Les Européens établis à Surinam , ou ceux qui sont nés de peres Européens , forment la troisieme classe des habitants. Il regne entr'eux une liberté , que nous ne connoissons point dans nos pays. A la ville comme à la campagne , en compagnie comme dans son particulier , chez autrui comme chez soi , rien n'est plus simple , ni moins recherché que la maniere générale de se vêtir. L'habillement ordinaire , à moins qu'on ne fasse des visites de cérémonies , est une veste blanche , un bonnet de coton , & un chapeau par-dessus. Il est pourtant des occasions où l'on étale , comme ailleurs , le luxe & la somptuosité dans les habits. Nos modes se répandent dans ces contrées , peu de temps après qu'elles ont été inventées en Europe ; & les femmes , à qui le desir de plaire ne permet pas de se négliger , ne sont ni les seules , ni même toujours les premières à les suivre. Aussi y a-t-il , dans la ville , un grand nombre de boutiques

très-bien fournies en tous genres de marchandises. Le drap, le velours, les étoffes, les galons d'or & d'argent, tout y abonde; mais tout y est à un prix excessif, parce que tout y vient de dehors, & qu'on n'a point ici de manufactures. Vous admireriez sur-tout la blancheur éblouissante du linge de table, & du linge de corps; ce sont les négresses qui le lavent & le repassent. On vante, en Amérique, les cordonniers de Saba, les tanneurs de la Jamaïque, & les blanchisseuses de Surinam.

Les tables y sont servies abondamment, quoique les vivres y soient très-chers. La viande de boucherie se vend dix sols, cinq sols la livre de pain; la volaille n'est pas ce qui coûte le plus. Les riches ont, dans leurs plantations, des negres pêcheurs & chasseurs, qui ne leur laissent manquer ni de poisson, ni de gibier; & quoiqu'on ne recueille point de vin dans le pays, on n'y en consomme pas moins, ni de moins bon que dans toute autre colonie. La délicatesse & l'abondance de ces tables sont encore relevées par un nombre d'esclaves, qui donnent à ces gros Hollandois l'air d'opulence & de faste.

qu'on ne pardonne qu'aux grands seigneurs.

Voulez-vous savoir en détail, la vie que mene un Surinamois ? Il se leve avec le soleil, c'est-à-dire, à six heures. A peine il est debout, qu'il prend son thé ou son café, pendant que ses negres couvrent la table pour servir le déjeûné, qui se fait dans toutes les maisons avec du jambon ou autres viandes salées, accompagnés de beurre, de fromage, de biere forte, & de vin de Madere, Cette table reste ainsi dressée jusqu'à neuf heures, pour tous les amis qui se présentent. Après ce second déjeûné, il s'occupe de diverses affaires dans sa maison jusqu'à onze heures, & se rend à la bourse. C'est une espee de cabaret, où il boit du ponche, du vin ou de la biere, jusqu'à une heure, qu'il se retire chez lui pour dîner. Ce repas est bientôt suivi de la méridienne. A quatre heures, on sert le thé ; & à cinq, il retourne à la bourse, s'amuse à différents jeux, ou se promene jusqu'au souper. Il va rarement en carrosse ; les voitures sont peu communes à Surinam ; il faut les faire venir d'Europe ; & les frais, ainsi que l'achat &

l'entretien des chevaux sont très-coûteux. Je ne connois que le gouverneur, & cinq ou six des principaux de la ville, qui aient équipage. Quelques autres ont une chaise, uniquement pour la campagne; mais personne ne marche dans les rues sans avoir un negre qui lui porte un parasol. Les femmes ont de plus quelques suivantes qui les accompagnent. En parlant autrefois des dames de Batavia, j'ai presque fait le portrait de celles-ci; c'est le même faste, le même orgueil, la même ignorance, la même dureté pour les esclaves, &c.

Il n'est permis qu'aux Anglois, ou à ceux qui dépendent uniquement de la société de Surinam, de faire le commerce dans la province. Aucun vaisseau, de quelque nation qu'il soit, pas même ceux des autres états de Hollande, ne peuvent entrer dans le port pour y négocier. Les Anglois apportent de la viande, du poisson salé, du tabac en feuilles, des planches de sapins, de la farine, des chandelles, &c. ils reçoivent en échange de la mélasse pour faire leur rum: c'est la seule marchandise qu'ils puissent emporter; sans cette condition, l'entrée du port leur seroit interdite.

Les Hollandois , dépendants de la fociété , fournissent le pays de vin , de biere , de liqueurs fortes , de beurre , de fromage , d'épiceries , de bas , de fouliers , de chapeaux , de toile & d'habits , toutes choses d'autant plus nécessaires , qu'on n'a ici que deux cordonniers , deux tailleurs , deux boulangers , deux charpentiers , un maçon , & un maréchal ; mais en récompense , on y voit beaucoup de médecins , de chirurgiens & d'apothicaires. Il est vrai qu'on forme les esclaves à toutes sortes de métiers ; mais comme ils ne peuvent servir que leurs maîtres , les autres sont obligés d'avoir recours à ce peu d'ouvriers qui sont dans la capitale. Il est facile de juger que ce petit nombre ne peut suffire à l'entretien de plus de quatre mille habitants , Européens ou Créoles , tant de la ville que des plantations , sans y comprendre onze ou douze cents hommes de troupes réglées , qui sont au service de la colonie.

Ces troupes , sous les ordres du gouverneur , nommé colonel en chef par la fociété , & breveté par leurs Hautes-Puissances , sont divisées en deux bataillons. Ils ont chacun à leur tête

deux lieutenants colonels , quatre capitaines , autant de lieutenants , & d'autres officiers subalternes , le tout à la solde de la Hollande & de la société de Surinam. Indépendamment de ces troupes régulières , les habitants de la ville forment entr'eux trois compagnies de milice , qui , dans un besoin , doivent se trouver prêtes à combattre , étant toujours munies d'armes , de plomb & de poudre , pour la défense de la province. C'est à quoi les capitaines doivent veiller par une visite générale , qui se fait deux fois l'an suivant les ordres du gouvernement. Il en est de même des rivières où il y a des plantations : chacune d'elles a plusieurs divisions , qui forment de petits corps détachés. Ils doivent se rendre à leurs départements , au premier coup de canon qu'on tire en signe d'alarme.

Dans les commencements de la colonie , le gouverneur & quelques membres du conseil jugeoient de tous les différens , en dernier ressort & sans appel. Mais le nombre des colons ayant augmenté , les procès sont devenus plus importants , les affaires plus

multipliées, les contestations plus fréquentes. Les nouveaux venus, en passant la mer, apportèrent avec eux l'esprit de chicane, qui obligea d'établir divers tribunaux, où ils pussent appeler d'un premier jugement à une cour supérieure. Ce n'est pas que les membres de ces différents conseils soient fort versés dans l'étude des loix. Ce sont des hommes sages, honnêtes & intègres, qui, comme nos consuls ou nos baillis, jugent suivant la droiture de leur cœur, & les lumières d'un gros bon sens.

Le gouverneur est le président né de tous ces tribunaux de judicature. Le premier, appelé cour de police & de justice criminelle, est composé de douze personnes choisies entre les principaux habitants, & nommées par eux. On ne peut aspirer à ces places, sans avoir des biens fonds dans le pays. Elles sont toutes à vie, & ne rapportent que de l'honneur. Le second, qui a le titre de justice civile, est formé de douze membres élus par ceux du premier tribunal. Il y a appel de leurs décisions en Europe, au conseil de leurs Hautes Puissances. Aussi sont-ils totalement indépendants des premiers; & ils

se qualifient, comme eux, de cour souveraine. Le troisieme enfin, est une petite juridiction, où se portent les affaires en premiere instance, ou de peu de valeur. Le gouverneur a droit de presider aussi à ces deux derniers conseils; & les juges peuvent être changés tous les quatre ans. Sans être excédé, comme en France, par cette foule d'avocats & de procureurs, qui dévorent la substance de leurs cliens, il y en a cependant encore ici un assez grand nombre, pour satisfaire le goût de ceux qui aiment la chicane.

Les seules especes qui aient cours à Surinam, sont celles de Hollande, à la réserve d'une petite piece de trois sous, que les Portugais y ont introduite; c'est la monnoie la plus basse; & l'on ne peut rien acheter au-dessous de cette valeur. Les repas sont réglés dans les auberges à quarante sous par tête, sans le vin; & la bouteille en coûte trente. Le logement n'y est pas cher, parce qu'on ne couche que dans des hamacs.

Le marché des fruits, des légumes & des esclaves, se tient devant la maison de ville, dans une grande & belle place, garnie d'orangers. Le haut

de cette maison est destiné au service divin. Il s'y fait le dimanche matin en hollandois , l'après-midi en françois. Il y a des ministres de l'une & de l'autre nation , à qui l'on donne d'assez bons appointemens. Les Luthériens ont une église superbe , & les juifs Allemands & Portugais deux synagogues. On a aussi établi une espece d'hôpital , où l'on reçoit les personnes âgées , & les orphelins indigents. Il est si bien gouverné , qu'on n'est point accablé par cette multitude de pauvres , dont fourmillent la plupart de nos villes d'Europe. Les directeurs sont encore chargés de veiller sur ceux qui meurent sans testament : ils avertissent les héritiers , & leur remettent les fonds , après en avoir tiré , pour leur salaire , dix pour cent de provision.

Les revenus de la société de Surinam consistent en différens impôts , que les habitans doivent payer à divers bureaux. Dans l'un , on perçoit les droits imposés sur toutes les parties du commerce , sur les vaisseaux , sur les denrées qui sortent du pays , sur le bois de charpente , qui se fabrique dans la colonie. On commence par préle-

ver l'argent nécessaire pour payer la garnison ; le reste est remis aux associés.

Le second bureau est celui de la capitale , pour lequel on prend par tête , pour tout le monde , blancs ou noirs , vingt-cinq sols , chaque année , depuis trois ans jusqu'à douze ; & cinquante sols depuis douze , jusqu'à soixante. Les blancs , qui ne sont point nés à Surinam , en sont exempts pendant les dix premières années de leur séjour dans la province. Ce droit se leve ou en argent , ou en sucre sur le pied d'un sol la livre , dont le bureau tient compte aux associés , toute autre denrée n'est point admise. Le gouverneur peut disposer de ces recettes comme il lui plaît , & n'est comptable qu'envers la société.

Les autres bureaux regardent les achats , les ventes , l'industrie , l'entrée des vins , des liqueurs fortes , la taxe des maisons , des équipages , des bestiaux , &c. Tout vendeur est tenu de payer un certain droit , & l'acheteur un sol par livre pour ce qu'il acquiert. Chaque habitant est obligé de déclarer par serment , le gain clair qu'il fait dans

le courant de l'année, & d'en donner une partie, pour subvenir aux frais des détachements qu'on envoie contre les negres marons. L'argent provenant du droit sur les maisons & sur les bestiaux, est destiné à l'entretien des chemins & des places publiques. Les pensions du clergé, c'est-à-dire des ministres, se prennent sur la taxe du vin, de l'eau-de-vie, de la bière, & autres boissons enivrantes.

Je suis, &c.

A Surinam, ce 24 novembre 1750

P. S. Demain, Madame, je pars pour la Cayenne; & mon absence ne fera que d'un mois. Devinez avec qui, & comment je fais ce voyage? Un chien, un negre, un Caraïbe; à pied comme eux, nud comme eux, ou n'ayant de plus qu'eux qu'un gillet de coton, & un caleçon de toile. Nous irons en chassant, & ne suivrons de route que celle du caprice. Les bêtes que nous tuerons, le negre nous les apprêtera; il me servira de cuisinier, le chien de compagnie, le sauvage d'interprète.

L E T T R E CXXXIII.

S U I T E D E L A G U I A N E .

MALGRÉ les courses des Européens & de quelques jésuites missionnaires, l'intérieur de ce pays n'est connu que très-imparfaitement. C'est encore une terre vierge, qu'aucun prince, jusqu'à présent, n'a tenté de conquérir. A mesure que nous nous éloignons de la côte, la campagne sembloit s'élever; & nous trouvions, entre les arbres, des terrains plats, découverts, mais quelquefois des prairies marécageuses, qui servent de retraite aux caimans. Les sauts, qui interrompent le cours des fleuves, sont un spectacle pour les voyageurs. Vous savez qu'on donne ce nom à de gros rochers qui barrent le lit des rivières, & forment des chûtes d'eau plus ou moins grandes, suivant la hauteur des terres. Ils s'étendent quelquefois à plus d'un quart de lieue, & obligent les Indiens de quitter leurs canots, de les isser, & de les transporter beau-

coup au-delà. Il y en a qui, pour s'épargner cette peine, ont la hardiesse de franchir ces cascades, dont la rapidité cause de l'effroi. Il en coûte souvent la vie aux Européens qui veulent les imiter.

Après plusieurs jours de marche, nous arrivâmes dans une bourgade de sauvages, dont le chef, âgé de cent ans, joignoit à une longue expérience, une santé robuste, & une présence d'esprit admirable. Il avoit été dans sa jeunesse à l'isle de Cayenne, où le commerce des François lui avoit appris à connoître la différence des nations & celle des hommes. Il parloit notre langue avec assez de facilité, & la qualité de François me procura un accueil qui me charma.

“ J'ai toujours aimé votre nation, me dit-il ; vous n'êtes point venus dans ces contrées éloignées, comme les autres Européens, pour y détruire notre race. Vous n'avez pas même attenté à notre liberté ; & en devenant nos voisins, vous n'avez pas entrepris de nous rendre vos esclaves. Vous nous avez traités comme des hommes, &

nous

nous vous regardons comme nos amis,
comme nos freres „

Je profitai de ces dispositions favorables, pour m'insinuer de plus en plus dans les bonnes graces du vieillard. Son grand âge, son esprit & l'excellence de sa mémoire, me firent espérer des éclaircissements sur l'intérieur du pays, & spécialement sur la fameuse ville d'el-Dorado, dont les Espagnols ont raconté tant de merveilles. “ Vous n'êtes „ pas, reprit-il, le premier François „ qui m'ait parlé de cette région fabu- „ leuse; & pour vous donner quel- „ que satisfaction, voici, continua-t-il, „ ce que je me rappelle d'avoir souvent „ entendu répéter dans mon enfance, „ à une vieille femme qui passoit pour „ forciera, & que nous appellions la „ folle. Mon pauvre Ouaco, disoit- „ elle, (c'étoit le nom de son mari) „ fut pris par des hommes à longues „ barbes, (les Espagnols,) qui ve- „ noient de l'orient, & obligé de leur „ servir d'interprete & de guide dans „ la recherche d'une ville toute d'or. „ Ils arriverent d'abord dans un pays, „ dont les habitants ont les yeux sur les „ épaules, la bouche dans la poitrine.

„ & les cheveux sur le dos : c'est la
 „ plus redoutable de toutes les nations.
 „ Ses armes, qui sont des arcs & des
 „ fleches, ont trois fois la grandeur des
 „ nôtres. Le poison dans lequel elle
 „ les trempe, est toujours mortel, &
 „ cause des douleurs effroyables, qui
 „ jetent les blessés dans une espece de
 „ rage. Ils deviennent noirs, & la
 „ puanteur qu'ils exhalent, est insup-
 „ portable. Je n'oblige personne à me
 „ croire.

„ Ces peuples ne firent point de mal
 „ aux Espagnols, & les laisserent passer
 „ tranquillement sur leurs terres. Mais
 „ plus loin, ils rencontrerent des hom-
 „ mes plus méchants, qui en firent périr
 „ une partie, sans autre effort que
 „ de les investir dans une vallée, & de
 „ mettre le feu aux herbes, dont la
 „ fumée & la flamme les étoufferent.
 „ Je n'oblige personne à me croire.

„ Cette vallée est frontiere de la
 „ ville d'or ; & les habitants ne sont
 „ occupés qu'à en éloigner les étran-
 „ gers. Mais si ces derniers ne sont pas
 „ réunis en corps d'armée, & qu'ils
 „ paroissent n'y être attirés que par la
 „ curiosité, ou l'envie de faire fortune,

„ ils ne reçoivent aucun mauvais trai-
 „ tement. On se contente de leur bou-
 „ cher les yeux , & de leur donner des
 „ gardes pour les accompagner. On les
 „ renvoie ensuite chargés d'or ; car ce
 „ métal y est si commun , qu'on y voit
 „ des montagnes qui en sont couvertes.
 „ Les Espagnols en apperçurent une ,
 „ de fort loin , toute éclatante de dia-
 „ mants & de pierreries. Je n'oblige
 „ personne à me croire.

„ Cette vue anima leur courage ; ils
 „ firent une marche forcée , & dans la
 „ crainte que d'autres Européens ne
 „ vinssent avec eux partager ces tré-
 „ sor , leur général mit tout le monde
 „ en corps de bataille , & prit posses-
 „ sion du pays , au nom du grand caci-
 „ que d'Espagne. Amis , dit-il , à ses sol-
 „ dats , vous savez quels soins je me
 „ suis donnés , pour découvrir le puis-
 „ sant état de la Guiane , le riche royau-
 „ me d'ei-Dorado : voici le moment
 „ d'en recueillir le fruit ; ainsi je vous
 „ charge , vous , don François Carillo ,
 „ mon lieutenant , de lever cette croix ,
 „ qui est à terre , & de la tourner vers
 „ l'orient. Carillo obéit ; toute l'armée
 „ se mit à genoux , fit sa priere ; le

„ général prit une tasse pleine d'eau ;
 „ & la but. On lui en présenta une se-
 „ conde ; il jeta l'eau à terre , aussi
 „ loin qu'il put , tira son épée , & cou-
 „ pant l'herbe qui étoit autour de lui ,
 „ il dit : au nom de Dieu , je me rends
 „ maître de cette contrée , pour ma
 „ nation , & pour le roi mon souverain
 „ seigneur. Après quoi l'on se remit à
 „ genoux ; & tous les assistants répon-
 „ dirent qu'ils défendroient cette con-
 „ quête , jusqu'à la dernière goutte de
 „ leur sang.

„ Le général pénétra deux lieues plus
 „ loin , & arriva dans un village , où
 „ se trouvant le plus fort , il fut traité
 „ avec beaucoup d'amitié , par le caci-
 „ que , qui lui fit présent de quantité
 „ d'or. Ouaco eut ordre de lui deman-
 „ der d'où il tiroit ce métal. Il répon-
 „ dit : d'une province voisine , où en
 „ arrachant l'herbe avec sa racine &
 „ la terre qui tient après , on jete l'une
 „ & l'autre dans de grands vaisseaux ;
 „ quand on les a bien lavées , on en
 „ tire l'or le plus pur. Je n'oblige per-
 „ sonne à me croire.

„ Tous les habitants en avoient des
 „ plaques sur l'estomac , & des pendants

reilles. Le cacique ajouta que si on
 vouloit lui apporter des haches , des
 fabres , ou des couteaux , il donneroit
 en échange , des lingots d'or. On lui
 en fit venir aussi-tôt ; & pour cha-
 que instrument de fer , il donna un
 morceau d'or fin , de la grosseur du
 bras. Le général se rendit maître de
 sa joie , & sa troupe affecta de ne té-
 moigner aucun empressement à la
 vue de toutes ces richesses. Je n'o-
 blige personne à me croire.

Les Espagnols étoient tranquilles ,
 dans les plus agréables espérances ,
 lorsqu'au milieu de la nuit , on vint
 leur dire que les peuples de la mon-
 tagne se mettoient en mouvement
 pour les attaquer..... Ici , la for-
 ciere , comme si elle n'eût plus été
 occupée que du sort de son cher
 Ouaco , se livroit à des hurlements ,
 qui ne lui permettoient pas d'ache-
 ver son histoire.

Il y a bien de l'apparence , conti-
 nua le vieillard , que les Castillans
 furent arrêtés par la résistance des
 peuples de la montagne ; à moins ,
 ajouta-t-il , qu'on ne prenne le parti
 plus sage , de ne rien croire de ces

„ contes de vieilles femmes. C'est, lui
 „ dis-je, ce que n'ont pas fait les Espa-
 „ gnols ; car on prétend qu'ils ne s'en-
 „ tretenoient alors , à Cartagene , que
 „ de la découverte d'el-Dorado. Un
 „ d'entr'eux écrivoit à un de ses amis,
 „ qu'il étoit arrivé une frégate, avec
 „ une statue gigantesque d'or massif,
 „ du poids de quarante-sept quintaux.
 „ C'étoit, disoit-on, la divinité d'une
 „ grande province, dont les habitants
 „ ayant pris la résolution d'embrasser
 „ le christianisme, avoient commencé
 „ par se défaire de leur idole.

„ Ce qui doit le plus étonner ceux
 „ qui connoissent le génie des peuples
 „ de l'Europe, c'est que des Anglois
 „ eux-mêmes aient donné dans ces
 „ chimères. Raleigh, le célèbre Ra-
 „ leigh, n'a jamais voulu revenir de
 „ cette folle idée. Son entêtement étoit
 „ extrême, & cet homme ne cessoit de
 „ solliciter la cour, & toutes les com-
 „ pagnies de commerce, de faire les
 „ derniers efforts pour s'établir dans
 „ ce riche & chimérique pays. Il pro-
 „ testoit souvent, qu'il emploieroit
 „ volontiers à cette entreprise, le reste
 „ de sa fortune & de sa vie, & dans

„ un mémoire qu'il fit publier à Lon-
 „ dres, il donnoit l'évaluation du profit
 „ des marcaffites & d'autres mineraïſ de
 „ la Guiane, qu'il avoit, diſoit-il, ex-
 „ poſés à la curioſité des incrédules „

Dans les divers entretiens que j'eus avec mon vieillard centenaire, il fut ſouvent queſtion des ſauvages de cette contrée. Vous lirez, Madame, avec étonnement, ce qu'il m'a raconté, touchant la maniere dont ces peuples font leurs capitaines & leurs médecins.

“ Les premiers, me dit - il, ſont les
 „ chefs de nos bourgades, & les géné-
 „ raux de nos armées. Celui qui aſpire
 „ à cette qualité, fait connoître ſon in-
 „ tention, en portant une rondache
 „ ſur ſa tête, baiffant les yeux, &
 „ gardant un profond ſilence. Il ſe re-
 „ tire dans un coin de ſa caſe, & ſ'y
 „ fait faire un petit retranchement, qui
 „ lui donne à peine la liberté de ſe re-
 „ muer. Il ne ſort de ce lieu que pour
 „ les néceſſités de la nature, & pour
 „ ſubir des épreuves terribles, par leſ-
 „ quelles les autres capitaines le font
 „ paſſer ſucceſſivement. Il obſerve,
 „ pendant quarante jours, un jeûne
 „ des plus rigoureux, & durant ce

„ temps-là , on vient matin & soir lui
 „ faire une longue harangue , qu'il
 „ écoute fort patiemment. Il se tient
 „ debout , les mains croisées sur la
 „ tête ; & chaque capitaine lui décharge
 „ trois grands coups de fouet. On le
 „ frappe en trois endroits du corps , aux
 „ mammelles , au ventre & aux cuisses ,
 „ & ce traitement a lieu deux fois par
 „ jour. Dans la plus vive douleur , il
 „ ne doit pas faire le moindre mouve-
 „ ment , ni donner la plus légère mar-
 „ que de souffrance.

„ Cette épreuve finie , il faut qu'il en
 „ subisse une seconde , précédée d'une
 „ nouvelle harangue. On amasse autour
 „ de lui quantité d'herbes très-fortes &
 „ très-puantes , auxquelles on met le
 „ feu , fans que la flamme puisse le tou-
 „ cher. La seule fumée qui le pénètre
 „ de toutes parts , lui fait souffrir des
 „ maux étranges. Il devient à moitié
 „ fou , & tombe ensuite dans de si
 „ grandes pamoisons , qu'on le croit
 „ mort. On lui fait prendre quelques
 „ liqueurs , pour rappeler ses forces ;
 „ mais il n'est pas plutôt revenu à lui-
 „ même , qu'on redouble le feu , avec
 „ de nouvelles exhortations.

„ Tandis qu'on le tourmente ainsi, tout
 „ les autres capitaines passent le temps
 „ à boire autour de lui. Enfin, lors-
 „ qu'ils le croient au dernier degré de
 „ langueur, ils lui font un collier &
 „ une ceinture de feuilles, qu'ils rem-
 „ plissent de grosses fourmis, dont la
 „ piquure extrêmement vive, le ré-
 „ veille bientôt par de nouvelles dou-
 „ leurs. Il se leve alors, & on lui verse
 „ sur la tête une liqueur spiritueuse au
 „ travers d'un crible. Il va se laver dans
 „ la riviere la plus voisine, & retourne
 „ dans sa case pour y prendre un peu de
 „ repos. On l'oblige encore de garder
 „ son jeûne, mais avec moins de ri-
 „ gueur qu'auparavant; & lorsqu'il a
 „ repris toutes ses forces, il est pro-
 „ clamé capitaine, & reçoit les armes
 „ convenables à cette dignité.

„ On n'observe pas une méthode
 „ moins rigoureuse, pour la réception
 „ d'un médecin. Lorsque le temps de
 „ l'épreuve est arrivé, on fait jeûner le
 „ récipiendaire plus strictement encore
 „ que les capitaines; mais au lieu de le
 „ fouetter, on l'oblige à danser avec si-
 „ peu de relâche, qu'accablé de lassi-
 „ tude, il tombe sans connoissance. ¶

2, revient bientôt à lui, par le moyen des
 2, colliers & des ceintures de fourmis;
 2, ensuite, pour le familiariser avec les
 2, plus violents remèdes, on lui met
 2, dans la bouche une espèce d'enton-
 2, noir par lequel on lui fait avaler
 2, plein un grand vaisseau de jus de
 2, tabac. Cette médecine lui cause des
 2, évacuations qui vont jusqu'au sang,
 2, & durent plusieurs jours. Alors, on le
 2, déclare médecin, & revêtu de la puis-
 2, sance de guérir toutes sortes de ma-
 2, ladies. Pour la conserver, il doit jeû-
 2, ner encore pendant l'espace de trois
 2, ans, & il ne peut être appelé à la
 2, visite d'aucun malade, qu'après avoir
 2, achevé ce long cours d'épreuves &
 2, de pénitences,,.

Quoique tous ces récits se fissent en
 françois, par notre vieux sauvage, ce-
 pendant le peu d'habitude qu'il avoit,
 depuis long-temps, de parler notre lan-
 gue, lui faisoit employer quelquefois
 des expressions, & sur-tout des cons-
 tructions de celle du pays. Par exemple,
 dans cette partie de la Guiane, ils ont
 bien, comme nous, des substantifs &
 des adjectifs; mais sans distinction de
 nombre, sans cas & sans articles. S'ils

veulent vous apprendre que cette cabane appartient à leur pere, ils disent: *cabane pere*. Au lieu du pluriel, ils se servent du mot *papo*, qui veut dire *tout*. Ainsi, pour signifier plusieurs hommes, plusieurs femmes, on dit, *homme tout*, *femme tout*. S'ils représentent un nombre fort grand, ils montrent leurs cheveux, en prononçant ce mot: *beaucoup*. Ils n'ont qu'une seule terminaison pour tous les genres. S'ils veulent exprimer des qualités contraires à celles des adjectifs, ils ajoutent la négation *non*; par exemple, *les Anglois sont bons non*, pour dire qu'ils sont méchants. A l'égard des nombres, ils ne comptent que jusqu'à quatre; pour marquer celui de cinq, ils montrent les cinq doigts de la main; les deux mains pour celui de dix; les mains & les pieds, pour celui de vingt.

Les autres usages des sauvages de la Guiane, à quelques différences près, sont les mêmes que ceux des Caraïbes. Lorsque la mort leur enleve un vieillard, ils l'enterrent dans la case où il a vécu, sans autre cérémonie que de s'enivrer en son honneur. Ils croient, par-là, lui témoigner le plus grand res-

pect. Mais lorsqu'ils jugent que les chairs sont consumées, ils rassemblent leurs voisins, déterrent les os, les brûlent, & en mettent les cendres dans leur boisson, pour les avaler dans une fête éclatante.

Après avoir quitté notre vieillard, nous nous enfonçâmes dans l'intérieur des terres, & nous y trouvâmes beaucoup de gibier. En traversant les forêts, nous vîmes des cerfs, des sangliers que nous ne tirâmes pas; ils eussent été trop difficiles à emporter. Nous nous contentâmes de tuer des agoutis, petits animaux qui terrent comme nos lapins. Ils sont de la grosseur d'un lievre, ont la couleur du cerf, le museau pointu, de petites oreilles, les jambes courtes & menues. Les canards, les sarcelles, les bécasses, les ramiers, les tourterelles, les perdrix, les faisans, les perroquets de toutes les espèces, voloient autour de nous; & nous n'étions embarrassés que sur le choix. C'est vous dire que nous eussions bien pu faire bonne chère, si nous avions eu la commodité d'apprêter toutes ces différentes sortes de viandes. Les rivières

nous offroient une égale variété de poissons. Mon negre me faisoit souvent manger du paka : c'en est un fort délicat , qu'on peut comparer à la dorade de Provence. On le trouve dans le plus fort du courant. Il est d'ordinaire tellement attaché à fucer une espece de mousse qui naît contre les rochers , qu'on peut en approcher de fort près sans qu'il s'en apperçoive. Mon autre compagnon mangeoit aussi quelquefois des serpents , & m'assuroit que c'étoit un mets délicieux. Nous en vîmes depuis huit jusqu'à vingt pieds de long , & gros comme la cuisse d'un homme.

Nous passâmes sur les terres de plus de quinze nations différentes , dont quelques-unes font profession du christianisme , sous la conduite d'un missionnaire. Celle qu'on appelle les *longues oreilles* , les ont en effet pendantes jusques sur les épaules. C'est à l'art , non à la nature , qu'elles sont redevables de ce bizarre ornement. On perce les oreilles des enfans ; on y passe de petits morceaux de bois , pour empêcher que le trou ne se referme ; & l'on augmente le volume , jusqu'à ce que l'ou-

verture ait deux ou trois pouces de diamètre. On grave sur ce bois des figures grotesques, peintes en noir ou en rouge, & qui, attachées aux oreilles, donnent à celui qui les porte un air tout-à-fait risible : mais c'est au gré de ces bonnes gens, une de leurs plus belles parures. Vous avez vu que ce goût n'est point particulier aux sauvages : plusieurs nations Asiaticques comptent aussi pour un agrément l'avantage de porter de longues oreilles, comme autrefois en France l'envie d'avoir un grand pied, avoit fait imaginer ces souliers qu'on appelloit à *la poulaine*.

Mon negre s'étant trouvé incommodé pendant la nuit, vculut le lendemain voir un médecin qui demeuroit à quelque distance de la bourgade où nous avions couché ; mais on lui dit que cet homme laissoit mourir d'inanition ceux qui l'alloient consulter, & proposoit ensuite à leurs veuves de les épouser. Il étoit en effet le mari de trois femmes, qu'il n'avoit eues que par ce moyen.

Le chef de cette même bourgade, venoit de recevoir, du gouverneur de Cayenne, un brevet d'officier, avec

la canne de commandement. Cette canne est un jonc orné d'une pomme d'argent, aux armes de France, qui se donne de la part du roi aux capitaines sauvages. Cet homme me voyant fort tourmenté des cousins, me proposa de me mener dans ce qu'il appelloit la *tocaye*. C'est une case écartée dans le bois, qui ressemble à nos glaciers. Les Indiens pour se garantir de l'importunité de ces insectes, s'y rendent vers les huit heures du soir, & en silence, de peur que ces petits animaux ne les suivent; car leur instinct les portent à aller où ils entendent du bruit. La *tocaye* renferme quelquefois trente ou quarante personnes; & il y fait une chaleur insupportable. Ces cousins, un peu plus gros que les nôtres, sont quelquefois en si grand nombre, que pour prendre ses repas, il faut se retirer dans quelque coin obscur ou manger en se promenant. On en distingue de deux sortes, connues sous les noms de moustiques & de maringouins. Ces derniers bourdonnent sans cesse; les premiers piquent sans faire aucun bruit. Les uns tiennent en éveil par leur bourdonnement, & semblent

avertir d'être sur ses gardes. L'attaque des autres étant imprévue, en devient plus difficile à éviter. Cependant, soit que le bourdonnement fatigue, soit qu'on n'aime pas à être menacé continuellement, les maringouins sont, de l'aveu de tout le monde, plus détestés que les moustiques.

Nous avançons à grands pas vers la hauteur de la rivière d'Ouy-à-Pok; & nous nous trouvâmes au milieu de trois nations nombreuses, qui sont les Pirious, les Acoquas, & les Palicours. Ces derniers sont dans l'usage de se graver sur la figure, des barres, ou des lignes circulaires qui, traversant le menton, vont d'une oreille à l'autre. Ils donnent à cette espece de masque, le nom de *jouparat*, & les François celui de *barbe à la palicour*. Chez ces mêmes Indiens, les enfants mâles vont tout nus, jusqu'à l'âge de puberté; alors ils reçoivent la *camisa*. Je crois vous avoir dit que c'est un morceau de toile que les sauvages passent entre leurs cuisses, & qu'ils laissent pendre devant & derriere, par le moyen d'une corde qu'ils ont à la ceinture. Avant que de le prendre chez

les Palicours , ils sont assujettis à des épreuves fort dures : on les oblige à jeûner pendant plusieurs jours , & à rester dans leurs hamacs comme s'ils étoient malades. On les fouette fréquemment ; & ces petites cérémonies servent dans leurs idées , à leur inspirer de la bravoure : dès qu'elles sont achevées , ils deviennent hommes faits.

Une autre coutume plus extraordinaire chez le même peuple , c'est que les femmes mariées sont absolument nues. Elles portent étant filles , une espece de tablier d'environ un pied en quarré ; mais du moment qu'elles ont un mari , elles restent entièrement découvertes , persuadées que leurs charmes , une fois exposées à la vue d'un homme , peuvent l'être indifféremment aux yeux de tous les autres.

Jusqu'à présent je n'ai nommé que les nations Indiennes , connues des François & voisines des côtes. Celles qui sont entièrement enfoncées dans les terres , doivent être plus nombreuses ; mais leur distance les unes des autres , & la difficulté de pénétrer dans une région si vaste , par d'affreux déserts , des forêts de cent lieues , & des

rivieres innavigables, ne permettent guere de se procurer les informations qu'on desire, & moins encore d'y tenter quelque commerce. Joignez à cela l'ignorance des langues, & sur-tout la férocité des habitants, qui n'ayant jamais vu d'Européens, tueroient également un voyageur pour le plaisir de lui enlever ses habits, & pour celui de le manger; car il est certain qu'ils sont tous anthropophages. A l'égard de ceux qu'on nomme Indiens des côtes, leur nombre ne monte pas à plus de douze ou quinze mille. Depuis près d'un siecle, on s'efforce de leur communiquer des principes d'humanité & de religion. Les jésuites en ont rassemblé une partie dans des habitations régulières, & ne cessent point d'y exercer leur zele.

Les Palicours, amis des François, nous fournirent un canot pour descendre l'Ouy-à-Pok. C'étoit le tronc d'un arbre creusé, terminé en pointe, & qui pouvoit contenir cinq ou six personnes. Nous trouvâmes plusieurs fauts, qui nous donnerent d'abord beaucoup de peine; mais ensuite notre navigation n'eut plus rien de difficile. Nous rencontrâmes une bande nom-

breuse d'Acoquas, qui enivroient la riviere; c'est le terme dont se servent ces sauvages, pour exprimer le secret qu'ils ont de prendre le poisson, en l'étourdissant par le moyen d'un certain bois qu'ils jettent dans l'eau, & dont il est très-friand.

Pour ne pas vous entretenir trop long-temps de ces petits détails, je supprime d'autres circonstances de notre route, jusqu'au fort d'Ouy - à - Pok. Celui qui commande pour le roi dans cette forteresse, me fit un accueil, dont je ne puis trop me louer. Cette place étoit dans un état lamentable, par les malheurs qu'elle avoit essuyés dans la dernière guerre. La sensibilité avec laquelle un missionnaire, témoin de cet événement me l'a raconté, ne me permet pas d'altérer ses expressions.

“ A peine la guerre fut-elle déclarée
 „ en Europe, entre la France & la
 „ Grande-Bretagne, que des corsaires
 „ Anglois vinrent croiser aux isles, sous
 „ le vent de Cayenne, dans l'espérance
 „ de prendre des vaisseaux, & de pil-
 „ ler quelques habitations. Comme ils
 „ manquoient d'eau, ils approcherent
 „ de la riviere d'Ouy-à-Pok. Quelques

„ Indiens, qu'ils arrêterent, leur don-
„ nerent des connoissances sur cette
„ colonie, dont ils ignoroient l'exis-
„ tence. D'autres leur servirent de gui-
„ des; & tout concourut à la perte
„ de ce poste.

„ Ce fut le 6 novembre de l'an-
„ née 1744, que les Anglois vinrent
„ mouiller à la montagne d'Argent,
„ nom que l'on donne à la pointe in-
„ térieure de la baie d'Ouy-à-Pok.
„ Après avoir reconnu la situation, les
„ forces, & généralement tout ce qui
„ regarde le fort, ils se déterminèrent
„ à le surprendre; & la nuit du 11, ils
„ descendirent à cinquante toises de
„ la palissade. La sentinelle de la porte
„ crut que c'étoit des Indiens ou des
„ negres domestiques, qui vont &
„ viennent assez souvent pendant la
„ nuit. Elle cria, on ne répondit point;
„ elle donna l'alerte dans la place; &
„ chacun s'éveilla en sursaut. Mais les
„ Anglois étoient déjà dans le fort; &
„ à la faveur de cris effroyables, &
„ d'un feu très-vif de leur mousquet-
„ terie, ils jeterent une telle épou-
„ vante dans les esprits, que chacun
„ connoissant la foiblesse du poste, ne

„ vit d'autre ressource, dans le pre-
 „ mier mouvement de sa terreur, que
 „ la fuite. Le commandant tira pour-
 „ tant, & blessa au bras le capitaine
 „ Anglois, le seul des deux côtés qui
 „ reçut une blessure. Tout fut livré
 „ au pillage; & moi-même, continue
 „ le missionnaire, je fus mis au rang
 „ des prisonniers. Sur quelques repré-
 „ sentations que je voulus faire, on me
 „ répondit que c'étoit le roi de France,
 „ qui le premier avoit déclaré la guerre
 „ aux Anglois; qu'en conséquence les
 „ François avoient déjà fait, au Cap-
 „ Breton, contre les sujets du roi d'An-
 „ gleterre, ce qui leur arrivoit à eux-
 „ mêmes à Ouy-à-Pok; avec cette
 „ différence, ajoutoient les corsaires,
 „ que les François ayant mis le feu à
 „ notre fort, il y eut plusieurs per-
 „ sonnes, & sur-tout des enfants étouf-
 „ fés dans l'incendie.

„ Dès qu'il fut jour, le pillage re-
 „ commença avec la même confusion
 „ & le même désordre que la veille;
 „ chacun apportoit, & jetoit en tas
 „ ce qui lui tomboit sous la main. L'un
 „ arrivoit, revêtu d'une de mes sou-
 „ tanes; l'autre avec une jupe ou un

„ tablier ; un troisieme avec un bonnet
 „ quarré sur la tête. Il en étoit de même
 „ de ceux qui gardoient le butin ; ils
 „ fouilloient dans ce monceau de har-
 „ des ; & quand ils trouvoient quelque
 „ chose qui leur faisoit plaisir , comme
 „ une perruque , un chapeau bordé ,
 „ un habit , une culotte , ils s'en revê-
 „ toient aussitôt , faisoient quatre ou
 „ cinq tours de chambre , en s'exami-
 „ nant avec complaisance , & ensuite
 „ reprenoient leurs haillons. C'étoit
 „ comme une troupe de singes , ou com-
 „ me des sauvages , qui ne seroient
 „ jamais sortis de leurs forêts „

Les missions établies à Ouy-à-Pok ,
 sous la direction des jésuites , com-
 prennent différentes nations. Il paroît ,
 par le récit qu'on m'en a fait , qu'elles
 sont gouvernées comme celles du Pa-
 raguay ; que les chrétiens y sont assu-
 jettis à un grand nombre d'exercices
 spirituels , auxquels président les mission-
 naires. Ceux-ci font le bonheur de ces
 barbares , puisqu'ils établissent entr'eux
 l'union & la paix , leur procurent une
 infinité de commodités , & les mettent
 à l'abri des maladies & de la misere.
 Mais c'est à quoi se bornent aujour-

d'hui tous leurs soins ; on ne leur connoît plus cette glorieuse curiosité, qu'ils savoient si bien allier autrefois avec les devoirs de leur profession, & qui leur a fait rendre aux sciences humaines autant de services qu'à la religion. Ils croient présentement en avoir assez dit dans leurs relations, en nommant quelques églises qu'ils ont formées, sans jamais jeter leurs regards sur d'autres objets.

Malgré les plus vives instances pour nous retenir à Ouy-à-Pok, nous partîmes pour Cayenne. Par ce nom, on peut entendre l'isle, le gouvernement ou la ville. Le gouvernement s'étend à plus de cent lieues sur le continent ; il est borné à l'occident, par la riviere de Maroni, qui le sépare de la colonie de Surinam, & au midi, par la rive septentrionale du fleuve des Amazones, où les Portugais ont des forts. Les Hollandois, malgré les bornes marquées par le Maroni, nous disputent encore quelques terres en deçà de cette riviere ; & les Portugais de leur côté, s'emparent insensiblement de ce qui nous appartient. Il y a vingt-huit ou trente ans, qu'ils poussèrent la hardiesse jusqu'à

venir faire un abattis d'arbres sur le Ouy-à-Pok, & à ériger sur un poteau les armes de Portugal.

L'isle qui donne son nom à tout le gouvernement, n'en est guere que la cinquieme partie. Elle est formée par la riviere de Cayenne, qui se sépare en deux bras, dont le principal, qui garde son nom, se jette dans la mer à l'ouest. L'autre coule de côté de l'est, & se nomme Mahuri, d'une pointe de terre où il se joint à l'océan. L'isle presque entiere, à qui l'on donne quinze ou seize lieues de circuit, est une terre sablonneuse, relevée de collines, sur lesquelles on cultive des cannes de sucre, du rocou, de l'indigo, du cacao, du café, du maïs, du manioc, &c. Le reste est un terrain fort bas, & si marécageux dans quelques endroits, qu'on ne peut aller par terre d'un bout de l'isle à l'autre; aussi est-on souvent obligé de faire de longs détour pour se rendre aux plantations. Il y a pourtant des cantons, surtout du côté de la mer, où ces marais sont couverts de mangliers si épais, que leur entrelacement forme une espece de chaussée, sur laquelle on peut
marcher,

marcher pendant plusieurs lieues comme sur la terre ferme. Le manglier est un arbrisseau semblable au faule, qui croît jusques dans l'eau de la mer, & par la disposition de ses racines empêche l'abordage des vaisseaux, & assure aux poissons une retraite contre les pêcheurs.

L'air de Cayenne, autrefois fort malsain, y rendoit les maladies très-fréquentes. Les enfants y mouroient presque aussi-tôt qu'ils voyoient le jour; mais depuis que le pays est défriché on commence à s'y mieux porter. On n'y connoît pas même cet affreux mal de Siam, qui fait tant de ravages à la Martinique & à Saint-Domingue; les fièvres malignes & la petite vérole y sont rares; & l'on n'y ressent point ces vives chaleurs qui sont la principale incommodité des autres isles. Un vent d'Este qui s'éleve chaque jour à huit heure du matin y rafraîchit l'air.

Le commerce de l'isle consiste principalement en sucre & en rocou; encore s'en fait-il peu de l'un & de l'autre, parce que les habitants manquent de bras pour y travailler. Aussi les navires y passent-ils quelquefois près d'un

an pour attendre leur cargaison. Les marchandises qu'on y apporte de France, sont le vin, l'eau-de-vie, la farine, de la viande salée, des merceries, des ferrements pour négocier avec les Indiens. Les bœufs y sont très-rare; il est même défendu d'en tuer sans une permission expresse, parce qu'on veut leur laisser le temps de multiplier. On y trouve quantité de chevaux depuis que les Anglois de Boston & de la nouvelle Yorck traitent avec la colonie. On nourrit aussi des moutons & des chevres sans autre soin que de mettre le feu dans les savanes. Ces terres brûlées avant la saison des pluies, produisent de l'herbe excellente: aussi le mouton & le bœuf sont-ils meilleurs à Cayenne que dans les autres isles, où la viande de boucherie est détestable.

Le plus grand obstacle à la multiplication des bestiaux vient des tigres, surtout de ceux qu'on nomme dans le pays, tigres rouges, & qui passent du continent à la nage pour chercher leur proie. On est souvent obligé d'assembler les negres & les Indiens pour donner la chasse à ces furieux animaux. L'usage est de promener en triomphe

dans les habitations la mâchoire du tigre : & chacun fait son présent à celui qui l'a tué.

La saison des pluies , qu'on nomme hiver dans toute l'Amérique méridionale , commence à se déclarer dans cette isle au mois d'octobre. On les appelle pluies d'acajou , parce que ces fruits mûrissent alors ; & bientôt ils sont suivis de pluies si continuelles , si abondantes , qu'on a peine à conserver les meubles dans les maisons , tant elles causent d'humidité. Mais c'est le temps où le bétail trouve par-tout de bons pâturages ; au lieu qu'en été les campagnes sont quelquefois si arides , que les chevaux , les bœufs , &c. périssent de soif & de faim. Les moustiques , les maringouins , les cousins , les poux de bois , les fourmis , les scarabées , les crapauds seroient d'autres fléaux par leur nombre & leur voracité , si tous ces insectes ne se faisoient une guerre mutuelle , où ils se détruisent réciproquement. Rien n'est plus meurtrier qu'une fourmi passagere , qu'on appelle vulgairement *fourmi coureuse*. Aussi-tôt qu'elle arrive dans un canton , elle y tue tout ce qu'elle trouve , mouches ,

guêpes, araignées, & jusqu'aux rats, de quelque grosseur qu'ils soient, elles en font de véritables squelettes.

La situation de la ville de Cayenne est à l'occident de l'isle, où la nature & l'art ont également contribué à la fortifier ; elle forme un exagone irrégulier, défendu par un fort qui commande de toutes parts, & par différentes batteries de plusieurs pieces de canon. On y compte deux ou trois cents maisons bâties de terre ou de bois, & dont les plus apparentes & les plus commodes sont celles du gouverneur & des jésuites. Ces derniers desservent la paroisse, dont l'église, quoiqu'assez petite, est le plus bel édifice du pays. La garnison est actuellement composée de deux cents hommes ; on parle de l'augmenter de quelques compagnies. Outre l'état major, il y a un conseil souverain, où le commissaire ordonnateur préside en l'absence du gouverneur & de l'intendant.

La nécessité de faire valoir les terres, oblige les propriétaires de se tenir dans leurs plantations, dont ils préfèrent le séjour à celui de la ville. L'abondance y regne, particulièrement à l'arrivée

des vaisseaux. On y fait très-bonne chere ; & il n'y a point d'habitant aisé qui n'entretienne une basse-cour, où l'on élève de la volaille. L'isle produit toutes les especes de gibier qui se trouvent dans le continent ; & le poisson est excellent dans les rivieres & sur la côte. Chaque plantation a son jardin qui fournit toutes sortes de légumes ; & quoique les fruits d'Europe s'accocommodent peu du climat, on ne laisse pas d'y manger d'assez bonnes figues. La vigne y vient à merveille ; mais on a beaucoup de peine à sauver le raisin des oiseaux, & sur-tout des fourmis. L'agrément qu'on goûte à la campagne rend la ville assez déserte. Ce n'est qu'aux grandes fêtes ou dans le temps des revues qu'elle est passablement habitée. On voit alors arriver tout le monde, les uns dans des canots, les autres dans leurs hamacs avec une suite de negres & de négresses qui portent les provisions.

La colonie françoise de Cayenne a éprouvé, en différents temps, & de nos jours même, des échecs & des accroissemens. Au commencement, les habitants s'attachoient à faire valoir

leurs plantations ; & le profit qu'ils faisoient avec nos navires , excita la jalousie des Hollandois , qui étoient en possession de nous vendre leurs denrées. Ils envoyèrent des vaisseaux pour se rendre maîtres de l'isle ; & lorsqu'ils s'en furent emparés , ils en augmentèrent les fortifications & l'artillerie. Une escadre , sous le commandement de M. d'Estrées , les en chassa ; & les François y rentrèrent avec de nouvelles familles qui vinrent s'y établir. Tout ce qui pouvoit être un objet de commerce , fut de nouveau cultivé avec ardeur ; les fibustiers y apportèrent les richesses de la mer du sud ; & enfin la province redevenoit florissante , lorsque , dans la vue de surprendre Surinam , les habitants s'engagerent dans une entreprise contre les Hollandois. L'expédition fut malheureuse ; & les Cayennois , faits prisonniers , furent transportés aux îles Françaises , où d'autres espérances les inviterent à se fixer.

Cette disgrâce a réduit la colonie dans un état de foiblesse , dont il lui sera difficile de se relever. On parle cependant de la rétablir , en y envoyant de nouveaux secours de France,

& principalement beaucoup de familles Allemandes. Le succès dépendra des moyens qu'emploiera le ministère pour les faire subsister, ainsi que du choix de ceux qu'il mettra à la tête de cette entreprise. S'ils manquent d'activité, de prudence ou de zèle, si plus occupés de leurs querelles particulières que du bien général, ils agissent par des vues & des intérêts opposés, la colonie retombera dans son ancienne disgrâce; & les millions destinés à repeupler ce pays, n'auront servi qu'à le dévaster.

Je suis, &c.

A Cayenne, ce 27 Décembre 1750.



LETTRE CXXXIV.

SUITE DE LA GUIANE.

J'AVOIS promis de retourner à Surinam ; j'ai fait ce voyage le long de la mer pour être toujours parmi des François. Ils occupent le poste de Courou , à quatorze lieues de Cayenne , & plus loin celui de Sinamari , l'un & l'autre défendus par des forts & du canon. Les missionnaires , après beaucoup de travaux & de soins pour apprendre la langue des différentes nations barbares qui habitent ces contrées , en convertirent un assez grand nombre , & les déterminèrent à se fixer près d'eux , en bâtissant un village & une église. Ce qu'il y a de singulier dans l'établissement de Courou , c'est que n'ayant point d'argent pour payer l'entrepreneur qui dirigeoit la construction des bâtimens , ils eurent assez d'éloquence pour engager leurs néophites sauvages à faire cinq pirogues , propres à contenir chacune cinquante hommes , que l'architecte prit en paiement. Les femmes , de

leur côté, filerent entr'elles du coton pour huit hamacs, qui acheverent de satisfaire l'entrepreneur. Cette peuplade est située dans une belle anse, arrosée par la riviere de Courou, & fortifiée par des palissades, de petites redoutes, & des especes de bastions. Toutes les rues, tirées au cordeau, aboutissent à une place, au milieu de laquelle est bâtie l'église où les sauvages Calibis se rendent deux fois par jour pour la priere.

Cette partie de la Guiane est, sans contredit, la meilleure, la plus fertile, la plus abondante en choses nécessaires à la vie. Les étrangers y sont reçus parfaitement. Les femmes y ont de l'esprit; & la propreté qui leur est naturelle, contribue à la santé dont elles jouissent. Peut-être poussent-elles trop loin leur parure; car ici, comme dans toutes les colonies, les maris sont obligés de faire pour elles une dépense extraordinaire à l'arrivée de chaque vaisseau. Une loi qui éloigneroit le luxe des familles particulieres, feroit la richesse de la province.

Malgré la multitude de ses produc-

tions naturelles, je doute qu'elle puisse se passer des secours d'Europe, & particulièrement de nos farines pour la subsistance des troupes, des colons & des esclaves. Pour augmenter les vivres que fournit le pays même, la cour recommande aux intendants & aux gouverneurs d'en encourager la culture; mais comme l'événement peut ne pas répondre à leurs soins, il seroit important d'apprécier l'étendue de cette ressource. Elle consiste, en général, dans trois sortes d'aliments, qui sont les grains, les fruits & les racines. Entre ces dernières, c'est le manioc qui tient le premier rang dans presque toute l'Amérique méridionale. On le distingue en rouge & blanc: celui-ci, quoique plus rare, croît plus promptement, rend beaucoup moins, & se pourrit plus facilement en terre. Il n'a pas besoin, comme l'autre, d'être rapé & exprimé pour être mangé. On peut absolument le faire cuire sous la cendre.

Le manioc rouge se plante en tout temps, & résiste assez bien aux variations du climat. Il se plaît dans les terres légères, & vient difficilement dans les

terres grasses. On le fouille, au bout d'un an, dans les bons terrains ; il est plus de temps à donner, & produit moins dans les médiocres. Le trop de pluie le fait pourrir ; la sécheresse le conserve en terre plusieurs mois après avoir acquis sa maturité.

Il y a deux manières de préparer cette racine, en farine & en cassave. Dans l'un & l'autre cas, il faut la peler, la laver, la raper, & la mettre dans des espèces de sacs ou de chausses pour en exprimer & faire sortir tout le suc, qui est un poison des plus subtils. Après cette préparation, si l'on veut faire de la farine de manioc, on dessèche sur le feu cette rapure, en l'agitant sans cesse pour empêcher les parties de s'unir. Si, au contraire, on aime mieux la cassave, on étend la rapure, de l'épaisseur d'un demi-doigt, sur une platine de fer ; le feu en lie bientôt les différentes parties ; on la retourne ; & un instant après on a une galette mince, large & ronde, qu'on appelle cassave. La farine de manioc a, sur elle, l'avantage de s'arranger plus aisément dans les magasins, de se transporter plus facilement, de se conserver plus long-temps.

Plusieurs inconvénients empêchent de faire, de cette nourriture, une subsistance assurée, principalement en temps de guerre : ces inconvénients sont la lenteur de cette production, la longueur de sa préparation, la difficulté de la tenir sèche, soit en cassave, soit en farine ; la répugnance qu'ont pour elle les Européens, & enfin sa qualité, qui étant froide par sa nature, relâche nécessairement l'estomac.

J'ai dit que le suc de manioc est un poison : voici des faits que je tiens d'un médecin de Surinam. Il en a mis dans un vase ; & à peine un chat l'eut-il avalé, qu'il fit des efforts considérables, mais inutiles pour vomir. Deux minutes après il ne fit que tourner de côté & d'autre avec des anxiétés suivies de convulsions ; & il expira au bout de vingt-deux minutes. Le même médecin donna à un chien de boucher une once & demie de ce même suc : l'animal fit d'abord des hurlements terribles, & mourut une demi-heure après avec des mouvements convulsifs.

A l'ouverture de chaque corps, on

trouva, dans les deux estomacs, la même quantité de liqueur que ces animaux avoient avalée, sans aucun changement de couleur, sans la moindre altération dans les visceres, sans nulle inflammation ni coagulation dans la masse du sang : d'où le docteur conclut que le poison n'avoit agi que sur le genre nerveux ; & qu'étant une fois dans l'estomac, la mort est inévitable, à moins d'avoir recours à un remede constaté par l'épreuve suivante. Il fit prendre à un chat du jus de manioc ; & après les tournoiemens, les convulsions, les efforts pour vomir, il lui fit avaler de l'huile chaude de navette, que l'animal rejeta aussi-tôt avec une partie du poison. Se trouvant un peu foulagé, il reposa deux minutes, recommença à vomir avec une évacuation abondante d'urine & d'excréments ; & quand on l'eut détaché, il se sauva à toutes jambes. Cette expérience montre qu'on peut également sauver un homme qui auroit mangé de cette racine.

Mais voici, Madame, une épreuve bien autrement importante que les précédentes, & que je rapporterai de même,

non pour prouver la subtilité de ce poison, elle n'est malheureusement que trop reconnue, mais pour vous apprendre jusqu'où le plaisir de tuer peut pousser un médecin. "Un de mes amis, dit-il, me confia qu'il vouloit punir de mort un de ses esclaves très-coupable. Comme j'étois curieux de connoître toujours mieux l'effet de ce poison, je le déterminai à l'employer pour se défaire de son negre, avec promesse d'une fidélité inviolable à garder le secret, d'assister moi-même à l'exécution, & de faire ensuite l'ouverture du cadavre. Je lui donnai trente-cinq gouttes de cette liqueur; & à peine les eut-il avalées, que ce misérable fit des contorsions & des hurlements horribles. Ils furent suivis d'évacuations, de mouvements convulsifs, & en six minutes, mon homme fut expédié. Trois heures après, j'en fis l'ouverture, & ne trouvai aucune des parties offensées, aucune inflammation, excepté l'estomac, qui s'étoit retiré de plus de moitié. J'ai renouvelé depuis toutes ces expériences, & elles ont toujours réussi au gré de mes desirs."

Pour justifier des homicides si réels, si volontaires, si criminels, le médecin de Surinam ajoute : " aucun propriétaire ne peut faire mourir son esclave, sous quelque prétexte que ce soit ; mais comme il se trouve parmi ces malheureux un grand nombre d'empoisonneurs, si l'on vient à en découvrir quelqu'un, on doit le remettre entre les mains de la justice. Il arrive souvent que le coupable n'avoue pas son crime, & que les preuves ne sont pas suffisantes pour prononcer la peine de mort. Les juges alors décernent le châtiment ordinaire, qui est le fouet ; & après que le maître a payé trois ou quatre cents florins pour toutes ces formalités, on lui renvoie son esclave. Peut-on supposer qu'un habitant, à qui son negre aura coûté douze à quinze cents livres, veuille le perdre sans des causes très-graves ? Pourquoi donc n'en est-il pas cru sur sa parole, quand il l'accuse d'un crime capital ? Pour prévenir cet abus, continue le docteur, il est d'usage qu'un maître, qui a le malheur d'avoir chez lui un de ces coquins, se rende justice à lui-même, & fasse



trancher la tête au scélérat. Il est vrai que l'exécution doit être secrète, & n'avoir aucun blanc pour témoin, sans quoi on encourt le bannissement. Aussi ne se fait-elle qu'en présence des negres, qui, dans aucun cas, ne peuvent déposer contre un blanc. Le maître assemble ses esclaves; & après avoir convaincu le coupable, il ordonne aux premiers officiers de la troupe de lui abattre la tête. On l'enterre sur le champ, & personne ne prend fait & cause pour le criminel. J'ai donc pu, sans craindre les recherches de la justice, ce qui, comme vous savez, est un privilege de notre profession, prêter mon ministère pour la destruction de ce malheureux „

Vous remarquerez, Madame, que le suc de manioc, cet instrument de mort dans la main d'un médecin, devient, travaillé par les créoles, une fausse appétissante & salutaire. Après en avoir fait évaporer les parties les plus subtiles pour la cuisson, ce qui reste, assaisonné de sel & de piment, forme un coulis agréable, qu'on appelle du cabiou. Ce suc, lorsqu'il est exprimé nouvellement, a la blancheur &



l'odeur du lait d'amande. En le laissant reposer, on en obtient une substance nourrissante, qui se trouve au fond du vase; elle a l'apparence de l'amidon, & on l'emploie aux mêmes usages; mais à la longue, cette poudre brûle les cheveux. On en fait aussi des especes d'échaudés, ou de massépains, en y mettant du sucre, & cette préparation se nomme cipipa. Ce qu'on appelle du langou, n'est autre chose que de la cassave détremée dans de l'eau bouillante: mêlé de sucre ou de sirop, il devient du mateté.

En distillant, à feu gradué, cinquante livres de suc récent de manioc, la vertu du poison ne passe que dans les trois ou quatre premières onces de l'esprit qu'on en retire. L'odeur en est insupportable; & c'est de cet élixir terrible que se sert le médecin de Surinam, pour envoyer le malheureux esclave dans l'autre monde. On prétend que le suc de rocou est un puissant antidote contre celui de manioc; mais il faut le prendre sur le champ, car il n'auroit aucun effet si on différoit de l'employer.

La patate, dont je vous ai parlé

autrefois, est aussi une racine connue dans la Guiane, comme dans les autres contrées de l'Amérique méridionale. On n'en fait aucun amas dans des greniers, & on ne la fouille qu'à mesure du besoin; car une fois hors de terre, elle fermente au bout de quelques jours, & se corrompt.

L'igname, autre racine à l'usage des negres, a sur la précédente l'avantage de se conserver plus long-temps. Elle est même plus légère, & plus facile à digérer, sans être moins nourrissante. Elle ne donne qu'une fois l'an, & les récoltes n'en sont abondantes que dans les terrains nouvellement défrichés. Quand on en fait des provisions dans les magasins, il faut empêcher que l'humidité ne la gagne; car elle fermente alors, & végète comme les oignons. L'igname est une espèce de betterave, dont la peau est épaisse, rude, inégale, & couverte de beaucoup de filaments. Le dedans, soit qu'elle soit cuite ou crue, tire sur la couleur de chair. On la mange, ou avec de la viande, ou rôtie sous la braise. Avec cette plante & des patates, on peut absolument se passer de pain.

On cultive peu de grains à Cayenne, ainsi que dans le reste de la Guiane. Les riches y consomment des farines du dehors; les pauvres & les esclaves se nourrissent de racines, de légumes & de fruits du pays. L'entretien des colombiers & des basses-cours, est le seul objet qui exige essentiellement le secours des grains. Ceux qui viendroient le mieux dans cette colonie, sont le riz, le maïs, les pois & le mil. Il est inutile de rechercher si nos différentes especes de froment réussiroient également; la difficulté de ce travail doit dispenser de cet examen. On ne laboure point les terres; on ne les fume point; on ne les laisse point reposer. On n'y apporte d'autre préparation que de les sarcler; on prend même la précaution de le faire avec un gratoir, pour n'emporter que les herbes légèrement. Les pluies abondantes entraîneroient toute la terre qu'un labour plus profond auroit détachée, & les campagnes se trouveroient bientôt épuisées. On ne se sert jamais ici du mot de semer: en effet, on n'y sème, à proprement parler, que des graines potageres. Pour toutes les autres, on fait un trou en terre, &

l'on y met des pois, du café, du maïs, du mil, &c.

On distingue le mil ordinaire & le petit mil. Ce dernier differe de celui d'Europe par la forme de son épi, par la petitesse de son grain, & par sa qualité, qui est plus agréable au goût. Le grand inconvénient de ce grain, est sa culture & sa préparation. Il lui faut un temps favorable; la fleur est sujette à couler, & les oiseaux ravagent les épis lorsqu'ils mûrissent. Pour le préparer, faute de moulin, on l'écrase entre deux pierres; ce travail, comme vous voyez, ne peut se faire pour un grand nombre de bouches. Avec cette méthode il faudroit la moitié du monde, pour apprêter à l'autre sa nourriture.

La banane est le principal fruit dont se nourrissent les habitants de Cayenne. L'arbre qui le porte est de la grosseur de la cuisse, & couvert de plusieurs écorces écailleuses. La tige monte à la hauteur de dix à douze pieds, & meurt après avoir donné son fruit. Ses feuilles sont plus longues qu'aucune de celles que nous connoissons; & l'on croit, pour cette raison, qu'elles couvrirent la nudité de nos premiers peres. Du sommet

de la plante, s'éleve un seul & grand rameau qui porte des fleurs rougeâtres, auxquelles succedent des fruits de la grandeur de nos concombres. La chair en est moëlleuse, pleine d'un suc humectant, & d'un goût agréable. A Cayenne, on les mange cruds à l'eau, au vin ou au sel, ou cuits au four, dans une poële, sous la cendre, sur le gril ou au soleil. D'autres en font de la bouillie, qu'on appelle ici de l'embagnon.

Ce qu'on nomme la figue banane, est une espece particuliere, dont les fruits sont plus petits & plus délicats. Les sauvages, pour en avancer la maturité, les enveloppent dans des feuilles prises de la plante même, & les mettent dans un coin de leurs cases; quelques jours après, ils les retirent mûrs & d'un beau jaune. Les Cayennois en servent sur leurs tables, en entremets & au dessert.

Le bananier se multiplie comme l'anas, par des rejetons qui naissent au pied. On le plante en tout temps & en toute terre, mais principalement le long des ravines & des ruisseaux, parce qu'il se plaît dans les lieux humides. Il rapporte au bout d'un an, & exige

peu de culture : il ne faut d'autre soin que de sarcler la terre, & d'empêcher les lianes de l'entourer. La lenteur de cette production, & l'impossibilité de la conserver, empêchent qu'on ne puisse en faire un objet de subsistance assurée en cas de guerre.

D'après cela, comment se passer des secours d'Europe, pour la nourriture des troupes & des habitants de la colonie, puisque ses propres denrées ne suffisent pas même pour celle des esclaves ? Ils consomment annuellement une grande quantité de grosse farine, & presque toutes les salaisons en bœuf, en morue, en poisson, qu'apportent les vaisseaux. L'usage de ces salaisons est même nécessaire pour leur santé ; il corrige les mauvaises qualités des vivres du pays.

Comme la cassave est leur pain ordinaire, leur boisson la plus commune est l'ouycou, dont ils ont appris l'usage & la composition des Indiens. On y emploie de grands vases de terre, appelés canaris, qu'on remplit d'eau, jusqu'à cinq ou six pouces du bord. On y jette deux grosses cassaves rompues, avec une douzaine de pa-

tates coupées par quartiers, autant de bananes écrasées, & trois ou quatre pots de sirop de cannes. On bouche avec soin l'ouverture du canaris, pour laisser fermenter ce mélange pendant deux ou trois jours; ensuite on enleve, avec une écumoire, le marc qui a formé une croûte au-dessus. La liqueur qui reste dans le vase, ressemble à de la biere forte. Elle est rougeâtre, rafraîchissante, & enivre aisément. C'est dans l'ivresse de ce breuvage, fort commun dans les isles, que les Caraïbes, se souvenant des moindres offenses qu'ils ont reçues, massacrent leurs ennemis sans pitié.

Le maby est une autre boisson, qui n'est guere moins en usage. On met dans un canaris vingt ou trente pots d'eau, deux pots de sirop clarifié, & douze patates rouges, avec autant d'oranges aigres, coupées par quartiers. Cette liqueur fermente en moins de trente heures, & fait un vin clair et aussi fin que le meilleur cidre de Normandie.

En approchant de Surinam par une route nouvelle, je ne pouvois me lasser

d'admirer avec quel travail , quelle industrie les Hollandois ont su rendre habitables & fertiles des lieux autrefois si marécageux & couverts de forêts inaccessibles. Pour vous donner une idée de la maniere dont s'est fait ce changement , je vais entrer dans les détails d'une nouvelle habitation , expliquer comment on la défriche , & parler de tout ce qui sert à la former.

Dès qu'on a obtenu la concession d'un terrain , on commence par y bâtir la maison du maître. On choisit un endroit élevé , afin qu'elle ait de l'air , & qu'on puisse voir plus aisément le travail des esclaves. On la place à une petite distance de la riviere , pour être à portée d'avoir de l'eau. On construit ensuite quelques barraques pour les negres , avec une partie du bois qu'ils ont abattu ; on en réserve pour d'autres bâtimens ; on fait sécher le reste , pour y mettre le feu & le consumer. Par - là , le terrain se nettoie ; & lorsque les pluies sont arrivées , on plante les bananiers , les ignames , les patates , le maïs , & tout ce qui fait la principale nourriture des esclaves. C'est
 toujours

toujours par-là qu'il faut commencer ; autrement on court risque de les perdre , ou par la mort , ou par la désertion ; car vous ne sauriez croire combien ces travaux les rendent affamés ; & il est important de ne les laisser manquer de rien , jusqu'à la récolte des nouveaux fruits.

Après les denrées de première nécessité , on doit songer à celles qui font l'objet du commerce de la colonie , telles que le sucre , le café , le tabac , l'indigo , le cacao & le coton. Je vous ai parlé de toutes ces productions , pour lesquelles il faut choisir des terrains propres , & s'attacher à la culture la plus convenable. Mais ces travaux ne font encore que les premiers préparatifs , pour fonder une riche habitation : elle exige bien d'autres bâtimens ; car jusqu'à présent , le maître est mal logé ; il lui faut une plus belle maison , avec un jardin , des offices , & mille autres commodités. Elle doit être tournée de façon que les vents ordinaires n'y entrent que de biais ; car ils sont insupportables , lorsqu'ils battent à plomb contre les fenêtres , qu'ils obligent de tenir toujours fermées. On prétend que

les maisons de bois sont plus saines que les édifices de pierre ; mais ces derniers sont plus sûrs , durent plus longtemps , demandent moins de réparations , & sont moins sujets aux incendies ; les ouragans n'y causent pas tant de dommages ; & enfin , l'épaisseur des murs est plus capable de résister au froid piquant , qui se fait sentir vers la fin de la nuit. Il est vrai que dans un tremblement de terre , ils sont plus exposés que les bâtimens de charpente. Au reste , je les vois ici presque tous élevés sur un fond de brique de deux ou trois pieds de hauteur , afin que les poteaux ne se pourrissent pas en terre.

A quinze ou vingt pas de la maison , on place la cuisine. Elle doit être munie d'un four , pour y cuire le pain de ménage. Les magasins sont vis-à-vis , tant pour les provisions du maître & des esclaves , que pour les instrumens nécessaires à l'agriculture. A quelque distance se trouvent les écuries pour le gros & le menu bétail , les basses cours pour la volaille , l'infirmerie pour les malades , le moulin , l'étuve & la purgerie pour la fabrication du sucre. Plus loin , on place les cases des negres ,

qui doivent toujours être sous le vent des principaux édifices, par précaution contre les accidents du feu. Quoique composées des plus vils matériaux, il ne faut pas négliger de les bâtir avec ordre, séparées les unes des autres, dans un lieu sec, avec un soin extrême d'y faire regner la propreté. Elles forment quelquefois une file de quatre-vingt à cent pieds de longueur; & quand le nombre des esclaves est au-delà de quatre cents, on en construit une semblable vis à-vis de la première; mais il n'y a que les gens très-riches, qui possèdent de pareils établissemens.

Le parc où l'on enferme les bestiaux pendant la nuit, est à côté de cette longue suite de bâtimens; tous les esclaves en ont la garde, & en sont responsables. Moins on éloigne le moulin des champs de cannes, plus on diminue le travail, & l'on facilite le charroi. A mesure que l'on coupe du bois pour brûler, on tire parti du terrain, pour une nouvelle plantation. Si le pays est propre au cacao, il ne faut pas négliger cette production: c'est une marchandise également précieuse, & par la facilité de la cultiver, & par le profit

qu'on en retire. Un propriétaire, sans autres frais qu'une augmentation de quinze à vingt negres, entretient cent mille cacaotiers, & grossit son revenu de trente mille francs de plus.

Le terrain qui n'est pas employé en plantations, peut être mis en savanes. On n'a jamais trop de pâturages dans une grande habitation, où les bœufs sont nécessaires pour les voitures, & les vaches pour avoir des veaux qui remplacent les bœufs qui meurent. Si l'on a des moulins à chevaux, c'est un nouveau nombre de bêtes à nourrir. On ne peut se dispenser d'entretenir un troupeau de moutons & de chevres; sans quoi la dépense de la table augmente, & l'on est toujours mal servi.

Comme toutes les habitations de ce pays sont situées sur des rivières, il convient d'avoir un bateau, mené à la rame par cinq ou six negres, pour transporter le maître de sa plantation à la ville, & de la ville à la campagne, quand il ne peut s'y rendre par terre. Il en faut un autre pour les provisions, sans compter quelques petites pirogues pour les esclaves qui vont à la pêche, ou qu'on envoie en commission,

Vous voyez, Madame, que ce n'est pas peu de chose que de former de pareils établissemens; mais lorsqu'on a le bonheur de réussir, il est aisé de tirer quinze à dix-huit pour cent d'intérêt, du fonds qu'on y a mis. Cependant je ne conseillerois à personne d'en commencer un soi-même, par les risques qu'y court la santé, & les dommages que cause la perte des negres. Je préférerois toujours d'acheter une habitation toute faite, qui mette l'acquéreur à portée de percevoir tranquillement ses revenus, sans essuyer les dangers & les chagrins auxquels on est continuellement exposé, avant que les plantations soient en état de rendre l'intérêt du capital.

Le café est aujourd'hui une des principales richesses des colonies de la Guiane. Dans les premières années de celle de Surinam, on a commencé par semer les graines, pour en former des pépinières. On faisoit d'abord tremper les fèves dans l'eau pendant vingt-quatre heures; ensuite on les plantoit dans des caisses remplies de bonne terre; on les plaçoit à deux pouces de distance les unes des autres; & l'on

avoit soin de les arroser au défaut de pluie. Au bout de quinze jours, les germes produisoient de petites tiges ; & quand elles commençoient à avoir des feuilles, on choisissoit un temps pluvieux pour les transporter dans un terrain préparé. On suivroit, sans doute, encore aujourd'hui cette même méthode, s'il en étoit besoin ; mais les vieux arbres fournissent assez de rejets, pour entretenir ou renouveler les plantations.

On n'a commencé cette culture, à Cayenne, qu'en 1721. Plusieurs déserteurs François, qui étoient à Surinam, se flatterent d'obtenir leur amnistie, en apportant des feves de café. Elles furent mises en terre ; quelques tiges, qui leverent bientôt, furent distribuées entre les habitants ; & dans peu de temps, toute l'isle en fut pourvue. Cet arbre croît fort vite ; mais ce n'est que la troisième année qu'il produit assez de fruits, pour dédommager des frais annuels de sa culture. L'extrême sécheresse le fait périr ; les pluies excessives empêchent que les feves ne mûrissent ; on a d'ailleurs beaucoup de peine à garantir les nouveaux plants,

des fourmis & autres insectes qui les dévorent.

Aux dépenses qu'exigent tous ces soins , ajoutez encore celles du bâtiment où le café doit se préparer , pour être mis en barriques , & envoyé en Europe. C'est une grande loge de quatre-vingt pieds de long , sur trente ou quarante de large , surmontée d'un grenier de la même étendue. De chaque côté , sont des especes de tiroirs posés sur des coulisses , pour les tirer de la loge quand il fait beau , & les y faire rentrer quand il pleut. Ces tiroirs sont remplis de café ; & il y a dans le grenier , de côté & d'autre , de grandes fenêtres qui donnent de l'air , & empêchent que les fèves ne germent ou ne s'échauffent. On les pile dans des pieces de bois , creusées en forme d'auges ; on les vanne ensuite comme le bled ; on les remue souvent avec la pelle ; on les met dans des paniers pour les transporter ; on les étend devant la loge , dans un quarré revêtu de brique , & exposé au soleil pour les sécher. On a des balances & différents poids , pour prendre la tare des barriques , & les peser quand elles sont pleines. Il n'est

permis à aucun propriétaire de Surinam, de vendre son café en Amérique. Cette marchandise doit être livrée en nature aux correspondants de Hollande.

Comme chaque pays a ses productions particulières, si l'on ne trouve pas ici les mêmes fruits qu'en Europe, on en a d'autres à qui vous donneriez la préférence. Tels sont en particulier l'ananas, les mamis, &c. L'arbre qui produit ces derniers, est assez grand; & ses branches garnies de feuilles longues & épaisses, fournissent beaucoup d'ombre. Le fruit ressemble à un boulet de canon, & a depuis six jusqu'à huit pouces de diamètre. Il est couvert d'une écorce rousseâtre, de l'épaisseur d'un demi-doigt, souple comme du cuir, & qu'on leve comme la pelure d'une pêche. On la coupe par tranches; & il satisfait également le goût & l'odorat. On en fait des marmelades, des confitures, des tourtes qui surpassent tout ce que vous connoissez de plus exquis en ce genre. Les différentes espèces de melons qu'on mange dans la Guiane, l'emportent encore sur les nôtres, par la grosseur, le goût & le parfum.

Le calebassier est un arbre dont on

ne sauroit se passer dans une plantation. Il ressemble à nos plus grands pommiers ; & le fruit qu'il porte a la figure de nos citrouilles. On la creuse en y versant de l'eau bouillante , pour faire macérer la moëlle ; & on l'en tire avec un bâton. Les negres , après l'avoir ainsi vuïdé en font des bouteilles , des plats , des écuelles , & toutes sortes d'ustensiles pour les usages domestiques. Quelques - uns y gravent des compartiments & des grotesques à leur maniere ; & quoiqu'ils n'emploient ni la regle , ni le compas , leurs desseins se trouvent quelquefois assez justes.

J'ai dit ailleurs que la liane étoit une plante commune dans la Guiane ; on en distingue de plusieurs sortes ; les unes servent aux habitants à faire des cordages , les autres à désaltérer les voyageurs & les chasseurs. Les premières montent en serpentant autour des arbres ; & après être parvenues jusqu'aux branches les plus hautes, elles jettent des filets qui retombent perpendiculairement , s'enfoncent dans la terre , y prennent racine , s'élevent de nouveau , montent & redescendent alternativement. D'autres filaments, por-

tés obliquement par le vent, ou par quelque hafard, s'attachent aux plantes voisines, & forment une confusion de cordages, qui offrent le même aspect que les manœuvres d'un vaisseau. Il y a de ces lianes aussi grosses que le bras, qui étouffent l'arbre qu'elles embrassent, à force de le ferrer. Il arrive quelquefois que cet arbre seche sur pied, se pourrit & se consume. Il ne reste alors que les spires de la liane, qui présentent une espece de colone torse, isolée & à jour, que l'art auroit peine à imiter.

Il est une autre sorte de liane, qui étant coupée, rend une eau claire & pure, dont on use dans le besoin. Ce qu'il y a d'admirable, c'est qu'en quelque exposition que soit la branche, au soleil ou à l'ombre, en quelque temps qu'on la coupe, le jour ou la nuit, l'eau est toujours également fraîche & limpide. Les voyageurs altérés se servent de leur chapeau pour la recevoir. Ils trouvent, dans une seule tige, de quoi éteindre la soif d'un grand nombre de personnes. J'ai eu souvent recours à cet expédient dans mes longues courses; & j'espère que ce même secours ne me

manquera pas dans celles qui me restent encore à faire , pour me rendre de Surinam dans la province de Terre-Ferme. Je compte partir avec deux Hollandois , que le gouverneur envoie à Carthagene. Je devrai à son amitié les moyens de voyager avec agrément. En traversant cette extrémité de la Guiane , jusqu'à l'embouchure de l'Orénoque , je m'attacherai principalement à vous faire connoître les différentes nations qui habitent les bords de ce fleuve. En attendant , je vous parlerai d'une chasse aux perroquets , que je fis hier avec une nombreuse compagnie. Nous tuâmes plus de deux cents de ces animaux , qui se mangent ici comme des perdrix. On agita pendant le souper , de quelle manière on les apprêteroit pour le lendemain. On décida qu'on commenceroit par en prendre toutes les langues pour en faire un pâté. Il se trouva fort mauvais à la vérité ; mais du moins nous pûmes nous vanter d'avoir goûté d'un mets qu'on n'auroit en Europe , que pour des sommes exorbitantes. On mit vingt de ces oiseaux dans une marmite ; & l'on en fit une

assez bonne soupe. D'autres cuits en fricassée, se trouverent tendres & délicats ; mais ceux qu'on fit rôtir, devinrent si secs, qu'ils n'avoient plus de goût. N'importe, je puis dire avoir mangé, une fois dans ma vie, d'un pâté de langues de perroquets, & le corps même de l'animal, accommodé de trois ou quatre façons différentes.

Je suis, &c.

A Surinam, ce 9 janyier 1752.



LETTRE CXXXV.

SUIVE DE LA GUIANE.

LE peu de raison, d'esprit, de lumieres que l'on rencontre de Surinam à Carthagene, ne se trouve que dans la tête de quelques missionnaires. Ce sont les seuls hommes, avec lesquels on puisse parler, les seuls du moins dont on tire des connoissances du pays & de ceux qui l'habitent. Ils ont toujours été ma ressource chez les sauvages ; comme dans nos villages d'Europe, on ne consulte, on n'écoute guere que les curés.

Aujourd'hui, Madame, je ne vous écris que d'après le témoignage d'un jésuite Espagnol, dont vous allez lire mot à mot la relation. Il dirige depuis quinze ans, une peuplade d'Indiens, sur la rive droite de l'Orénoque ; & il a fait sur le cours de ce fleuve, des recherches particulieres, qu'il a bien voulu me communiquer. Il y a joint des détails curieux sur différents peu-

ples qu'il a éclairés des lumieres de la foi, & sur d'autres qu'il n'a pas encore pu convertir. Je me suis attaché aux objets les plus intéressants, ou les plus singuliers, que je traduis en les copiant.

Le pere Mugilla, c'est le nom de ce missionnaire, commence son récit par la découverte de l'Orénoque, qu'il attribue à Christophe Colomb; mais ce navigateur ne fit, pour ainsi dire, que l'appercevoir. Trente-six ans après, Diego de Ordaz approcha de son embouchure, & y perdit une partie de son monde & de ses vaisseaux. Cet accident ne le découragea point; il revint avec de nouveaux secours, & fonda une ville, connue aujourd'hui sous le nom de Saint-Thomas de la Guiane. Des navigateurs François, Anglois, Hollandois essayèrent de s'y établir; mais l'Espagne est toujours restée maîtresse de cette contrée. Elle envoya des religieux pour y prêcher l'évangile; les missions furent partagées entre les capucins, les cordeliers & les jésuites; mais ces derniers occupent une plus grande étendue de terrain.

L'Orénoque se jete dans la mer par plusieurs embouchures, & forme un tel labyrinthe de petites isles, qu'il n'est pas possible d'en déterminer le nombre. Les habitants se perdent quelquefois eux-mêmes dans ce dédale aquatique, & sont obligés de gagner le golphe, pour redresser leur route. En mêlant ses eaux avec celles de l'océan, il les adoucit pendant l'espace de plusieurs lieues, s'étend le long des côtes, & oblige la mer à les abandonner. Voici encore une autre singularité : il croît pendant cinq mois, se maintient trente jours dans son plus grand accroissement, diminue pendant cinq autres mois, & reste trente autres jours dans ce dernier degré. Il emploie ainsi les cours d'un an à s'élever & à descendre, marquant ses diverses hauteurs, par les traces qu'il laisse sur les rochers ou sur les arbres qui bordent le rivage.

En remontant l'Orénoque, depuis son embouchure, on trouve d'abord la riviere de Caroni, qui s'y précipite avec tant de violence, que le courant du fleuve remonte plus de trois cents pas vers sa source. On distingue très-

long-temps leurs eaux : celles de la riviere paroissent noires , parce qu'elles coulent sur un sable de cette couleur ; mais lorsqu'on en met dans un vase, on la voit claire & brillante comme du crystal : celles de l'Orénoque au contraire sont toujours troubles. Il a plus de 60 brasses de fond , dans quelques endroits , & près de quatre-vingt, lorsque les eaux sont dans leur plus grande élévation. Ce que j'ai vu de son étendue, de sa largeur, de sa profondeur, me le fait regarder comme un des plus grands fleuves du monde. Il parcourt neuf cents lieues de pays , & reçoit le tribut d'une infinité d'autres rivieres, dont les bords sont occupés par des Indiens de différentes nations.

On appelle Guarauniens ceux qui habitent les petites isles, formées par les bouches de l'Orénoque. Il est d'autant plus surprenant qu'ils puissent y vivre, que ce fleuve inonde leur pays, sans interruption pendant six mois consécutifs , & deux fois par jour le reste de l'année. Leur langage n'a rien de dur ; & les étrangers l'apprennent avec facilité. Ils sont doux, affables, & très-attachés aux Espagnols. Dès qu'ils ap-

perçoivent un de leurs vaisseaux , ils accourent sur le rivage avec les plus vives démonstrations de joie ; & dès cet instant , tous les jours sont marqués chez eux par quelque nouveau divertissement. Les Européens ne peuvent vivre dans leurs isles , à cause d'une quantité incroyable de moucheron qui rendent ce séjour insupportable. De leur côté, les habitants ne veulent point en sortir , quelques instances qu'on leur fasse. Leurs maisons sont élevées au-dessus du sol assez haut , pour que le fleuve ne puisse pas les inonder dans ses plus grandes crûes. L'architecture en est assez solide , pour résister aux courants. Après avoir planté des pilons , soutenus les uns sur les autres , par de longues & fortes traverses , ils y construisent un théâtre de bois de palmier , sur lequel chacun bâtit sa cabane.

Ce même arbre , le seul qui croisse dans ces isles , leur fournit abondamment tout ce qui est nécessaire à la vie. Rappelez-vous ce que je disois autrefois du cocotier de la côte de Malabar. Le palmier est , pour cette partie de l'Amérique , ce que l'autre est pour les

Indes orientales. Le tronc sert à faire des planchers ; les branches , des murailles ; les feuilles , des cordes , des lits , des voiles , des filets , des habits , & des éventails pour chasser les mouches. Les Guarauniens ne dépouillent le palmier qu'après en avoir tiré du pain , du vin , de la viande. Lorsque l'arbre est à son point de maturité , on le saigne à coups de haches. La liqueur qui coule avec abondance , est épaisse & douce comme du sirop. Elle acquiert ensuite la même force que le vin ; & quelque temps après , elle devient aussi piquante que le vinaigre. On s'en sert alors , pour faire cuire des especes de vers qui naissent dans le palmier , lorsqu'il ne reste plus de liqueur. Cette nourriture est excellente , quoiqu'elle inspire d'abord un peu de dégoût. Le pain se fait avec une pâte qui se trouve dans le cœur de l'arbre : lavée & séchée au soleil , elle produit une très-belle farine. Enfin les Indiens cueillent le fruit , qui consiste en de belles grappes de dattes rondes , de la grosseur d'un œuf , & d'un jaune tirant sur le rouge. Ils les pilent , en expriment le jus , & en font une

boisson très-faine & très-agréable. Enfin, pour ne rien perdre de cet arbre merveilleux, ils cassent les noyaux, & en tirent une espece d'amande à peu près semblable à celle de la noisette.

Outre les Guarauniens, qui habitent près de l'embouchure de l'Orénoque, on trouve, en remontant le fleuve, les Mapuyes, les Guamos, les Salivas, les Othomacos, les Achaguas, les Caribes, les Araucas, &c. " Il est difficile de connoître l'origine de toutes ces nations, dit le pere Mugilla, qui va désormais vous parler seul. Il y en a parmi elles, qui se croient fort au-dessus des autres, & qui ont, en effet, l'avantage sur le plus grand nombre, par la figure, l'air, la taille, & la douceur du langage. Les Caribes, par exemple, sont tous bien faits, grands & de bonne mine. Ils parlent aussi librement à un étranger, la première fois qu'ils le voient, que s'ils l'avoient connu toute leur vie. On ne trouve chez eux ni peintures, ni hiéroglyphes, ni aucune autre espece de monuments, qui puisse répandre le moindre jour sur leur histoire. Lors-

qu'on veut s'en instruire, en leur faisant des questions, ils répondent avec hauteur : nous seuls sommes des hommes ; les autres ne sont que des esclaves. Leur fierté ne leur permet pas de donner d'autres éclaircissements. Leur tradition porte, que l'être suprême fit descendre son fils du ciel, pour tuer un serpent horrible ; & que l'ayant vaincu, il se forma dans les entrailles de l'animal des vers qui produisirent chacun un Caribe avec sa femme. Comme ce monstre avoit fait une guerre cruelle aux nations voisines, les Caribes, qui lui doivent le jour, les regardent toutes comme des peuples ennemis.

Les Salivas se donnent une origine qui n'est guere moins absurde. Ils croient que la terre engendra autrefois des hommes & des femmes, comme elle produit aujourd'hui des plantes & des fleurs, & que certains arbres portoient pour fruits des créatures humaines. Leurs pensées ne s'élevent jamais plus haut que la terre qu'ils habitent ; & ils n'ont d'autres idées, que celles qui leur sont communes avec les animaux. Ils n'apprennent

qu'il y a des hommes vêtus, que lorsqu'un missionnaire arrive chez eux pour la première fois. Ils en sont effrayés, & courent se cacher dans les bois, en poussant des hurlements horribles. Nos peres, continue le jésuite, sont sur-tout effarouchés de l'entière nudité des femmes & des filles, qui ne voient aucun de leurs attraits. Elles n'en rougissent point; & lorsqu'on leur distribue des mouchoirs pour qu'elles se couvrent, elles les jettent dans la rivière, pour n'être point obligées de s'en servir. Si on leur en demande la raison, elles répondent que ces vêtements leur causent de la honte; comme si elles sentoient qu'effectivement, des appas voilés sont plus capables d'irriter les desirs, qu'un corps absolument nud. C'est par ce même sentiment de pudeur, que chez d'autres nations Indiennes, nul ne porte des habits que les courtisanes, dont l'état est de manquer de pudeur, & d'irriter les desirs. Les femmes de l'Orénoque, quand elles sont instruites des mystères de notre religion, devenues plus éclairées, reconnoissent leur

nudité , & reçoivent tous les vêtements que nous pouvons leur donner. Elles en demandent même plus qu'il ne leur en faut ; & nous avons de la peine à nous en débarrasser.

„ La parure de ces peuples , pour les jours ordinaires , consiste en plusieurs colliers de dents de morts , qu'on regarde ici comme la marque d'un très-grand courage. Les jours de fêtes , ils enduisent d'une espece de colle ou de résine , de petites nattes minces de différentes couleurs , qu'ils s'appliquent sur le corps avec symmétrie ; de manière qu'étant placés dans un certain éloignement , un étranger qui ne seroit pas prévenu , les croiroit vêtus d'une étoffe brillante. D'autres s'attachent des plumes de toutes les nuances , & s'en font des perruques qu'ils portent dans les travaux même de la campagne ; parce qu'outre qu'elles leur servent d'ornement , elles les garantissent encore du soleil & de la pluie. Rien n'est plus plaisant que de voir ces sauvages nuds , tous fiers de leur parure , labourer la terre avec une grande perruque.

„ Dès qu'une fille vient au monde, on lui met au-dessous des genoux, & un peu au-dessus de la cheville du pied, des bandes larges & épaisses, qui font grossir extraordinairement leurs gras de jambe ; & ce que nous regardons comme un énorme défaut dans une femme, est à leurs yeux d'une beauté sans égale.

„ Il n'y a point de fourmilliere qui ne se gouverne avec plus d'ordre que ces peuples : ils observent cependant certaines loix, & spécialement au sujet de l'adultere ; les uns font mourir les coupables au milieu de la place publique : chez d'autres, le mari offensé se contente pour toute réparation, de coucher autant de fois avec la femme de l'époux adultere, que celui-ci a eu commerce avec la sienne. Par cette loi du talion, les parties se trouvent satisfaites. D'autres, par un troc mutuel, changent de femmes pour un temps ; le terme expiré, chaque épouse revient à son mari, & n'en est que plus aimée, & même plus aimable. Quelquefois par un consentement réciproque, les troqueurs rompent le

bail , avant l'expiration du terme.

„ Les peres ne donnent aucune instruction à leurs enfans ; & ceux-ci ne sont tenus à aucune obéissance. Tant qu'ils sont petits , ils sont aimés avec une tendresse excessive ; mais , dans un âge plus avancé , les uns & les autres semblent ne s'être jamais connus ; il n'est pas même sans exemple, de voir des fils porter les mains sur les auteurs de leur vie. Un jour que plusieurs de ces Indiens étoient occupés à élever la charpente d'une église , un jeune homme dit à son pere : l'endroit où tu travailles m'appartient ; c'est la tâche qui m'a été marquée. Tu te trompes, dit le pere ; c'est moi qui suis chargé de cette besogne. Le fils se mit en colere , & donna au vieillard un soufflet qui fut entendu de tous les ouvriers. Il en fut quitte pour quelques coups de discipline , ordonnés par le missionnaire.

„ Ces peuples , avant que de marier leurs filles , les assujettissent , pendant six semaines , à un jeûne si rigoureux , que le jour de leur noce elles ressemblent plutôt à des squelettes,

squlettes , qu'à de jeunes mariées. Ils disent pour raison , que lorsqu'elles étoient dans leurs jours critiques , elles corrompoient tout ce qu'elles touchoient ; que si un homme posoit ses pieds dans un endroit où elles avoient marché , ses jambes devenoient d'une grosseur monstrueuse , & que souvent il en mouroit. Pour éviter un pareil danger , & remettre ces filles bien pures entre les mains de leurs futurs maris , on les renferme , & on ne leur donne que trois dattes par jour , trois onces de cassave , & de l'eau.

„ La nuit qui précède le mariage , est employée toute entière à peindre & à emplumer le corps de ces momies. Dès que le soleil paroît , une troupe de musiciens & de danseurs , au son des instruments , font plusieurs fois le tour de la maison. On leur présente un plat de viande ; ils le prennent , s'enfuient dans les bois , & le jettent à terre en criant : tiens , prends cela , chien de démon ; & laisse - nous tranquilles pour aujourd'hui. Ils reviennent ensuite couronnés de fleurs , tenant un bouquet

d'une main, & de l'autre des sonnettes.

„ Alors la mariée paroît, mais dans un état à faire compassion, après quarante jours d'abstinence, & une nuit passée sans avoir fermé l'œil. A côté d'elle marchent deux vieilles femmes qui pleurent & rient, en chantant alternativement ces couplets : Hélas ! ma fille, dit celle qui pleure, si tu connoissois les douleurs de l'enfantement, tu ne te marierois certainement pas. Ah ! reprend l'autre, que tu auras de joie d'être mariée, quand tu goûteras le plaisir qui précède les douleurs de l'enfantement !

„ Que les mauvais traitements d'un mari, continue la pleureuse, causent, hélas ! d'amertume & de chagrins à une malheureuse femme ! Que les caresses, que les embrassements d'un jeune époux, répond la rieuse, font oublier de chagrins & de mauvais traitements !

„ Hélas ! ma fille, reprend la première, que les jours vont te paroître longs, sous le poids des fardeaux qu'on t'obligera de porter ! Va, mon

enfant , dit la seconde , les nuits te sembleront bien courtes , avec un jeune mari qui couchera à côté de toi.

„ C'est ainsi que les uns pleurant , les autres riant , les musiciens faisant un vacarme affreux , les enfants criant de toutes leurs forces , & les nouveaux mariés ne sachant quelle contenance tenir au milieu de cette orgie , on se met autour d'une table chargée de poissons & de tortues ; on mange , on s'enivre , on chante , on danse , on fait un bruit épouvantable jusqu'au lendemain.

„ Quoiqu'habitants des mêmes contrées , tous ces peuples n'ont pas les mêmes usages. Un des plus singuliers est celui qui oblige les garçons d'épouser les veuves les plus âgées ; & les filles , les vieillards les plus décrépits. Par-là , disent-ils , chacun remplit les devoirs du mariage. Les jeunes gens y sont excités par leur tempérament ; les vieillards , par les attraites des jeunes filles. Ils trouvent les plaisirs de l'amour si doux , qu'ils veulent en jouir jusqu'au bord du tombeau. Une autre raison qu'ils apportent de cette

pratique, c'est qu'en mariant un jeune garçon avec une jeune fille, on unit deux fous ensemble, qui ne savent comment ils doivent se gouverner; au lieu qu'une femme âgée met son jeune mari au fait du ménage, & lui donne de bonnes instructions, fondées sur une longue expérience. Cette coutume déplaît fort aux jeunes gens; mais ils trouvent moyen de se venger, & de chagriner à leur tour les vieillards. Ceux-ci se rendent odieux par leur jalousie; & leurs jeunes épouses en deviennent plus disposées à les tromper. La polygamie occasionne quelquefois, parmi eux, des guerres sanglantes. La querelle commence entre des femmes, qui, forcées de vivre ensemble, se détestent aussi cordialement que les nôtres. Bientôt les hommes s'en mêlent; & ce qui n'étoit d'abord qu'une tracasserie domestique, met les armes à la main à plusieurs nations: elles ne les quittent qu'après la destruction totale de l'un des deux partis.

„ Plusieurs de ces Indiens regardent comme un très-grand déshonneur

pour les maris , que leus époules mettent au monde deux enfans à la fois. Cette folie va si loin , que les autres femmes , sans penser qu'il peut leur en arriver autant à elles-mêmes , se rendent chez l'accouchée , pour se moquer d'elle. Elles lui disent qu'elle est parente des souris , qui font leurs petits quatre à quatre. Ce qu'il y a d'affreux , c'est qu'une mere qui vient d'être délivrée d'un enfant , & qui en attend un second , enterre au plutôt le premier , pour ne point être exposée à la raillerie de ses voisines , & aux reproches de son mari qui ne peut pas croire que ces deux enfans soient de lui. Il en reconnoît un pour le sien , & regarde l'autre comme le fruit de l'infidélité de sa femme. Aussi , dès qu'elle est relevée , il la fait venir devant la porte de sa cabane ; & après l'avoir blâmée publiquement de sa mauvaise conduite , il prend un faisceau de verges , & la fouette jusqu'au sang , exhortant tous les maris à suivre son exemple en pareils cas.

„ Chez ces mêmes Indiens , dès que la saison des labours est arrivée , on

range par file les jeunes gens ; & des vieillards armés de fouets, font tomber sur leurs épaules nues, une grêle de coups qui fouvent leur enlèvent la peau. La première fois que je fus témoin de cette terrible exécution, je demandai quelle faute avoient commise les coupables. Aucune, me répondit un vieillard ; mais comme le temps est venu d'arroser & de nettoyer la terre pour y semer du maïs, nous ôtons, avec ces fouets, la paresse à cette jeunesse qui, sans cela, resteroit dans l'indolence.

„ L'amour que ces peuples ont pour leurs enfants, leur persuade que le plus grand bien qu'une mere puisse procurer à sa fille, est de la faire mourir dès l'instant qu'elle voit le jour. Ecoutez la réponse que me fit une Indienne, à qui je reprochois cette inhumanité. Elle m'écouta d'abord sans lever les yeux, & lorsque j'eus cessé de parler, elle me dit : pere, si tu veux le permettre, je t'avouerai ce que j'ai dans le cœur. Plût à dieu que ma mere, en me mettant au monde, eût eu assez de compassion & d'amour

pour moi , pour m'épargner les peines que j'ai endurées jusqu'à présent , & que j'aurai encore à souffrir jusqu'à la fin de mes jours ! Si elle m'eût enterrée en naissant , je n'aurois point senti la mort ; & elle m'auroit exemptée de celle à laquelle je suis indispensablement assujettie , ainsi que des travaux qui me sont aussi amers que la mort même. Ah ! qui fait le nombre des peines qui m'attendent encore avant qu'elle arrive ! Représente-toi bien , pere , les maux auxquels une femme est sujette parmi nous ; nos maris vont à la chasse avec leurs arcs & leurs fleches , & c'est à quoi se borne toute leur fatigue : nous au contraire , nous y allons chargées d'une corbeille , d'un enfant qui pend à nos mamelles , & d'un autre que nous portons dans ce panier. Nos hommes vont tuer un oiseau ou un poisson ; & nous , nous bêchons la terre , & supportons tous les travaux du ménage. Ils reviennent le soir sans aucun fardeau ; & nous , outre celui de nos enfants , nous leur apportons des racines & du maïs. En arrivant chez eux , ils vont s'entrete-

nir avec leurs amis ; & nous allons chercher du bois & de l'eau , pour leur préparer à souper. Ont-ils mangé ? ils se mettent à dormir ; au lieu que nous passons presque toute la nuit à faire leur boisson ; & à quoi aboutissent toutes nos veilles ? Ils boivent & s'enivrent ; & tout hors d'eux-mêmes , ils nous rouent de coups de bâton , nous traînent par les cheveux , & nous foulent aux pieds.

„ Ah ! pere , plût à dieu que ma mere m'eût enterrée dès l'instant qu'elle m'a mise au monde ! Tu fais toi-même , que nous nous plaignons avec raison , puisque tu vois tous les jours la vérité de ce que je viens de te dire ; mais tu ne connois pas encore notre plus grande peine ! Qu'il est triste de voir une pauvre Indienne servir son époux comme une esclave , aux champs accablée de fieur , & au logis privée de sommeil , tandis que ce mari , dédaignant sa première femme , prend , au bout de vingt ans de mariage , une épouse plus jeune , qui bat nos enfants , qui nous maltraite nous-mêmes ! Et si nous osons nous plaindre , on nous impose silence avec

un fouet. Une mere peut-elle procurer un plus grand bien à sa fille , que de l'exempter de toutes ces peines , & de la tirer d'une servitude pire que la mort? Plût à dieu , pere , je le répete, plût à dieu , que celle qui m'a donné la vie , m'eût témoigné son amour , en me l'ôtant dès ma naissance ! Mon cœur auroit moins à souffrir , & mes yeux moins à pleurer.

„ Lorsque les enfants sont malades , leurs meres se percent la langue avec des os de poissons. Du sang que ces blessures leur font perdre , elle arroserent le corps de ces enfants tous les matins , jusqu'à ce qu'ils meurent ou qu'ils guérissent. S'il arrive qu'une maladie épidémique afflige toute une peuplade , celui qui en est le chef , est obligé de procurer le même soulagement à chaque habitant. Il leur frotte l'estomac , après s'être percé les chairs avec des lancettes. Je rencontrai un jour un de ces capitaines , & le voyant pâle , maigre & défait , je lui demandai des nouvelles de sa santé : je me porterois assez bien , me répondit-il ; mais mes malades :

me font périr. Ce devoir, qui souvent cause la mort, n'empêche pas de briguer le funeste honneur d'être à la tête de la nation.

„ Le chef de chaque bourgade distribue au peuple ses occupations. Dès le matin, il en envoie une partie à la pêche, une autre à la chasse, une autre aux champs, pour labourer la terre; car tous les biens sont communs. Les femmes travaillent à plusieurs ouvrages domestiques; & sur le midi, elles vont jouer à la paume. Elles tiennent le batoir à deux mains, & poussent la balle avec tant de force & de roideur, qu'il n'y a point d'Indien qui ose la parer, sans s'exposer à avoir l'épaule démise. Cet accident arrive quelquefois, & divertit fort les joueuses. Les parties sont de douze ou de vingt-quatre, contre un pareil nombre. Les maris, simples spectateurs, parient pour leurs femmes. Quand ils jouent eux-mêmes, ils ne se servent point de batoirs: ce n'est qu'avec l'épaule droite, qu'ils doivent renvoyer la balle; & si elle vient à toucher quelque autre partie du corps, on perd

un point ou une raie. On ne peut s'empêcher d'admirer l'adresse avec laquelle ils la rechassent, dix à douze fois de suite, sans la laisser tomber à terre; mais ce qui étonne le plus, c'est que la balle venant à raser le sable, ils se jettent ventre à terre, & la relevent de l'épaule, avec une agilité surprenante. Echauffés par cet exercice & par l'ardeur du soleil, les joueurs se font des incisions aux cuisses, aux jambes, aux bras; & lorsqu'ils ont répandu assez de sang, ils entrent dans la rivière, ou se roulent sur le sable. Pendant ce temps-là, ils tiennent une poignée de terre, qu'ils lechent & savourent, hommes & femmes, avec un plaisir infini, parce qu'elle est impregnée de graisse de tortue ou de caïman, qui les nourrit, & dont ils sont très-avides. Aussi les meres qui veulent appaiser leurs enfants, leur donnent-elles un morceau de cette terre, qu'ils suçent comme une dragée.

„ A quatre heures les pêcheurs arrivent, & chacun rentre dans sa cabane. Les femmes & les enfants vont prendre le poisson ou le gibier, & le

portent au capitaine, qui le partage également entre toutes les familles. On soupe; on va se baigner de nouveau, & l'on danse jusqu'à ce qu'on se couche. Les hommes se tiennent par la main, & forment un rond. Les femmes en font un second; & les enfants renferment les deux premiers, dans un troisieme cercle.

„ Le lit de quelques-uns de ces peuples ne consiste qu'en un monceau de fable, qu'ils vont chercher sur le rivage, & dans lequel ils s'enterrent, mari, femme, enfants, jusqu'à la moitié du corps, comme des pourceaux. Leur coutume est de pleurer dès la pointe du jour, jusqu'au lever du soleil, l'absence des parents que la mort leur a ravis. Si-tôt que le coq commence à chanter, on entend un murmure confus de soupirs & de gémissements, accompagnés de larmes & de marques de douleur.

„ Les Indiens de l'Orénoque regardent comme un très-grand malheur les éclipses de l'une. Les uns croient que cet astre est à l'agonie & prêt à mourir; d'autres, qu'il est irrité contre eux; qu'il se retire pour ne

les plus éclairer ; & tous dans cette occasion se livrent à mille extravagances. Ceux-ci sortent de leurs cabanes , & pousseut des cris effroyables. Ceux-là courent éplorés , tenant chacun un tison à la main , qu'ils vont cacher dans la terre ou dans le sable ; persuadés que si la lune mouroit , il ne resteroit de feu que celui qu'on auroit dérobé à sa vue. Les uns s'assemblent au bruit d'un tambour , ou d'autres instruments de guerre , se rangent en file , présentent leurs armes à l'astre malade , & offrent de le défendre contre ses ennemis , tandis que leurs enfants se mettent sur deux lignes , & que les vieillards les fouettent avec des courroies. Les autres prennent les outils du labourage , & vont défricher un terrain , pour semer du maïs à l'usage de la lune , afin de l'engager à ne point les abandonner. Voyant que tous leurs efforts sont inutiles , & qu'elle perd peu à peu sa lumière , ils rentrent dans les cabanes , & grondent leurs femmes de ce qu'elles se montrent si peu sensibles à sa maladie. Celles-ci font semblant de ne pas les

entendre, & ne leur répondent rien. Alors ils adoucissent leur ton, les supplient de pleurer & de prier, pour qu'elle reprenne ses forces, & ne se laisse point mourir. Leurs prieres ne font pas plus d'effet que leurs menaces. Les maris, pour vaincre cette inflexibilité, les comblent de caresses & de présents. Lorsque les femmes ont tiré d'eux tout ce qu'elles souhaitent, elles offrent à la lune des bracelets de verre, des colliers de dents de singes, &c. Elles sortent ensuite pour la saluer, & lui adressent, d'une voix plaintive, un grand nombre de prieres. Comme cette cérémonie commence dans le temps que l'astre éclipse reprend sa lumière, & qu'il reparoît bientôt dans tout son éclat, les maris font mille remerciements à leurs femmes, d'avoir touché la lune, & de l'avoir engagée à conserver sa vie.

„ Les cérémonies funéraires ne sont pas les mêmes chez tous les peuples de l'Orénoque; en voici une de celles qui passent pour les plus honorables. Dès que le chef est mort, on met son corps dans un hamac de coton, suf-

pendu par les deux extrémités. Les femmes du défunt se placent autour, & se relevent alternativement. Comme il fait extrêmement chaud, le cadavre n'est pas vingt - quatre heures dans cet état, fans se corrompre, ni attirer une quantité prodigieuse de mouches. Ces malheureuses femmes sont obligées de les chasser pendant quarante jours, sans souffrir qu'aucune s'arrête sur le corps. Le fils aîné du défunt se met en possession de l'héritage de son pere, & épouse toutes ses femmes, excepté sa propre mere, qui, par un privilege spécial, est inhumée avec son mari.

„ En rapportant les usages de ces différentes nations, je n'ai voulu parler que de celles qui n'ont point embrassé le christianisme; car il ne faut pas croire qu'après avoir été instruites & baptisées, elles persistent dans leurs anciennes coutumes. Il est vrai qu'il faut observer ces peuples avec soin; car il est difficile de leur faire perdre entièrement leurs premières habitudes. Un missionnaire ayant converti un de ces sauvages, qui étoit à l'agonie, le

nomma Ignace, & lui dit, pour le consoler : courage, mon ami, tu iras bientôt te reposer dans le ciel. Sur cela les parents creuserent la fosse au pied de son lit, & alloient l'enterrer, du consentement du malade. Le jésuite rentra. Que faites-vous-là, leur dit-il ? Tu as dit, répondirent les sauvages, qu'Ignace alloit au ciel ; nous allons l'enterrer pour qu'il y aille plus vite. Doucement, reprit le religieux ; quand il fera mort, nous l'ensevelirons au pied de la croix, avec les autres chrétiens. Cela ne sera pas, reprirent les parents ; car si nous le mettrions où tu dis, comme ce lieu n'est pas encore bien couvert, le pauvre Ignace seroit mouillé.

„ Un vieillard qui étoit au lit depuis long-temps, pria ses fils de le porter à la campagne, pour y prendre l'air. Dès qu'il y fut arrivé, mes enfants, leur dit-il, je ne fais que vous embarrasser dans ce monde ; j'ai vécu en bon chrétien, & je veux aller me reposer dans le ciel : creusez-moi ma sépulture. Ses fils obéirent, firent une fosse, & y placerent le malade, qui

leur ordonna de le couvrir de terre, excepté le visage. Ils en avoient déjà jeté une grande quantité, lorsqu'il leur dit : attendez un peu, cette terre est pesante; laissez-moi respirer un moment. Il se tranquillisa pendant quelque temps, & dit ensuite à ses fils : adieu mes enfants; soyez aussi bons chrétiens que l'a été votre pere; & achevez de couvrir. Ses ordres furent exécutés; & malheureusement le jésuite n'arriva pas assez tôt, pour empêcher ce pieux parricide.

„ Un missionnaire qui veut apprivoiser & convertir les sauvages, doit bien s'instruire des mœurs & du génie de ceux chez lesquels il a dessein de voyager. Il leur envoie d'abord des présents par des néophites; mais il faut bien se garder de dire que le pere noir viendra les voir: on les assure seulement qu'il est leur ami. On renouvelle plusieurs fois cette même ambassade; on leur dit que si le jésuite avoit le temps il les visiteroit. Alors ils témoignent une grande envie de le recevoir, & marquent à quelle lune ils souhaitent qu'il vienne. Le mission-

naire, qui n'attendoit que ce moment, se met en chemin, emporte avec lui quelques bagatelles pour des présents, & se fait escorter de plusieurs soldats. La veille de son arrivée on en donne avis au chef de la nation, qui lui fait préparer un logement. C'est une cabane ouverte de tous côtés. Le pere y tend son hamac en l'air, entre deux pieux, & s'y couche. Quelque temps après, le cacique paroît & lui crie : te voilà donc, pere ; te voilà arrivé ? Oui, répond le jésuite, je suis venu pour te voir, comme tu l'as désiré. Le chef se retire, & s'affied. Les autres habitants se présentent tour-à-tour, lui font la même demande, reçoivent la même réponse, & vont s'asseoir de même. Les femmes arrivent ensuite, portant chacun un plat de viande, un pain, & une bouteille de chica, espece de biere du pays, qu'elles mettent auprès du missionnaire, sans dire un seul mot. Celui-ci demande le plat qu'il aime le mieux, en mange, & goûte à toutes les bouteilles. Les hommes qui l'ont accompagné, se saisissent des autres mets qu'ils dévorent dans un instant,

& boivent les liqueurs jusqu'à ce qu'ils soient ivres.

„ Lorsque tout a disparu, le cacique se leve & fait sa harangue. Il y mêle plusieurs aventures arrivées à ses ancêtres, les raconte d'un ton lamentable; & tous les capitaines l'interrompant, répètent deux fois de suite: cela est vrai, cousin, cela est vrai. Le discours fini, l'orateur s'assied; le missionnaire s'accroupit dans son hamac, & pérore à son tour. Il parle de tout ce qui lui est arrivé dans la route, du gibier qu'il a tué, des bêtes qu'il a attaquées, des dangers qu'il a courus. Il leur dit qu'il a quitté une patrie éloignée de quatre ou cinq mille lieues, pour venir les tirer de l'esclavage du démon. Ce trait de générosité les frappe, & les prévient singulièrement en sa faveur. Ensuite il distribue ses présents; & c'est ainsi que se passe la première entrevue.

„ Lorsque tout le monde est sorti, le pere va voir les malades; & dans ces visites, il baptise toujours, en passant, quelque moribond. Pour s'attirer l'amitié des sauvages, il doit ca-

resser les enfans qui le suivent, les prendre entre ses bras, leur donner quelques morceaux de verre, &c. Les femmes s'empresent de lui présenter ceux qu'elles portent. Mais une circonstance critique pour le missionnaire, est l'usage où sont ces peuples de lui offrir des femmes. Ils croient lui faire plaisir; & il ne doit pas rejeter cette offre brusquement, de peur de les offenser, mais se défendre d'une manière honnête & modeste.

„ Le travail le plus rude de ces hommes apostoliques, est sans contredit d'apprendre les différentes langues des Indiens, dont les uns prononcent absolument de la gorge, les autres du nez, quelques-uns du bout des lèvres; d'autres enfin parlent avec une volubilité si extraordinaire, qu'ils articulent un mot de neuf ou dix syllabes, en moins de temps que nous n'en prononçons un de trois ou quatre lettres. On est cependant obligé de s'attacher à la prononciation, pour se faire entendre de ces sauvages.

„ Quand on considère la variété, l'énergie & la régularité de ces diffé-

rentes langues, on est tenté de remonter à la confusion de la tour de Babel, pour en trouver l'origine ; car comment croire que des gens si grossiers, si stupides, si barbares, aient été capables de les inventer ? Je ne suis pas moins surpris de voir ces mêmes peuples composer des poisons, dont la subtilité, la force & la durée étonneroient le plus habile chymiste. La nation des Caverres la plus inhumaine, la plus féroce, la plus cruelle de toutes celles de l'Orénoque, en possède un terrible, dont elle se réserve le secret. Elle le vend aux sauvages, & s'en fait un bénéfice considérable. Ce poison, qu'on appelle *curare*, se distribue dans de petits pots de terre, & ressemble, par sa couleur à du syrop. Il n'a aucune acrimonie particulière : on peut le mettre dans la bouche, & même l'avaler, sans nul danger, pourvu qu'il n'y ait aucune plaie, ni au palais, ni aux gencives ; car il n'exerce son pouvoir que sur le sang. Mais il suffit qu'il en touche une goutte, pour qu'il en fige sur le champ toute la masse. Qu'un homme soit blessé avec une

fleche frottée de curare , quand même la plaie n'excéderoit pas la piquure d'une épingle , tout son sang se glace dans le moment ; & l'homme meurt sans avoir eu le temps de prononcer quatre paroles.

„ Le premier usage que je vis faire de ce poison , fut contre un singe. Il étoit debout sur une branche de palmier , & empoignoit de la main gauche , une feuille qui étoit au-dessus. La fleche l'atteignit au milieu de l'estomac ; il leva le bras droit qu'il tenoit pendant , & essaya d'arracher la fleche ; mais à peine y eut-il porté la main , qu'il tomba mort au pied de l'arbre. Je courus aussi-tôt pour le prendre ; ne lui trouvant aucune chaleur dans l'extrémité du corps , je le fis ouvrir , & vis avec étonnement , que l'intérieur étoit froid , & le cœur environné de sang figé.

„ Le curare agit avec la même activité sur les tigres , les buffles , les lions , & les autres animaux féroces. Un Indien est sûr de leur mort : il suffit qu'il en tire quelques gouttes de sang , pour qu'ils expirent dans le

moment même. On a découvert que ce poison ne cause aucun mal à ceux qui ont du sel dans la bouche. Mais il a presque toujours produit son effet, avant qu'on ait le temps de faire usage de ce remede.

„ Le curare se tire d'une racine qui, comme la truffe, ne pousse ni feuilles, ni rejetons. Elle se tient toujours cachée, comme si elle craignoit de manifester sa malignité. Elle ne croît point, comme les autres plantes, dans la terre ordinaire, mais dans la vase corrompue des lacs & des étangs. Les Indiens la ramassent, la lavent, la coupent par morceaux, & la font cuire dans de grands marmites. Mais comme cette opération est infiniment dangereuse, mortelle même, ils en chargent de vieilles femmes, qui ne peuvent être d'aucune autre utilité dans le monde. Il est rare qu'elles survivent à ce travail, plus rare encore qu'elles refusent cet emploi, quoiqu'elles sachent qu'elles doivent y perdre la vie. Ils n'en mettent jamais qu'une à la fois auprès de la chaudiere; & lorsque la premiere périt par la violence

des vapeurs, ils la remplacent par une autre qui subit ordinairement le même sort, sans qu'aucune d'elles s'en formalise, sans que ni les parents, ni les voisins y trouvent à redire : ils savent que c'est la destinée des femmes de cet âge ; & celles-ci se croient honorées de pouvoir en mourant servir encore la nation.

„ Après que l'eau s'est refroidie, elles expriment tout le suc de la racine ; & elles le font bouillir de nouveau, jusqu'à ce qu'il ait pris la consistance & la couleur du sirop. Pendant la première opération, le cœur commence à leur manquer ; & la seconde les tue, avant qu'elles en voient la fin. Il ne faut pas moins que le sacrifice successif de trois ou quatre de ces infortunées cuisinières, pour donner au curare le degré de cuisson nécessaire à sa perfection. La liqueur étant diminuée d'un tiers, la vieille, en expirant, crie pour en donner avis. Aussi-tôt les principaux chefs viennent faire l'épreuve du poison. Ils y trempent le bout d'une baguette ; un enfant se fait une petite blessure au bras ou à la jambe ; & à mesure

mesure que le sang se présente à l'ouverture de la plaie, on y approche la baguette sans le toucher. Si ce sang, qui étoit sur le point de sortir, rentre dans la chair, on juge que le curare a toute la perfection requise; mais s'il coule, comme il doit le faire naturellement, la liqueur a encore besoin de cuisson; & l'on donne ordre à une autre infortunée d'y procéder au péril de sa vie. Si d'habiles chymistes, à force de raisonnemens & d'expériences, avoient trouvé cette étonnante & funeste composition, on seroit moins étonné; mais qui pourra s'imaginer qu'elle soit l'ouvrage de la nation la plus aveugle, la plus grossière de l'Orénoque?

„ Un jour que je m'entretenois sur cette matiere avec un de nos missionnaires, qui arrivoit des isles Moluques, il me parla d'un arbre de macassar, dont il sort des vapeurs si malignes, que quiconque a le malheur de le toucher tombe mort dans l'instant. Les insulaires en expriment un suc venimeux, dont ils frottent les pointes de leurs armes. On n'emploie pour le tirer de la plante que des criminels con-

damnés à mort ; & s'ils en réchappent , ils obtiennent la vie & la liberté. Aussi mettent - ils tous leurs soins , usent - ils de tous les préservatifs imaginables pour se garantir de ces vapeurs pestilentiellees. Ils se couvrent de plusieurs habits , se bouchent les yeux & les narines ; & quoique tout leur travail se réduise uniquement à percer le trou de l'arbre avec une vrille , à y introduire un tuyau , & à placer dessous un vaisseau pour recevoir la liqueur , il est cependant très - rare qu'ils en reviennent. Ce poison ne perd jamais rien de son activité ; & au bout de vingt ans , les armes qu'on y a trempées conservent encore toute la force & la subtilité de ce suc venimeux.

„ Ce n'étoit pas assez aux peuples de l'Orénoque d'avoir trouvé le curare pour se détruire ; ils ont cherché , jusques dans les animaux , d'autres poisons que la nature avoit pris soin de leur cacher. Le hasard m'en a fait apprendre un qui , étant pris en petite quantité , ôte infailliblement la vie à ceux à qui on le donne : voici à quelle occasion j'en eus connoissance. Me promenant au bord d'une rivière ,

j'allai m'asseoir sur un tronc d'arbre, en m'amusant à voir pêcher des tortues : je vis venir à moi plusieurs fourmis d'une grosseur extraordinaire, que j'écartai avec mon bâton pour n'être point obligé de quitter ma place : dans ce moment il arriva un Indien qui jeta un cri effrayant, & me dit : que fais-tu, pere ? Ces petites bêtes sont remplies de venin : si une seule vient à te piquer, elle te causera une fièvre d'un jour : si deux te mordent à la fois, tu souffriras davantage : mais si le nombre en est plus grand, tu mourras inmanquablement. Quoique ces fourmillières soient peu nombreuses, comme tu le vois, car elles ne contiennent guere plus de trente ou de quarante de ces animaux, cependant elles fournissent assez de poison pour tuer beaucoup de monde. Quant à la maniere de le préparer, ajouta le sauvage, on prend ces fourmis les unes après les autres avec du coton ; on les pose sur le bord d'un vase où il y a de l'eau ; on les coupe par la moitié du corps, & l'on y fait tomber la partie inférieure de l'insecte.

Après que toutes ces moitiés ont bouilli pendant quelque temps à petit feu, on les retire; & il s'amasse au-dessus de l'eau, lorsqu'elle est refroidie, une graisse figée qui forme le poison.

„ Et fais-tu, dis-je à l'Indien, la façon de s'en servir? Oui, pere, repliqua-t-il; mais je te prie de m'en garder le secret: mes camarades me tueroient s'ils savoient que je te l'eusse révélé. Ne crains rien, lui dis-je; & parle-moi sans défiance. Tu fais, continua-t-il, que lorsque nous nous réunissons pour boire ensemble, l'usage veut que nous nous présentions le verre les uns aux autres. Un homme qui veut perdre son ennemi, met sous l'ongle du pouce un peu de cette graisse; & lorsque son tour est venu de donner le verre, il trempe, sans faire semblant de rien, son pouce dans la liqueur. Comme il présente à boire à tout le monde, & que les autres en font de même, le coupable reste inconnu; & son ennemi meurt empoisonné.

„ Tandis que je suis sur cette ma-

tiere, je parlerai d'un serpent remarquable par la variété de ses couleurs, & la vitesse de sa marche, mais qui se distingue encore plus par une touffe de poils déliés qui lui croît sur la tête lorsqu'il est parvenu à une extrême vieillesse. Qui peut avoir appris aux peuples de l'Orénoque, que ces poils sont un poison cruel & sanglant, dont aucun remede ne peut arrêter la violence ? A peine en a-t-on avalé un, ou entier, ou coupé par morceaux dans la boisson, ou avec les aliments, qu'on commence à vomir le sang à pleine gorge ; & l'hémorrhagie ne finit qu'avec la vie.

„ Il est un autre serpent plus extraordinaire, nommé *le buio*, animal monstrueux qui ressemble à un vieux tronc d'arbre. Il a autour de lui une espece de mousse. Sa longueur est de huit aunes, & son mouvement presque imperceptible. Son corps fait sur la terre la même impression qu'un mât de vaisseau, ou un gros arbre qu'on y traîneroit. Lorsqu'il entend du bruit, il leve la tête, l'allonge de trois ou quatre pieds, se tourne vers le lion,

le tigre , ou l'homme dont il veut se saisir ; & ouvrant sa gueule , il pousse un souffle venimeux qui étourdit la personne ou l'animal , les force de s'avancer à lui & de venir se présenter à sa gueule. Le moyen de détourner l'effet de ce poison , c'est de rompre avec un chapeau , ou autrement , la colonne d'air empestée par le souffle de ce monstre venimeux. Alors cette espece d'enchantement est détruit ; & l'on devient libre. Pour se garantir de ce reptile dangereux , les Indiens ne voyagent jamais seuls.

„ Les plaies de l'Egypte furent moins nombreuses que les fléaux terribles qui affligent les pauvres habitants des rives de l'Orénoque. Ce qu'on appelle le mosquito verd , est une espece de mouche qui dépose dans les chairs un œuf imperceptible. Cet œuf produit un insecte velu , qui enflamme , tuméfié l'endroit où il est , & occasionne une fièvre violente. Les poils dont il est couvert sont si roides , que toutes les fois qu'il fait un mouvement il cause une douleur excessive. Au bout de huit jours il engendre dix ou douze

mosquitoes, qui, en peu de temps, déposent d'autres effains. Une infinité de personnes en perdent la vie.

„ Les chauves-fouris sont encore un fléau bien cruel. Il y en a de deux espèces ; les unes sont de la grosseur de celles d'Europe ; les autres ont, d'une aile à l'autre, près d'une aune de long. Elles rodent la nuit pour boire le sang des hommes & des animaux. Si l'on n'a pas eu la précaution de se couvrir de la tête aux pieds, on en est sûrement piqué ; & si par hasard elles touchent à une veine, ce qui est assez ordinaire, on passe des bras du sommeil dans ceux de la mort. Cette piquure est imperceptible ; j'ai vu plusieurs personnes à qui cet accident est arrivé, & qui m'ont assuré, que pour peu qu'elles eussent tardé à s'éveiller, elles auroient dormi pour toujours. Elles avoient déjà perdu tant de sang, qu'il ne leur seroit pas resté assez de force pour arrêter celui qui continuoît à sortir par l'ouverture. Il n'est pas étonnant qu'on ne sente point la piquure ; car, outre la subtilité du coup, l'air agité par les ailes de

l'oiseau rafraîchit le dormeur, & rend son assoupissement plus profond. On dit qu'un Espagnol, à qui l'on n'avoit pu trouver la veine pour le saigner, fut piqué pendant la nuit par une de ces chauves-souris. Le sang sortit avec tant d'abondance qu'il fut guéri d'un mal de côté, qui mettoit sa vie dans le plus grand danger.

„ Il y a dans l'Orénoque certains gros poissons, avides de chair humaine, qui n'attaquent que les personnes blessées. Un homme qui a le corps sain & sans aucune plaie, peut nager librement au milieu de ces animaux, pourvu qu'il ait la précaution d'écartier les sardines. Ce petit poisson suit les nageurs ; & dès qu'il a pu les piquer & leur tirer une seule goutte de sang, ces malheureux sont à l'instant dévorés.

„ Les singes sont d'autres ennemis, contre lesquels il faut toujours être en garde. Ils viennent en grand nombre & en silence dans les campagnes semées de maïs. Ils examinent du haut des arbres s'il n'y a personne dans les environs ; ils laissent un de leurs ca-

marades en sentinelle dans un lieu élevé, se répandent dans les champs, & emportent chacun cinq épis, un dans la bouche, deux sous les bras, & un à chaque main. Si dans ce moment un homme paroît, celui qui fait le guet crie, & tous les autres se fauvent, mais sans jamais lâcher ce qu'ils ont volé : ils se laisseroient plutôt affommer que de s'en dessaisir. Cette opiniâtreté a fait imaginer un moyen singulier de les prendre : on met dans la campagne des bouteilles de terre, dont le col est étroit, & on les remplit de maïs ; les singes arrivent, les examinent, enfoncent le bras pour prendre ce qu'il y a dedans, & remplissent leur main, qu'ils ne peuvent plus retirer : ils font des efforts inutiles, & jettent des cris de désespoir, mais sans vouloir lâcher prise. Ces cris avertissent les Indiens, qui viennent avec des bâtons ; & ces animaux avides se laissent tuer plutôt que d'abandonner leur proie en ouvrant la main.

„ Je ne dois pas oublier de parler d'un autre quadrupede fort mal-honnête. C'est une espece de petit chien,

vif, méchant, hardi, & qui ne craint aucune bête, quelque grande & féroce qu'elle soit. Elle se fie sur ses armes, dont j'ai moi-même éprouvé l'effet, au point d'en être suffoqué & d'en perdre le jugement. Dès qu'il voit approcher un homme, un tigre, un lion, &c. il l'attend de pied ferme; & lorsque son ennemi est à une portée convenable, il lui tourne le dos, & lâche un vent si empesté, qu'il est impossible d'y résister. Il continue ensuite tranquillement son chemin, persuadé qu'on ne sera pas tenté de le suivre.

„ Parmi d'autres animaux extraordinaires de l'Orénoque, on distingue le cuscusi, espece de chat qui n'a point de queue, & dont la laine ressemble à celle du castor: il dort tout le jour; & la nuit il va à la chasse des oiseaux & des serpents: il est fort doux; & lorsqu'on le porte dans les maisons, il ne quitte point sa place pendant toute la journée; mais dès que le soir arrive, il recommence ses courses nocturnes: il fourre sa langue, qui est longue & mince, dans tous les trous; & s'il entre dans un lit, où quelqu'un dorme

la bouche ouverte, il ne manque pas de la visiter.

„ L'ante, que l'on appelle la grande bête, & qui n'a aucune ressemblance avec les quadrupèdes que nous connoissons en Europe, est de la grosseur d'un mulet; ses pieds sont fort courts, & terminés par quatre ongles: il a, entre les deux sourcils, un os avec lequel il brise tout ce qu'il rencontre dans les forêts. Il est toujours en guerre avec le tigre, qui l'attend en embuscade pour lui sauter à la tête ou sur le dos. Si le combat se livre dans la plaine, ou dans un espace libre, le tigre est victorieux; mais si le pays est couvert d'arbres ou de buissons, l'ante court avec tant de furie dans l'endroit le plus touffu, que son ennemi est déchiré dans le moment par les brossailles.

„ On peut juger de la quantité innombrable de tortues que produit l'Orénoque, par la consommation extraordinaire qui s'en fait dans le pays. Toutes les nations voisines de ce fleuve, & même celles qui en sont éloignées, s'y rendent avec leurs familles pour en faire la récolte. Non-seulement elles

s'en nourrissent tout le temps que dure cette pêche ; mais elles en font sécher pour les emporter. Elles y joignent une infinité de corbeilles qu'elles remplissent d'œufs , après avoir pris la précaution de les faire cuire. Aussi-tôt que le fleuve commence à baisser , les tortues vont pondre dans les plages qu'il laisse à découvert. Leurs œufs n'ont point de coque ; mais ils sont revêtus de deux membranes , dont l'une est mince , & l'autre un peu plus fort.

„ Les grosses tortues pesent cinquante livres à l'âge de trois ans , & font , pour l'ordinaire , jusqu'à soixante-quatre œufs. Une seule suffit pour nourrir toute une famille , quelque nombreuse qu'elle soit ; & sa chair est préférable à celle du veau. Il y en a d'une espèce plus petite , qui ne déposent que vingt ou vingt-quatre œufs dans chaque nichée ; il s'en trouve toujours un plus gros que les autres ; c'est celui d'où sort le mâle ; les petits ne renferment que des femelles. Comme la chaleur du soleil fait mourir les tortues , elles profitent

de l'arrivée de la nuit pour déposer leurs œufs ; mais elles se présentent quelquefois en si grand nombre , qu'elles s'empêchent les unes aux autres d'avancer : de sorte qu'on en voit une infinité , la tête hors de l'eau , qui attendent que les premières leur fassent place.

„ Après que les Indiens ont recueilli une grande quantité de ces œufs , ils les lavent jusqu'à ce qu'il n'y reste plus de sable ni de terre , les jettent dans des barques où il y a de l'eau ; les foulent avec les pieds comme nous foulons les raisins ; & lorsque le soleil a donné dessus pendant quelque temps , il s'éleve sur la surface une liqueur légère , qui est l'huile qu'on veut en tirer. A mesure que la chaleur la fait monter , les Indiens la versent avec des coquilles fort minces dans des chaudieres qui sont sur le feu. Elle s'y purifie en bouillant , & devient plus belle , plus claire & plus fine que l'huile d'olive.

„ Les tortues creusent avec beaucoup de travail , le trou dans lequel elles veulent pondre ; & elles ont soin

de le boucher de façon qu'on ne puisse le reconnoître. Pour cet effet, elles unissent la place, & la mettent de niveau avec le reste du terrain, de peur que les traces qu'elles laissent sur le sable ne les fassent découvrir. Mais cette précaution est inutile; car ce même sable n'étant point affermi, il cede sous les pieds des passants, & décele toute la ponte.

„ Les jeunes tortues, après être sorties de leurs œufs, attendent la nuit pour quitter leurs trous, & se rendre à la riviere. Elles y vont par la voie la plus courte; & il ne leur arrive jamais de s'en écarter. J'en ai quelquefois porté à une grande distance de l'eau dans un panier couvert; & après leur avoir fait faire plusieurs tours, elles ont toujours pris le chemin de la riviere sans s'égarer. Rien ne m'a tant surpris que la multitude d'œufs que les tortues ont dans le corps; car outre ceux qu'elles doivent pondre dans l'année, elles en ont d'autres dont la grosseur va toujours en diminuant; les plus petits sont comme des grains de millet: d'où l'on peut juger que ces animaux

ont en eux-mêmes les semences de toutes les tortues qui doivent naître dans une longue suite d'années ,,

Le Pere Mugilla , dont jusqu'à présent j'ai répété les paroles , pouvoit ajouter à sa relation ce que le hasard m'a fait découvrir au sujet de certaines fourmis de l'Orénoque. Lorsqu'elles veulent aller dans quelque lieu dont le passage est interrompu par une riviere , elles savent se faire des ponts de leur propre corps. La premiere se met au bord de l'eau sur un petit morceau de bois qu'elle tient ferré dans ses dents. Une seconde s'attache à la premiere , une troisieme à la seconde , une quatrieme à la troisieme , & ainsi successivement , jusqu'à ce que la dernière soit portée à l'autre bord , où elle trouve aussi moyen de s'attacher ; & cette chaîne sert de pont à toutes les autres.

Je finis cette lettre par certains gros rats de bois , fort communs dans la Guiane , & que je n'avois point vus ailleurs. Lorsqu'ils vont chercher leur nourriture , ils sont suivis de leurs petits ; mais au moindre bruit qui les

effraie, ceux-ci sautent sur le dos de la mere, s'attachent à sa queue par la leur, & sont ainsi portés jusqu'à leur retraite.

Je suis, &c.

*A Saint-Thomas de la Guiane, ce 20
Janvier 1752.*

Fin du Tome onzieme.



T A B L E

DES

M A T I E R E S

Contenues dans ce Volume.

LETTRE CXXII.

L'ISLE DE SAINT-DOMINGUE.

A BRE'GE' de l'histoire de cette isle.	page 5
Histoire de Christophe Colomb, à qui l'on doit la découverte de Saint-Domingue.	6
Les anciens avoient-ils eu, avant Christophe Colomb, quelque connoissance d'un nouvel hémisphere?	7
Ce qu'en ont pensé quelques autres.	8
Ce qui fait naître à Colomb l'envie de découvrir un monde nouveau.	9
Il communique ses vues aux Génois.	<i>ibid.</i>
Il s'adresse au roi de Portugal, ensuite à Isabelle, reine de Castille.	10

Obstacles qui s'opposent à son projet.	11
Il s'embarque avec trois navires.	12
Murmure de ses gens lorsqu'ils ne découvrent point la terre.	<i>ibid.</i>
Comment il les appaise.	13
Colomb aperçoit la terre le premier ; quelle en est la récompense.	14
Étonnement des sauvages à l'arrivée des Espagnols.	15
Colomb prend possession de l'isle de San-Salvador.	16
Il va à la découverte d'autres isles, & découvre Saint-Domingue.	17
Description de cette isle ; portrait des insulaires.	18
Vie de ces Indiens.	19
Leurs débauches.	20
Ce sont eux qui ont communiqué aux Espagnols le mal vénérien.	21
Ce mal n'étoit pas connu en Europe avant l'expédition de Christophe Colomb.	22
Avec quelle facilité il se communiquoit dans les commencements.	23
Il a dédommagé les médecins de la perte de la lepre.	24
Les anciens habitants de Saint Domingue alloient à la recherche de l'or.	25
Religion de ces anciens peuples, leurs prêtres.	26
Prédications qui leur annoncent leur destruction.	27
Ces idées de prophétie étoient répandues chez tous les peuples de l'Amérique.	28
Quelle est l'origine de cette opinion.	29

LETTRE CXXIII.

SUIVE DE SAINT-DOMINGUE.

- L**Es anciens habitans de Saint-Domingue fuient à l'approche des Espagnols. 31
 Peu à peu ils s'appriivoifent avec eux. 32
 Ils apportent de l'or, qu'ils échangent pour des bagatelles. 33
 Colomb bâtit un fort dans cette ifle, & y établit une colonie de Caftillans. 34
 Il part pour l'Amérique; il eft aflailli d'une tempête. 35
 Précaution qu'il prend, en cas que fon vaiffeau périſſe, pour faire connoître au roi d'Espagne les découvertes. *ibid.*
 Colomb aborde à Lisbonne, où on lui fait une réception honorable. 36
 Comment il eft reçu en Espagne de leurs majeſtés catholiques, Ferdinand & Ifabelle. 37
 Honneurs que lui rendent les grands d'Espagne. 38
 Fameux partage fait par le pape entre les rois d'Espagne & de Portugal, nommé ligne de démarcation. 39
 Second voyage de Chriſtophe Colomb; combien de gens veulent le fuivre. 40
 Il trouve la colonie de Saint-Domingue dans un état lamentable. 41
 Il bâtit une ville dans un autre lieu de l'ifle. 42
 Il cherche des terres où il y ait de l'or. 43
 Il foumet toute l'ifle de Saint-Domingue, & lui impoſe un tribut. 44
 Il va en Espagne rendre compte de ce qu'il a fait. 45

- Dans un troisieme voyage, Colomb découvre le continent de l'Amérique, découverte faussement attribuée à Americ Vespuce. 46
- Fondation de la ville de Saint-Domingue due à une aventure amoureuse. 47
- Colomb trouve les Castellans divisés à Saint-Domingue, & la plupart révoltés. 48
- Ses ennemis suscitent contre lui un parti en Espagne. 49
- La Cour d'Espagne envoie en Amérique un homme chargé du gouvernement de l'isle, pour faire des informations sur sa conduite. 50
- Le nouveau gouverneur écoute les plaintes, & fait mettre son prédécesseur dans les fers. 51
- Colomb arrive en Espagne les fers aux pieds & aux mains. 52
- Comment il est reçu à la Cour, & spécialement de la reine. 53
- Discours de la reine Isabelle à Christophe Colomb. 54
- On nomme un autre gouverneur de Saint-Domingue, qui a ordre de réparer le tort fait à Colomb. 55
- Ils partent tous deux, l'un pour son gouvernement, l'autre pour de nouvelles découvertes. 56
- Ouragan terrible, qui fait périr la flotte Espagnole, allant de Saint-Domingue en Europe. 57
- Histoire d'un morceau d'or d'une grandeur prodigieuse, qui périt dans cet ouragan. 58
- Lettre chagrine, écrite au roi Ferdinand, par Christophe Colomb. 59
- Nouveaux dégoûts qu'il reçoit dans l'isle de Saint-Domingue. 61

LETTRE CXXIV.

SUIVE DE SAINT-DOMINGUE.

LA mort d'Isabelle, reine de Castille, met le comble à l'infortune des habitants de l'isle de Saint-Domingue, maltraités par les Espagnols. 64

Le gouverneur propose à la cour d'Espagne, de réduire tous les Indiens à l'esclavage. 65

Peinture des traitements affreux qu'ils ont essuyés de la part des Espagnols. 66

Quand la force manque à leurs persécuteurs, ceux-ci ont recours à la perfidie. 67

Histoire de la reine Anacoana, trahie par les Espagnols, & condamnée par eux à mourir sur un gibet. 68

Par quel motif les Espagnols se portent à toutes ces fureurs. 70

Comparaison des Espagnols avec les croisés. 71

Tous les Indiens de l'isle de Saint-Domingue périssent par la main des Castillans. 72

Les religieux dominicains veulent s'opposer à cette cruelle dévastation. 73

Les enfants de Saint-François prennent parti contr'eux. *ibid.*

Barthelemi de Las-Casas, depuis évêque de Chiapa, fait le voyage d'Espagne pour plaider la cause des Indiens. 74

L'évêque de Darien est son principal adversaire. *ibid.*

Substance du plaidoyer que fait l'évêque de Darien en présence de Charles-Quint. 75

Réponse de Las-Cafas au plaidoyer de l'évêque.	76
Charles-Quint ne prend aucun parti; & les Espagnols continuent à persécuter les Indiens.	79
Il n'en reste plus dans l'isle de Saint-Domingue.	<i>ibid.</i>
Nouvelle ville bâtie dans cette isle.	80
Description de la capitale.	82
Maladie particuliere à laquelle les Espagnols sont sujets.	83
Gouvernement ecclésiastique de la ville de San-Domingo.	<i>ibid.</i>
Son gouvernement civil & militaire.	84
La ville de San'Yago.	85
La ville de la Conception.	86
Maniere de vivre des Espagnols qui habitent aujourd'hui l'isle de Saint-Domingue.	87
Caractere de ces mêmes Espagnols.	88
La nature du terrain de cette isle dans la partie soumise aux Espagnols.	89
Ses rivieres & ses lacs.	90
Vue de cette isle, apperçue de loin.	91

L E T T R E C X X V.

S U I T E D E S A I N T - D O M I N G U E .

L A partie françoise de l'isle de Saint-Domingue forme une des plus florissantes colonies du nouveau monde.	93
L'origine de cette colonie.	<i>ibid.</i>
Les Normands & les Flibustiers en furent les premiers fondateurs.	94
Histoire des Boucaniers.	95
Leur religion.	96

DES MATIERES. 479

Leur habillement.	<i>ibid.</i>
Leurs chasses, leur nourriture.	97
Les aventuriers se choisissent un chef nommé le Vasseur; son caractère.	98
Ses cruautés & sa mort.	99
La cour de France envoie Fontenai, Chevalier de Malthe, pour gouverner la colonie françoise de Saint-Domingue.	100
D'Ogeron, qui lui succede, augmente ce nouvel établissement.	<i>ibid.</i>
On y envoie des filles, qui s'y marient, & inspirent à leurs maris les vertus de leur sexe.	101
Une partie des habitants françois de l'isle de Saint-Christophe se retirent dans celle de Saint-Domingue.	102
Administration civile & spirituelle de la colonie.	103
Elle est érigée en gouvernement général. On lui donne un Intendant; on y crée des tribunaux de Justice.	104
Description de la ville du Cap, capitale de la partie septentrionale de l'isle de Saint-Domingue.	105
Division des possessions françoises dans cette isle.	106
Le quartier du Cap est un des plus anciennement habités.	107
Sa fertilité, beauté des campagnes, ses productions.	108
La ville de Léogane, capitale de la partie méridionale de l'isle.	109
Conseil supérieur de Léogane.	110
Réflexions sur la milice du pays.	111
Les terres où est située Léogane furent au-	

trefois érigés en principauté pour une fille naturelle d'un roi d'Espagne.	112
Autres villes & places Françoises dans l'isle de Saint-Domingue.	113
L'isle de la Tortue, située au nord de Saint-Domingue; sa description.	114
Caracteres des habitants françois de Saint-Domingue.	115
Leur bienfaisance.	116
Caractere des femmes.	117
Richesses de cette colonie, son commerce.	118
Productions de l'isle dans la partie Françoisé.	119
Les caïmans & les lamantins.	120
Singularité de ce dernier animal.	121
Les oiseaux.	122
Les quadrupedes.	123
L'extrême chaleur du climat rend le séjour de Saint-Domingue très-désagréable.	124
Incommodité des mouchérons.	125
Abondance de pluie depuis le mois de novembre, jusqu'au mois de février.	126
Le printems succede à cette saison.	127
De quelle maniere on donne les terrains propres aux nouvelles plantations.	128
A quelle condition on les accorde.	129

L E T T R E C X X V I.

S U I T E D E S A I N T - D O M I N G U E .

L Es sucreries de Saint-Domingue.	131
Les cannes de sucre; maniere de les cultiver.	132
Comment se fait la récolte.	133
Description	

DES MATIERES. 481

Description d'un moulin à sucre.	134
Comment se fait le sucre.	135
De la melasse ou miel de sucre.	136
Comment on raffine le sucre.	137
Combien la vie d'un propriétaire à Saint-Domingue est fatiguan e.	138
Des negres de nos colonies; combien leur condition est affreuse.	139
Leur nourriture, leur habillement, &c.	140
Les François les traitent en général, avec plus d'humanité que les autres Européens.	141
Précautions qu'emploient les Hollandois & Anglois, quand ils achètent des negres.	142
Comment se fait le commerce des noirs.	143
Comment se font les esclaves.	144
Cas de conscience proposé en Sorbonne, au sujet des negres esclaves.	145
Réponse des docteurs, peu favorable aux maîtres des habitations.	146
Comment on entreprend de justifier l'esclavage des negres.	147
Quel parti on pourroit tirer des negres pour la milice du pays.	<i>ibid.</i>
Quelques idées proposées sur ce sujet.	148
Les appréhensions des negres lorsqu'on les embarque pour les isles.	150
Comment on les traite quand ils y arrivent.	151
Comment on les accoutume au travail.	153
Comment on les dispose à recevoir le baptême.	154
Différentes opinions sur le baptême des negres.	155
Qui sont ceux que l'on charge de leur instruction.	156

Les Anglois sont moins zélés que les François, pour la conversion de leurs esclaves.	157
Les idées des negres, sur la religion, varient suivant le pays où ils sont nés.	158
La crainte qu'ils ont de n'être pas aimés de leurs maîtresses leur fait redouter les malé-fices.	159
Ils ont l'esprit très-borné, mais sont fort dis-crets.	160
Ils sont même rusés dans les choses qui les intéressent.	161

L E T T R E C X X V I I .

S U I T E D E S A I N T - D O M I N G U E .

B ONNES qualités des negres.	153
Loix concernant les mariages des negres, & le concubinage des blancs avec les ne-gresses	164
Conduite des negres avec leurs femmes.	165
Cruauté des Anglois envers leurs esclaves.	166
Les negres sont sensibles aux bienfaits.	167
Comment il faut se conduire à leur égard.	168
Les negres marrons, ou déserteurs.	169
Moyen d'empêcher cette désertion.	170
Punition des coupables.	171
Negres marrons ramenés à la colonie par un missionnaire.	172
Ce que c'est qu'étamper un negre.	173
Punition contre les noirs & les blancs qui fa-vorisent la désertion des negres.	174
Pourquoi on vit en sûreté au milieu des escla-ves negres, malgré la supériorité de leur nombre sur celui des blancs,	175

DES MATIERES. 483

- Combien il faut avoir d'attention à veiller à la santé des negres. 176
- Maladie que leur cause un insecte appelé la chique. *ibid.*
- Autres maladies particulieres aux negres. 177
- Ils en meurent presque toujours. 178
- Les pians sont autre chose que le mal vénérien. 179
- Utilité des negres dans les colonies. 180
- Qualité propre d'un commandeur de negres ; devoir de cette charge. 181
- Les negres préfèrent le travail de la campagne au service intérieur de la maison. 182
- On leur fait apprendre toutes sortes de métiers. 183
- Loix qui reglent les devoirs des maîtres envers les esclaves. 184
- Les negres ont un goût marqué pour les animaux qui meurent de maladie 185
- Ils composent différentes sortes de boissons. 186
- Ils se regalent les jours de fêtes. *ibid.*
- Ils aiment la danse , & l'accompagnent de la musique de leur pays. 187
- Ils font aussi de la poésie ; ce que c'est que leur versification. 188
- Ce que c'est qu'une de leurs danses qu'ils appellent la *Calanda*. 189
- Les Espagnols l'ont apprise d'eux , & la dansent dans les Eglises. 190
- Ordre que les negres doivent observer dans leurs cases. 191
- Habillement des negres & des négresses. 192
- Les esclaves n'ont rien en propre. 193
- En quoi consiste la beauté des négresses. 194

Gout singulier des blancs pour les négresses, & quelle en est la cause.	195
L'utilité qu'en retire la colonie.	<i>ibid.</i>
Ce qu'on fait pour détourner les negres du suicide, auquel ils sont fort enclins.	196
Exemple d'un Anglois de l'isle de Saint-Christophe à ce sujet.	197
Autre stratagème pour empêcher les negres de se tuer.	198
Les negres sont exercés à composer des poisons.	199
Sur qui ils exercent les poisons, & pourquoi.	200
Il est difficile de définir le génie, & de tracer le caractère des negres.	201

L E T T R E C X X V I I I.

L E S A N T I L L E S.

R OUTE du voyageur d'une Antille à l'autre.	203
Ce qu'on voit dans les Antilles en général.	204
L'isle de Portorico, dont San-Juan est la capitale.	<i>ibid.</i>
Histoire de sa découverte, & de l'établissement qu'y firent les Espagnols.	205
Comment ils furent massacrés par les Indiens.	206
Histoire singuliere d'un chien, ennemi redoutable des insulaires.	207
Des productions naturelles de cette isle.	208
Description de la capitale.	209
Difficulté du commerce dans l'isle de Portorico.	<i>ibid.</i>

DES MATIERES. 485

Usages singuliers qui s'observent à cet égard.	210
Il faut être bien sur ses gardes en traitant avec les Espagnols.	212
L'isle de Saint-Thomas, une des Antilles, appartenant au Roi de Danemarck.	213
Description de cette isle.	214
Description de la ville.	215
Commerce qui s'y fait & par qui.	216
Eloge du Roi de Danemarck, dernier mort.	217
Ce que ce prince fait pour le bonheur de ses peuples.	218
De la petite isle qu'on nomme les Vierges.	219
L'isle Noyée, ou l'Anégada.	<i>ibid.</i>
Les isles de Sombrera, de Sainte-Croix, d'Anguilla.	220
L'isle de Saint-Martin, gouvernée par un chirurgien qui faisoit aussi l'office de prêtre.	221
L'isle de Saint-Barthelemi.	222
L'isle de Saba, fameuse pour les souliers, qu'il font son principal commerce.	223
L'isle de Saint-Eustache.	224
L'isle de Saint-Christophe, occupée le même jour par les François & les Anglois.	<i>ibid.</i>
Les deux nations partagent l'isle entr'elles.	225
L'isle de Saint-Christophe a été le berceau des colonies Angloises & Françoises dans les Antilles.	226
Description des ouragans, le fléau le plus redoutable de ces isles.	227
Les Anglois aiment à vivre dans leurs plantations, & fuient le séjour des villes.	229
Les Caraïbes, anciens habitants de Saint-Christophe, détestent autant les Anglois,	

qu'ils aiment les François.	230
Description de l'isle de Saint-Christophe.	231
Politesse des femmes de cette isle.	232
Beauté des maisons , soit à la ville , soit à la campagne.	<i>ibid.</i>
Les isles de la Barboude & de Nevis.	233
Les isles d'Antigoa & de Montserrat.	235
Les isles de la Desirade , de Marie-Galante , des Saints.	236

L E T T R E C X X I X.

S U I T E D E S A N T I L L E S.

L A Guadaloupe.	237
La Dominique appartenant aux Caraïbes.	238
Différents sentimens sur l'origine de ce peuple.	239
Portrait des Caraïbes.	240
Combien leur esprit est borné.	241
Ils ne firent aucune difficulté de céder leurs possessions aux Européens.	242
La vengeance est la passion favorite des Caraïbes.	243
Maniere de vivre de ces peuples.	244
Les armes des Caraïbes.	245
Maniere dont ils prennent les perroquets.	246
Quelle sorte de commerce ils font dans nos isles.	247
Comment il faut commercer avec eux.	248
Leur maniere de voyager dans des pirogues.	249
Les meubles dont ils se servent.	250

DES MATIERES. 487

Leur habillement.	<i>ibid.</i>
Ce que c'est que l'amour dans un Caraïbe.	251
Comment les Caraïbes se marient.	252
Leur religion, en quoi elle consiste.	253
Pouvoir que s'arrogent les médecins.	254
Eloignement des Caraïbes pour la religion chrétienne.	255
Ils ont de la vénération pour les Capucins.	<i>ibid.</i>
Leur peu d'intelligence est un obstacle à leur conversion.	256
Langage de ces peuples, & leur aversion pour la langue Angloise.	257
Cérémonies observées à leur mort.	258
Gouvernement militaire des Caraïbes.	259
Leur maniere de traiter les prisonniers.	260
Desertion de l'isle de Saint-Domingue; ses productions.	261
Précaution des Caraïbes pour garder leur isle.	262
Les Caraïbes negres, leur origine.	263
L'isle de Saint-Vincent, sa description, ses productions, son tabac.	264
L'isle de la Martinique acquise à la France.	265
Sa description, ses montagnes.	266
Ses rivieres.	267
Description de la ville de Saint-Pierre.	268
Le Fort royal, où résident le gouverneur général de l'isle, & le conseil supérieur.	269
Le fort de la Trinité.	270
Administration ecclésiastique & civile de la Martinique.	271
Caract. des habitants, hommes & femmes.	272
Les hommes n'aspirent qu'après le séjour de la France; c'est tout le contraire dans les	

femmes.	273
Maladie commune à la Martinique.	274
La population y est nombreuse.	275
Ses productions naturelles , & en particulier le tabac , nommé macouba , & le café dont les premières plantes ont été apportées de Paris à la Martinique.	276

L E T T R E C X X X.

S U I T E D E S A N T I L L E S.

L ISLE de Sainte-Lucie est le sujet d'un long différent entre les François & les Anglois.	278
Plusieurs Européens y ont abordé , avant que les Anglois en prissent possession.	279
Les Anglois avant cette époque y ont essuyé bien des malheurs.	280
Ils sont obligés d'abandonner cette isle.	281
Les François s'en rendent maîtres.	<i>ibid.</i>
Traité entre les François , les Anglois & les Caraïbes , par lequel les François demeurent maîtres de Sainte-Lucie.	282
Les Anglois , malgré ce traité , s'en emparent.	283
Les François la reprennent.	284
Les Anglois en demandent l'évacuation.	285
Preuves en faveur des François.	286
Description de Sainte Lucie.	287
La Barbade enlevée aux Portugais par les Anglois.	288

DES MATIERES. 489

Progrès étonnant de la colonie Angloise dans l'isle de la Barbade.	289
Richesse de cette isle.	290
Bridge-Town, capitale de l'isle.	291
Autres villes.	292
Le commerce de la Barbade consiste principalement en liqueurs, en confitures & en sucre.	293
Ce que l'isle de Barbade produit aux Anglois.	294
Agens de cette isle à Londres.	295
Il est faux que les terres des isles soient usées.	296
Pourquoi la Barbade fait aujourd'hui moins de commerce qu'autrefois.	297
L'isle de Grenade acquise à la France.	298
Histoire du premier commandant de cette isle, mis à mort par les habitants.	299
Sa mort reste impunie.	300
Pauvreté de l'isle de la Grenade, quoique fertile; rusticité des habitants.	301
Description du port.	<i>ibid.</i>
Les Grenadins, petites isles dans le voisinage de la Grenade.	302

LETTRE CXXXI.

SUITE DES ANTIILLES.

L E tabac, ses différentes especes; description de la premiere espece.	304
Moyenne & petite espece.	305

Comment on travaille le tabac.	307
Comment on le cultive.	308
Histoire de la découverte du tabac ,	310
Il a eu ses partisans & ses adversaires.	311
De la vigne & des raisins des isles Antilles.	312
On n'y fait point de vin , & pourquoi.	313
Les légumes , les fruits , & les fleurs des Antilles.	314
Autres productions , telles que le bois , les oiseaux , les serpents.	315
Amours des serpents.	316
Quadrupedes des Antilles , rats , fouris , grenouilles , poissons.	317
Les crabes , dont les negres des isles se nourrissent.	318
Elles font tous les ans un voyage à la mer , ordre de leur marche.	319
Comment elles déposent leurs œufs.	320
Combat des crabes , leur accouplement , leur industrie.	323
Comment les negres les prennent & les appréhendent.	324

L E T T R E C X X X I I .

L A G U I A N N E .

I Dées magnifiques que les Espagnols s'étoient formées de ce pays.	326
Elisabeth , reine d'Angleterre , y envoie une flotte sous le commandement de Raleigh.	<i>ibid.</i>
Histoire de Raleigh.	327

- Ce navigateur débarque dans l'isle de la Trinité. 329
- Comment il indispose les habitants contre les Espagnols, & les prévient pour les Anglois. 330
- L'expédition de Raleigh n'est point heureuse; il revient en Angleterre, où il est exécuté à mort. 331
- Les François sous le commandement de Villegagnon, font aussi des voyages dans la Guiane. 332
- Ils y fondent des établissemens. 333
- Les Hollandois fondent une colonie dans la Guiane, sur la riviere de Surinam. 334
- Leur industrie à dessécher les marais, & à y construire des canaux. 335
- Succès de leurs travaux. 337
- A quels propriétaires appartient la colonie Hollandoise de Surinam. 338
- Forts construits sur la riviere de ce nom. *ibid.*
- Ce qu'il faut observer avant que d'arriver à ces Forts. 339
- Beauté de la campagne & des plantations sur les bords de la riviere. *ibid.*
- Description de la ville de Paramaribo, capitale de la colonie de Surinam. 340
- Raisons qui rendent ce séjour dangereux pour la santé. 341
- Caractere des naturels du pays. 343
- Les negres de Surinam, semblables à ceux des autres colonies. 344
- Difficulté de les affranchir, & de les rendre chrétiens. *ibid.*
- Premiers sentimens qu'ils inspirent à leurs enfans. 345

Avec quelle facilité les negresses deviennent meres.	<i>ibid.</i>
Les negres marrons forment une nation redoutable à Surinam.	346
Traité qu'ils font avec la colonie.	347
Peinture des Européens établis à Surinam.	348
Leurs habits, leur luxe.	<i>ibid.</i>
Leurs tables.	349
Leurs occupations.	350
Leur commerce.	351
Gouvernement militaire.	352
Divers tribunaux de justice, civile & crim.	353
Monnoie de Surinam.	355
Gouvernement Ecclésiastique.	356
Revenus de la colonie, en quoi ils consistent.	<i>ibid.</i>
Entretien des chemins, des troupes & des ministres de la religion.	357

L E T T R E C X X X I I I .

S U I T E D E L A G U I A N E .

L'INTÉRIEUR de la Guiane est encore un pays inconnu.	359
Sauts des rivières qui en interrompent le cours.	<i>ibid.</i>
Ce que les sauvages de la Guiane pensent de la nation Françoisse.	360
Ce qu'on doit penser du célèbre royaume d'El Dorado, qu'on dit être dans la Guiane.	361
Portraits des peuples de ce royaume prétendu.	362

DES MATIERES. 493

Voyage des Espagnols dans cette contrée.	363
On leur présente une grande quantité d'or.	364
Créduité des Espagnols & même des Anglois.	366
Maniere dont les sauvages de la Guiane font leurs capitaines.	367
De quelle maniere ils font leurs medecins.	369
Le langage de ces peuples.	370
Leurs ceremonies funéraires.	371
Grande quantité de gibier dans l'intérieur de la Guiane.	372
Les rivieres fournissent beaucoup de poisson.	373
Peuples appellés les <i>longues oreilles</i> .	<i>ibid.</i>
Brevet d'officier, donné à un sauvage, au nom du Roi de France.	374
Importunité des mouchérons ; comment les sauvages cherchent à s'en garantir.	375
La nation des Palicours est dans l'usage de se tracer des raies sur le visage.	376
Epreuves auxquelles leurs enfans sont assujettis, avant que de recevoir la camisa.	376
Les femmes mariées sont nues, & pourquoi.	377
Pourquoi on ne connoît point les peuples de l'intérieur de la Guiane.	378
Ce que c'est que d'enivrer une riviere.	379
Le fort d'Ouy-à-Pok, surpris par les Anglois.	<i>ibid.</i>
Relation de cet événement.	380
Les missions établies à Ouy à Pok sont sous la direction des jésuites.	382
Le gouvernement de Cayenne.	383
L'isle de Cayenne ; sa description.	384

L'air, le climat, & le commerce de Cayenne.	385
Combien les tigres nuisent aux bestiaux.	386
Incommodités que causent à Cayenne les pluies & les insectes.	387
La fourmi coureuse.	<i>ibid.</i>
Situation de l'isle de Cayenne.	388
Productions naturelles de cette isle.	389
Révolutions arrivées dans cette isle.	<i>ibid.</i>
Projet de relever cette colonie.	390
Ce qui peut empêcher l'exécution de ce projet.	391

L E T T R E C X X X V I .

S U I T E D E L A G U I A N E .

P OSTE de Courou dans Cayenne, à qui est dû cet établissement.	392
Caractere des habitants, & spécialement celui des femmes.	393
De quelle ressource peuvent être à la colonie les vivres du pays.	394
Le manioc blanc & le manioc rouge.	<i>ib. d.</i>
Comment on prépare la racine de manioc.	395
Inconvénients de cette nourriture.	396
Le sucre de manioc est un poison; différentes épreuves qui en ont été faites sur les animaux.	397
Autre épreuve de ce poison fait sur un negre.	398
Comment un médecin justifie cet empoisonnement.	399

DES MATIERES. 495

- Comment on se défait des negres empoison-
neurs dans nos colonies. 400
- La racine de manioc sert à faire une fausse
saine & appétissante. 401
- Le suc de rocou est un antidote contre le suc
de manioc. *ibid.*
- La patate, autre racine de la Guiane. 402
- L'igname, autre racine du pays. *ibid.*
- Diverses sortes de grains de la Guiane. 403
- Le mil ordinaire & le petit mil. 404
- La banane, espece de figue de la Guiane. *ibid.*
- Le bananier, la maniere de le cultiver & de
cueillir son fruit. 405
- L'ouycou, boisson des negres de la Guiane. 406
- Maniere dont se fait cette liqueur. 407
- Le maby, autre boisson. *ibid.*
- Comment on forme une habitation dans la
Guiane, & en général dans toutes nos
colonies. 408
- Quels sont les bâtimens nécessaires. 409
- Quelle doit en être la distribution. 410
- Les cases des negres. *ibid.*
- Le parc qui renferme les bestiaux. 411
- Les savanes pour les bestiaux. 412
- Bateaux nécessaires dans une habitation. *ibid.*
- Dangers qui se rencontrent dans les travaux
d'un établissement. 413
- Le café est une des principales richesses des
colonies de la Guiane. *ibid.*
- Depuis quel temps on le cultive à Cayenne. 414
- Bâtiment qu'exige la culture du café. 415
- Comment on le prépare pour l'envoyer en
Europe. *ibid.*

Les mamis, fruits de la Guiane.	416
Le calebaffier ; usage qu'en font les negres.	417
La liane, plante commune dans la Guiane.	<i>ibid.</i>
Autre sorte de liane, qui fournit de l'eau propre à désaltérer les chasseurs & les voyageurs.	418
Chasse aux perroquets qui se fait dans la Guiane.	419
Pâté de langues de perroquets.	420

L E T T R E C X X X V .

S U I T E D E L A G U I A N E .

D E qui on peut tirer des éclaircissements sur ce qui concerne le pays & les habitants de l'Amérique.	421
Du fleuve de l'Oréque, de son embouchure.	422
Les diverses embouchures de ce fleuve forment une espece de labyrinthe aquatique.	423
La riviere de Coroni.	<i>ibid.</i>
Les Guaraniens, peuples qui habitent près de l'embouchure de l'Orénoque.	424
Singulieres propriétés de l'arbre appelé le palmier ; utilité qu'on en retire.	425
Habitants des bords de l'Orénoque, & en particulier les Caribes.	427
Origine de ce peuple, celle des Salivas.	428
Nudité des femmes & des filles du pays de l'Orénoque.	429

DES MATIERES. 497

- Parure des habitants du bord de ce fleuve. 430
 Loix de ces peuples au sujet de l'adultere. 431
 Les peres ne donnent aucune instruction à leurs
 enfans, & en sont souvent maltraités. 432
 A quoi ils assujettissent leurs filles avant que
 de les marier. *ibid.*
 Cérémonies nuptiales chez les peuples de
 l'Orénoque. 433
 Couplets qui se chantent par de vieilles fem-
 mes à une jeune mariée. 434
 Coutume singuliere qui oblige les jeunes gar-
 çons à épouser des femmes âgées, & les
 jeunes filles les vieillards. 435
 Querelles sanglantes qu'occasionnent la poly-
 gamie. 436
 Préjugé singulier de ces peuples au sujet des
 femmes qui accouchent de plusieurs enfans
 à la fois. 437
 Autre usage très particulier qu'ils observent
 au temps des labours. 438
 Effet extraordinaire de l'amour des meres
 pour leurs filles. *ibid.*
 Plainte d'une femme à un missionnaire, sur la
 triste destinée des personnes de son sexe. 439
 Remede que les meres emploient dans la ma-
 ladie de leurs enfans. 441
 Le même remede s'emploie par les capitaines
 ou chefs de chaque bourgade. *ibid.*
 Occupation & amusement des peuples de l'O-
 rénoque. 442
 Leur adresse à un certain jeu de paulme. 443
 Autres usages patticuliers de ces mêmes peu-
 ples. 444
 Ce qui se passe chez eux pendant les éclypsés
 de lune. 445

- Cérémonies funéraires, en usage dans quelques cantons de la Guiane. 446
- Ces coutumes n'ont lieu que chez les nations qui n'ont point embrassé le christianisme. 447
- Combien il est difficile de les en détacher. 448
- Ce que doit faire un missionnaire, pour amener les sauvages à la religion chrétienne. 449
- Comment il est reçu, lorsqu'il arrive chez eux pour la première fois. 450
- Comment il gagne leur amitié. 451
- Difficulté qu'a un missionnaire à apprendre leur langue. 452
- Habileté de ces peuples à composer des poisons. 453
- Ce que c'est que le poison appelé *curare*. *ibid.*
- Activité & propriété de ce poison. 454
- Comment ils le font faire par de vieilles femmes. 455
- Arbre de Macassar dans les Moluques, dont il sort des vapeurs empoisonnées. 457
- Fourmis venimeuse de la Guiane. 458
- Comment on en tire du poison. 459
- Comment les Indiens s'en servent pour perdre leur ennemi. 460
- Serpent de la Guiane, extrêmement venimeux; comment les Indiens en tirent le poison. 461
- Autre serpent plus extraordinaire, dont le souffle empoisonné fait mourir les hommes & les animaux. *ibid.*
- Mosquite verd, espèce de moucheron, qui dépose dans la chair un œuf qui produit un insecte dangereux. 462

DES MATIERES. 499

- Les chauves-souris piquent la veine des personnes endormies, & en sucent le sang. 463
 Leur piquure est souvent mortelle. *ibid.*
 Poissons qui dévorent les hommes, lorsque ceux ci ont été piqués par des sardines. 464
 Espece singuliere de finges, qui ruinent les moissons de maïs; comment on les prend. *ibid.*
 Petit animal mal honnête, qui se fait craindre des bêtes les plus féroces. 465
 La cusi-cusi, espece de chat, qui ne sort que la nuit.
 L'ante, appellé la grande bête, toujours en guerre avec le tigre. 466
 Quantité innombrable de tortues qui se trouvent dans le fleuve de l'Orénoque. 467
 Les Indiens font une huile excellente avec des œufs de tortue. 468
 Maniere dont les tortues pondent leurs œufs. 469
 Fourmi singuliere des environs de l'Orénoque. 470
 Espece singuliere des rats fort communs dans la Guiane. 471

Fin de la Table des matieres.



C A T A L O G U E

*Des livres qui se trouvent chez le même
Libraire.*

INSTITUTES au Droit Criminel, ou principes généraux sur ces matieres, suivant le Droit Civil, Canonique & la Jurisprudence du royaume, avec un Traité particulier des Crimes, par Mr. *Muyard de Vouglans*, Avocat au Parlement, *in-4.* 12 l.

Suite. Instruction criminelle, suivant les Loix & Ordonnances du royaume, par le même, *in-4.* de 1300 p. 14 l.
Le Voyageur François, 12 vol. 36 l.
La suite *sous presse.*

Nouvelle Encyclopédie portative, ou Tableau général des connoissances humaines, par Mr. *Roux*, *in-8.*
2 vol. 1766. 12 l.

La même, *in-8.* petit format, 2 vol. 1766. 9 l.

Le tome III *sous presse.*

Abrégé chronol. de l'Histoire Ottomane, par Mr. *de la Croix*, *in-8.*
petit format, 2 vol. 1768. 10 l.

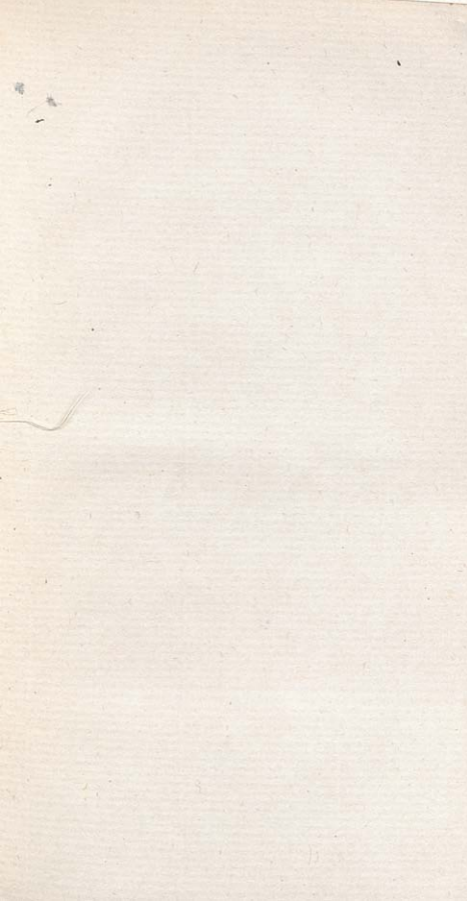
Dictionnaire des faits & dits mémorables de l'Histoire ancienne & moderne, par le même, *in-8.* petit

- format, 2 vol. 1768. 10 l.
- Dictionnaire historique des mœurs,
usages & coutumes des François, *in-8.*
3 vol. 1767. 15 l.
- Dict. des femmes célèbres, *in-8.* 2 vol.
10 l.
- Lettre sur le nouveau Tacite de M. de
la Bletterie, par M. *Linguet*, *in-12.*,
broché, 1768. 1 l. 4 f.
- La Pierre Philosophale, *in-12.*, 10 f.
- Théorie des Loix civ. *in-12.*, 2 vol. 6 l.
- Hist. des révol. de l'Emp. Romain, par
M. *Linguet*, 2 vol. 6 l.
- Hist. du Siecle d'Alexandre le Grand,
nouv. édit. revue, corrigée, & en-
tièrement changée, 1 vol. 3 l.
- Canaux navigables, *in-12.*, 1 vol. 3 l.
- La Cacomonade, *in-12.*, br. 1 l. 4 f.
- L'Aveu Sincere, *in-12.*, br. 1 l. 4 f.
- Hist. des Variations, par Mr. *Bossuet*,
5 vol. *in-12.*, nouv. édit. 15 l.
- Œuvres spir. de Fénelon, *in-12.*, 4 vol.
nouv. édit. 10 l.
- Hist. Univ. de M. *Hardion*, 18 vol. 54 l.
- Suite. Tom. XIX & XX. 6 l.
- Le Passe-temps, ou Recueil de Contes,
par M. *Brunet*, 2 vol. br. 1769. 4 l.
- Maria, traduit de l'Anglois, nouv.
édit. *in-12.*, 2 vol. br. 4 l.

- Dictionnaire de Droit & de Pratique,
 par M. de Ferriere, 2 vol. in-4. 20 l.
 Eléments de la Jeunesse, par M. de Blé-
 gny, in-8. 6 l.
 Hist. Poétique, avec un Traité de la
 Poésie & de l'Eloquence, par Mr.
 Hardion, 3 vol. in-12. 7 l. 10 s.
 Hist. de France, de l'Abbé Vely, con-
 tinuée par MM. Villaret & Garnier,
 20 vol. in-12. 60 l.
 Institutes de Justinien, par Ferriere, 7
 vol. in-12. 18 l.
 Institution au Droit François, par Ar-
 gou, nouv. édit. revue par M. Bou-
 cher d'Argis, 2 vol. in-12. 6 l.
 Instruction Militaire du Roi de Prusse à
 ses Généraux, in-12. fig. 3 l.
 Journal du Palais, 2 vol. in-fol. 45 l.
 Loix Civiles, par M. Domat, in-fol. 24 l.
 Notionnaire, ou Mémoire raisonné de
 ce qu'il y a de plus intéressant dans
 les connoissances acquises depuis la
 création du monde jusqu'à présent,
 in-8. 40 planches, par Mr. de
 Garfaut. 9 l.
 Traité des Matieres Criminelles, par
 Lacombe, in-4. nouv. édit. 12 l.
 Recueil de Jurisp. civile, par Lacombe,
 in-4. nouv. édit. augm. & cor. 12 l.

- Architec. de *Bullet*, in-8. nouv. édit. 6 l.
 Arrêts & Réglemens notables du Parle-
 ment de Paris, par *Lacombe*, in-4. 9 l.
 Arrêts d'Augeard, 2 vol. in-fol. 42 l.
 Collection de Jurisprudence, par Mr.
Denizard, 3 vol. in-4. 42 l.
 Commentaire sur la Coutume de Paris,
 par *Ferriere*, 2 vol. in-12. 5 l.
 Conférences des Ordonnances de Louis
 XIV, par *Bornier*, 2 vol. in-4. 20 l.
 Coutume de Paris, par *Tournet*, *Joly*,
l'Abbé, 2 vol. in-12. 5 l.
 Coutume de Paris, par *le Maître*,
 in-fol. 15 l.
 Coutumier Général de *Richebourg*, 4
 vol. in-fol. 110 l.
 Contes de Mr. de *Bastide*, 4 part. 6 l.
 Dictionnaire raisonné d'Anatomie & de
 Physiologie, par Mr. *Dufieu*, 2 vol.
 in-8. 10 l.
 Pensées de l'Empereur Marc-Aurele-
 Antonin, traduct. nouv. par M. de
Joly, in-8. 6 l.





1



143673

BIBLIOTHEQUE SCHOELCHER



8 0017114

